

LA SITUATION DES ENFANTS DANS LE MONDE 2004

Remerciements

Ce rapport a été préparé avec l'aide de nombreuses personnes et organisations, notamment les bureaux extérieurs de l'UNICEF des pays et territoires suivants : Afghanistan, Angola, Azerbaïdjan, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bureau de la région des Caraïbes, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Equateur, Egypte, El Salvador, ex-République yougoslave de Macédoine, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Iles du Pacifique, Inde, Jordanie, Kenya, Kosovo, Malawi, Maldives, Maroc, Maurice, Mongolie, Mozambique, Namibie, Népal, Niger, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, République arabe syrienne, République populaire démocratique lao, Républiques d'Asie centrale et Kazakhstan, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie-et-Monténégro, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Timor-Leste, Tchad, Tunisie, Turquie, Yémen. Les bureaux régionaux de l'UNICEF et la Division des approvisionnements de Copenhague (Danemark) ont également contribué à l'élaboration de ce rapport.

© Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Une autorisation est nécessaire pour publier quelque partie de cette publication que ce soit. Veuillez vous adresser à la Section de la rédaction et des publications, Division de la communication, UNICEF NY (3 UN Plaza, NY, NY 10017 USA, Tél. 212-326-7286 ou -7434 Télécopie : 212-303-7985, E-mail : nyhqdoc.permit@unicef.org). L'autorisation sera accordée gratuitement aux établissements d'enseignement et aux organisations à but non lucratif. Les autres devront s'acquitter d'une somme modique.

ISBN : 92-806-3792-2

Cette publication figure au catalogue de la Library of Congress des Etats-Unis sous le nom suivant : The State of the World's Children 2004

UNICEF, UNICEF House, 3 UN Plaza,
New York, NY 10017, Etats-Unis

E-Mail : pubdoc@unicef.org
Site sur Internet : www.unicef.org/french

Photo de couverture :
©UNICEF/HQ03-0376/Ami Vitale

LA SITUATION DES ENFANTS DANS LE MONDE 2004

Les filles, l'éducation et le développement

Carol Bellamy
Directrice générale
Fonds des Nations Unies pour l'enfance

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos de M. Kofi A. Annan,
Secrétaire général des Nations Unies

1

**RELANCER LE
DÉVELOPPEMENT**

Page 1



2

**DES FILLES INS-
TRUITES, UNE FORCE
SANS ÉQUIVALENT
À L'APPUI DU
DÉVELOPPEMENT**

Page 17



3

**FILLES EXCLUES,
PAYS DISTANCÉS**

Page 31



Encadrés

1. La stratégie d'accélération : 25 d'ici à 2005.....	3
2. Education : l'approche fondée sur les droits de l'homme	9
3. Egypte : réaliser ses rêves	19
4. Les filles « karatéka » de Bihar (Inde)	25
5. L'adieu aux frais de scolarité	35
6. L'initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous	39
7. Les enseignants, source d'espoir	47
8. Les pays africains se rapprochent des objectifs pour l'éducation	53
9. Turquie : une pièce jouée à l'école émeut toute une nation	61
10. Soudan: la communauté qui a fait bouger les choses.....	65
11. Afghanistan : c'est la rentrée	73

Repères

1. L'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles	5
2. Les enfants non scolarisés	7
3. Cadre indicatif de l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous	38
4. Campagne mondiale pour l'éducation : une mise à jour.....	41
5. Fréquentation scolaire garçons/filles	61
6. Budgets et droits de l'homme	77
7. Une école adaptée aux enfants	89

Cartes

Représentation graphique des statistiques qui illustrent le rapport qu'ont l'éducation des filles, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes avec la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire

1. Pauvreté et faim	14
2. Education primaire.....	28
3. Mortalité infantile.....	42
4. Santé maternelle	56
5. VIH/SIDA, paludisme et autres maladies	68
6. Viabilité de l'environnement	80

4

L'EFFET MULTIPLICATEUR DE L'ÉDUCATION DES FILLES

Page 45



5

ET LES GARÇONS ?

Page 59



6

LA MEILLEURE CHOSE À FAIRE

Page 71



Figures

1. Projections concernant les Objectifs de développement pour le Millénaire6
2. Évolution des disparités entre les sexes12
3. Les prêts FMI/Banque mondiale par rapport à la croissance22
4. Développement humain et croissance économique23
5. Filles et garçons non scolarisés23
6. Taux nets de scolarisation/fréquentation dans le primaire32
7. Progrès dans l'achèvement du cycle primaire33
8. Scolarisation des filles au niveau secondaire36
9. Les opinions des enfants sur les disparités entre sexes et l'éducation38
10. Les dépenses publiques consacrées à l'éducation dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique40
11. Les orphelins ont moins de chances d'aller à l'école.....50

Annexes

A Une solution à presque tous les problèmes83
B Une démarche fondée sur les droits de l'homme : vers une position commune91

Références95

Tableaux

1. Indicateurs de base102
2. Nutrition106
3. Santé110
4. VIH/SIDA114
5. Education118
6. Indicateurs démographiques122
7. Indicateurs économiques126
8. Femmes130
9. Protection de l'enfant134
10. Le taux du progrès.....138

Index142

Glossaire147

« ...l'éducation
des filles est le
meilleur outil de
développement
qui soit. »

Kofi A. Annan

AVANT-PROPOS



Dans une famille, il arrive toujours un moment où un enfant exige plus d'attention que les autres. Lorsqu'on s'occupe de cet enfant, cela ne veut pas dire que l'on aime moins les autres. Mais que, à cet instant précis, les besoins de cet enfant sont plus pressants, plus urgents. Chaque parent connaît cette vérité; chaque enfant en a également conscience plus ou moins intuitivement.

Ce principe qui vaut pour la famille vaut également pour la communauté internationale. Tous les garçons et filles du monde sont en droit d'attendre de nous que nous fassions notre maximum pour qu'ils bénéficient de leur droit à l'éducation. Mais dans la plupart des pays, ce sont les filles qui sont les plus défavorisées en ce qui concerne la scolarisation. Comme l'indique le rapport de cette année sur *La situation des enfants dans le monde*, des millions de filles ne vont jamais à l'école, des millions d'autres ne terminent jamais leurs études, et une quantité innombrable d'entre elles ne reçoivent jamais l'enseignement de qualité auquel elles ont droit. Ces millions de filles sont reléguées sans bruit aux marges de nos sociétés : elles sont en moins bonne santé qu'elles pourraient l'être, ont moins de compétences, moins de possibilités d'avenir et moins d'espoir quant à leur vie future. Lorsqu'elles atteignent l'âge adulte, elles sont mal préparées à participer à part entière au développement politique, social et économique de leur communauté. Elles risquent davantage – et leurs enfants risqueront également davantage – d'être victimes de la pauvreté, du VIH/SIDA, de l'exploitation sexuelle, de la violence et de la maltraitance.

Inversement, instruire une fille revient à instruire une famille entière. Et ce qui vaut pour les familles vaut également pour les communautés et, au bout du compte, pour des pays entiers. D'innombrables études nous ont appris que l'éducation des filles est le meilleur outil de développement qui soit. Aucune autre stratégie ne donne d'aussi bons résultats lorsqu'il s'agit d'augmenter la productivité économique, de réduire la mortalité infantile et maternelle, d'améliorer la nutrition et de promouvoir la santé – notamment en aidant à prévenir la propagation du VIH/SIDA. Aucune autre stratégie ne contribue autant à accroître les possibilités d'éducation de la génération suivante.

Deux des Objectifs de développement pour le Millénaire – adoptés par tous les pays de la planète en vue de bâtir un monde meilleur au XXI^e siècle – portent sur l'éducation des filles aussi bien que des garçons. Ce ne sont pas seulement des objectifs en tant que tels; de notre capacité à les atteindre dépendra en grande partie notre capacité à atteindre tous les autres. Ce n'est qu'en faisant de ces objectifs une réalité que notre famille mondiale deviendra plus forte, plus saine, plus équitable et plus prospère.

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'K. Annan'.

Kofi A. Annan
Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

1 RELANCER LE DÉVELOPPEMENT





Dans la Déclaration du Millénaire de septembre 2000, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies se sont passionnément engagés à s'attaquer à la pauvreté dévastatrice qui paralyse bien des régions du monde. « Nous ne ménagerons aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant qui touche actuellement plus d'un milliard de personnes¹. »

Les gouvernements ont fixé à 2015 la date à laquelle ils auraient atteint les Objectifs de développement pour le Millénaire : éliminer l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, assurer un environnement durable et mettre en place un partenariat mondial pour le développement. La réalisation de chacun de ces objectifs est indispensable au développement, mais les dirigeants de la communauté internationale considèrent qu'il y a deux objectifs dont dépendent tous les autres : l'éducation universelle d'une part, et l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes², d'autre part.

L'éducation universelle pourrait sembler un objectif relativement simple, mais il s'est avéré aussi difficile à atteindre que n'importe quel autre. En dépit de décennies d'engagements en faveur d'un enseignement de qualité pour chaque enfant, en dépit du renouvellement régulier de ces engagements, il y a encore quelque 121 millions d'enfants qui sont privés de ce droit dans le monde. En dépit de milliers de projets couronnés de succès dans divers pays du monde, la parité avec les garçons dans le domaine de l'enseignement – accès à l'école, résultats et achèvement de la scolarité – est encore hors de la portée des filles. Sans les avantages qui découlent de la scolarisation, elles se retrouvent systématiquement lésées.

Alors, des enfants dont la vie aurait pu être sauvée si leur mère avait été instruite continuent de mourir; des garçons et des filles qui auraient été en meilleure santé si leur mère avait été instruite continuent de souffrir sans raison; et le recul de la misère, de la faim et du VIH/SIDA qui se produirait si tous les enfants étaient instruits reste un rêve d'idéaliste.

© UNICEF/UN/Eskinder Debebe/2003

Non que cette situation soit inéluctable. L'éducation universelle et tous les avantages qui lui sont associés sont du domaine du possible. Si l'on investit aujourd'hui dans l'éducation des filles – en y consacrant non seulement des capitaux, mais aussi toutes les ressources de l'énergie et de l'enthousiasme, d'une adhésion sans réserve et de la sensibilité, de l'attention et de la persévérance –, il devient possible de protéger le droit de tous les enfants à une éducation de qualité et, par la même occasion, de hâter la réalisation de tous les autres objectifs de développement.

Mais les trois premières années ayant suivi la Déclaration du Millénaire n'incitent guère à l'optimisme en ce qui concerne l'éducation universelle, la parité des sexes en matière d'instruction ou n'importe quel autre Objectif de développement pour le Millénaire. Suite aux événements du 11 septembre 2001, le combat déclenché contre le terrorisme un peu partout sur la planète a fait la plupart des gros titres dans le monde entier mais

il a englouti des ressources qui auraient pu être consacrées au développement humain. À présent, la communauté internationale devra consentir un très gros effort pour honorer les engagements pris en faveur des Objectifs de développement pour le Millénaire. En l'absence d'une accélération des progrès, la famine qui menace la survie de millions de personnes persistera dans certaines régions du monde pendant 100 ans, chiffre proprement ahurissant. Et pendant toute cette période, des millions d'enfants de moins de cinq ans continueront de mourir de causes qu'il aurait été facile d'éviter. Au rythme actuel, il faudra attendre une date avancée du XXII^e siècle pour que tous les enfants d'Afrique subsaharienne soient scolarisés, la mortalité post-infantile y soit réduite des deux tiers et la pauvreté réduite de moitié (*Voir Figure 1, Projections concernant les Objectifs de développement pour le Millénaire*).

Si l'on ne s'intéresse pas en particulier aux besoins des filles, comme ces deux fillettes du Népal ci-contre, on ne parviendra pas à atteindre l'objectif de l'éducation primaire universelle.



L'objectif le plus pressant de tous

Sans attendre l'échéance de 2015, l'objectif de la parité entre les garçons et les filles dans l'enseignement primaire et secondaire est fixé pour 2005, soit 10 ans avant les autres. À la fois but en soi et partie intégrante de l'objectif plus large de l'éducation pour tous, l'objectif de 2005 est le premier qui permettra d'apprécier la valeur de l'engagement pris par la communauté internationale de faire lâcher prise à la misère.

Toutefois, si rien n'est fait maintenant pour accélérer le changement, beaucoup de pays n'atteindront pas en 2005 cet objectif de la parité. Qui plus est, cet échec mettra en péril la réalisation des objectifs fixés pour 2015. Si l'on ne réussit pas à poser la première pierre de l'égalité pour les femmes que représente la parité des sexes en matière d'éducation, aucun des progrès qui pourront être faits pour atteindre les objectifs ultérieurs ne sera durable. On voit que l'objectif de l'élimination de l'inégalité entre les sexes en

matière d'enseignement primaire et secondaire, fixé pour 2005, devient la première étape sur la voie de la réalisation des objectifs de 2015 – et l'objectif le plus pressant de tous (voir *Encadré sur la stratégie d'accélération*, page 3).

L'éducation pour tous les enfants

L'engagement de la communauté internationale en faveur de l'éducation universelle a été énoncé pour la première fois dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, puis renouvelé en 1989 dans la Convention relative aux droits de l'enfant. En 1990, lors du Sommet mondial pour les enfants, les dirigeants du monde non seulement se sont à nouveau engagés à donner aux filles et aux garçons une éducation de base de qualité, mais ont promis de s'attacher en particulier à réduire les inégalités qui existaient depuis des décennies au niveau des taux de scolarisation. En dépit de ces engagements, l'éducation universelle demeure un idéal et les différences entre les filles et les garçons perdurent.

ENCADRÉ 1

La stratégie d'accélération : 25 d'ici à 2005

Pour les 24 ministres de l'éducation et d'autres personnalités éminentes de pays de l'Afrique de l'Ouest réunis récemment pour débattre des investissements les plus efficaces pour inciter les garçons et les filles à se rendre à l'école, les avantages de l'éducation sont incontestables. Comme l'a observé un délégué de la Sierra Leone, « nous savons d'expérience que l'ignorance tue ».

Ces ministres et spécialistes de l'éducation avaient été invités à Ouagadougou (Burkina Faso), par l'UNICEF et la Banque mondiale pour qu'ils s'engagent à nouveau à atteindre l'objectif de l'éducation pour tous, y compris les filles. Avant même qu'ils ne s'assoient à la table de conférence, une bonne partie des ministres avaient déjà signé la Déclaration de Ouagadougou qui reconnaît l'impor-

tance de l'éducation des filles pour le développement de leur pays, et qui demande aux gouvernements de s'engager à redoubler d'efforts pour scolariser autant de filles que de garçons. L'objectif ne sera pas facile à réaliser dans une région où moins de 50 pour cent des filles vont à l'école et où la discrimination sexuelle est profondément enracinée dans les croyances sociales et culturelles. Plus grave encore, près de la moitié des pays de la région ont été ravagés ces dernières années par des conflits qui ont détruit les infrastructures et plongé le système éducatif dans la crise.

Et pourtant, l'ambiance était à l'optimisme. L'échange d'expériences au cours de la réunion et dans les nombreux programmes ainsi que les actions menées au niveau des communautés ont montré que des investisse-

ments bien ciblés peuvent entraîner de véritables changements. Dans sa déclaration de clôture, un des ministres s'est fait l'écho de beaucoup de ses collègues lorsqu'il a déclaré : « Nous sommes capables d'y arriver ! Je vous le dis, nous allons combler le fossé entre les sexes d'ici à 2005. »

L'Objectif de développement pour le Millénaire qui concerne la parité entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire est censé être atteint d'ici à 2005. Si l'on ne s'intéresse pas aux besoins des filles en particulier, on ne parviendra pas à atteindre l'objectif d'une éducation primaire universelle et c'est dans ce contexte que l'UNICEF a lancé l'initiative 25 d'ici à 2005. Le but n'est pas de remplacer les initiatives et efforts existants, mais de les compléter et de les renforcer pour progresser plus

La date de réalisation de l'objectif de la parité entre les garçons et les filles, fixée à 2005, est à rapprocher non seulement des Objectifs de développement pour le Millénaire, mais aussi des objectifs qui ont été proposés pour la première fois lors de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous tenue à Jomtien (Thaïlande) en 1990, puis réaffirmés lors du Forum mondial sur l'éducation tenu en 2000 à Dakar (Sénégal). Là aussi, l'éducation des filles avait été jugée prioritaire : « La priorité absolue est de garantir l'accessibilité et d'améliorer la qualité de l'instruction pour les filles et les femmes, et d'éliminer tout obstacle qui entrave leur participation active³... »

Ainsi, pendant plus de 10 ans, la campagne en faveur de l'éducation pour tous (EPT), dirigée par l'UNESCO, s'est donné pour mission à la fois de faire œuvre de sensibilisation et d'inciter à « la responsabilisation vis-à-vis des engagements pris⁴ ». Par le biais de ses rapports de suivi, l'EPT évalue les progrès annuels de chaque pays et soutient active-

ment les politiques éducatives de nature à accroître les taux d'inscription et de réussite scolaires. L'EPT, dans son rapport de 2000, note que si 86 pays ont d'ores et déjà réalisé la parité entre filles et garçons au niveau de la scolarisation dans l'enseignement primaire et si 36 autres semblent près d'atteindre cet objectif, 31 pays, dont la majorité sont situés en Afrique subsaharienne, risquent fort de ne pas avoir atteint cet objectif en 2015⁵.

Après Dakar, 13 organismes ont lancé, dans l'esprit de l'EPT, l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (*voir Repère 1*) afin d'organiser une « campagne de longue durée pour améliorer l'accessibilité et la qualité de l'éducation des filles » qui se déroule aux niveaux mondial et national⁶ (*voir Encadré sur l'Égypte, page 19*). C'est en sa qualité d'organisme chef de file pour cette Initiative que l'UNICEF juge pressante la nécessité de réaliser en 2005 ou avant cet objectif de l'élimination des disparités entre les sexes en matière d'éducation.

rapidement dans ce secteur de l'éducation des filles. La stratégie cherche à aider tous les pays à éliminer la disparité entre sexes dans l'éducation d'ici à 2005, en privilégiant 25 de ces pays considérés comme ayant le moins de chances d'atteindre l'objectif, y compris 8 pays de l'Afrique de l'Ouest. Parmi les 25 pays choisis, 10 comptent plus d'un million de filles n'allant pas à l'école, 8 ont un taux net de scolarisation des filles inférieur à 40 pour cent, et 13 ont un écart entre les sexes de plus de 10 pour cent.

Alors, que va-t-il se passer dans ces pays sélectionnés ? D'abord, l'UNICEF devra présenter des arguments convaincants en faveur de l'accélération aux niveaux national et local. Pour que l'éducation des filles devienne une priorité urgente et nationale, il faudra mobiliser le ou la dirigeant(e) du pays et faire de lui ou d'elle à la fois un partisan et un moteur du changement. Il importe également tout autant de convaincre les chefs des communautés locales et d'utiliser leurs interventions pour promouvoir l'inscription des filles à l'école et leur présence en classe. Cela veut dire qu'il faut saisir toutes les occasions qui permettent de se rapprocher de l'objectif, qu'il faut mobiliser l'enthousiasme et les res-

sources, et engager les médias, le secteur privé, les communautés locales de sorte que la nation tout entière se sente concernée par le problème des filles auxquelles on refuse le droit à l'éducation.

Deuxièmement, la question de l'éducation des filles devra revêtir un caractère d'urgence, voire de première urgence. Les bureaux de pays interviendront

pour localiser les filles non scolarisées et leur dispenser un enseignement. Le but est de mettre au point une série d'interventions qui donneront des résultats beaucoup plus rapides que si l'on avait continué comme avant. Des projets pilotes ayant fait leur preuve sur le plan local seront élargis le plus possible. On recrutera du personnel pour former des équipes qui n'épargneront aucun effort, dans les deux

Les 25 pays ont été sélectionnés parce qu'ils répondaient tous à au moins un des critères suivants : faible taux de scolarisation des filles; différence d'au moins 10 pour cent dans la scolarisation des garçons et filles pour le cycle primaire; présence d'au moins un million de filles non scolarisées; bénéficiaires de l'Initiative de la Banque mondiale pour l'accélération de l'éducation pour tous; et frappés de plein fouet par des crises qui affectent la scolarisation des filles, comme le VIH/SIDA ou des conflits armés, entre autres.

Afghanistan	République démocratique du Congo	Nigéria
Bangladesh	Djibouti	Pakistan
Bénin	Érythrée	Papouasie-Nouvelle- Guinée
Bhoutan	Éthiopie	Soudan
Bolivie	Guinée	Turquie
Burkina Faso	Inde	République-Unie de Tanzanie
République centrafricaine	Malawi	Yémen
Tchad	Mali	Zambie
	Népal	

Ces engagements en faveur de l'éducation universelle et de l'élimination des disparités entre sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 ont été renouvelés par les chefs d'État ou de gouvernement qui se sont réunis en mai 2002 pour la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants. À cette occasion, ils ont promis de donner à l'éducation pour tous les enfants une place essentielle dans la construction d'« Un monde digne des enfants ».

Bien que l'on s'occupe de la question depuis des décennies, quelque 121 millions d'enfants ne vont pas à l'école; 65 millions de ces enfants sont des filles (voir *Repère 2 sur les enfants non scolarisés*). Ils ne peuvent à aucun moment exercer leur droit à une éducation de base, pour la bonne raison que les pays n'instituent pas l'instruction primaire obligatoire, gratuite, accessible, acceptable et adaptable aux filles comme aux garçons⁷. Et des dizaines de pays se trouvent privés des talents, de l'énergie et de la créativité que ces millions d'enfants pourraient

REPÈRE 1

L'INITIATIVE DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION DES FILLES

1. Banque mondiale
2. Division de la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales
3. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
4. Fonds des Nations Unies pour la population
5. Fonds des Nations Unies pour l'enfance
6. Groupe des Nations Unies pour le développement
7. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
8. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
9. Organisation mondiale de la Santé
10. Organisation internationale du Travail
11. Programme alimentaire mondial
12. Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
13. Programme des Nations Unies pour le développement

années à venir, pour scolariser les filles.

En ce qui concerne l'éducation, le contexte culturel, le rôle des femmes et des filles dans la société, aucun de ces 25 pays ne se trouve dans une situation identique et ils devront donc tous adapter leur programme accéléré au contexte qui leur est propre. Il existe une vaste gamme de mesures pratiques à adopter et adapter. On peut par exemple : organiser une rotation d'enseignants et d'élèves pour utiliser plus efficacement les écoles qui existent; assurer la viabilité des petites écoles en milieu rural en dispensant un enseignement de divers niveaux dans une classe unique; ouvrir des écoles sous des tentes ou des arbres en utilisant les « écoles dans une boîte », ces équipements scolaires que l'UNICEF donne dans les situations d'urgence; s'assurer que les autorités reconnaissent et approuvent les types d'enseignement non traditionnels déjà en place; enfin, fournir des écoles mobiles aux populations vivant dans des régions rurales isolées et aux populations nomades.

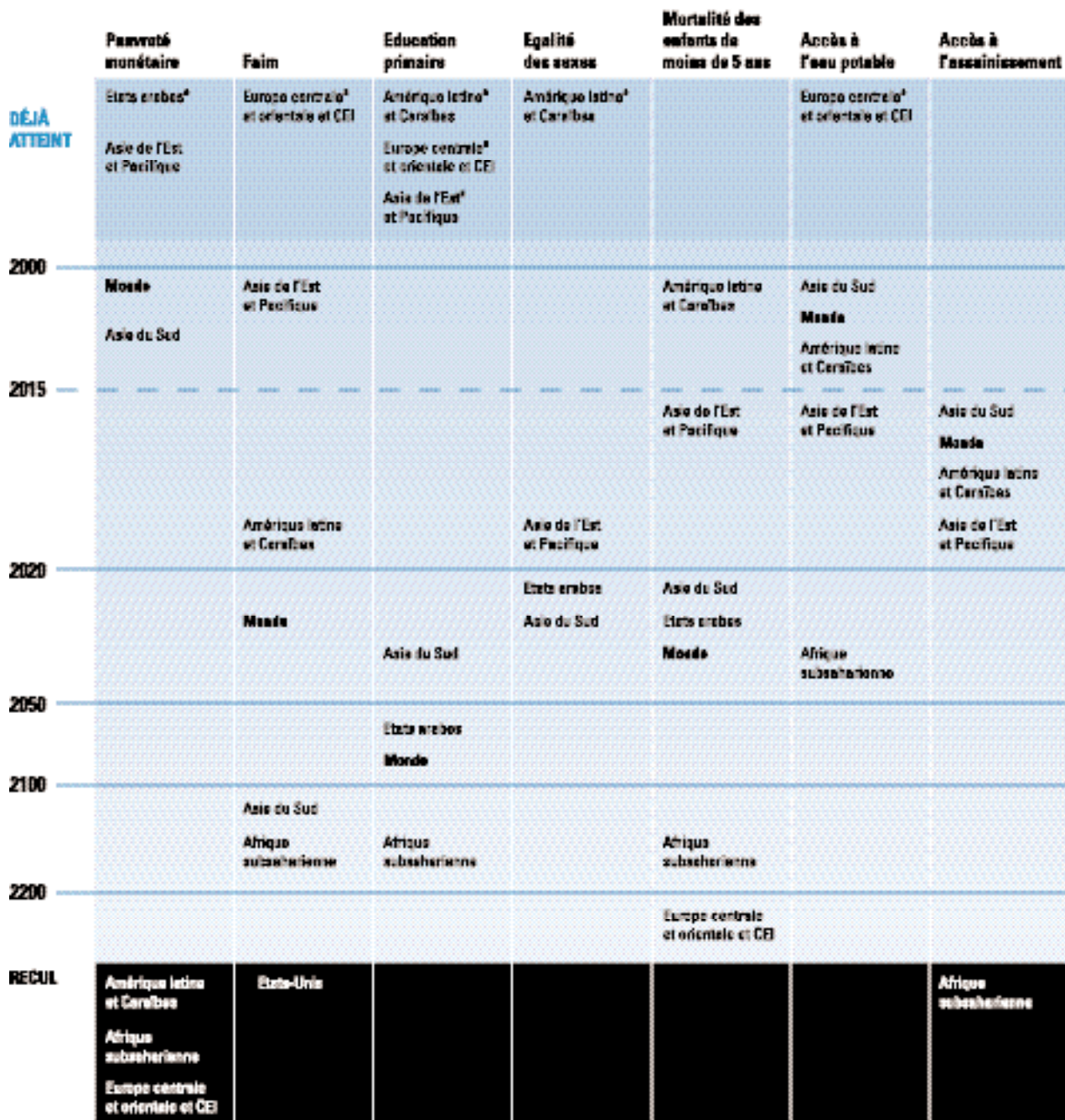
La réussite de l'initiative « 25 d'ici à 2005 » dépend en premier lieu de l'importance que lui accorderont les gou-

vernements nationaux. Le rôle de l'UNICEF consiste à escorter ces gouvernements sur la voie de la parité des sexes en matière d'éducation. C'est une nouvelle stratégie qui va bien au-delà du partenariat classique. Elle reconnaît que les gouvernements nationaux doivent prendre la tête des efforts à consentir mais elle sait également qu'ils peuvent avoir besoin d'une aide qui dépasse l'apport de fonds ou le simple contrôle des progrès accomplis. Escorter un pays dans ce contexte, cela signifie qu'il faut lui consentir une aide « tous azimuts ». Cela implique une présence contre vents et marées, sans chercher toutefois à se mêler de tout et à tout dicter. Cela signifie qu'il faut partager les objectifs du pays, approuver sa vision même, tout en soutenant les changements lorsqu'ils sont nécessaires. Cela signifie qu'il faut s'engager dans les décisions au « jour le jour » et aider à résoudre les problèmes auxquels les responsables nationaux et les communautés locales ne manqueront pas de se heurter au cours du voyage. Cela signifie qu'il faut accompagner le pays jusqu'à sa destination finale.

Si l'on investit aujourd'hui dans l'éducation des filles (...) il devient possible de protéger le droit de tous les enfants à une éducation de qualité et (...) de hâter la réalisation de tous les autres objectifs de développement.

FIGURE 1 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT POUR LE MILLÉNAIRE – PROJECTIONS

Si l'on n'accélère pas le rythme du progrès, il faudra plus de 100 ans à certaines régions pour atteindre quelques-uns des Objectifs de développement pour le Millénaire.



*On considère que la région a atteint l'objectif parce qu'elle a un faible taux de pauvreté (inférieur à 10%) au cours de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles. Les calculs ont pour base l'article 2.1 du Rapport sur le développement humain 2002.

Source : Programme des Nations Unies pour le développement, Rapport sur le développement humain 2003.

mettre au service du développement de la société dans laquelle ils vivent. (Voir Figure 2, *Évolution des disparités entre les sexes.*)

Les conséquences de cet échec

Considérez un moment le cas d'une fillette de neuf ans qui se voit actuellement refuser le droit à l'éducation. Ceux qui sont chargés d'atteindre l'objectif de parité entre les sexes en 2005 peuvent estimer que les deux ans restant à courir jusqu'à la fin de cette année-là sont un laps de temps très court. Il peut leur sembler raisonnable de se faire à l'idée que cet

objectif est impossible et de s'accommoder d'une amélioration limitée de la situation.

Mais pour cette fillette, les deux années qui viennent sont vitales et irremplaçables. Quand elle les aura perdues, personne ne viendra les lui rendre. L'école transformera sa vie. L'instruction qu'elle y recevra lui donnera une meilleure conscience de ses capacités et développera son assurance, ses aptitudes à la vie en société et à la négociation, sa capacité de gain et celle de se protéger contre la violence et la maladie. L'éducation lui ouvrira les portes du monde.

REPÈRE 2

121 MILLIONS D'ENFANTS NE VONT PAS À L'ÉCOLE 65 MILLIONS DE FILLES, 56 MILLIONS DE GARÇONS

Certains rapports récents affirment que 104 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisés, d'autres parlent de 115 millions. L'UNICEF, lui, estime que le nombre est encore plus élevé : 121 millions. La plupart de ces enfants sont des filles.

Comment expliquer ces différences ?

Dans certains pays, on calcule le nombre d'enfants non scolarisés en soustrayant au nombre total d'enfants du pays en âge d'aller à l'école primaire le nombre d'enfants inscrits. Le raisonnement semble aller de soi mais ce n'est pas si simple.

1. Dans certains pays, en particulier ceux qui n'ont pas de système d'enregistrement des naissances, la détermination de l'âge de l'enfant peut aboutir à un résultat approximatif.
2. Dans d'autres, il se peut que le nombre d'enfants inscrits soit surestimé, souvent pour des raisons financières.
3. Dans plusieurs pays, en particulier ceux qui se situent dans des régions de conflit, il est difficile d'obtenir des données démographiques récentes et exactes sur le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.
4. Et finalement, les enfants qui sont inscrits à l'école n'y vont pas toujours : il se peut qu'ils abandonnent l'école parce qu'ils sont malades, ou pour s'occuper de parents ou frères et sœurs malades, ou encore pour travailler et aider leur famille démunie à survivre.

C'est pour cette dernière raison que nous avons commencé d'utiliser des enquêtes auprès des ménages – en demandant aux personnes qui s'occupent d'enfants ou aux mères, si leurs enfants allaient à l'école. Là encore, il est difficile d'être précis : d'abord parce que le nombre

total d'enfants en âge d'aller à l'école est quelquefois difficile à obtenir; et ensuite parce que cela dépend de l'exactitude des données fournies par les mères et les personnes qui s'occupent des enfants, alors que beaucoup d'entre elles hésitent à dire qu'elles n'envoient pas leurs enfants à l'école. Ces enquêtes sont néanmoins plus appropriées et permettent souvent de calculer le plus exactement possible le nombre d'enfants scolarisés.

Ce que fait l'UNICEF

L'UNICEF se sert des données sur la scolarisation dans la plupart des pays et des données provenant d'enquêtes lorsqu'il n'existe pas de données sur la scolarisation ou si ces données sont plus anciennes que les données de l'enquête. Cela signifie que nos méthodes peuvent varier d'un pays à l'autre et que nos chiffres peuvent être différents de ceux d'autres institutions et organisations. La principale différence entre nos chiffres sur les enfants non scolarisés et ceux calculés par d'autres institutions s'explique par le fait que nous tenons compte de la présence en classe.

Pourquoi se servir de méthodes différentes ?

Parce que la collecte de données n'est pas toujours uniforme, que le recensement est souvent approximatif et que, trop souvent, des enfants ne sont pas comptés et disparaissent, sans que personne ne le remarque, en marge de la société. Voilà pourquoi nous ne prendrons pas le risque de nous appuyer sur une seule méthode pour recenser tous les enfants, qu'ils soient à l'école ou non. En nous servant de plusieurs méthodes – basées sur l'inscription et la fréquentation – nous nous rapprochons du véritable nombre d'enfants à qui l'on refuse le droit à l'éducation et qui ont donc besoin de notre intervention.

Mais si les portes de l'école demeurent closes pour cette petite fille, le fossé entre elle et la femme qu'elle aurait pu devenir se creusera un peu plus chaque mois. Une fois qu'elle aura manqué l'occasion d'aller à l'école primaire, il lui sera impossible d'aller à l'école secondaire et au-delà. Le tribut à payer pour la perte de deux années d'école est très lourd pour n'importe quel enfant, mais il l'est encore plus pour une fille – et il sera payé non seulement par la fillette elle-même, mais aussi par sa famille, par la société où elle vit, par son pays.

Les répercussions de la non-scolarisation sont plus graves pour les filles que pour les garçons – et elles touchent la génération suivante de garçons comme de filles. Instruites ou non, les filles sont plus exposées que les garçons au VIH/SIDA, à l'exploitation sexuelle et à la traite d'enfants. Pour les enfants dépourvus des connaissances et des compétences pratiques essentielles que l'école peut fournir, ces risques sont décuplés. Il s'ensuit que l'école représente pour les filles et leur famille une multiplicité

de garanties et que la non-scolarisation implique l'exposition à des risques multiples.

Les raisons de l'exclusion

Pourquoi les filles sont-elles systématiquement empêchées d'aller à l'école, les femmes exclues de l'activité politique et certains pays distancés par d'autres dont le développement est plus dynamique ? Les réponses à ces questions, résumées ici et données tout au long du présent rapport, sont liées entre elles.

Responsabilité non assumée. L'éducation est trop souvent considérée non comme un droit appartenant à chaque enfant, mais simplement comme une « bonne chose » pour la plupart des enfants. Par conséquent, un pays jugera souhaitable de scolariser autant d'enfants que ses finances le lui permettent, mais il ne se sentira pas tenu de mobiliser les ressources nécessaires pour que tous les enfants puissent recevoir une éducation de qualité et mener à terme leur scolarité.

Adopter une démarche qui repose sur les droits de l'homme pour faire en sorte que toutes les filles soient instruites, cela signifie que la communauté internationale doit résoudre le problème de la discrimination sexuelle. Ci-contre, deux écolières d'El Salvador.



Souvent, les parents ne se rendent pas compte qu'il incombe au gouvernement de mettre l'instruction à la disposition de tous les enfants et ils jugent, pour une raison ou pour une autre, que si leurs enfants ne vont pas à l'école, c'est de leur faute. Il est rare qu'ils exigent du gouvernement qu'il remplisse cette obligation fondamentale envers les plus jeunes de ses citoyens.

L'éducation fait les frais des pressions concurrentes s'exerçant sur les ressources publiques et la volonté politique. En période de compressions budgétaires ou de crises sociales, comme celles que provoquent le VIH/SIDA et les bouleversements qui accompagnent les conflits violents ou les catastrophes naturelles, il est facile de sacrifier l'éducation de certains enfants.

Et la discrimination fondée sur le sexe, tenace et pourtant souvent imperceptible, omniprésente dans la plupart des sociétés, fait que, lorsque les temps sont difficiles, ce sont les filles que l'on sacrifie en

premier : ce sont les dernières inscrites à l'école et les premières à en être retirées.

Incompréhension. Les principes relatifs aux droits de l'homme n'ont pas été incorporés dans les programmes de développement économique, et l'objectif ultime du développement – le bien-être de l'homme, non les résultats économiques – a été perdu de vue. Les personnes qui sont les plus marginalisées – les femmes, les filles et les pauvres – sont également les plus pénalisées. Consignée nulle part, cette forme de discrimination laisse les droits des marginalisés bien éloignés des préoccupations des responsables du développement.

En outre, la contribution que les femmes instruites peuvent apporter au développement d'un pays quel qu'il soit est encore loin d'être admise de tous. En dépit des preuves scientifiques, les milieux chargés d'élaborer les politiques voient rarement dans l'instruction des filles un moyen de garantir le progrès social. En conséquence, l'investissement dans l'édu-

ENCADRÉ 2

Éducation, droits et responsabilités

Máximo Quispe Gutiérrez, un veuf de 62 ans, vit à Cochabamba (Pérou), avec ses huit enfants. Il exploite un petit coin de terre, élève quelques têtes de bétail et il est bien décidé à ce que ses fils et ses filles bénéficient d'une éducation – quels que soient les obstacles à franchir.

« Tout le monde m'a dit de ne pas envoyer mes enfants à l'école, et surtout pas les filles, » dit-il. « Ils m'ont conseillé de n'inscrire que les garçons les plus jeunes. Les plus âgés doivent m'aider aux champs, car je suis vieux. »

Le projet Punkukunata Kichaspa (voir page 88, Ouvrir les portes de l'éducation aux filles), lancé par le Ministère de l'éducation, USAID et l'UNICEF en octobre 1999, aide M. Gutiérrez à réaliser son rêve de faire profiter tous

ses enfants d'une éducation. Il s'agit d'un projet basé sur la communauté, qui replace les engagements pris au niveau mondial — dans le cadre des Objectifs de développement pour le Millénaire, d'école universelle et d'Éducation pour tous – à l'échelon local.

Avant l'arrivée de Punkukunata Kichaspa dans son village, M. Gutiérrez pensait que ses enfants seraient analphabètes comme lui. La vie semblait toute tracée pour la génération suivante. Son fils aîné, Máximo, 16 ans, se chargeait des bêtes et ses trois autres fils aidaient aux champs. Les trois filles les plus âgées s'occupaient de la maison, préparaient les repas et prenaient soin de Liza, la petite dernière.

« Des gens du projet Punkukunata Kichaspa sont venus dans la commu-

nauté et ils nous ont dit que c'était très important d'envoyer les filles à l'école et que c'était injuste qu'elles s'occupent simplement des travaux du ménage », a dit M. Gutiérrez. « Je vais inscrire mes huit enfants à l'école. Ils ont dit que l'âge n'avait pas d'importance, ils peuvent tous y aller. »

Une approche de l'éducation basée sur les droits de l'homme

Avec Punkukunata Kichaspa, ce sont les droits des enfants qui deviennent réalité. Ce projet réunit les titulaires de droits – les enfants – et ceux à qui incombent les responsabilités en matière d'éducation – les parents, les communautés, les pouvoirs publics aux niveaux national et local, les organisations internationales – et tous ces

cation des filles est souvent laissé de côté dans la négociation des décisions budgétaires.

Incapacité théorique. Traditionnellement, les conceptions prédominantes du développement et des mécanismes de son financement ont été orientées sur des moteurs de développement à composante unique, la croissance économique et l'ajustement structurel, qui sous-estiment la valeur du développement social, de l'éducation en général et de l'éducation des filles en particulier. Les tenants de ces conceptions ne commencent pas par calculer les ressources qui sont nécessaires pour financer l'éducation, la santé, la nutrition et le logement des enfants. Ils ne se demandent jamais comment trouver les ressources nécessaires sans déstabiliser les paramètres macroéconomiques. Ils commencent par définir ces paramètres macroéconomiques, n'accordant qu'une place tout à fait anecdotique, dans leur réflexion, aux ressources destinées aux investissements axés sur les individus, y compris les investissements en faveur de l'égalité des sexes.

Un autre élément tout aussi important mérite d'être signalé : les théories du développement ont dans l'ensemble éludé la question du lien inégal entre les hommes et les femmes et n'ont pas pris en considération ce que les femmes étaient capables d'apporter, dans les secteurs privé et public, au développement de leur pays. C'est la raison pour laquelle les questions qui concernent les femmes et les filles n'apparaissent pratiquement jamais dans les théories, politiques et pratiques de développement.

Incapacité stratégique. Même chez ceux qui sont tout acquis à l'objectif de l'Éducation pour tous, on relève souvent une conception toute classique qui ne prend en considération, pour cerner les problèmes et leur trouver des solutions, que le secteur de l'éducation. Cela débouche souvent sur des politiques et programmes étroitement circonscrits à un thème unique, alors que c'est une approche multisectorielle qu'il faut mettre en œuvre pour lever les obstacles empêchant les filles d'aller à l'école.

acteurs ont chacun un rôle à jouer, un rôle qui lui est propre; ensemble, ils partagent la responsabilité de faire tout leur possible pour garantir que chaque enfant de Cochabamba réussisse à l'école.

Mais Punkukunata Kichaspa ne se limite pas à garantir que les filles aient accès à l'école. Ce projet s'intéresse aussi à tous les facteurs, que ce soit à la maison ou dans leur communauté, qui permettent aux filles, comme aux garçons, d'aller régulièrement à l'école, d'atteindre un certain niveau de formation et d'acquérir un ensemble de connaissances spécifiques.

Le projet Punkukunata Kichaspa enseigne aux familles de bonnes pratiques en matière d'éducation des enfants; il encourage un enseignement prodigué aux filles dès le plus jeune âge, il cherche à convaincre les familles d'envoyer leurs enfants à l'école primaire en temps voulu, et il favorise un enseignement de meilleure qualité. L'engagement de la communauté est à la base de cette formule. Des comités locaux, consacrés à l'enseignement, à l'école maternelle, aux adolescents ou à l'alphabétisation par exemple, assurent un suivi du projet et élaborent des plans d'action visant à atteindre les enfants qui ne vont pas à l'école. Les adoles-

cents, les femmes et les grands-parents participent tous à la recherche d'informations, en quechua et en espagnol, sur les traditions, les fêtes, les récits folkloriques et les recettes, et ils procèdent à des échanges avec les communautés voisines.

Des responsabilités en cascade

Aucun individu, aucun gouvernement ne peut garantir que tous les enfants réaliseront leur droit à un enseignement primaire de qualité. Pour que ce droit se concrétise pleinement, il faudra éliminer tout ce qui entrave l'accès à l'école primaire, à l'assiduité, à l'obtention de bons résultats et à l'achèvement du cycle d'enseignement, et faire cesser toutes les discriminations dans ces quatre domaines, notamment celles liées au sexe.

Mais, pour éliminer les obstacles et mettre fin aux discriminations, deux groupes – les titulaires de droits et ceux à qui incombe la réalisation de ces droits – devront tenir leur rôle. Les titulaires de droits comprennent tous ceux qui n'ont pas eu d'instruction, que ce soient des enfants, des jeunes ou des adultes. Parmi les autres, ceux qui

doivent veiller à la réalisation de ces droits, figurent la communauté internationale, ainsi que toute une hiérarchie de responsables avec des rôles et des niveaux de responsabilité différents : les parents, toutes les personnes vivant sous le même toit et les communautés; les enseignants et les responsables de l'administration des écoles; les planificateurs et les administrateurs; les pouvoirs publics aux niveaux national et local; les organisations non gouvernementales et celles de la société civile.

Les deux groupes ont chacun besoin d'être soutenus, lorsqu'ils tentent de remplir leur mission de protection du droit des enfants. Les parents pauvres, par exemple, peuvent avoir du mal à libérer leurs enfants des corvées domestiques ou à les dispenser des activités générant des revenus, pour qu'ils aillent à l'école. Ils peuvent avoir des difficultés à s'acquitter des frais de scolarité, année après année. Les pouvoirs publics doivent les aider à faire face à leurs responsabilités, notamment en supprimant tous les frais de scolarité.

Autre exemple : les enseignants et les responsables de l'administration des écoles doivent disposer du niveau de

Les conceptions traditionnelles tiennent rarement compte des questions liées aux spécificités des sexes qui ont une incidence sur la scolarisation des enfants, des questions soulevées par les différences de besoins entre les filles et les garçons, et des inégalités observées au niveau de leurs rôles, de leurs responsabilités et de leur identité. Si l'on ne prend pas conscience de ces différences, les politiques et les pratiques éducatives ne peuvent être qu'indifférentes aux spécificités des sexes, alors qu'elles devraient en tenir compte. En pareil cas, le comportement et les mentalités des responsables politiques et des éducateurs, au mieux, ne permettent pas de répondre aux besoins spécifiques des garçons et des filles et, au pire, portent gravement atteinte à leur droit à l'éducation.

Dénoncer le statu quo

Soixante-cinq millions de filles ne peuvent pas exercer leurs droits et les Objectifs de développement pour le Millénaire risquent de ne pas pouvoir être

atteints : on ne peut pas laisser se prolonger pareille situation. Mais le changement, qui doit s'opérer à de multiples niveaux, ne sera pas obtenu en lançant simplement des campagnes en faveur de la scolarisation des filles. Pour éliminer les obstacles qui empêchent ces dernières d'accéder à l'éducation, de réussir à l'école et de terminer leurs études, les sociétés dans lesquelles elles vivent devront prendre en charge des facteurs qui sont essentiels pour la qualité de la vie de l'ensemble de la collectivité. L'éducation des filles est si inextricablement liée aux autres dimensions du développement humain qu'elle ne peut devenir une priorité que si l'on introduit le changement sur d'autres fronts : depuis la santé et la condition de la femme jusqu'aux soins aux jeunes enfants, depuis la nutrition, l'approvisionnement en eau et l'assainissement jusqu'au renforcement des moyens d'action des communautés locales, depuis la réduction du travail des enfants et d'autres formes d'exploitation jusqu'au règlement pacifique des conflits.

formation et d'expérience leur permettant de remplir leurs tâches. Ils doivent pouvoir bénéficier d'un salaire décent et de conditions de travail convenables, afin d'être en mesure de se consacrer à leurs élèves. Surtout, il faut qu'ils soient convaincus que leur communauté apprécie et respecte leur profession et leur fait confiance.

Le rôle des pouvoirs publics

Les pouvoirs publics ont pour rôle d'adopter des politiques appropriées, de mettre en œuvre des plans sectoriels et d'assurer les moyens permettant à tous les enfants de bénéficier de l'éducation. Ils ont aussi l'obligation d'éliminer les obstacles et les barrières qui limitent les possibilités de leurs administrés et les empêchent de jouir de leur droit à l'éducation.

Leur responsabilité consiste à veiller à la disponibilité de tout ce qui est nécessaire pour garantir à chaque enfant la réalisation de son droit. Cela veut dire, par exemple, que dans le budget national, le secteur de l'éducation bénéficie d'allocations nécessaires; que dans ce budget de l'éducation, priorité soit donnée à l'éducation de

base destinée à tous les citoyens; que l'on mobilise, au niveau national, le savoir-faire et l'expérience nécessaires pour planifier et mettre en place une éducation considérée comme un droit de l'homme; que l'on trouve un appui financier, à l'extérieur si nécessaire, sous forme de subventions et de prêts, afin de combler l'insuffisance de financement en matière d'éducation, jusqu'à ce que la croissance économique permette un système autofinancé; que l'on renouvelle constamment l'expertise technique et les connaissances empiriques dans le souci de mener à bien la tâche difficile de promouvoir l'éducation comme un droit de l'homme.

En échange

Chaque jour, M. Gutiérrez et ses enfants les plus âgés sont debout avant le lever du soleil afin de préparer les repas. Une fois que les huit enfants sont tous partis à l'école, le veuf s'en va travailler aux champs. Sa charge de travail est pour le moment plus lourde mais l'avenir de sa famille est huit fois meilleur.

Une offensive concertée au niveau mondial s'impose à présent pour atteindre les Objectifs de développement pour le Millénaire et les objectifs en matière d'éducation de Dakar – comme pour faire de l'idéal de la Session extraordinaire consacrée aux enfants, à savoir celui de bâtir un monde digne des enfants, une réalité. Impératif moral, cette offensive doit également présenter une utilité pratique et avoir un effet catalyseur.

C'est dans ce contexte que l'engagement que l'UNICEF a pris depuis longtemps à l'égard de l'éducation des filles revêt un caractère de plus grande urgence et c'est la raison pour laquelle nous demandons à présent à tous ceux qui s'intéressent aux droits fondamentaux et aux Objectifs de développement pour le Millénaire :

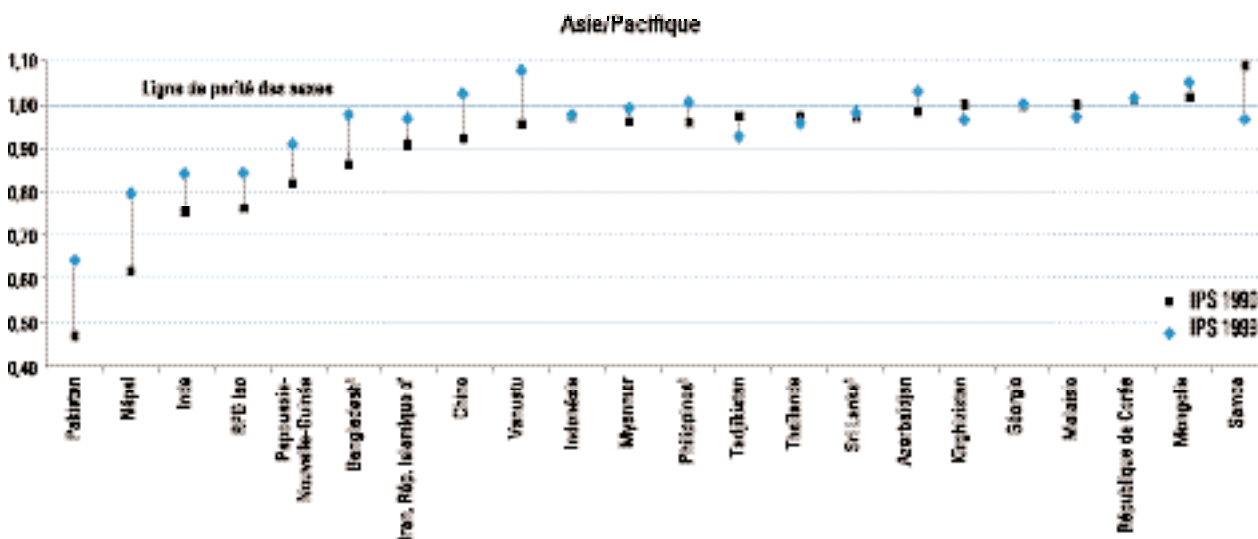
1. De hâter la réalisation d'actions dans les pays où s'affiche une discrimination fondée sur le sexe spécifique et flagrante et visant les filles et les garçons, en particulier dans ceux où l'un ou

l'autre groupe court sérieusement le risque de ne pas pouvoir être scolarisé.

2. D'appuyer une approche du développement reposant sur les droits fondamentaux et multisectorielle (voir Annexe B, page 91), afin de remédier aux multiples situations de discrimination qui dénie aux enfants leur droit à un enseignement primaire de qualité.

En utilisant un modèle reposant sur les droits fondamentaux et une approche multisectorielle pour garantir l'instruction à toutes les filles, la communauté internationale devra nécessairement s'attaquer aux inégalités structurelles et à la discrimination fondée sur le sexe. Une initiative mondiale comme celle-là aura des résultats qui couvriront un éventail très large. Elle aura créé en 2005 une génération d'enfants, véritable avant-garde, qui vivront une leçon d'égalité. Elle signifiera que les écoles, les programmes scolaires et les enseignants sont en train d'évoluer pour s'adapter vraiment aux besoins

FIGURE 2 ÉVOLUTION DES DISPARITÉS ENTRE LES SEXES DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (1990-1999)



Note : Cette figure montre l'évolution de l'indice de parité des sexes (IPS) dans les taux bruts de scolarisation de l'enseignement primaire, par région.

¹Données se réfèrent à 1998-99.

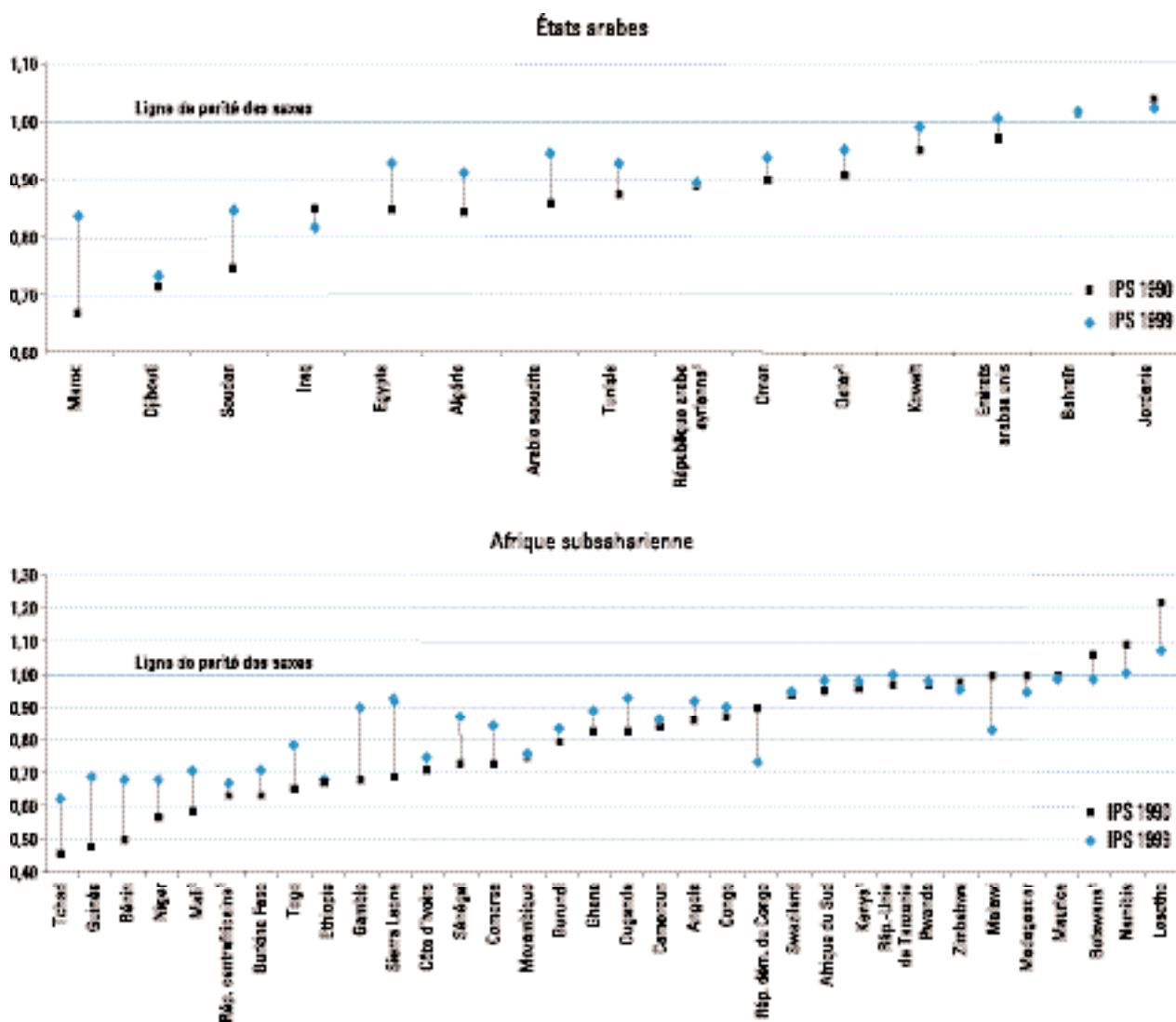
Source : Adapté de la Figure 2.18 : Evolution des disparités entre sexes dans les taux bruts de scolarisation dans l'enseignement primaire (1990-1999) dans le Rapport mondial de suivi sur l'Education pour tous 2002, UNESCO.

des enfants et, de ce fait, donner accès à tous les enfants, sur un pied d'égalité, à une meilleure éducation. Elle impliquera que tous les pays ont admis que l'éducation est hautement prioritaire et que les pays en développement ont réaffecté leurs ressources à la scolarisation complète des filles et des garçons. Elle voudra dire que les pays donateurs ont tenu leurs promesses d'appui au développement. Elle sera pour le monde l'occasion de manifester avec force son attachement à la cause des droits des enfants.

Les multiples opérations lancées dans le monde pour garantir le droit de chaque fille et chaque garçon à l'éducation – parmi lesquelles le mouvement Éducation pour tous, l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles, l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous, de la Banque mondiale, et le Mouvement mondial en faveur des enfants – doivent accélérer leurs activités. La communauté internationale a pris et renouvelé à maintes reprises l'engagement de réaliser le droit des filles comme des garçons à l'éducation. Les chercheurs

ont établi, étude après étude, la valeur sociale de l'éducation des filles.

Des millions d'enfants comptent sur nos efforts. En faisant entrer 65 millions de filles de plus à l'école, qui rejoindront des millions de garçons – et en les regardant tous apprendre, grandir et s'épanouir –, nous donnerons un second souffle au développement et contribuerons à bâtir ce monde plus sain, plus juste et plus démocratique que nous appelons de nos vœux depuis des décennies.

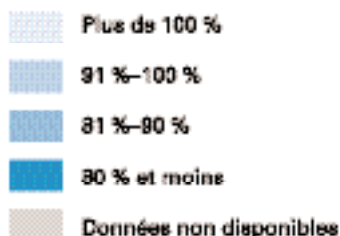


Objectifs de développement pour le Millénaire

Pour éliminer l'extrême pauvreté et la faim, il faut se concentrer sur deux objectifs d'importance capitale : assurer l'éducation primaire pour tous et promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Chaque fois qu'une fille achève une année de scolarité, on se rapproche un peu plus de l'élimination de la pauvreté.

Éducation secondaire pour les filles

Pourcentages de filles, par rapport aux garçons, dans les écoles secondaires 1995-2000

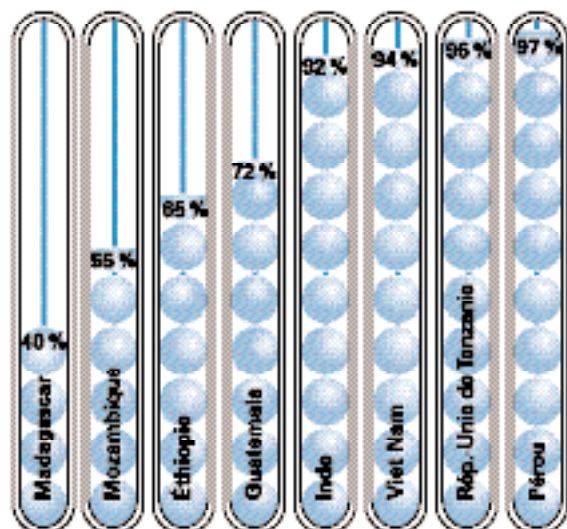


Achèvement du cycle primaire

Pourcentage d'enfants qui atteignent la cinquième année d'école primaire

Données 1995-2001

Sélection de pays

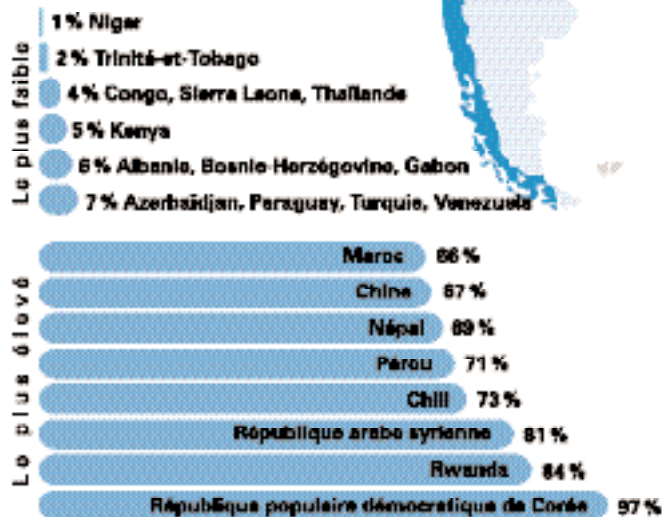


Allaitement maternel

Pourcentage d'enfants de moins de 6 mois alimentés exclusivement au sein

1995-2002

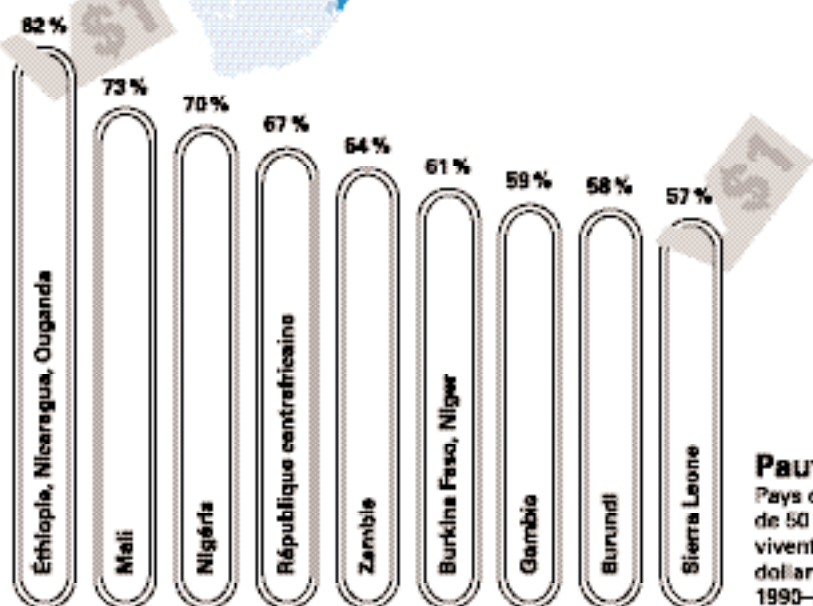
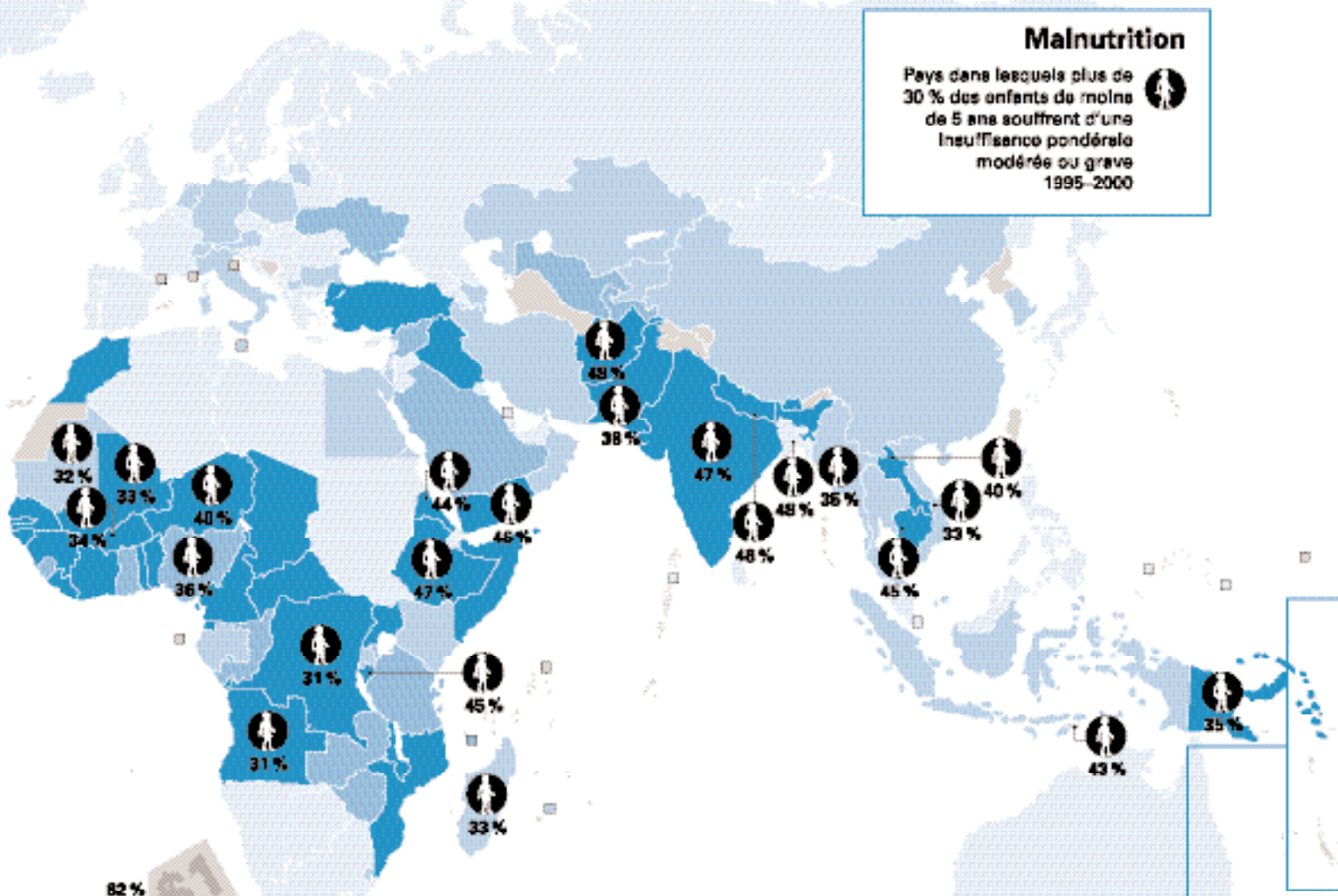
Sélection de pays



ÉLIMINER L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM

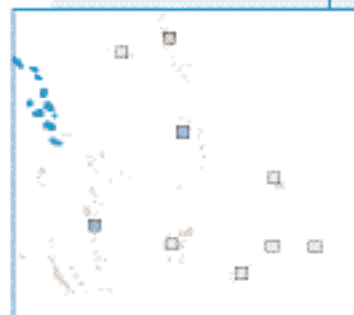
Malnutrition

Pays dans lesquels plus de 30 % des enfants de moins de 5 ans souffrent d'une insuffisance pondérale modérée ou grave 1995-2000



Pauvreté

Pays dans lesquels plus de 50 % des habitants vivent avec moins d'un dollar par jour 1990-2001



Cette carte ne reflète pas une position de l'UNICEF sur le statut légal des pays et territoires représentés ou sur la délimitation de leurs frontières. La ligne en pointillés représente approximativement le « ligne de contrôle » établie à Jammu et au Cachemire consentie par l'Inde et le Pakistan. Le statut définitif de Jammu et du Cachemire n'a pas encore fait l'objet d'un accord final entre les parties.

2 DES FILLES INSTRUITES, UNE FORCE SANS ÉQUIVALENT À L'APPUI DU DÉVELOPPEMENT





Sonia Yeo/UNICEF/2003

L'éducation est un droit fondamental de chaque être humain. Ce fait tout simple est au cœur de l'engagement de l'UNICEF en faveur de l'éducation des filles. Cela signifie qu'aucune fille, si pauvre soit-elle, si désespérée que soit la situation de son pays, ne doit être empêchée d'aller à l'école. Rien ne peut excuser le refus de la laisser donner la pleine mesure de ses capacités.

L'éducation sauve et améliore la vie des filles et des femmes. Elle permet aux femmes de mieux contrôler leur vie et leur inculque les compétences dont elles ont besoin pour apporter leur contribution à la société où elles vivent. Elle les forme à prendre des décisions par elles-mêmes et à influencer leur famille. C'est de ce pouvoir que découlent tous les autres avantages pour le développement et la société. La présence des femmes dans les gouvernements, les familles, les communautés locales, l'économie et la prestation de services et l'influence qu'elles y exercent relèvent du bien commun. Elles débouchent sur un développement plus équitable, des familles plus solides, des services de meilleure qualité et une meilleure santé de l'enfant [voir *Encadré sur les filles « karatéka » de Biha, (Inde), page 25*].

Une spirale bénéfique

En plus des avantages qu'elle procure aux filles et aux femmes, l'éducation est une force créative sans équivalent qui affecte des pans entiers de la société et du développement. On se demande encore, à propos du financement de l'éducation, s'il convient de donner la priorité à l'enseignement primaire, secondaire ou supérieur. Mais ce genre de débat obscurcit la question essentielle pour les jeunes filles : leur droit à une éducation de base. Si elles n'en profitent pas, elles sont immanquablement privées d'instruction secondaire et de tous les avantages qui lui sont associés.

L'éducation des filles présente de nombreux avantages à long terme, et notamment :

- **Consolidation du développement économique.** Des décennies de recherche ont abondamment prouvé le lien qui existe entre la généralisation de l'éducation de base et le développement économique – et l'impact est encore plus bénéfique dans le cas de l'éducation des filles. Les régions qui ont investi à long terme dans l'éducation des

filles, telles que l'Asie du Sud-Est et, au moins jusqu'à la crise de la dette des années 80, l'Amérique latine, ont dans l'ensemble enregistré une hausse du niveau de développement économique. La progression du taux d'inscription des filles dans les écoles primaires fait augmenter le produit intérieur brut par habitant⁸. Les pays qui ne réussissent pas à mettre l'instruction des femmes au même niveau que celle des hommes non seulement augmentent le coût de leurs efforts de développement mais subissent un ralentissement de leur croissance et une diminution du revenu de leurs habitants⁹. De plus, le développement économique et, partant, l'augmentation du revenu par famille peuvent aider à convaincre des parents réticents de renoncer à l'avantage économique à court terme du travail de leurs filles et de les envoyer à l'école, ce qui sera bénéfique à long terme pour l'économie de leur pays.

- **Éducation de la génération suivante.** Les filles

instruites devenues mères sont nettement plus enclines à envoyer leurs enfants à l'école : de la sorte, ce sont à la fois leurs enfants et la société qui recueillent des avantages multipliés d'une génération sur l'autre. L'une des conclusions les plus claires auxquelles a abouti une analyse récente des données sur les ménages en provenance de 55 pays et de deux États indiens effectuée par l'UNICEF est que les enfants de femmes instruites ont beaucoup plus de chances d'aller à l'école. Autre point : plus les femmes ont été scolarisées, plus il y a de chances que leurs enfants profiteront également des avantages de l'instruction¹⁰. Cette analyse récente confirme une étude qui a montré comment l'alphabétisation et les aptitudes linguistiques acquises par les filles à l'école se traduisent par une amélioration de la santé non seulement pour elles-mêmes et leurs enfants mais aussi pour leurs petits-enfants¹¹.

- **L'effet multiplicateur.** L'impact de l'éducation se fait sentir au-delà du simple apprentissage, car

Grâce aux succès obtenus par leurs enfants, comme ceux de cette école d'Égypte, les communautés isolées peuvent s'ouvrir sur le monde.



elle exerce une influence positive sur la plupart des aspects de la vie d'un enfant. Par exemple, les enfants qui vont à l'école ont plus de chances d'apprendre ce qu'ils doivent savoir pour demeurer en bonne santé, notamment pour se prémunir contre les maladies. L'éducation des filles, plus vulnérables au VIH que les garçons, offre une protection à celles qui courent des risques. Il s'agit là d'avantages intergénérationnels dans la mesure où les femmes qui savent se protéger contre le VIH/SIDA sont plus enclines à envoyer leurs enfants à l'école¹². De plus, des enfants instruits risquent moins d'être victimes de la traite ou d'être exploités dans leur travail ou de subir des mauvais traitements; et comme tous ces dangers menacent davantage les filles, l'éducation revêt une importance particulière pour leur protection et exerce une influence qui dépasse le cadre de la salle de classe. (Voir chapitre 4.)

- **Amélioration de la santé des familles.** Pour la société, l'éducation des filles introduit, entre

autres avantages, un meilleur équilibre entre la taille de la famille et ses ressources. Lorsqu'une société veille à ce que les mères reçoivent une instruction, les enfants sont en meilleure santé et ils sont moins nombreux à mourir. Les enfants des femmes plus instruites sont généralement mieux nourris et tombent malades moins souvent. L'éducation de la mère a un impact si important sur la santé et la nutrition de son enfant que chacune de ses années d'instruction réduit le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans de 5 à 10 pour cent, selon une analyse de données recueillies dans le monde en développement¹³.

- **Diminution des décès maternels.** Les femmes qui sont allées à l'école courent moins le risque de mourir en couches. En réduisant le nombre des naissances, la scolarisation a pour conséquence que lorsque 1 000 femmes bénéficient d'une année de scolarité supplémentaire, on évite 2 décès maternels¹⁴. La recherche a établi que la mortalité maternelle peut également être réduite

ENCADRÉ 3

Égypte : réaliser ses rêves

Awatif Morsy n'oubliera jamais le jour où elle a entendu dire qu'une nouvelle école allait ouvrir ses portes dans son village.

« Quelqu'un est venu chez nous demander les noms des enfants qui n'allaient pas à l'école », se souvient-elle. « Ma mère leur a donné mon nom. J'étais folle de joie. »

Comme la plupart des enfants de 8 ans du village de Beni Shara'an, Awatif passait jusque là sa vie à travailler dans les champs de blé des environs, un travail pénible, et à rester cloîtrée chez elle. Pour des filles comme elle, la nouvelle école – une simple salle de classe au rez-de-chaussée d'une ancienne maison – était un rêve devenu réalité.

« On allait regarder les ouvriers décorer la salle. Tout était lumineux et coloré.

Il y avait des jeux et des images, des choses que je n'avais jamais vues avant. »

Mais au village, tout le monde ne manifestait pas le même enthousiasme, du moins au départ. Certains agriculteurs craignaient que l'école ne les privât de la main-d'œuvre bon marché que constituaient les enfants. Même le beau-père d'Awatif n'était pas convaincu.

« Pourquoi est-ce qu'une fille a besoin de s'instruire ? », demandait-il.

Heureusement, ce n'était pas l'avis de Farouk Abdel Naim, le vieux marchand que l'on avait persuadé de faire don des locaux qui allaient servir d'école. « J'ai fini par penser que l'éducation d'une fille est encore plus importante que celle d'un garçon », explique

M. Abdel Naim. « Un homme arrive toujours à se sortir de la situation dans laquelle il se trouve, contrairement à une fille. Pour se débrouiller dans la vie, il faut qu'elle soit instruite. »

Il est aujourd'hui difficile de trouver à Beni Shara'an une personne de plus de huit ans qui ne soit pas du même avis. L'école, qui comprend maintenant trois salles de classe, est aujourd'hui considérée comme un bon investissement dont la communauté tire des résultats concrets.

Prenez l'exemple d'Ahmed Abdel Jaber, commerçant. Lui-même illettré, il a envoyé sa fille Rawia à l'école dès que celle-ci a ouvert ses portes.

« Avant que Rawia n'aille à l'école, la comptabilité de ma boutique était complètement en désordre », se

par une meilleure connaissance des pratiques sanitaires, par l'utilisation des services de santé pendant la grossesse et l'accouchement, par une nutrition améliorée et par l'allongement de l'espace des naissances : une femme instruite a beaucoup plus de chances de savoir tout cela¹⁵.

Les lacunes du développement

La communauté internationale s'est engagée à traiter l'éducation des filles comme un droit fondamental et les avantages que peut procurer l'investissement dans ce domaine ne sont un mystère pour personne; pourtant, l'éducation des filles n'est toujours pas considérée comme un investissement prioritaire en matière de développement. Les raisons en sont complexes et tiennent non seulement à la politique d'éducation, mais à des approches du développement qui privilégient depuis longtemps les facteurs économiques aux dépens des droits fondamentaux.

Modèles de croissance. Naguère, les conceptions du

développement étaient souvent profondément marquées par la conviction que la croissance économique, évaluée à l'aune du produit brut, primait tout le reste. On posait en principe qu'à mesure que la valeur totale des biens produits et des services fournis par un pays donné pendant un an augmenterait, la pauvreté et l'inégalité reculeraient automatiquement, pour ainsi dire par magie. Chacun, pensait-on, riche ou pauvre, homme ou femme, récolterait les fruits de la croissance économique.

Cette conception de la croissance, jugée essentielle pour le développement de la productivité d'un pays, a dû être souvent retouchée et redéfinie car les résultats lamentables enregistrés d'année en année par les pays en développement ont montré les insuffisances de ce modèle. La croissance est demeurée limitée dans presque tous les pays en développement et il n'a pas été possible d'établir à partir de données concordantes que ce type de croissance pouvait à lui seul faire reculer la pauvreté et l'inégalité.

souvent-il. « Mais très vite, elle s'est occupée de mes registres et a aidé sa sœur aînée à lire et à écrire. »

Dans un village où l'analphabétisme est la norme, on entend souvent dire à quel point l'éducation d'une fille contribue de façon décisive à la qualité de vie et aux activités commerciales.

On entend dire que l'ordonnance d'un médecin ou les instructions inscrites sur un sac d'engrais deviennent tout à coup lisibles. Que les programmes éducatifs à la télévision commencent à être compréhensibles. Et, surtout, que l'exemple donné par les enfants a encouragé de nombreux adultes à suivre des cours d'alphabétisation.

On peut dire sans exagération que grâce aux efforts de ces enfants, un village isolé porte désormais un nouveau regard sur le monde.

Alors que la campagne de scolarisation des filles égyptiennes donnait des résultats à Beni Shara'an et ailleurs, les effets n'ont pas tardé à se faire sentir à l'échelle nationale. En 2000, l'Égypte a présenté une Initiative en faveur de l'éducation des filles, à quelques mois de la version mondiale de cette campagne dont le Secrétaire général des

Nations Unies, Kofi Annan, a donné le coup d'envoi à Dakar (Sénégal).

L'initiative égyptienne s'appuyait sur l'action menée avec succès par l'UNICEF et le Gouvernement égyptien depuis le début des années 1990 : environ 200 écoles communautaires et 3 500 écoles d'une seule salle de classe ont été ouvertes. L'objectif était d'étendre ce modèle d'action en faveur des filles aux sept gouvernorats ruraux les plus hostiles à l'éducation des filles.

La suite des événements a ensuite été aussi rapide que favorable. Au cours d'une série de réunions de haut niveau présidées par la femme du Président, Son Excellence Mme Suzanne Mubarak, l'éducation des filles a été promue au rang de priorité absolue du développement de l'Égypte pour les cinq années à venir. Cette priorité se doublait d'une volonté de combler d'ici à 2007 l'écart entre filles et garçons et d'éduquer ainsi un demi-million de filles non scolarisées.

Un groupe de travail national a été créé, réunissant une douzaine de ministères, ainsi que des ONG et des organismes des Nations Unies. La stratégie générale visait à garantir une approche intégrée de l'éducation des

filles, faisant appel à différents secteurs et formant de solides partenariats entre les pouvoirs publics et la société civile.

Dans les sept gouvernorats ciblés, des groupes de travail locaux se sont constitués au terme de consultations. Il s'agissait de groupes de bénévoles, constitués de membres de la communauté, de parents, de filles scolarisées ou non, d'ONG et de représentants des pouvoirs publics, grâce à la participation desquels les collectivités locales devaient être véritablement maîtres des écoles qui leur étaient destinées.

L'ensemble du processus a été supervisé par le Conseil national pour l'enfance et la maternité, qui a pour Secrétaire général Moushira Khattab, et a bénéficié de l'appui de sept institutions du système des Nations Unies*. Le Conseil a favorisé un mode de planification participative et coordonne maintenant la mise en service d'écoles adaptées aux filles. Il est prévu d'ouvrir cette année 3 000 établissements de ce type. Mme Mubarak a posé en mai 2003 la première pierre de la première salle de classe adaptée aux filles.

D'après l'administrateur de l'UNICEF chargé de l'éducation, Dr Malak

Par ailleurs, les aspects économiques du développement ne faisaient pas de distinction entre les sexes. On ne se demandait pas si la situation des femmes par rapport aux hommes influait sur leur participation au développement économique. On voulait aussi ignorer le secteur de l'économie que l'on appelle « prestation de soins non rémunérés », à savoir le travail domestique et les différents types de soins assurés surtout par les femmes et sur lesquels comptait le secteur « productif » de l'économie. Qui plus est, on n'était guère conscient que les avantages revenant à un ménage pouvaient être inégalement distribués en son sein en raison des relations de pouvoir existant entre les hommes et les femmes.

Dans les années 80, les déboires des modèles de croissance ont conduit la Banque mondiale et le Fonds monétaire international à se lancer dans l'application de programmes d'ajustement structurel visant à comprimer les dépenses publiques et à laisser aux prix et mesures d'incitation davantage de latitude pour trouver leur propre niveau sur le mar-

ché. L'ajustement se traduisait souvent par une réduction des subventions publiques à l'éducation, à la santé et à l'alimentation, qui affectait les pauvres de façon disproportionnée. Ces compressions budgétaires ont été plus particulièrement préjudiciables aux femmes pauvres, qui ont dû travailler encore plus dur à la maison comme à l'extérieur pour que leur famille puisse s'en sortir¹⁶. Au demeurant, l'ajustement a été un échec en soi, aboutissant à une croissance économique quasiment nulle. Comme le montre la figure 3, la croissance par habitant des pays en développement s'est effondrée alors même que les prêts d'ajustement de la Banque et du FMI montaient en flèche. Une étude de la Banque réalisée en 2000 a conclu que d'une manière générale, la croissance du revenu par habitant des pays en développement pendant les années 80 et 90 a été nulle¹⁷.

Dès les années 90, on considérait comme viciée l'hypothèse selon laquelle la croissance économique pourrait à elle seule conduire au développement humain. Le contraire semble vrai : le développement

Zaalouk, l'une des grandes priorités du projet était de faire en sorte que, dans les collectivités desservies, les écoles représentent plus qu'un simple lieu d'enseignement.

« La réduction de la pauvreté est le problème de fond », explique Dr Zaalouk. « Des repas sont par exemple fournis dans les écoles avec l'appui du Programme alimentaire mondial et du Ministère de l'agriculture. Il y a également dans chaque école des installations sanitaires et des soins de santé, et une forte participation communautaire. L'objectif général est de faire en sorte que la population des régions les plus défavorisées de l'Égypte s'implique véritablement dans la réussite des écoles. »

Au fil des ans, l'action menée en Égypte a été de plus en plus reconnue à l'échelle internationale, et Awatif Morsy a participé à ce processus. En 2001, Awatif a été l'un des trois enfants représentant l'Égypte à Kampala (Ouganda), lors d'une grande réunion organisée en préparation de la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants.

Elle se souvient encore de l'exaltation de son premier voyage à l'étranger et

des responsabilités dont elle était investie lorsqu'elle a animé l'une des séances de la conférence. « Si je n'étais pas allée à l'école, je n'aurais jamais eu cette chance », dit-elle avec enthousiasme.

Excellente élève dans un établissement scolaire local (et auteur en herbe de nouvelles), Awatif se prépare à faire des études universitaires et à son avenir. « Beaucoup de gens ici veulent que je sois médecin », dit-elle. « Mais, moi, je veux être enseignante pour transmettre à d'autres enfants ce que j'ai appris. »

Elle s'est déjà attelée à la tâche. Awatif est un exemple à suivre aux yeux des filles du village. Notamment auprès de Faten, âgée de 11 ans : « J'ai lu toutes les nouvelles d'Awatif, dit-elle. Je veux être exactement comme elle un jour. »

**Les écoles
représentent plus
qu'un simple lieu
d'enseignement.**

*Organisation internationale du Travail, Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, UNESCO, Fonds des Nations Unies pour la population, Banque mondiale et UNICEF.

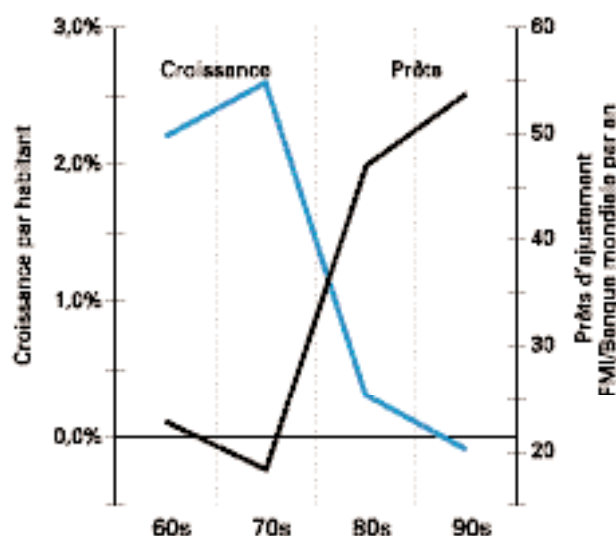
humain peut stimuler la croissance économique¹⁸. Une étude portant sur 49 pays réalisée par l'UNICEF montre que les pays qui ont obtenu le taux de croissance annuelle moyenne le plus élevé entre 1990 et 2000 ont été ceux dont la situation de départ en 1980 était caractérisée par une faible mortalité post-infantile et un faible taux de pauvreté monétaire, tandis que les pays dont l'économie a en fait marqué un recul pendant cette décennie ont été ceux qui affichaient tous en 1980 un fort taux de mortalité post-infantile ou de pauvreté monétaire ou les deux. (Voir Figure 4 : *développement humain et croissance économique.*)¹⁹

Il est aujourd'hui plus généralement admis que le développement, pour être digne de ce nom, doit transcender la science économique. Par ailleurs, on est de mieux en mieux conscient – en particulier depuis le Programme d'action adopté à l'issue de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing en 1995 – qu'il est indispensable de prendre en compte l'objectif de la parité hommes-femmes dans les aspects économiques du développement et que l'on ne saurait faire reculer durablement la pauvreté sans promouvoir le renforcement des moyens d'action des femmes²⁰.

Modèles d'instruction universelle. La politique en matière d'éducation a mis du temps à comprendre que la scolarisation des filles est indispensable pour que l'objectif de l'éducation pour tous puisse être atteint dans un pays donné. Dans les premières années du mouvement en faveur du développement, c'est-à-dire au moment où un grand nombre de pays venaient d'accéder à l'indépendance, tout le monde ne jurait que par l'éducation et le rôle essentiel qui devait lui revenir dans la marche en avant du pays. Mais la tâche d'instruire tous les enfants était immense. En 1960, moins de la moitié des enfants âgés de 6 à 11 ans vivant dans le monde en développement étaient inscrits à l'école primaire et, en Afrique subsaharienne, un enfant seulement sur 20 fréquentait l'école secondaire. Et en 1980, en dépit de certains succès (l'inscription à l'école primaire avait doublé pour l'ensemble de l'Asie et de l'Amérique latine et triplé en Afrique²¹), des millions d'enfants, des filles en majorité, n'allaient toujours pas à l'école. La rapidité de l'accroissement démographique faisait systématiquement obstacle au progrès en continuant de devancer l'augmentation des effectifs scolaires.

Dans les années 80, l'ajustement structurel a aggravé la situation. Une étude portant sur les pays d'Afrique subsaharienne qui s'y sont pliés entre 1980 et 1993 montre que la diminution moyenne des dépenses par habitant en valeur réelle a été de 14 pour cent pendant la période d'ajustement²². Douze

FIGURE 3 PRÊTS DU FMI/BANQUE MONDIALE PAR RAPPORT À LA CROISSANCE



Source : Easterly, William, *The Elusive Quest for Growth*, MIT Press, Cambridge et Londres, 2001.

des 15 pays appartenant à ce groupe ont enregistré une baisse des dépenses d'éducation par habitant.

En 1990, la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous tenue à Jomtien (Thaïlande) a constaté le désintérêt chronique pour le droit des enfants à l'éducation dans les pays les plus pauvres, en particulier le désintérêt pour les droits des filles, qui, dans le cadre de l'ajustement structurel des années 80, a été aggravé, et non pas atténué, par l'intervention et la sollicitude internationales. Cette rencontre historique a puissamment contribué à recentrer l'attention du monde en faisant de l'instruction primaire de qualité la pierre d'angle de sa nouvelle campagne pour scolariser tous les enfants. Elle a permis de replacer l'éducation au cœur du développement.

Modèles pour l'éducation des filles. La Conférence de Jomtien et le mouvement Éducation pour tous auquel elle a donné naissance ont considéré qu'il importait d'établir la parité avec les garçons et de prendre des mesures spéciales pour scolariser les filles et les aider à terminer leur scolarité. On partait du principe que la campagne digne d'éloges en faveur de l'éducation pour tous réduirait automatiquement les disparités entre les garçons et les filles. En réalité, cela n'a pas été nécessairement le cas.

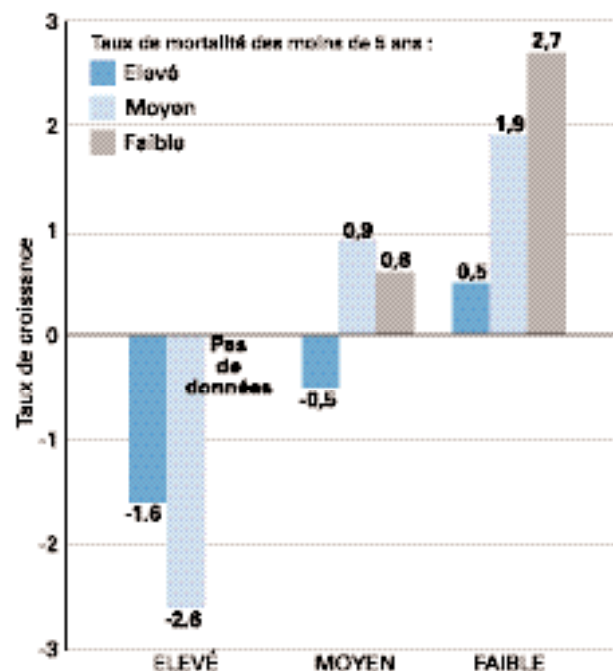
On peut considérer que le regain d'intérêt pour l'éducation des filles jusqu'à la fin des années 90 est dû à la confluence de deux mouvements décisifs en rapport avec les droits fondamentaux, à savoir le

mouvement en faveur des droits de l'enfant, qui n'a cessé de se développer à la suite de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant en 1989, et le mouvement des femmes, qui a abouti au Programme d'action adopté à l'issue de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing en 1995, programme traitant expressément des besoins et des droits des filles.

C'est en ce sens que l'on peut dire qu'il a fallu attendre jusqu'au XXI^e siècle pour que l'éducation des filles se voie reconnaître la prééminence qui est la sienne. Les preuves théoriques et programmatiques de son efficacité étaient connues depuis des années, assurément depuis la fin des années 80 et le début des années 90. Mais ce n'est qu'en 2000, au Sommet du Millénaire et lors du Forum mondial sur l'éducation tenu à Dakar, que la campagne en faveur de l'éducation des filles a cessé d'être confinée au secteur de l'éducation pour occuper le devant de la scène.

FIGURE 4 DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE PAR NIVEAU DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE

(Taux de croissance annuel moyen du revenu par habitant, 1990-2000)



Elevé/moyen/faible se réfère au niveau de pauvreté monétaire.

Source : UNICEF, 'Synergies, cost-benefit analysis and child policies' (publication interne), UNICEF, Division des politiques et de la planification, Groupe des politiques mondiales, 2003.

Résistance

Au-delà de ces grandes orientations internationales, d'autres éléments ont empêché l'éducation des filles de retenir l'attention qu'elle mérite. Les croyances locales, les pratiques culturelles et les attitudes vis-à-vis des rôles assignés à chacun des sexes, déterminant par exemple la réponse à la question de savoir si l'instruction améliore ou réduit les chances d'une fille de se marier, peuvent incontestablement empêcher les filles d'aller à l'école²³. La résistance culturelle n'est pas toujours systématique dans tous les pays et peut varier selon les régions du pays considéré ou les groupes de population. Au reste, le rôle assigné au sexe diffère quelquefois selon l'âge de la vie; c'est le cas dans bien des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, où l'on observe des différences importantes entre les premières années de l'enseignement primaire et la fin de l'adolescence.

Mais il semble que lorsque les parents s'opposent à ce que leurs filles aillent à l'école, ce n'est pas tant parce qu'ils sont convaincus que les filles n'ont pas besoin d'instruction que parce qu'ils craignent pour leur sécurité ou qu'ils ne peuvent se permettre financièrement de les y envoyer. Ils peuvent considérer qu'une école met la sécurité de leurs filles en danger ou que le trajet pour s'y rendre est dangereux ou trop long, les exposant aux agressions sexuelles ou à d'autres formes de violence. Trop souvent, les appréhensions des parents se vérifient.

Ils peuvent aussi considérer que si leur fille cesse d'aider aux travaux du ménage ou des champs, le revenu et la survie de la famille seront mis en péril. Une famille pauvre peut ne pas juger économiquement justifié à court terme de supporter le manque à gagner que représente la scolarisation d'une fille. C'est tout particulièrement le cas dans les pays qui ne sont pas ralliés à l'idée selon laquelle les femmes ont le droit d'exercer un emploi rémunéré ou de ceux où il existe très peu d'emplois pour les femmes instruites. Les décisions sur l'opportunité d'envoyer les filles à l'école sont souvent prises après analyse des coûts et des avantages pour l'ensemble de la famille²⁴.

La balle est alors dans le camp de l'offre – existence d'écoles sûres, accessibles et adaptées aux filles; possibilités d'emploi pour les femmes; informations pédagogiques pour les parents –, le problème ne tenant pas à une absence de demande d'éducation dans les familles. Peu de parents, en vérité, s'opposeraient à ce que leurs filles reçoivent une instruction si on leur donnait une explication convaincante des avantages qu'elle procure et si les obstacles matériels ou économiques existant au niveau local

ou familial avaient été levés. En Sierra Leone, par exemple, dans les régions où les communautés ont été formées à réfléchir ensemble à des questions d'intérêt commun, les parents, y compris ceux qui sont très pauvres, envoient à présent leurs filles à l'école²⁵. Lorsque le Gouvernement kényen a annoncé en 2003 la suppression des frais de scolarité, les écoles ont été prises d'assaut par 1,3 million d'enfants et d'adolescents qui en avaient auparavant été exclus. Près de la moitié de ces enfants étaient des filles. (Voir *Encadré sur le Kenya et les frais de scolarité*, page 35.)

L'impression que le problème principal n'est pas l'absence de demande d'éducation chez les enfants et leurs parents est confirmée par des sondages d'opinion effectués un peu partout dans le monde. Selon un sondage réalisé récemment à l'échelle mondiale par le Pew Research Center, 6 personnes interrogées sur 10 en Amérique latine et plus de la moitié des Africains considèrent que la médiocrité des écoles est un « problème national prioritaire »²⁶.

Lorsque l'institut de sondage Gallup International a interrogé plus de 50 000 personnes dans 60 pays, 86 pour cent d'entre elles ont rejeté l'idée selon laquelle l'éducation était plus importante pour les garçons que pour les filles²⁷. Dans le même esprit, une étude comparative récente de la Banque mondiale portant sur 23 pays a fourni des témoignages émouvants de parents de familles pauvres ne sachant pas trop s'ils allaient investir dans l'éducation de leurs enfants – et d'autres qui s'imposaient déjà de lourds sacrifices à cette fin²⁸.

Dans une vaste enquête menée auprès d'enfants et d'adolescents d'Asie orientale et du Pacifique, l'UNICEF a demandé à ceux qui n'allaient pas à l'école d'en indiquer la raison. Dix-neuf pour cent seulement ont répondu qu'ils ne voulaient pas aller à l'école ou n'aimaient pas l'école. Quelque 22 pour cent avaient quitté l'école pour pouvoir travailler. Si 43 pour cent ont indiqué qu'ils n'allaient pas à l'école faute d'argent, 22 pour cent ont invoqué la nécessité d'aider aux travaux du ménage et 4 pour

L'éducation sauve la vie des filles et des femmes et améliore leur existence. Elle favorise un développement plus équitable, renforce les familles, améliore les services, et fortifie les enfants.



cent ont dit qu'il n'y avait tout simplement pas d'école disponible²⁹.

Il convient également de se rappeler que la priorité qui s'est largement imposée dans la campagne *Dire oui pour les enfants*, était « Éduquer chaque enfant. » La campagne a permis de récolter près de 95 millions de votes de soutien auprès des adultes et des enfants du monde de 2001 à 2002.

Au vu de cette demande exprimée au niveau de la population locale, la principale « résistance culturelle » pourrait bien être la réticence de ces responsables nationaux et internationaux qui n'ont pas envie de faire de l'éducation une priorité et d'appliquer des mesures dont l'efficacité sur le terrain a pourtant été démontrée. La situation spéciale des filles et des femmes reste « invisible » pour bien des responsables, en majorité des hommes, et les projecteurs viennent tout juste d'être braqués sur la question de l'éducation des filles. Dans certains milieux influents, on continuera de pratiquer ouvertement la

discrimination et d'opposer une vive résistance à l'idée de donner des chances égales aux filles. Beaucoup d'hommes politiques, d'administrateurs ou de responsables de l'aide qui feignent d'appuyer les principes de l'égalité des sexes acceptent difficilement des programmes spécifiquement axés sur les différences entre les sexes et leur opposent une résistance passive en s'abstenant de les appliquer.

Toute campagne destinée à scolariser toutes les filles doit tenir compte du contexte local. Elle doit faire face sans ambages aux réalités de la discrimination fondée sur le sexe, où qu'elle se manifeste. La « culture traditionnelle » sert quelquefois d'excuse pour expliquer comment les résultats escomptés en matière d'éducation des filles n'ont pas été atteints³⁰. Cette excuse résiste de moins en moins à l'examen.

Les filles pauvres doublement menacées

Un récent rapport sur l'ampleur et la profondeur de la pauvreté chez les enfants vivant dans le monde

ENCADRÉ 4

Les filles « karatéka » de Bihar (Inde)

À première vue, le karaté n'a pas grand-chose à voir avec l'éducation des filles à Bihar, l'une des provinces indiennes les plus en difficulté, à en juger par les indicateurs de développement humain. Ces deux activités ont pourtant changé la vie de Lalita Kumari, 18 ans. Tout a commencé quand elle est allée au Jagjagi ou « centre d'éveil » local; une école accueillant des filles de 9 à 15 ans et des femmes de milieux défavorisés qui n'ont pas achevé le cycle d'enseignement primaire ou ne sont même jamais allées à l'école. Le centre propose des cours d'alphabétisation et de calcul de base, cinq jours par semaine à raison de quatre heures par jour. Le matériel pédagogique tient compte des spécificités des hommes et des femmes et est spécialement adapté aux conditions et aux problèmes locaux dans les domaines de la santé, de l'assistance juridique, des

questions concernant les femmes et de l'environnement.

Un jour, Lalita a été invitée à suivre un programme d'études de huit mois au Mahila Shiksan Kendra, un centre éducatif résidentiel accueillant des femmes et adolescentes qui savent à peine lire. Ce centre dispense un enseignement de base et un apprentissage de compétences pratiques et offre la possibilité de suivre ensuite des études secondaires. Le programme d'études se veut complet et privilégie l'acquisition d'une bonne image de soi. On apprend aux filles à développer des facultés analytiques qui les aideront dans des situations sociales ainsi que dans leur vie privée. Après avoir suivi le programme, les filles rentrent dans leur village et racontent dans un journal ce qui se passe lorsqu'elles mettent en pratique leurs nouvelles compétences.

L'objectif principal est de former en milieu rural un ensemble de femmes très motivées qui joueront un rôle de premier plan dans leur communauté.

Lalita a sauté sur la chance qui lui était offerte mais son père s'est opposé à ce qu'elle aille à l'école, sous prétexte que les filles devaient rester à la maison. Il était également farouchement opposé à l'enseignement du karaté dans le cadre du programme; il pensait que la réputation de sa fille serait compromise.

Lalita appartient à une caste généralement considérée comme « impure »; les femmes de Mahila Shiksan Kendra ont donc insisté sur la composante du programme « éducation à l'hygiène », présentée comme l'occasion de dissiper l'opprobre entourant la famille. Son père a ainsi été convaincu et Lalita a

en développement³¹ a conclu que quelque 135 millions d'enfant âgés de 7 à 18 ans ne reçoivent aucune instruction et que les filles ont 60 pour cent de chances de plus que les garçons (16 pour cent contre 10 pour cent) d'être ainsi « défavorisées en matière d'éducation » (voir Figure 5 : filles et garçons non scolarisés). Dans la pratique, les enfants qui sont privés d'éducation souffrent tous d'autres formes de dénuement. La forte disparité entre les sexes en matière d'éducation peut se traduire par une augmentation des risques que les filles courent de souffrir d'autres manifestations de la pauvreté, comme la privation de nourriture, d'eau potable, d'équipements d'assainissement, de soins, de logement ou d'information.

Qui plus est, même si les différences entre les sexes en matière d'éducation sont une réalité pour les pauvres comme pour les autres, elles sont nettement plus marquées pour les enfants vivant dans la pauvreté (12 pour cent des garçons et 17 pour cent des filles) que pour ceux qui vivent au-dessus du seuil de pauvreté (3 pour cent des garçons et 5 pour cent des

filles). On voit que les filles sont doublement menacées : du fait de leur sexe et de leur pauvreté.

Un autre modèle de développement : l'approche multisectorielle reposant sur les droits fondamentaux

Il existe une autre approche du développement qui permettra aux filles d'exercer leur droit à l'éducation et à la communauté internationale de remplir ses engagements, et grâce à laquelle on peut maximiser l'effet multiplicateur des investissements dans l'éducation des filles : le modèle multisectoriel reposant sur les droits fondamentaux.

Les droits fondamentaux

L'action qui a débouché sur l'adoption de cette approche par l'Organisation des Nations Unies a été pilotée par l'UNICEF, dont l'activité et la mission découlent de deux traités fondamentaux relatifs aux droits de l'homme, à savoir la Convention relative

achevé le programme en 2001, après être parvenue en cinquième année d'études, bien que son objectif soit d'aller jusqu'en dixième année.

« Je ne faisais que couper de l'herbe, aller chercher du bois, faire le ménage et la cuisine », raconte Lalita à propos de sa vie avant le programme.

« Aujourd'hui, j'enseigne le karaté à des groupes de 40 filles dans quatre Mahila Shiksan Kendra de Bihar et Jharkhand. »

Ce sentiment d'autonomie est une composante essentielle du succès du programme Mahila Samakhya (généralement traduit par « Éducation pour l'égalité des femmes »), qui, depuis 1992, fait intégralement partie du Projet d'éducation de Bihar. Quand le projet a été lancé, Bihar avait le taux d'alphabétisation des femmes le plus faible du pays (23 pour cent), pourcentage qui depuis est passé à 34 pour cent. Le programme Mahila Samakhya, qui bénéficie aujourd'hui à 2 063 villages de 10 districts de Bihar, reconnaît le rôle central que l'éducation peut jouer en ce qui concerne la promotion de l'égalité des femmes. Le programme vise à faire évoluer non seulement l'image que les femmes ont d'elles-mêmes mais également les

conceptions que la société a de leur rôle traditionnel.

La stratégie du programme Mahila Samakhya est axée sur les groupes locaux de femmes. On en dénombre aujourd'hui plus de 2 000, qui comptent en tout 50 000 membres. Leurs activités consistent aussi bien à aider les familles à pourvoir à leurs besoins élémentaires qu'à chercher à obtenir une influence dans la sphère politique. Au cours des dix dernières années, ces groupes ont notamment réussi à accroître la demande d'alphabétisation des femmes; à doter les femmes d'un meilleur statut et d'un plus grand rôle au sein des familles et des communautés et à faire élire des centaines de femmes aux organismes publics locaux, les Panchayati Raj.

L'une des principales priorités des groupes de femmes est de réussir à donner aux enfants, en particulier aux filles, des possibilités d'éducation; les centres proposent aux filles, qui sont quasiment toutes issues de milieux défavorisés, reconnus comme tels par le Gouvernement indien, un accès privilégié non seulement à l'éducation mais aussi à l'autonomie. Dans ces centres, les filles apprennent à prendre des décisions, à occuper des rôles de direction

et à définir des stratégies collectives en vue d'infléchir leur destinée. À cette fin, elles apprennent dans certains centres le karaté ou d'autres sports, dans le cadre d'un programme d'études intégré.

Lalita décrit la satisfaction que lui procure l'enseignement du karaté : « Au début, les filles ont peur de se casser une jambe, alors je les rassure et leur dis qu'elles ne courent aucun danger. Petit à petit, elles s'y mettent et disent qu'elles veulent être aussi fortes que moi. Cela me rend très heureuse. »

Les quatre frères aînés de Lalita n'apprécient pas du tout qu'elle enseigne le karaté et estiment qu'il est grand temps qu'elle se marie. Heureusement, son père est aujourd'hui son appui le plus important et approuve son mode de vie. Elle se conduit, dit-il, beaucoup mieux que tous ses autres enfants. Lalita se déplace même maintenant seule en bus entre les quatre centres Mahila Shiksan Kendra où elle enseigne.

« Il est arrivé que, dans le bus, des hommes essaient de me prendre ma place en me poussant et en me menaçant, sans savoir que je suis ceinture bleue », raconte-t-elle. « Le karaté m'a aidée à récupérer ma place. »

aux droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Depuis 1996, l'UNICEF s'inspire des principes inscrits dans ces deux traités en liant les droits des enfants aux droits des femmes dans tous ses programmes de coopération.

Dans ce contexte, il est entendu qu'il n'est pas possible de réaliser les droits des enfants au plan national ou mondial sans régler le problème de la discrimination sous toutes ses formes, en particulier la situation spécifique des filles et la discrimination fondée sur le sexe. Par ailleurs, lorsque les principes relatifs aux droits de l'homme que sont l'universalité, l'égalité, la non-discrimination et la participation sont appliqués aux approches économiques du développement, on obtient une croissance plus équitable, démocratique et durable pour tous.

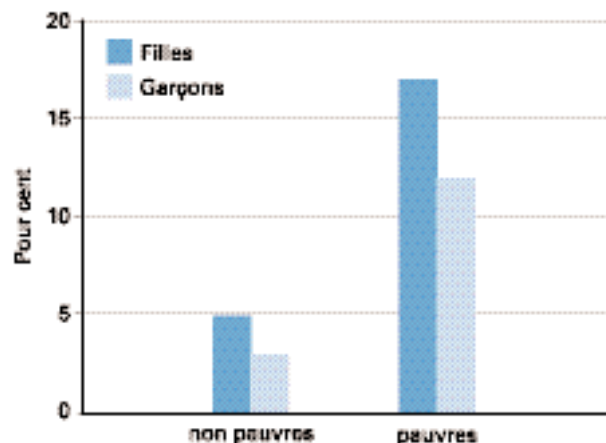
La dimension multisectorielle

Une bonne partie, certains diraient même la plus grande partie, des obstacles qui empêchent les filles de réaliser leur droit à aller jusqu'au bout de leur scolarité se trouvent loin de la salle de classe. Dans les villes sans accès à l'eau, dans les communautés assiégées par le VIH/SIDA et dans les familles prises au piège de la pauvreté, les filles sont souvent gardées à la maison pour aller chercher la nourriture quotidienne, s'occuper des frères et sœurs ou travailler comme domestiques. Face à de tels obstacles, aucun nouveau programme scolaire, aucun plan pédagogique respectueux des spécificités des sexes, aucun livre d'école adapté à la culture locale ne sera à même de les faire venir à l'école.

Les solutions doivent venir d'ailleurs, plus précisément de l'extérieur du cadre d'éducation traditionnel; elles doivent s'inspirer d'une démarche qui intègre la planification et l'action dans toute une gamme de secteurs. Par exemple, les interventions en santé et nutrition, bien que conçues au départ pour améliorer les chances de survie de l'enfant et d'une croissance saine, contribueront à de meilleures performances

FIGURE 5 UN DOUBLE DÉSAVANTAGE

% d'enfants de 7 à 18 ans qui ne sont jamais allés à quelque école que ce soit



Source : Gordon, D., et al., 'The Distribution of Child Poverty in the Developing World: Report to UNICEF' (version finale), Centre for International Poverty Research, Université de Bristol, Bristol, Juillet 2003.

scolaires. En offrant des repas à l'école, on améliore la nutrition de l'enfant, bien sûr, mais on l'incite à aller et à rester à l'école. Logiquement, et inévitablement, une approche multisectorielle se traduira par de meilleurs résultats pour l'éducation des filles.

Promesse

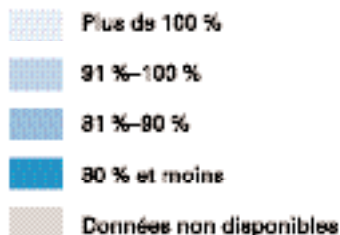
Les Objectifs de développement pour le Millénaire sont venus confirmer cette approche du développement davantage fondée sur les droits, plus complexe et mieux centrée sur l'être humain. Conformément à l'un de leurs principes fondamentaux, les objectifs établissent un lien entre les progrès dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la lutte contre la pauvreté et de l'environnement et le droit des filles à l'égalité en matière de scolarisation. Cette nouvelle démarche et ces objectifs sont riches de promesses pour la vie des filles et la destinée des nations.

Objectifs de développement pour le Millénaire

Pour assurer l'éducation primaire pour tous, il faut promouvoir l'égalité des sexes en matière d'éducation et l'autonomisation des femmes. Lorsque les portes de l'école s'ouvrent aux filles, tant les garçons que les filles peuvent y entrer.

Éducation secondaire pour les filles

Pourcentage de filles, par rapport aux garçons, dans les écoles secondaires 1995-2000

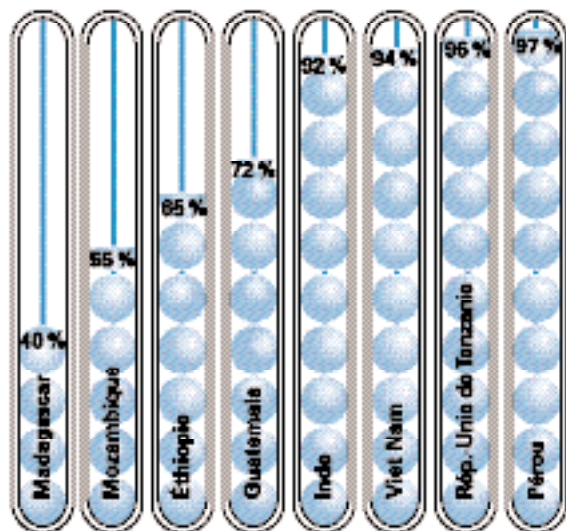


Achèvement du cycle primaire

Pourcentage d'enfants qui atteignent la cinquième année d'école primaire

Données 1995-2001

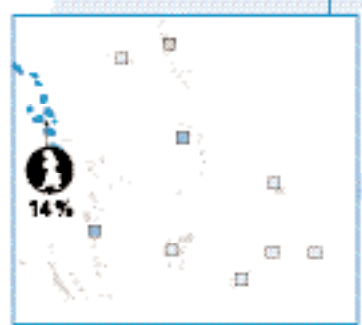
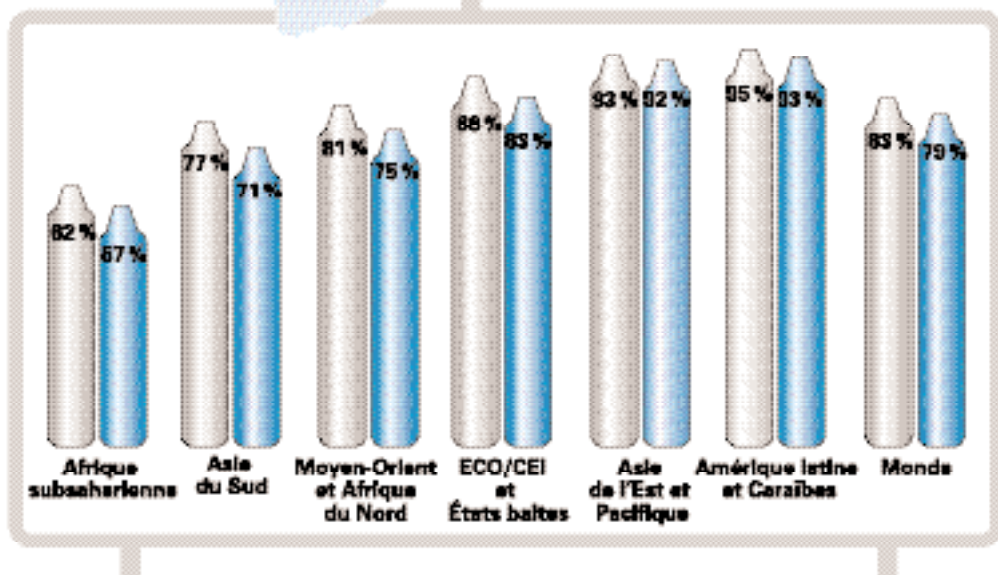
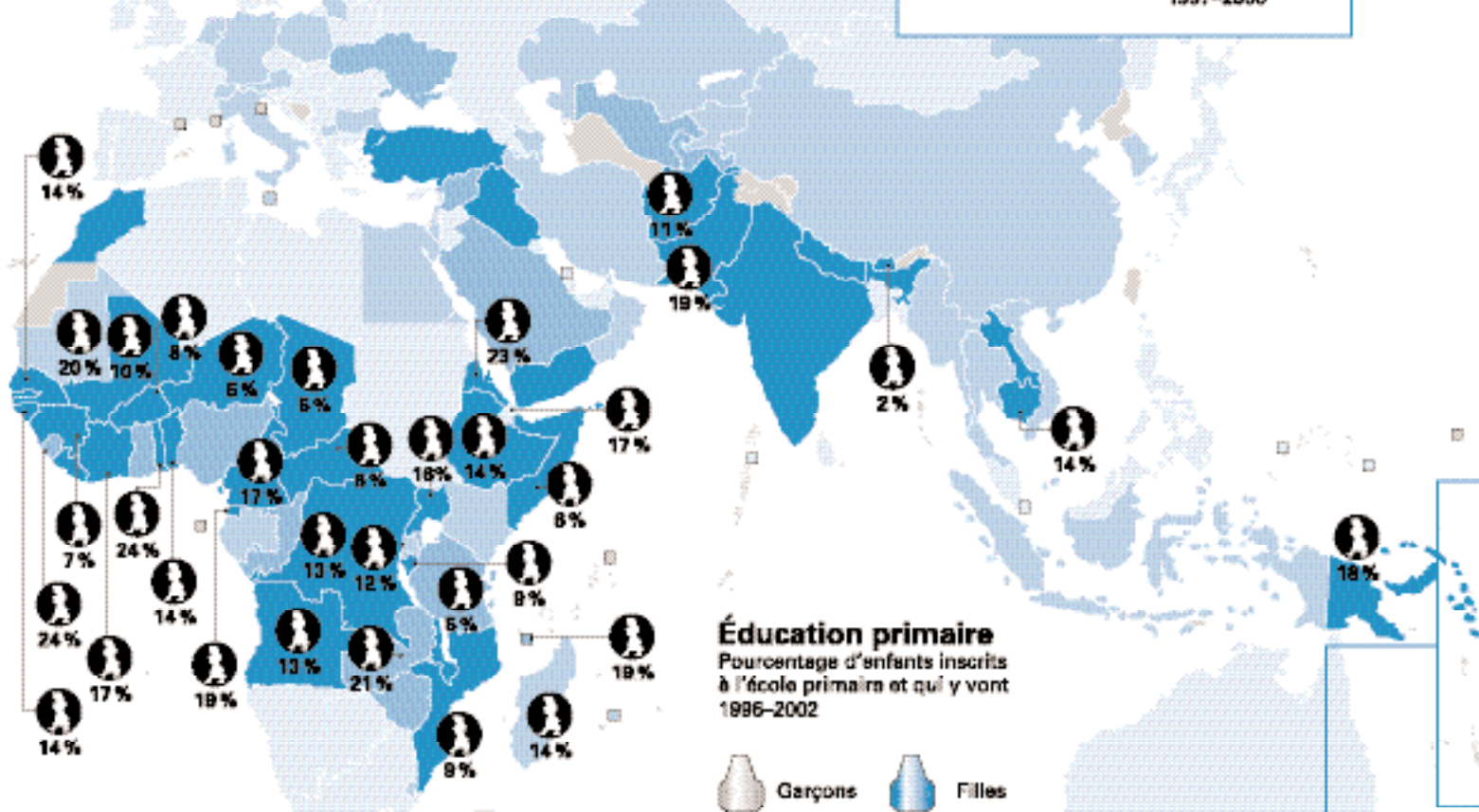
Sélection de pays



ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

Scolarisation des filles dans le cycle secondaire

Pays dans lesquels moins de 25 %
des filles sont inscrites
dans une école secondaire
1997-2000



Cette carte ne reflète pas une position de l'UNICEF sur le statut légal des pays et territoires représentés ou sur la délimitation de leurs frontières. La ligne en pointillé représente approximativement le « ligne de contrôle » établie à Jammu et au Cachemire consentie par l'Inde et le Pakistan. Le statut définitif de Jammu et du Cachemire n'a pas encore fait l'objet d'un accord final entre les parties.

3

FILLES EXCLUES, PAYS DISTANCÉS



Quelle est l'ampleur du problème qui reste à régler si l'on veut avoir atteint en 2005 l'Objectif de développement pour le Millénaire qu'est la parité des sexes en matière d'éducation ?

L'objectif ultime est d'avoir donné en 2015 à tous les garçons et à toutes les filles la possibilité de s'inscrire à l'école primaire et d'y suivre jusqu'au bout un enseignement de qualité. Par « tous », il faut entendre qu'il faudra avoir pourvu de façon égale aux besoins des filles et des garçons, mais il existe un Objectif de développement pour le Millénaire distinct et spécifique à ce sujet : avoir éliminé en 2005 toute différence entre les filles et les garçons en matière d'enseignement primaire et secondaire et avoir atteint en 2015 l'égalité complète entre les sexes dans le domaine de l'éducation – y compris donc, l'inscription, l'achèvement de la scolarité et le niveau d'instruction.

Mais la perspective de réalisation de ces objectifs semble désespérément éloignée. Les taux nets de scolarisation sont la meilleure mesure de l'accès à l'enseignement primaire. Ces taux ont augmenté pendant les années 90 dans toutes les régions et ont représenté une moyenne mondiale de 81 pour cent d'enfants scolarisés en 2002. Mais les taux varient énormément selon les régions du monde. Avec un taux de scolarisation de 94 pour cent, l'Amérique latine et les Caraïbes se trouvent quasiment au niveau des pays industrialisés (97 pour cent), mais l'Asie du Sud est nettement distancée (74 pour cent), tandis que l'Afrique subsaharienne se traîne encore loin derrière, avec 59 pour cent seulement (*voir Figure 6 : taux nets de scolarisation/fréquentation dans le primaire*).³²

Chaque année, les enfants sont de plus en plus nombreux à recevoir une instruction primaire, mais le nombre de places disponibles ne suit pas l'accroissement annuel de la population d'âge scolaire. Le nombre global d'enfants non scolarisés reste donc figé aux alentours de 121 millions – et la majorité de ces enfants sont encore des filles.

Que l'on ne parvienne pas à réduire le nombre global d'enfants n'allant pas à l'école est déjà fort préoccupant en soi – surtout si l'on a à l'esprit les risques auxquels sont exposés, encore plus que les autres, ces enfants non scolarisés, qui, par exemple, peuvent se faire exploiter dans leur travail ou contracter le VIH/SIDA – mais le chiffre global masque une

vérité régionale encore plus alarmante. Au fil des années, l'Afrique subsaharienne, par exemple, a représenté un nombre d'enfants en âge d'aller à l'école primaire, mais non inscrits, qui est proportionnellement supérieur au reste du monde, passant de 41 millions en 1990 à 45 millions en 2002³³.

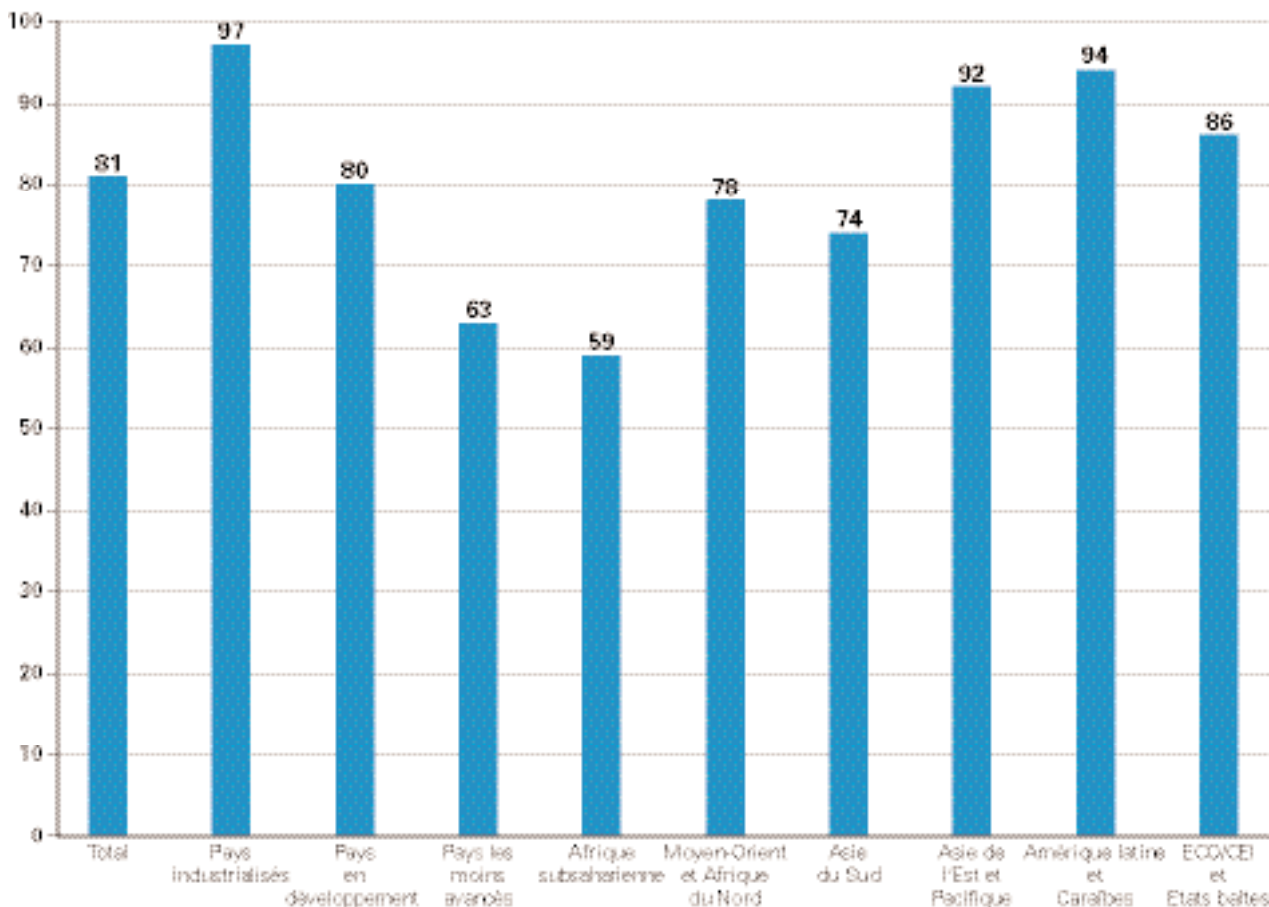
Il convient de noter que la masse d'enfants non scolarisés comprend ceux qui ont vite abandonné leurs études, et non pas seulement ceux qui n'ont jamais mis les pieds dans une salle de classe. Les Objectifs de développement pour le Millénaire précisent que le monde doit veiller à ce que les enfants aillent jusqu'au bout de leurs études primaires – il ne suffit pas de s'inscrire et de fréquenter l'école pendant un an ou deux seulement.

Dans une étude récente, la Banque mondiale indique que, dans le monde en développement, le taux d'achèvement des études primaires pondéré par le nombre d'habitants est passé de 73 pour cent à 81 pour cent pendant les années 90³⁴. Là encore, le

chiffre global masque d'importantes variations selon la région et le sexe. En Afrique subsaharienne, le taux d'achèvement des études a progressé au cours de la décennie, mais il reste à peine supérieur à 50 pour cent et s'il continue de n'augmenter qu'au rythme actuel, il aura atteint à peine 60 pour cent en 2015. Dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, ce taux est généralement supérieur (aux alentours de 74 pour cent), mais il a stagné pendant toutes les années 90 (voir Figure 7: progrès dans l'achèvement des études primaires)³⁵.

Très souvent, les filles qui ne vont pas à l'école sont « invisibles »; on ne les compte pas ou alors on sous-estime leur nombre. Beaucoup de pays souffrent d'une véritable pénurie d'information qui explique que des populations vivant dans des régions d'accès difficile ne sont pas comptées. En outre, les pays rendent le plus souvent compte de moyennes et, ce faisant, masquent les très profondes disparités entre les sexes selon la région, le groupe économique et le groupe ethnique considérés.

FIGURE 6 TAUX NETS DE SCOLARISATION/FRÉQUENTATION DANS LE PRIMAIRE (1996-2002)



Source : UNICEF, 2003

La même étude indique que si le rythme de progression constaté dans les années 90 se prolonge jusqu'en 2015, il y aura encore près d'un enfant sur cinq qui ne réussira pas à achever ses études primaires³⁶.

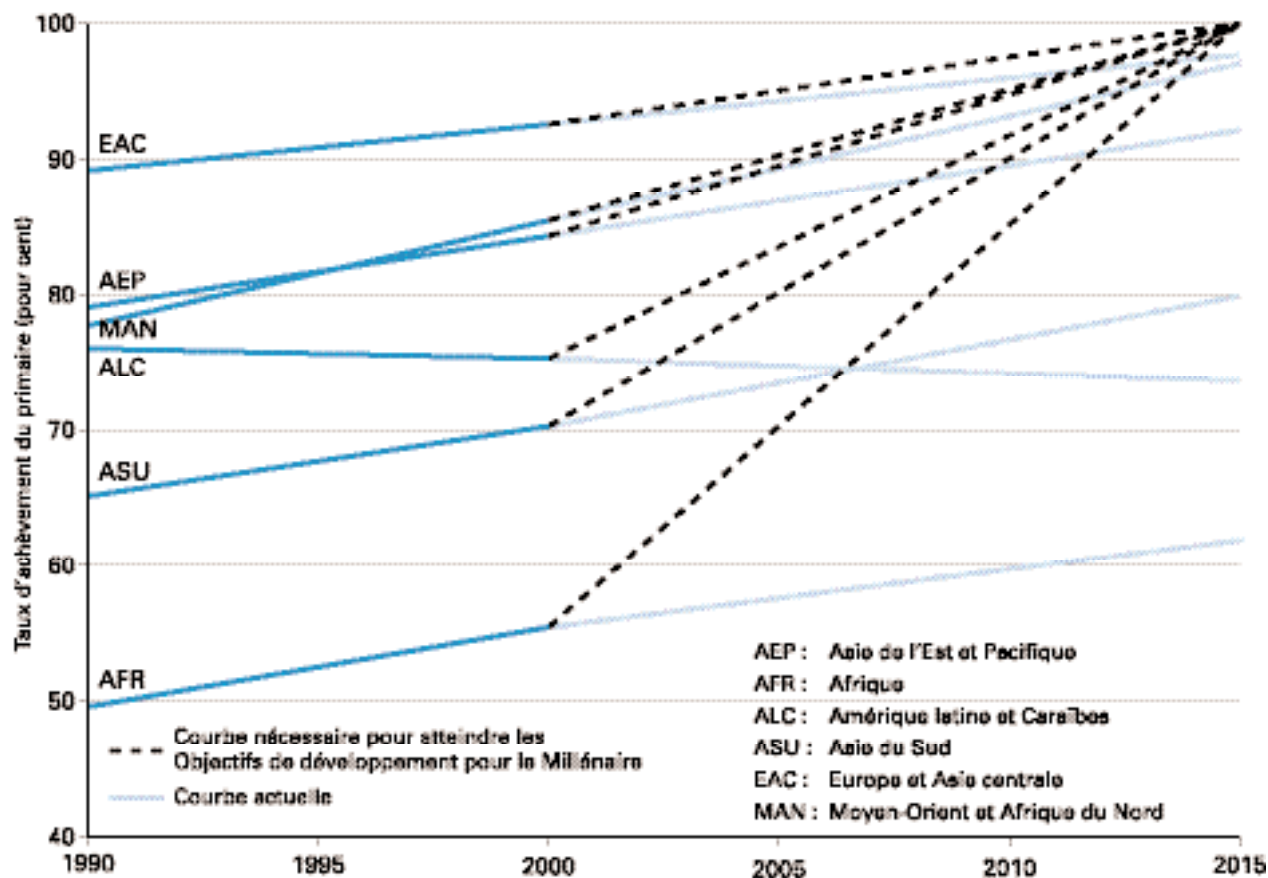
Les filles abandonnent leurs études

Le déséquilibre entre les sexes au regard de l'inscription à l'école primaire s'est assurément réduit pendant les années 90. Dans les pays en développement, le rapport du taux brut de scolarisation des filles au taux brut de scolarisation des garçons est passé de 0,86 à 0,92. Près des deux tiers de ces pays ont enregistré une amélioration de la scolarisation des filles pendant la décennie, le Bénin, la Gambie, la Guinée, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Népal, le Pakistan, le Soudan et le Tchad réalisant le meilleur score³⁷. Au Maroc, la proportion de filles s'inscrivant dans les écoles rurales a fait un bond spectaculaire, passant de 44,6 pour cent en 1997-1998 à 82,2 pour cent en 2002-2003³⁸.

Pourtant, le taux d'achèvement des études primaires chez les filles reste nettement inférieur à celui des garçons (76 pour cent contre 85 pour cent). Ce grave déséquilibre entre les sexes signifie que chaque année, parmi les enfants qui abandonnent leurs études, les filles sont des millions de plus que les garçons³⁹. C'est dire que la majorité des enfants qui ne vont pas à l'école sont des filles⁴⁰. Une fois de plus, les statistiques les plus inquiétantes proviennent d'Afrique subsaharienne, où le nombre de filles n'allant pas à l'école est passé de 20 millions en 1990 à 24 millions en 2002⁴¹. Quarante-trois pour cent des filles n'allant pas à l'école dans le monde vivent en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique⁴². Les dernières statistiques mondiales de l'UNICEF, qui portent sur la scolarisation des filles et leur présence à l'école, montrent que 70 pays affichent des taux net inférieurs à 85 pour cent, ce qui montre bien qu'une action ciblée s'impose d'urgence⁴³.

La plupart des pays ont diminué l'écart entre les

FIGURE 7 PROGRÈS DANS L'ACHÈVEMENT DU CYCLE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, 1990-2015



Note : données pondérées par pays

Source : Adapté de Bruns, Mengat and Rakotomalala, Achieving Primary Education by 2015: A chance for every child, Banque mondiale, Washington, D.C.,

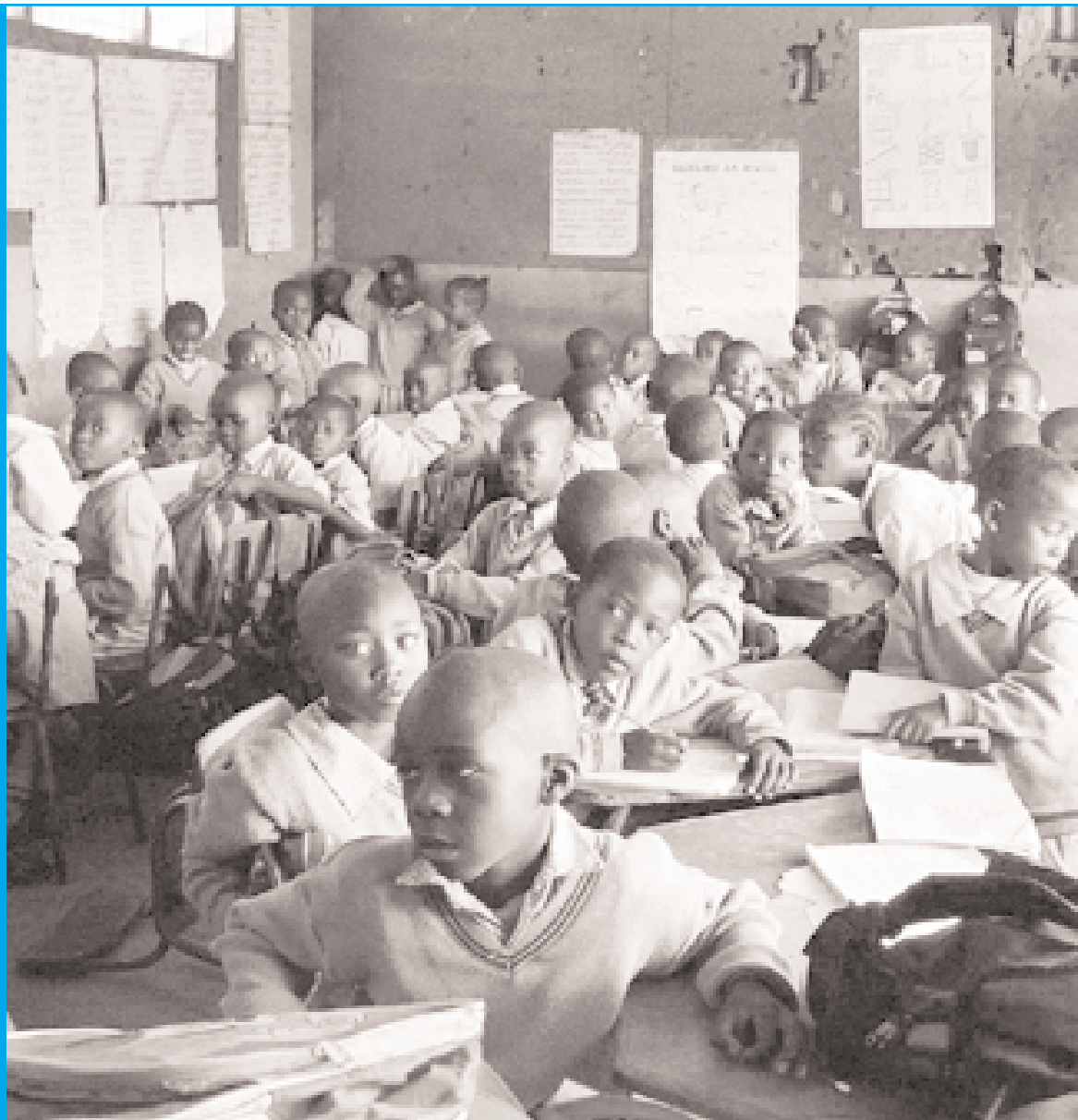
sexes en matière d'inscription dans les écoles secondaires pendant les années 90. Les pays où la proportion de filles s'inscrivant dans les écoles secondaires est la plus faible se trouvent tous, à l'exception du Bhoutan, en Afrique subsaharienne; au Burkina Faso, au Burundi, en Éthiopie, en Guinée, au Niger, en République-Unie de Tanzanie, en Somalie et au Tchad, le taux brut d'inscription est inférieur à 10 pour cent⁴⁴. De plus, cette région a moins d'enseignants de sexe féminin – moins d'un sur quatre dans certains pays –, encore que la proportion d'enseignantes y augmente malgré tout. Les femmes représentent au moins la moitié des enseignants dans les deux tiers des États arabes et 80 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes⁴⁵.

Crises occultes

En Bosnie-Herzégovine, comme dans d'autres pays de la région de l'Europe centrale et orientale et dans toute l'Amérique latine et les Caraïbes, les questions liées à l'éducation des filles représentent une « crise

occulte ». Comme les taux d'inscription et de fréquentation scolaires sont satisfaisants parmi les filles, leur éducation n'est pas considérée comme un sujet de préoccupation, même si les informations faisant état d'un nombre croissant de filles qui abandonnent leurs études, surtout dans les zones rurales, signalent l'existence d'un grave problème. Au cours de la décennie écoulée, les taux d'inscription dans certains pays de la région de l'Europe centrale et orientale ont considérablement diminué à tous les degrés d'enseignement – de l'éducation préscolaire à l'enseignement secondaire (voir Figure 8 : la scolarisation des filles au niveau secondaire). De plus, qui dit parité en matière de scolarisation ne dit pas parité en matière d'éducation, laquelle inclut l'achèvement des études et le niveau d'instruction. Dans bien des cas, les pays peuvent indiquer un taux de scolarisation des filles égal à celui des garçons mais afficher également des différences marquées au regard du niveau d'instruction, ce qui dénote une différence au niveau de la qualité de l'enseignement dispensé aux filles et aux garçons.

L'augmentation brutale du nombre d'enfants dans les écoles du Kenya s'est accompagnée de problèmes. Plus de 70 élèves s'entassent maintenant dans des salles prévues pour 35.



En Serbie-et-Monténégro, les statistiques générales ne sont pas alarmantes, mais les données montrent que les filles qui sont victimes d'une discrimination due à la pauvreté, à des troubles du développement ou à leur appartenance ethnique (c'est le cas des Rom) sont doublement défavorisées en matière d'accès à l'éducation. Dans leur cas, le taux d'abandon scolaire serait jusqu'à 80 pour cent supérieur à celui des garçons.

En Azerbaïdjan, une enquête réalisée en 2002 a mis au jour un déséquilibre entre les sexes pour le niveau d'instruction (apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, et compétences pratiques essentielles) parmi les enfants quittant l'école primaire. Tous les garçons ont réussi au test d'aptitude à la lecture et à l'écriture, et à l'examen de calcul, contre 52 pour cent seulement pour les filles. Tous les garçons ont réussi au test de compétences pratiques essentielles, contre 72 pour cent seulement des filles. Il est clair que l'on ne parviendra pas à démarginaliser les filles en veillant seulement à ce

qu'elles participent au système éducatif. En fait, il est même possible d'imposer des stéréotypes aux enfants participant à un système qui inculque l'assignation de rôles traditionnels et diminue chez les filles la conscience de leurs propres capacités et leur niveau d'instruction.

Même lorsque leurs taux d'inscription et d'achèvement des études sont supérieurs à ceux des garçons, les filles peuvent ne pas dépasser l'enseignement primaire et secondaire, les femmes n'assument pas de fonctions d'encadrement et les femmes qualifiées continuent trop souvent de gagner moins que les hommes. Le problème qui se pose aux pays qui ont réalisé la parité des sexes consiste à trouver le moyen de développer l'idée que se font la famille et la société des capacités des filles et leurs attentes dans ce domaine (voir Figure 9 : les opinions des enfants sur les disparités entre les sexes et l'éducation) – par exemple en préconisant le renforcement de leur représentation dans l'enseignement supérieur et aux postes de responsabilité. Ces pays sont

ENCADRÉ 5

L'adieu aux frais de scolarité

La classe de Premier niveau de Kibera (Kenya) est une ruche qui bourdonne d'activités. Des écoliers excités s'affairaient sur la moquette aux couleurs vives, d'autres écrivent au tableau noir, d'autres encore lisent leurs livres. Et au milieu de ce petit monde, Silvia Akinyi, 10 ans, fait une démonstration de son nouveau savoir au tableau noir.

Il n'y pas si longtemps, Silvia n'allait pas à l'école et elle était loin d'être la seule. C'est simple, quand l'école est payante, les enfants les plus vulnérables – les pauvres, ceux dont les parents sont morts du SIDA, les filles – n'y vont pas. Les frais de scolarité, alourdis par le coût des cahiers, des uniformes et des examens, et les responsabilités familiales, telles que les soins à apporter à des parents malades, continuent d'empêcher les familles pauvres d'une grande partie des pays en développement de scolariser leurs enfants.

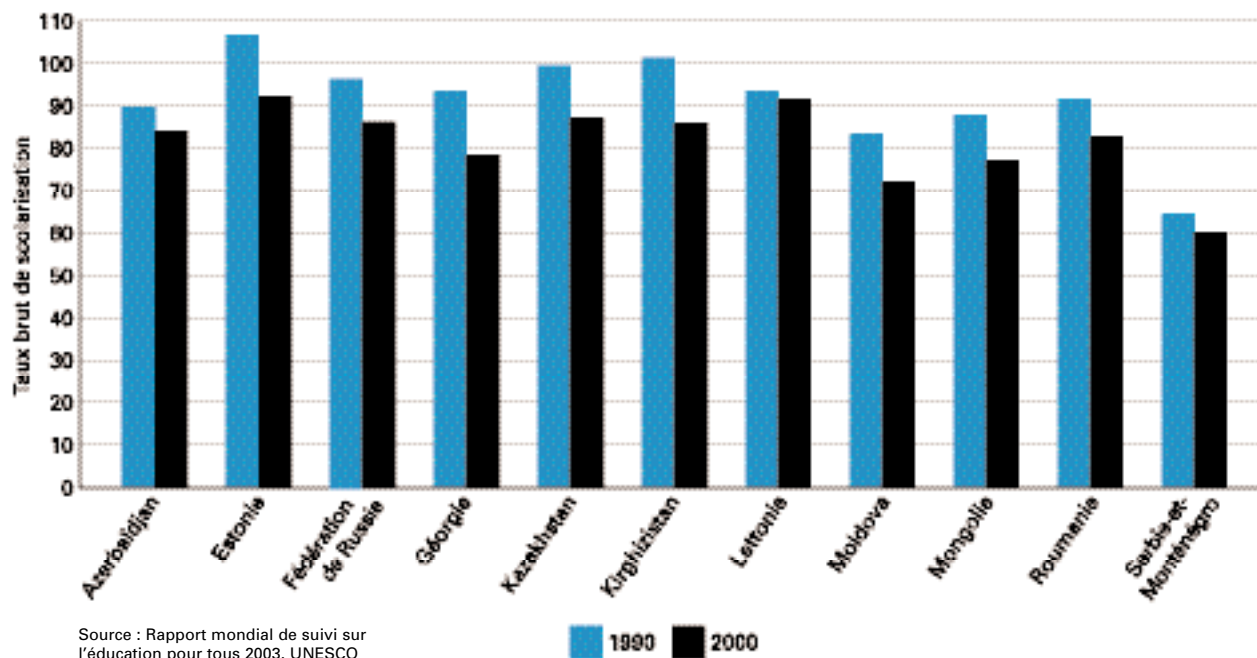
A Kibera, le plus gros bidonville de Nairobi, la plupart des parents n'avaient tout simplement pas les moyens d'inscrire leurs enfants à l'école. Avec un revenu mensuel moyen d'environ 27 dollars — une somme qui doit servir à payer le loyer, la nourriture, l'eau et les soins de santé – il leur était bien difficile de trouver l'argent pour la scolarisation

de leurs enfants. Le père de Silvia, qui fait des petits boulots, ne pouvait pas payer les 133 dollars d'inscription, sans parler des 27 dollars que coûte l'uniforme de l'école.

« Chaque fois que je demandais à mes parents de m'emmener à l'école, ça se terminait par des disputes », se souvient Silvia. « Ils me disaient que

Pays	Nombre d'inscriptions avant la suppression des frais de scolarité	Nombre d'inscriptions après la suppression des frais de scolarité
Kenya	5,9 millions	7,2 millions (augmentation de 22 pour cent, soit 1,3 million, durant la première semaine de 2003)
Malawi	1,9 million	3 millions
Ouganda	2,5 millions (1997)	6,5 millions (2000)
Rép.-Unie de Tanzanie	1,4 million	3 millions

FIGURE 8 PARTICIPATION DES FILLES À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



l'école était faite pour les riches et pas pour les pauvres comme nous. »

La question des frais de scolarité revêt une importance capitale en Afrique subsaharienne, une région où le nombre d'orphelins du SIDA, affectés non seulement par la pauvreté mais aussi par la stigmatisation sociale et la discrimination liées à cette maladie, augmente rapidement.

Et pourtant, en dépit de ces obstacles, ces garçons et ces filles viendront à l'école pour peu que l'on supprime les frais de scolarité. Cela s'est certainement vérifié au Kenya. Depuis janvier 2003, plus d'1,3 million d'enfants sont allés à l'école pour la première fois dans le cadre d'une politique d'éducation primaire gratuite pour tous. La suppression des frais de scolarité a fait passer les inscriptions à l'école primaire publique nationale de 5,9 millions à 7,2 millions d'élèves. Des expériences similaires ont été rapportées au Malawi, en République-Unie de Tanzanie et en Ouganda.

De nouveaux problèmes surgissent

Cette montée en flèche du nombre d'inscriptions au Kenya n'est pas allée sans problèmes. L'école Ayani a enregistré une augmentation de 100 pour cent du nombre d'inscriptions et, comme beaucoup d'établissements du pays, a souffert d'une pénurie de pupitres, de papiers et de fournitures

scolaires. Plus de 70 élèves s'entassent maintenant dans des salles de classe prévues pour 35.

Dans ce contexte d'écoles surpeuplées, l'Initiative pour une école primaire adaptée aux enfants, lancée en 2002 par le Ministère de l'éducation du Kenya et l'UNICEF, s'efforce d'améliorer la « qualité de l'école », de sorte qu'une fois que les enfants ont com-



© Susan Mwangi/African Women and Child Feature Service/2003

prêts à accepter la transformation de la société qui les aidera à franchir le pas et à élargir la participation des filles à la collectivité.

Insuffisance des moyens financiers

Aucun des pays les plus riches de la planète ne s'est développé sans de considérables investissements dans l'éducation. L'émergence du Japon comme grande puissance économique dans la première moitié du XX^e siècle, par exemple, est souvent attribuée à l'importance qu'il a donnée à l'éducation et à l'alphabetisation. Entre 1906 et 1911, les villes et villages japonais consacraient jusqu'à 43 pour cent de leur budget à l'éducation⁴⁶. Plus récemment, la croissance économique et le recul spectaculaire de la pauvreté obtenus dans beaucoup de pays d'Asie de l'Est dans le dernier quart du XX^e siècle a été expliquée pour une bonne part par un investissement soutenu dans l'éducation⁴⁷. (Voir Figure 10 : dépenses publiques consacrées à l'éducation.)

S'ils veulent rester fidèles à l'esprit de la Déclaration du Millénaire et atteindre les Objectifs de développement pour le Millénaire – et les objectifs en matière d'éducation ne représentent qu'une partie de l'ensemble –, il ne fait aucun doute que les gouvernements des pays en développement devront assumer la plus grosse part de la responsabilité. Beaucoup investissent d'ores et déjà dans le développement humain plus qu'ils ne l'ont jamais fait, mais la nécessaire redistribution générale des ressources en faveur de l'éducation ne s'est pas encore produite. Seuls huit pays en développement ont, pendant la période 1999-2000, affecté plus de 20 pour cent des dépenses publiques à l'éducation : Côte d'Ivoire (40,8 pour cent), Togo (26,2 pour cent), Malaisie (25,2 pour cent), Azerbaïdjan (24,4 pour cent), Comores (23,5 pour cent), Mexique (22,6 pour cent), Sainte-Lucie (21,3 pour cent) et Pérou (21,1 pour cent)⁴⁸.

Il est vrai également qu'à d'importantes exceptions près (voir Encadré : les pays africains se rapprochent des objectifs pour l'éducation), les pays industrialisés

mencé les classes, ils y restent et y acquièrent les compétences de base de l'enseignement primaire.

La Banque mondiale, le Department for International Development du Royaume-Uni et l'UNICEF ont fourni les livres. Du matériel d'éducation et des équipements récréatifs ont été donnés par ailleurs. Cela a permis aux enseignants qui avaient été formés en 2002 de transformer les classes de base du Premier niveau en un environnement mieux adapté et qui stimule l'apprentissage.

« Une classe stimulante, c'est vraiment passionnant, tant pour les enseignants que pour les élèves », affirme Mary Macharia, une enseignante de l'école primaire d'Ayani. « Nous avons constaté que les taux d'abandon des études baissent maintenant que les parents inscrivent leurs enfants dans des classes plus accueillantes et plus stimulantes. »

En 2002, l'UNICEF a contribué à la formation de quelque 1 000 professeurs et il en a formé environ 5 000 de plus durant le premier semestre 2003. Des classes adaptées aux enfants sont déjà offertes dans plus de 70 communautés de 9 districts du Kenya. Si l'appel que

l'UNICEF a lancé pour recueillir une somme supplémentaire de 4,5 millions de dollars est entendu, il pourra prendre en charge la création de ce type de classe dans 26 autres districts au cours de 2003.

« Beaucoup d'enfants ont profité de l'argent que l'UNICEF a offert ces derniers temps pour des livres, des bureaux et des craies », affirme Mme Elsheba Kanyeri, Directrice de l'École Ayani. « Au moins maintenant on ne perd plus d'enfants alors qu'avant, quand on les envoyait à la maison chercher leurs cahiers, ils ne revenaient jamais ».

À 15 ans, Celestina Adongo devrait être dans une classe du secondaire, mais elle n'est qu'en 4^{ème} année de primaire parce qu'elle a été ralentie par la pauvreté et sa condition d'orpheline. Ce n'est que lorsqu'on a annoncé la gratuité de l'école qu'elle a vu son horizon s'éclaircir. Elle redoutait pourtant que son rêve d'éducation ne fût pas exaucé car ses tuteurs ne pouvaient pas lui payer l'équipement dont elle avait besoin, les cahiers ou les crayons et stylos.

« Je pensais qu'un malheur allait arriver et que je serais renvoyée parce que

« Je pensais qu'un malheur allait arriver et que je serais renvoyée parce que je n'avais pas de livres. »

je n'avais pas de livres », se rappelle Celestina. Elle dit que ses prières ont été entendues lorsqu'elle a reçu les fournitures nécessaires à une scolarité de base.

L'introduction au Kenya d'une école primaire gratuite ranime l'espoir et change la vie – pas seulement celle de Celestina mais celle de tous les enfants.

sés et les institutions financières internationales n'ont pas encore satisfait – il s'en faut de beaucoup – à leurs engagements. En 1990, à la Conférence de Jomtien et au Sommet mondial pour les enfants, les pays donateurs ont promis de dégager des ressources supplémentaires pour l'éducation. En 1996, ils ont pris en outre l'engagement d'assurer que tous les enfants bénéficieraient de l'instruction primaire avant 2015⁴⁹.

En fait, les flux d'aide totaux à destination des pays en développement ont diminué pendant les années 90, pour redescendre de leur niveau maximal de 60,6 milliards de dollars en 1991 à 49,6 milliards de dollars en 2000, soit une baisse de 18 pour cent. Nul ne pouvait douter que les besoins les plus importants pendant cette période étaient ceux de l'Afrique subsaharienne; or, le montant total de l'aide au développement parvenue à cette région a baissé de 14 pour cent en valeur réelle entre 1990 et 2000, alors même qu'augmentait l'aide apportée à la région de l'Asie de l'Est⁵⁰.

Le déclin du financement bilatéral de l'éducation a été encore plus spectaculaire, une baisse générale sur toute la durée de la décennie atteignant son paroxysme en 2000 lorsque le montant de l'aide est tombé à 3,5 milliards de dollars – soit 30 pour cent de moins qu'en 1990. L'Association internationale de développement de la Banque mondiale, qui avait octroyé en moyenne annuelle 0,9 milliard de dollars de prêts à l'éducation entre 1990 et 1996, n'en a plus accordé que 0,6 milliard entre 1997 et 2001⁵¹, soit une baisse de 33 pour cent.

Depuis quelque temps, le climat de l'aide au développement donne des signes d'amélioration qui peuvent inciter à un optimisme prudent. Ils sont, en partie, la conséquence directe des engagements que représentent les Objectifs de développement pour le Millénaire. Un nouveau consensus en faveur de l'investissement dans l'éducation s'est dégagé lors de la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey (Mexique) en 2002, et l'éducation constitue une

REPÈRE 3

Le cadre indicatif de l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous

Points de repère pour l'Éducation pour tous d'ici à 2015

Prestation de services d'éducation primaire

Salaire annuel moyen d'un enseignant ► 3,5 fois le PIB par habitant

Ratio élèves/enseignant ► 40:1

Dépenses autres que les salaires ► 33 pour cent des dépenses d'éducation renouvelables

Taux de redoublement moyen ► 10 pour cent ou moins

Développement du système

Coût de construction d'une salle de classe ► 10 000 dollars ou moins

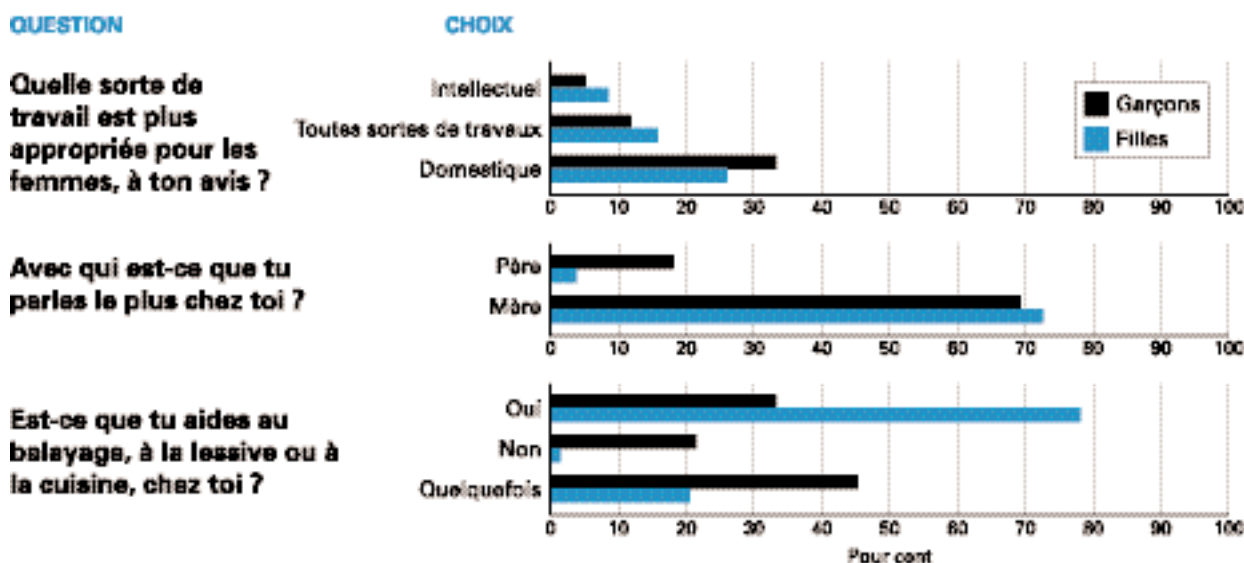
Financement du système

Revenus du gouvernement, en pourcentage du PIB ► 14 à 18 pour cent (en fonction du pourcentage du PIB)

Dépenses pour l'éducation en pourcentage des revenus du gouvernement ► 20 pour cent

Dépenses pour l'éducation primaire (en pourcentage des dépenses renouvelables totales pour l'éducation) ► 42 à 65 pour cent, en fonction de la longueur du cycle

FIGURE 9 OPINIONS D'ENFANTS SUR LES DISPARITÉS ENTRE SEXES ET L'ÉDUCATION



Source : Recherche menée par l'UNICEF dans des écoles municipales de l'Etat de Ceará (Brésil), 2001

ENCADRÉ 6

L'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous : pour les filles et les garçons

— Département de l'éducation de la Banque mondiale

Lancée en 2002, l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous est un partenariat mondial de donateurs et de pays en développement, dont l'objectif est d'accélérer les progrès réalisés par les pays à faible revenu en vue de parvenir à l'enseignement primaire universel, qui est l'un des Objectifs de développement pour le Millénaire. Sous l'impulsion de la Banque mondiale, avec l'appui de la plupart des donateurs bilatéraux et des grandes organisations multilatérales, dont l'UNESCO et l'UNICEF, ainsi que des banques de développement régionales, l'Initiative est un pacte passé entre les donateurs, qui fourniront de nouvelles orientations générales, données, capacités renforcées et ressources financières, et les pays, qui mettront en œuvre des politiques adéquates et

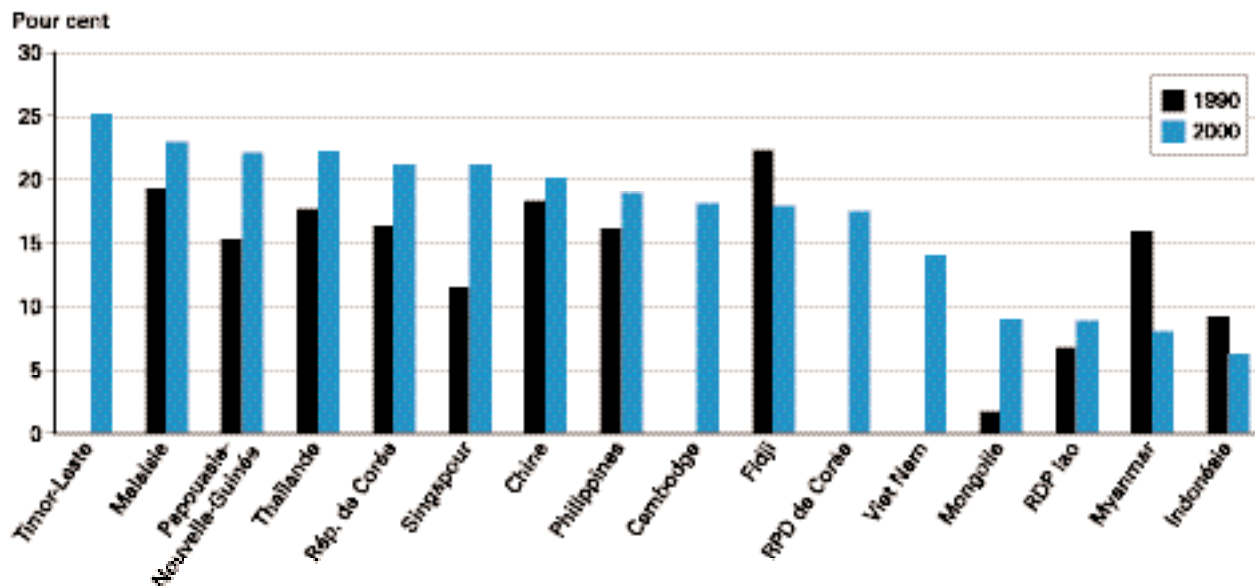
assumeront la responsabilité des résultats obtenus.

L'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous vise à aider les pays à atteindre trois objectifs de l'Éducation pour tous : 1) faire en sorte d'ici à 2015 que tous les enfants achèvent le cycle primaire; 2) parvenir à un taux net d'entrée en première année d'école primaire de 100 pour cent des filles et des garçons d'ici à 2010; et 3) favoriser un meilleur apprentissage des élèves. En outre, l'Initiative vise à rationaliser l'utilisation des ressources en ce qui concerne les prestations de services dans l'enseignement primaire, le développement et le financement des systèmes éducatifs, et les dépenses consacrées à l'enseignement primaire. (Voir Repère 3 sur le Cadre indicatif.)

Au départ, 18 pays - dont 11 pays d'Afrique - ont été invités à participer à l'Initiative. Tous les pays disposaient d'un Document de stratégie de réduction de la pauvreté et d'un plan sectoriel pour l'éducation approuvés par les donateurs. Cinq autres pays très peuplés, qui n'ont pas encore adopté de documents de stratégie de réduction de la pauvreté, ont été invités à bénéficier d'un soutien plus important en vue de renforcer leurs politiques et leurs capacités, l'objectif étant de satisfaire aux conditions requises pour recevoir des financements supplémentaires dans le cadre de l'Initiative.

En novembre 2002, les donateurs se sont engagés à octroyer une aide supplémentaire de 200 millions de dollars à l'enseignement primaire (pour la

FIGURE 10 DÉPENSES GOUVERNEMENTALES POUR L'ÉDUCATION EN ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE



Source : Bureau régional Asie de l'Est et Pacifique de l'UNICEF 2003

période 2003-2005) dans les sept premiers pays bénéficiant de l'Initiative : Burkina Faso, Guinée, Guyana, Honduras, Mauritanie, Nicaragua et Niger. Ces financements représentent une hausse d'environ 40 pour cent de l'aide publique au développement octroyée à l'enseignement primaire et permettront de scolariser environ 4 millions de filles et de garçons de plus.

Valeur ajoutée

Engagement des pays. Pendant la première année de l'Initiative, les pays en développement invités à y participer ont, avec une rapidité remarquable, fait en sorte que leur plan sectoriel réponde aux nouvelles conditions de crédibilité et de viabilité.

Engagement des donateurs. Les donateurs ont également participé activement à l'Initiative. Le partenariat de l'Initiative compte plus de 20 membres bilatéraux et unilatéraux et constitue un moyen de mieux harmoniser les financements des donateurs, notamment dans les cas où les procédures mises en place ne permettent pas de répondre aux besoins de financement d'un pays donné.

Partenariat. L'Initiative encourage la collaboration et les partenariats entre

toute une gamme d'acteurs du développement. Citons le cas du Partenariat pour des stratégies durables en faveur de l'éducation des filles, programme dans le cadre duquel de multiples donateurs apportent un soutien aux pays en développement afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre des programmes en faveur de l'éducation des filles.

Principaux apports de l'Initiative

- **Focaliser attention et action sur un objectif précis et commun.** Les gouvernements et les donateurs se consultent et prévoient d'atteindre systématiquement les Objectifs de développement pour le Millénaire ainsi que les autres objectifs de l'Éducation pour tous. En Guinée, par exemple, l'Initiative a contribué à organiser des débats de haut niveau sur de très importantes réformes sectorielles et budgétaires. Au Honduras et au Yémen, elle a permis d'accroître le budget national accordé à l'enseignement primaire.
- **Mobiliser plus de ressources en faveur de l'enseignement primaire.** Dans les sept premiers pays bénéficiant de l'Initiative, l'aide

publique au développement a augmenté d'environ 40 pour cent.

- **Susciter et poursuivre des réformes.** L'Initiative a aidé le Burkina Faso, le Mozambique et le Niger à ne pas renoncer à l'ajustement des salaires des enseignants, mesure contestée sur le plan politique mais nécessaire sur le plan fiscal. Dans d'autres pays comme le Viet Nam, elle a permis de prendre conscience de la nécessité d'accroître le budget national consacré à l'éducation et la rémunération des enseignants. Elle a également encouragé l'adoption de normes communes en ce qui concerne les coûts unitaires de construction de salles de classe et les seuils à ne pas dépasser, afin de tirer meilleur parti des ressources des donateurs.
- **Établir un Forum des donateurs.** Ce Forum permet d'évaluer les progrès sur le terrain et de coordonner les politiques à suivre pour remédier aux lacunes stratégiques et financières mises en évidence.
- **Mettre en lumière différents aspects de la coordination et du financement de l'aide.** L'Initiative encourage les mesures prises par les donateurs en vue de réduire les

partie essentielle des engagements du « Monde digne des enfants » pris cette même année lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants. Les gouvernements, y compris ceux du G-8, ont promis d'accroître leur aide en général et leur aide à l'éducation de base en particulier (en 2001, toutefois, la France et les Pays-bas ont été les seuls pays à affecter plus de 5 pour cent de leur aide à l'éducation de base⁵²). La Banque mondiale a lancé l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous – opération qui pourrait aider à reconfigurer l'Éducation pour tous (voir *Encadré sur l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous*, page 39).

Mais les engagements et les promesses ne sont pas toujours tenus, (voir *Repère 4 : Campagne mondiale pour l'éducation- une mise à jour*) comme le montre le bilan de l'aide dans la décennie qui a suivi la conférence de Jomtien. Les préoccupations actuelles de la communauté internationale pour la sécurité pourraient conduire à revenir sur certaines annonces

de contributions. Dans l'état actuel des choses, l'aide internationale constitue, à cause de son faible niveau, un aspect du problème de la non-scolarisation des filles au lieu d'être l'élément essentiel de la solution de ce problème, ce qu'elle devra pourtant devenir pour que tous les enfants puissent exercer leur droit à l'éducation.

coûts de transaction de l'aide au développement. Elle a également permis de souligner la nécessité de fournir aux pays des financements à long terme plus prévisibles, afin de prendre en charge les dépenses récurrentes. Et elle a incité les donateurs à adopter des formes d'appui plus souples, comme la mise en commun des financements à l'échelle d'un pays et la flexibilité nécessaire à la prise en charge des dépenses récurrentes.

- **Créer de fortes incitations en faveur de réformes dans l'éducation dans des pays ne relevant pas du cadre de l'Initiative**, comme le Kenya et le Sénégal.

Défis

Malgré les progrès réalisés dans le cadre de l'Initiative, les procédures mises en place par les donateurs ne sont pas encore harmonisées et les financements restent dispersés. Une grande partie de l'aide des donateurs continue de dépendre des ressources disponibles, au lieu de financer de façon plus flexible les dépenses incompréhensibles du système. L'aide est souvent accordée aux pays auxquels la préférence a été donnée par le passé, plutôt qu'à

REPÈRE 4

CAMPAGNE MONDIALE POUR L'ÉDUCATION : UNE MISE À JOUR

« En avril, le Comité de développement de la Banque mondiale a demandé, à l'occasion de sa réunion de Dubaï, un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous. Il ne l'aura pas – pour la bonne raison qu'il n'y a pas de progrès à signaler.

Les principaux responsables de cette situation embarrassante ? Les pays riches. Une grande partie des 18 pays invités à rejoindre l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous se sont déjà engagés sur la voie de réformes ambitieuses de leur système éducatif avec pour objectif la scolarisation de chaque enfant. Les donateurs, toutefois, n'ont pas fourni un appui très convaincant à ces plans. Ils ont approuvé 10 des plans, puis exigé des coupes sombres pour finalement refuser d'approuver les demandes de financements, pourtant considérablement réduites, qui subsistaient.

Les pays riches ont également refusé d'élargir les partenariats de l'Initiative à tous les autres pays qui, depuis le lancement de l'Initiative, ont pourtant réussi à remplir les conditions d'admissibilité (un plan général du secteur de l'éducation intégré dans une Stratégie de réduction de la pauvreté). Ainsi, ce qui devait être le fondement d'un nouveau partenariat mondial risque d'être transformé en un petit club de "pays préférés" des donateurs. »

(Source : Global Campaign for Education, 'Education for All Fast Track: The No-Progress Report,' Global Campaign for Education Briefing Paper, Septembre 2003.)

ceux qui obtiennent de bons résultats.

Bien que les donateurs s'efforcent de mobiliser des ressources supplémentaires destinées à tel ou tel pays bénéficiaire de l'Initiative, il s'est avéré qu'il existe certains pays « orphelins » ne

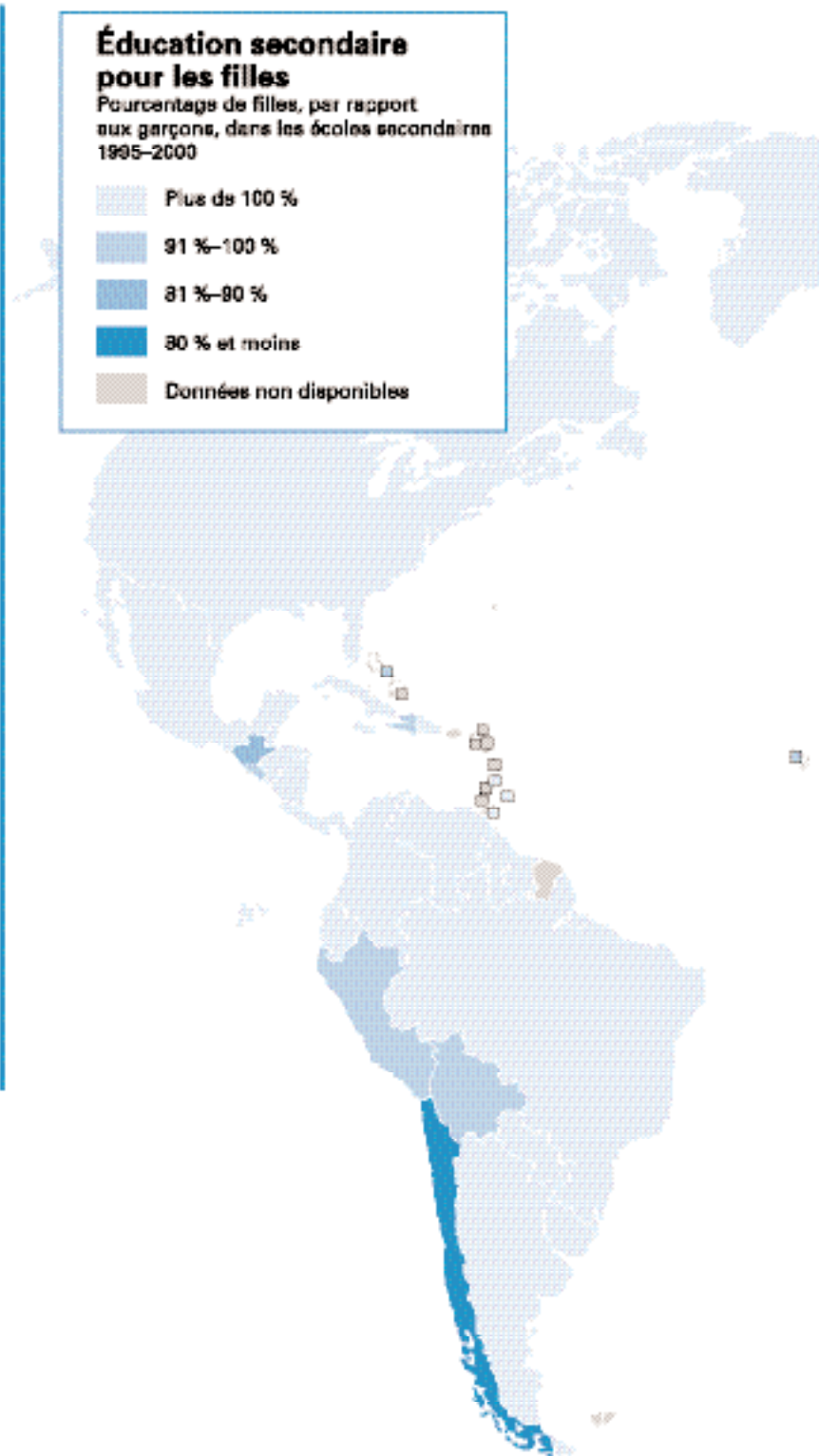
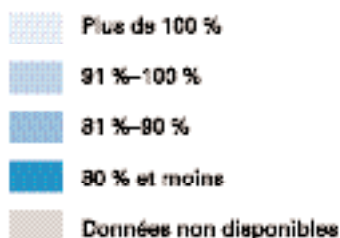
bénéficiant pas de donateurs. Si ces pays n'obtiennent pas de nouveaux financements, si un principe fondamental du pacte – le renforcement de l'appui accordé à des politiques efficaces – n'est pas respecté. L'Initiative pourrait facilement perdre de son élan.

Objectifs de développement pour le Millénaire

Pour réduire la mortalité infantile, il faut se concentrer sur deux objectifs d'importance capitale : assurer l'éducation primaire pour tous et promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Lorsque les taux d'éducation des filles s'élèvent, les taux de mortalité infantile s'effondrent.

Éducation secondaire pour les filles

Pourcentage de filles, par rapport aux garçons, dans les écoles secondaires 1995-2000

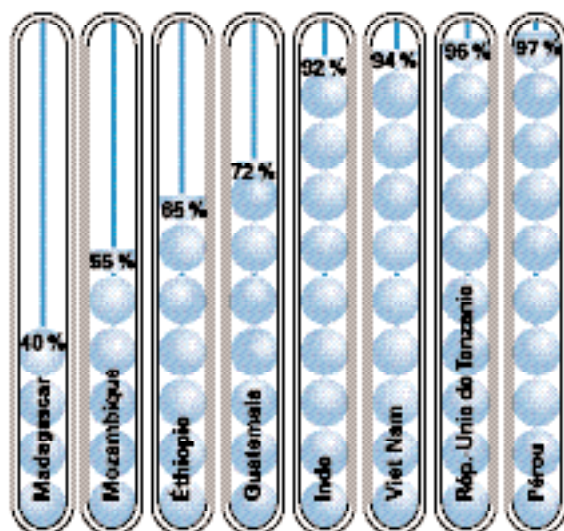


Achèvement du cycle primaire

Pourcentage d'enfants qui atteignent la cinquième année d'école primaire

Données 1995-2001

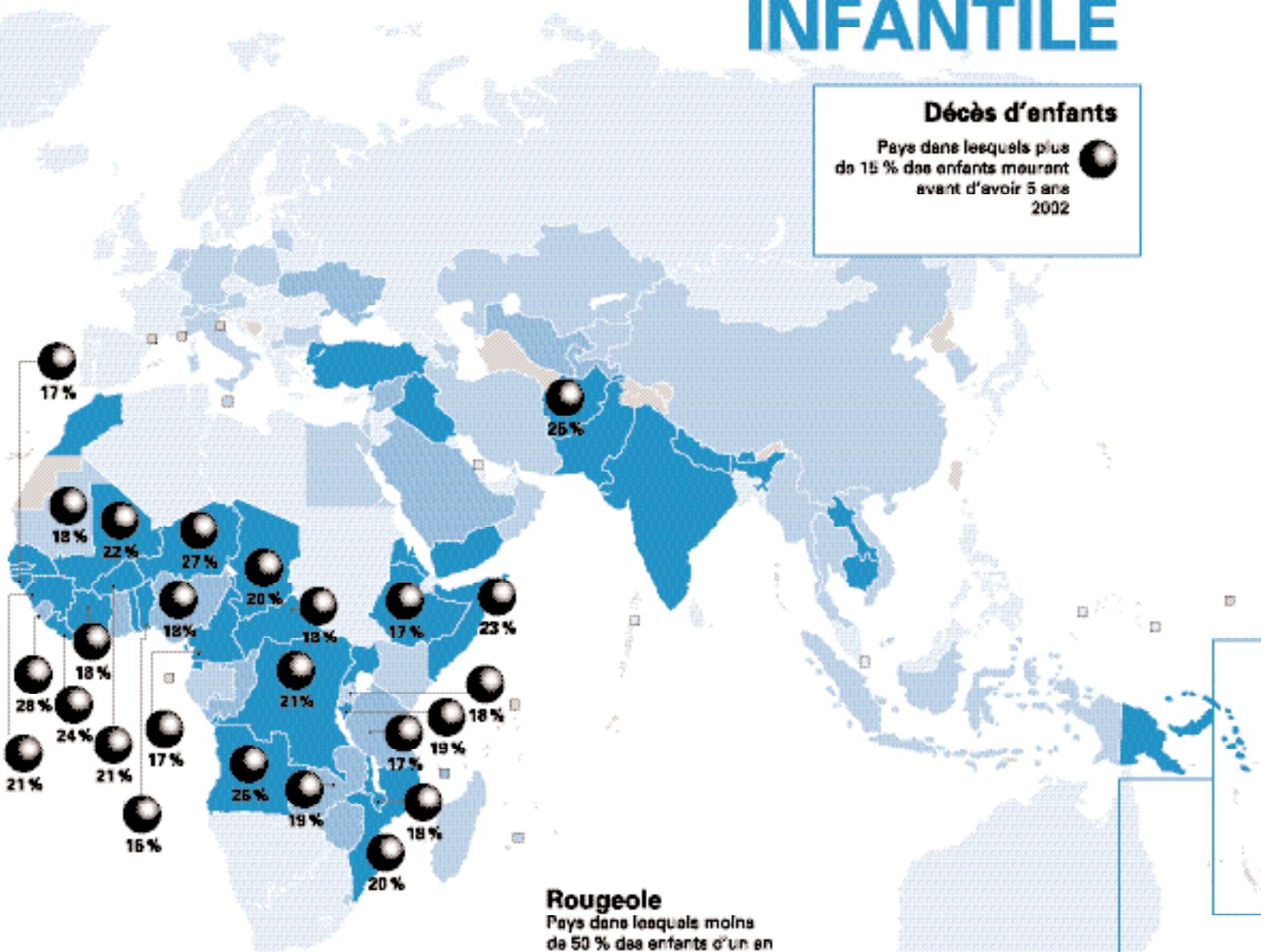
Sélection de pays



RÉDUIRE LA MORTALITÉ INFANTILE

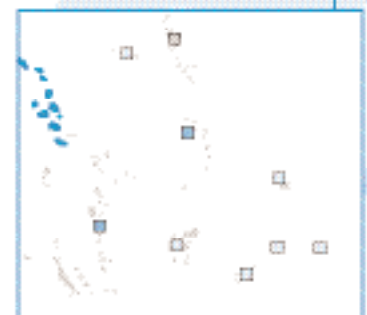
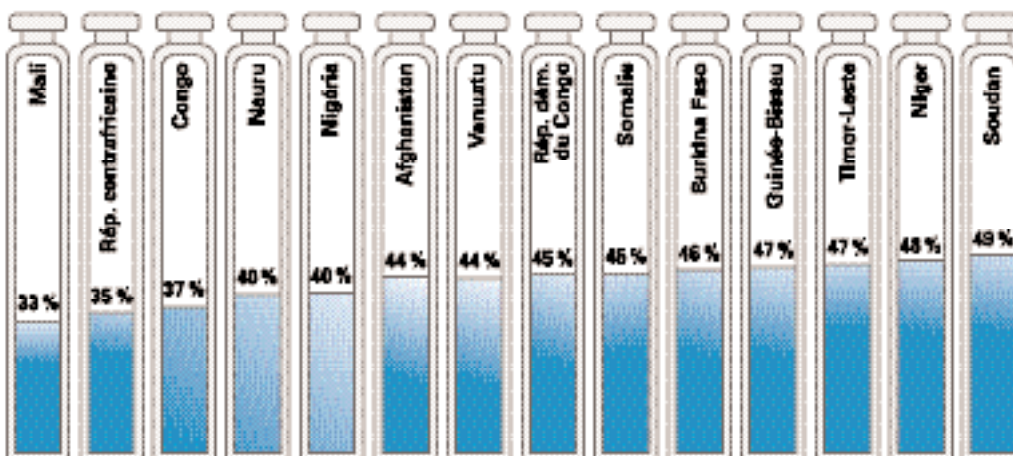
Décès d'enfants

Pays dans lesquels plus de 15 % des enfants mourant avant d'avoir 5 ans 2002



Rougeole

Pays dans lesquels moins de 50 % des enfants d'un an ont été vaccinés contre la rougeole 2002



Cette carte ne reflète pas une position de l'UNICEF sur le statut légal des pays et territoires représentés ou sur la délimitation de leurs frontières. La ligne en pointillés représente approximativement le « ligne de contrôle » Akash à Jammu et au Cachemire consentie par l'Inde et le Pakistan. Le statut définitif de Jammu et du Cachemire n'a pas encore fait l'objet d'un accord final entre les parties.

4 L'EFFET MULTIPLICATEUR DE L'ÉDUCATION DES FILLES



Les avantages qui découlent de l'éducation des filles sont attestés depuis longtemps. Mais l'on comprend mieux aujourd'hui pourquoi l'éducation des filles est la tâche la plus pressante qui s'impose à la communauté mondiale du développement et comment elle peut devenir l'élément moteur de l'action internationale en faveur de la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire.

L'éducation des filles est le meilleur moyen de résoudre les problèmes les plus graves qui entravent le développement humain. L'éducation est essentielle dans les situations d'urgence, à la suite d'une catastrophe ou lorsqu'un pays est plongé dans une situation de conflit, car elle offre un élément de stabilité dans la vie des filles et des garçons et aide les familles à se rétablir et à aller de l'avant. En ce qui concerne les communautés locales, les stratégies visant à donner aux filles la possibilité de terminer leurs études procurent des avantages à tout le monde.

S'assurer que les enfants prennent un bon départ dans la vie

L'absence d'investissements des gouvernements du monde entier dans le secteur de la petite enfance a lourdement pénalisé les systèmes éducatifs. À l'instar des systèmes de santé qui luttent désespérément partout dans le monde pour guérir les malades au lieu d'investir dans la prévention, les enseignants et les spécialistes de l'éducation se mesurent à l'analphabétisme et à des élèves qui cherchent à éviter l'école ou qui pourraient bien mieux faire et ils passent leur temps à essayer de régler des problèmes qui auraient été beaucoup plus faciles à gérer si l'on avait accordé suffisamment d'attention aux premières années des enfants.

Le désintérêt pour la petite enfance n'est nullement limité à l'éducation. L'UNICEF sait d'expérience que la survie, la croissance et le développement des jeunes enfants sont des objectifs interdépendants, qui ne peuvent être atteints que si tout le monde a accès à tout un éventail de services de base. La prévention de la carence en iode et de l'anémie, par exemple, améliore l'état sanitaire et nutritionnel d'un enfant – tout en protégeant le développement du cerveau du jeune enfant. Tout ce qui est fait pour protéger les enfants contre la violence et la maltraitance permet de consolider le développement cognitif précoce. Si l'on donne à une femme les moyens



Kent Page/UNICEF/2003

d'être autonome, si elle est en bonne santé et instruite – ce qui est un bien en soi –, cela ne peut être que bénéfique pour le bien-être de ses enfants, car si elle est en mauvaise santé, affamée ou opprimée, on ne peut pas s'attendre à ce qu'elle élève correctement ses enfants.

Si l'on a compris que l'apprentissage commence à la naissance, on est amené à penser qu'il peut être stimulé si un lien sécurisant et de bons rapports affectifs s'établissent entre le nourrisson et ses parents ou les personnes qui s'occupent de lui. Les enfants dépendent également pour leur développement des contacts qu'ils ont en dehors de leur famille; à ce propos, des études ont montré qu'une prise en charge structurée extrafamiliale peut être particulièrement importante pour préparer un enfant à aller à l'école. Une étude effectuée récemment sur les enfants au Népal a montré que plus de 90 pour cent de ceux qui avaient fréquenté un centre d'éveil non scolaire s'étaient inscrits à l'école primaire, contre quelque 70 pour cent de ceux qui ne l'avaient pas

fait. Il y a encore plus révélateur : la deuxième année, quelque 80 pour cent d'enfants du premier groupe allaient encore à l'école, mais ce n'était le cas que de 40 pour cent environ des enfants qui n'avaient pas fréquenté de centre d'éveil⁵³.

Le rythme de la scolarité

La même étude népalaise a montré que les filles profitent encore plus que les garçons de leur passage dans un centre d'éveil : 100 pour cent de celles qui avaient eu cette expérience s'étaient inscrites à l'école primaire, et 85 pour cent d'entre elles s'y trouvaient encore la deuxième année. Il y a bien des explications possibles au fait que les filles profitent tout particulièrement des programmes préscolaires. Entre autres avantages, ces programmes renforcent leur estime de soi et aiguïssent l'ambition que nourrissent leurs parents pour elles. Il y a toutefois une raison dont on n'a pas souvent conscience : ces programmes établissent le rythme de la scolarité dans la vie d'une fillette. Dans la plupart des communau-

Que ce soit dans des camps pour personnes déplacées en Azerbaïdjan, dans les provinces d'Angola ravagées par la guerre ou les classes de la RDP lao, des enseignants qualifiés aident les enfants et les pays à se développer.



tés du monde en développement, en particulier à la campagne, les filles sont amenées dès leur plus jeune âge à se charger de petits travaux ménagers, productifs de revenu ou non. Ces travaux en viennent peu à peu à s'inscrire dans le cours normal des choses, instaurant un rythme quotidien dans la vie de la fillette. Ces travaux prennent vite le plus clair de son temps : il devient alors très difficile d'incorporer la scolarité dans ce rythme quotidien.

Or, la prise en charge des enfants au sein de la communauté établit un rythme de scolarité différent, qui rend moins étrangère et redoutable l'idée d'une fréquentation régulière selon un horaire fixe. Même le simple fait pour une fillette de passer quelques heures par jour avec un grand-parent peut aider à insérer la scolarité dans sa vie.

Les programmes destinés au jeune enfant peuvent être un instrument essentiel pour les jeunes femmes et leurs filles, et non pas seulement parce qu'ils déchargent les mères d'une partie de leurs responsa-

bilités en matière d'éducation des enfants. L'un de ces programmes, organisé à l'intention des mères albanaises vivant dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, dont beaucoup étaient des réfugiées, a su améliorer les compétences parentales des participantes dans un sens propre à appuyer le développement physique, affectif et cognitif de leurs enfants. Le programme a encouragé les femmes à lire à haute voix et à parler davantage à leurs enfants et à stimuler leurs capacités à jouer et leur sens de la découverte; il a aidé les femmes à prendre conscience de leurs responsabilités en tant que parents et du rôle capital qu'elles doivent jouer dans le développement de leurs enfants⁵⁴. En Albanie, le programme local Jardins des mères et des enfants, géré par le Christian Children's Fund a su mobiliser les filles qui étaient au chômage et confinées chez elles. Elles s'occupent à titre bénévole d'enfants d'âge préscolaire en les divertissant et en contribuant à leur éducation.

ENCADRÉ 7

Des enseignants sources d'espoir

Des livres à la main et un bébé sur le dos, Dolores Jamba, svelte et vêtue d'orange, représente à 18 ans l'avenir de l'Angola. Étudiante, mère et maintenant enseignante, Dolores fait partie des quelque 4 000 Angolais récemment formés qui incarneront la reprise de l'enseignement dans ce pays. La guerre civile de longue durée qui a ravagé l'Angola jusqu'en mars 2002 a laissé le secteur de l'éducation dans un piètre état, un million d'enfants étant privés d'enseignement primaire.

En février 2003 a été lancée la « Rentrée des classes », la plus grande campagne d'éducation jamais menée en Angola. À l'initiative commune des autorités locales et de l'UNICEF, cette campagne a permis à 250 000 enfants d'aller pour la première fois à l'école, la priorité étant dans un premier temps donnée aux provinces centrales de Bie et Malanje, qui ont été durement touchées par la guerre.

Cette campagne représente un changement d'orientation majeur pour le Gouvernement angolais, qui estimait auparavant que l'enseignement primaire universel ne pourrait se concrétiser tant que l'on ne construirait pas dans l'ensemble du pays des salles de classe traditionnelles et que l'on ne disposerait pas en nombres suffisants d'enseignants dûment formés et qualifiés. La campagne Rentrée des classes se fonde en revanche sur une formation rapide des enseignants et sur une amélioration progressive de la qualité de l'enseignement. Dès février 2003, l'UNICEF a entrepris de former de toute urgence 5 000 enseignants. Dolores termine maintenant son premier stage de quinze jours de formation à l'enseignement. Elle suivra ensuite cinq jours de formation en juin, puis deux jours en novembre et d'autres stages l'an prochain. Cette formation est loin d'être complète mais Dolores se sent capable de faire son travail.

« Pour l'instant, je crois que le plus important est que les enfants retournent à l'école », dit-elle pendant que sa fille de quatre mois, qu'elle porte sur le dos, dort profondément. « Je me souviens de ce que mes meilleurs enseignants faisaient, et j'apprends constamment de nouvelles méthodes d'enseignement. » Mais comment se débrouillera-t-elle le premier jour de classe, devant 50 enfants débordant d'énergie ? « La plupart des enfants seront tellement contents d'être à l'école qu'il sera facile de leur faire la classe », dit-elle. « Mais cette semaine, j'ai aussi appris ce qu'il faut faire quand un enfant perturbe la classe. »

Dolores habite à Kunhinga, à 30 km au nord de Kuito, la capitale de Bie. Kunhinga est un village agréable aux rues larges et aux visages amicaux, où l'on vend sur le marché des fruits, des céréales et des chaussures qui ont déjà servi à plusieurs personnes. On

Lutter contre le VIH/SIDA

Chaque année, on recense plus de 5 millions de nouvelles personnes infectées par le VIH/SIDA. Dans les pays le plus durement touchés, les acquis du développement humain qu'il avait fallu des générations pour accumuler ont été anéantis en l'espace de quelques années. Au Botswana, par exemple, le taux élevé d'infection par le VIH a fait chuter l'espérance de vie de 60 ans en 1990 à 39 ans seulement en 2001⁵⁵. Et à moins d'une nette intensification des actions de prévention au niveau mondial, 45 millions de personnes vivant dans 126 pays à revenu faible ou moyen deviendront séropositives entre 2002 et 2010⁵⁶.

En l'absence d'un vaccin contre le VIH/SIDA, l'éducation est le meilleur moyen de défense de la société contre la maladie. Plus les jeunes seront instruits et compétents, plus ils seront à même de se protéger contre l'infection; et les jeunes qui vont à l'école se retrouvent moins souvent dans des situations à

risque. Depuis toujours, les filles ont moins accès aux avantages de l'éducation, elles ont donc encore plus besoin que les garçons de la protection que l'éducation peut procurer.

Des études récentes ont confirmé que les taux d'infection diminuent avec l'instruction. Une étude réalisée en Zambie sur des jeunes de 15 à 19 ans a constaté une forte diminution des taux de prévalence du VIH parmi ceux qui avaient acquis une instruction moyenne ou supérieure, mais une augmentation parmi ceux dont le niveau d'instruction était plus faible⁵⁷. Pendant les années 90, le taux d'infection par le VIH en Zambie a chuté de près de la moitié parmi les femmes instruites, mais n'a guère baissé chez les femmes n'ayant pas été scolarisées⁵⁸. Une étude portant sur 17 pays d'Afrique et 4 pays d'Amérique latine a montré que les filles instruites retardent en général le moment des premiers rapports sexuels et sont plus enclines à demander à leurs partenaires d'utiliser un préservatif⁵⁹.

peut également y acheter des manuels scolaires et des crayons, même si par le passé lorsque les familles devaient choisir entre produits alimentaires et études, elles choisissaient bien sûr de se nourrir. Mais pendant le mois de la Rentrée des classes, les élèves angolais reprenant le chemin de l'école ont reçu un colis d'éducation de l'UNICEF, comprenant des livres, un crayon, un sac et une gomme. « C'est Noël en février », s'est exclamée Luciana, 8 ans, l'un des enfants sur le point d'aller à l'école pour la première fois.

Une fois la paix rétablie, les Angolais ont manifesté leur soif d'éducation. Après 27 ans de guerre civile, on ne comptait plus dans la municipalité de Kunhinga que 21 écoles. Dans l'année qui a suivi, les habitants ont bâti avec des matériaux de construction locaux 41 nouvelles écoles grâce à l'aide de l'UNICEF. La nouvelle campagne d'éducation pour tous a suscité chez les parents un enthousiasme d'autant plus grand que tous les frais de scolarité avaient été supprimés.

Domingos Caiumbuca est également au nombre des 39 enseignants actuellement en formation à Kunhinga. Grand, confiant et jovial, il explique : « Je pense que cette formation est

très importante car c'est le début d'une nouvelle ère dans le domaine de l'éducation en Angola. Je veux enseigner pour aider à former une nouvelle génération d'Angolais. Par exemple, ce matin encore, nous avons appris pourquoi il est important d'intégrer les meilleurs élèves et les plus difficiles. Ce savoir me passionne. »

Tout porte à croire que Domingos, Dolores et les autres apprentis-maîtres

ont saisi leur chance à bras le corps. La campagne Rentrée des classes a remporté à Bie et Malanje un succès tel que le Gouvernement angolais a décidé de l'étendre à l'ensemble du pays en 2004. Une allocation budgétaire de 40 millions de dollars devrait permettre de former 29 000 enseignants supplémentaires et d'accroître de 90 pour cent la proportion d'enfants suivant les quatre premières années d'enseignement. Pour ces quatre



© UNICEF/H095-0417/David Barbour

Le meilleur moyen de défense contre le VIH/SIDA dans le milieu scolaire consiste à aborder la question dans le cadre d'un programme complet d'acquisition des compétences pratiques essentielles, qui est l'un des éléments du programme principal. Ces programmes présentent aux jeunes des informations sexospécifiques sur le VIH et sur les mesures qu'ils peuvent prendre pour prévenir la propagation de l'infection. Ils les forment à l'analyse critique des situations, à la mise en question des stéréotypes sexuels, à la communication et à la prise de décisions mûrement réfléchies. Les jeunes sont alors mieux à même de faire des choix favorables à leur santé, de résister aux pressions négatives et d'éviter les comportements à risque⁶⁰. C'est particulièrement indispensable pour les filles, qui risquent plus l'infection par le VIH pendant les rapports sexuels que les garçons.

Les programmes d'acquisition des compétences pratiques essentielles font également une place à la santé, à l'hygiène et à la nutrition. Une nutrition déficiente et un accès limité à l'eau salubre et aux instal-

lations d'assainissement peuvent mettre en danger le système immunitaire et accroître la vulnérabilité au VIH/SIDA et à d'autres maladies⁶¹. De surcroît, les écoles établissent un lien concret avec des services de santé adaptés aux jeunes et respectueux des spécificités des sexes qui offrent des tests gratuits et confidentiels de dépistage du VIH et des consultations dans ce domaine. On voit que la lutte contre le VIH/SIDA prend, comme le combat en faveur de l'éducation des filles, des formes variées, et les progrès accomplis sur un front ne sauraient être dissociés de ceux constatés sur un autre.

Enfants affectés par le VIH/SIDA

Il y aurait 11 millions d'enfants rendus orphelins par le SIDA en Afrique subsaharienne⁶²; ce sont souvent les premiers enfants à perdre le soutien des familles élargies en ce qui concerne leur scolarité. Les orphelins qui ont perdu leurs deux parents ont encore moins de chances de fréquenter l'école (*voir Figure 11 : les orphelins ont moins de chances d'aller à l'école*).

années, le nombre d'enfants non scolarisés devrait baisser l'an prochain, de 1,1 million à environ 200 000.

Ces progrès justifient entièrement la confiance et l'enthousiasme de Dolores qui s'apprête à accepter son premier poste d'enseignante. « Bien sûr, nous avons besoin de plus de crayons, de plus de livres et de plus d'écoles afin de pouvoir scolariser tous les enfants angolais. Mais pour l'instant, nous devons faire avec ce que nous avons, et ce que nous avons, c'est la possibilité de donner à nos enfants un nouveau départ. »

Une tout autre urgence

Dans la République démocratique populaire lao, les enseignants ont également la possibilité de donner aux enfants un nouveau départ. Bien que le pays ne se relève pas de la guerre, il existe une tout autre urgence. En 1992, près de 80 pour cent des enseignants du primaire n'étaient pas qualifiés et plus de 50 pour cent d'entre eux n'avaient pas achevé leurs études secondaires. Si les enseignants étaient souvent véritablement désireux d'instruire leurs élèves, ils n'en avaient pas les moyens, n'étaient pas bien rémunérés et travaillaient dans des écoles

isolées dans des conditions difficiles. En temps de guerre ou en temps de paix, une constante demeure : la nécessité de former des enseignants.

Pour répondre à ces besoins, le Ministère de l'éducation a mis au point, avec l'aide de l'UNICEF, un système novateur de formation interne des enseignants, le Projet de perfectionnement des enseignants. Ce projet a ensuite été développé avec le soutien du comité national du Japon. Le projet répond à un double objectif : dispenser aux enseignants une éducation continue du niveau de la huitième année d'études et améliorer leur pédagogie. Il ressort d'une évaluation du Projet de perfectionnement des enseignants, réalisée en 2000 et comparant tous les autres programmes de formation des enseignants de la République démocratique populaire lao, que ce programme a le plus amélioré la pédagogie et l'efficacité des enseignants. Les enseignants ont ainsi acquis la confiance nécessaire pour mettre à l'essai des méthodes adaptées aux enfants, ainsi que le niveau d'instruction permettant de traiter des matières des quatrième et cinquième années d'études.

À la suite du succès de ce programme, d'autres donateurs, notamment la

Banque asiatique de développement et l'Agence suédoise de coopération pour le développement international, ainsi que des ONG internationales comme l'Alliance Save the Children et Catholic Relief Service, ont élargi le projet à toutes les provinces du pays. À ce jour, plus de 7 000 enseignants ont suivi l'ensemble du programme. À l'échelle nationale, le pourcentage d'enseignants du primaire qualifiés a atteint près de 77 pour cent en 2002.

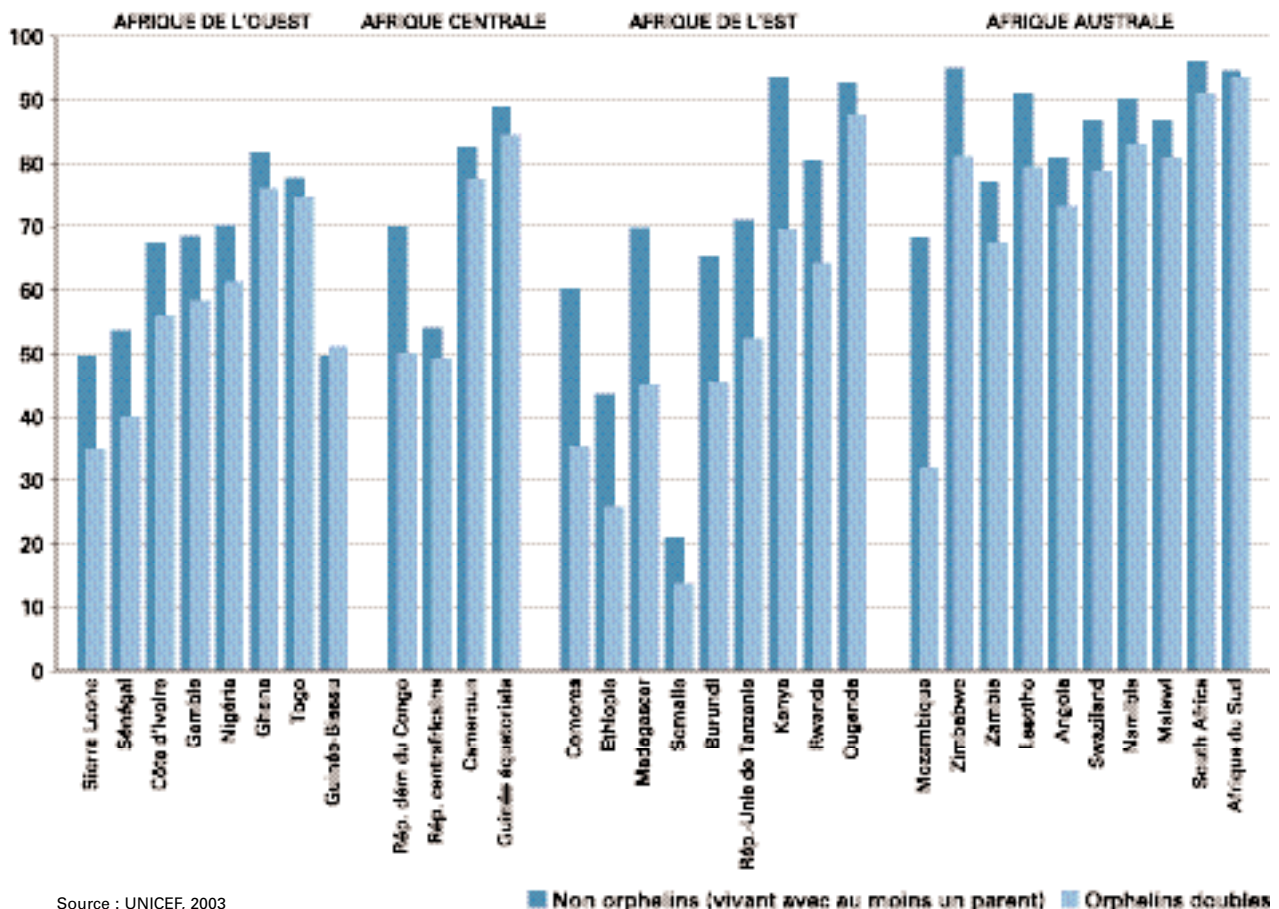
Les filles sont encore plus pénalisées à cet égard que les garçons parce que la responsabilité de soigner d'autres membres de leur famille malades leur est dévolue d'une manière disproportionnée. Dans de nombreuses familles, les maladies liées au VIH et la perte de salaire qui leur est associée ne permettent pas de continuer d'envoyer un enfant à l'école. Les écoles sont également affectées car beaucoup d'enseignants sont malades ou meurent du VIH/SIDA. En Zambie, les trois quarts environ des enseignants nouvellement formés chaque année doivent remplacer ceux qui sont morts du SIDA. Au Malawi, dans certaines écoles, le rapport élèves/maîtres est monté jusqu'à 96 pour 1 en raison des maladies liées au VIH ayant frappé les enseignants⁶³.

Paradoxalement, les réformes scolaires suscitées par la pandémie de VIH/SIDA mettent souvent en place les mesures qui, dans d'autres circonstances, auraient pu être exigées au nom de la qualité de l'enseignement et des droits de l'enfant. Ces réformes consistent par exemple à assouplir les emplois du temps, à responsabiliser les écoles en ce qui concerne la protection des enfants contre le

harcèlement sexuel, à appliquer les lois protégeant les filles contre le viol et l'agression sexuelle et à donner aux enfants les moyens d'éviter les comportements à risque.

Au Botswana, qui affiche l'un des taux de prévalence du VIH/SIDA les plus élevés du monde et où les filles risquent quatre fois plus l'infection que les garçons, le gouvernement élabore et applique des stratégies de prévention du VIH/SIDA qui tiennent compte des différences entre les sexes. Certaines de ces stratégies consistent à former des enseignants de centaines d'écoles primaires et secondaires du premier cycle à diriger des clubs de prévention tenant compte des différences entre les sexes. Il est également envisagé de préparer des centaines de filles et de garçons âgés de 6 à 12 ans à assumer dans ces clubs une fonction d'animation au titre de l'entraide entre enfants du même âge. Un projet d'amélioration des écoles renforce l'acquisition des compétences pratiques essentielles et rend les écoles plus sensibles aux différences entre sexes, mieux adaptées aux enfants et plus soucieuses de leurs besoins psychosociaux⁶⁴.

FIGURE 11 LES ORPHELINS ONT MOINS DE CHANCES D'ALLER À L'ÉCOLE



Source : UNICEF, 2003

En Ouganda, *Straight Talk*, journal mensuel pour adolescents qui aborde le VIH/SIDA sous l'angle de la sexualité, des sentiments et des valeurs, est distribué aux écoles, aux églises et aux associations locales. Il est également envoyé à plus de 3 000 adresses en Ouganda et à l'étranger, des écoles secondaires pour près de la moitié. En Namibie, des élèves âgés de 14 à 21 ans reçoivent actuellement une formation devant leur permettre de sensibiliser des jeunes du même âge qu'eux aux moyens de se prémunir contre la grossesse, l'infection par le VIH/SIDA, la toxicomanie et le viol. Les écoles choisies pour ce projet ont signalé une baisse du nombre des grossesses et des abandons de scolarité.

Créer un environnement protecteur

Si la famille est le premier périmètre de l'environnement protecteur des enfants, l'éducation constitue le second. L'école peut offrir une excellente protection à la plupart des enfants, surtout aux filles et aux autres enfants particulièrement vulnérables. Ce n'est pas seulement parce que les écoles mettent les enfants à l'abri de tout ce qui pourrait compromettre leur sécurité pendant une bonne partie de la journée, mais aussi parce qu'elles les aident à acquérir des compétences et à obtenir des informations qui leur permettront d'assurer leur propre protection. L'éducation demeure un moyen essentiel de prévention du travail des enfants et de lutte contre l'exploitation sexuelle et la traite d'enfants, lesquelles ciblent surtout les filles. Une fille qui va à l'école court moins le risque de se retrouver employée hors de chez elle par des personnes qui l'exploitent et profitent d'elle, et elle est, au surplus, écartée de tâches domestiques qui peuvent être écrasantes. Les filles qui savent lire et écrire et, en particulier, celles qui ont acquis de l'assurance en même temps que les compétences pratiques essentielles sont moins exposées aux formes extrêmes de la violence intra-familiale, à l'exploitation sexuelle et à la traite.

Les millions d'enfants exploités chaque année sont la preuve vivante de l'incapacité générale du monde à protéger les plus jeunes de ses habitants. Selon l'Organisation internationale du Travail, environ 1,2 million d'enfants sont chaque année assujettis, dans le cadre de la traite, au travail forcé ou à la prostitution⁶⁵. Une enquête auprès des ménages réalisée récemment par l'UNICEF dans 25 pays d'Afrique subsaharienne a montré que 31 pour cent des enfants âgés de 5 à 14 ans se livrent à l'une des pires formes du travail des enfants, telles que l'esclavage, la traite, les conflits armés, la prostitution et la pornographie, et que 9 pour cent se livrent à l'une des formes de travail dangereuses, c'est-à-dire accomplissent pendant plus de 43 heures par semaine un travail qui

menace leur bien-être. Dans les pays considérés, il y aurait 31 millions d'enfants qui travaillent, 24 millions d'enfants qui participent aux travaux du foyer et 7 millions d'enfants qui se livrent à un travail dangereux. Les filles étaient plus nombreuses que les garçons à se livrer à un travail dangereux car les travaux domestiques d'une durée supérieure à quatre heures par jour avaient été pris en compte⁶⁶.

En dernière analyse, les enfants ne seront à l'abri du travail des enfants, de la traite et de l'exploitation sexuelle que lorsque :

- les gouvernements feront de la protection des enfants une priorité
- les médias et la société civile remettront en question les mentalités et pratiques discriminatoires dans le souci de les faire évoluer
- une législation sera en place et rigoureusement appliquée
- les enseignants, les agents de santé, les parents et toutes les autres personnes qui communiquent avec les enfants sauront reconnaître la maltraitance d'enfants et y faire face
- les enfants auront accès aux informations et connaissances dont ils ont besoin pour se protéger
- des systèmes de surveillance seront installés pour mettre en évidence les cas de maltraitance
- l'égalité des sexes et les droits des femmes seront garantis.

Au Bangladesh, depuis 1997, les écoles destinées aux enfants difficiles à atteindre suivent le modèle du BRAC et fonctionnent deux heures par jour et six jours par semaine à l'intention d'enfants comme les filles employées de maison qui, à défaut, n'auraient aucune occasion de recevoir une éducation de base⁶⁷. Au Maroc, selon une enquête réalisée en 2001 par le Ministère de la prévision économique et du plan, quelque 23 000 filles étaient employées comme bonnes dans la région du Grand Casablanca, dont environ 60 pour cent avaient moins de 15 ans. Depuis 2001, en collaboration avec les organisations non gouvernementales locales et avec l'appui de la Wilaya de Casablanca, l'UNICEF aide ces filles à bénéficier d'une instruction et de soins de santé de base. Ce programme intersectoriel vise également à faire disparaître le problème en le prenant à la racine et, pour cela, attire l'attention sur les difficultés vécues par ces filles⁶⁸.

Aider les enfants dans les situations d'urgence

L'éducation n'est pas un produit de luxe à ne mettre à disposition des enfants que dans une situation d'urgence, une fois que les autres éléments sont en place; elle doit être considérée comme une priorité et dispensée aussitôt que possible. Les filles sont tout particulièrement vulnérables dans une situation d'urgence – et elles doivent bénéficier d'une protection particulière contre les agressions physiques, sexuelles et psychologiques. En d'autres termes, il importe de créer des environnements protecteurs dans lesquels les filles comme les garçons puissent apprendre, jouer et recevoir un soutien psychosocial.

Il s'agit de créer un espace adapté aux enfants, concept qui a été développé en 1999 suite à la crise du Kosovo, au tremblement de terre en Turquie et à la violence dans ce qui était alors le Timor oriental (devenu depuis Timor-Leste). Depuis, le concept a été repris dans le cadre de l'Initiative « Learning Tree » dans plusieurs autres situations de conflit,

notamment en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone. On a prévu dans ces programmes une formation professionnelle, la formation des maîtres au soutien psychosocial, la fourniture de manuels scolaires et de bancs et, dans le cas de la Guinée, la construction d'une école.

Au Libéria, le projet de Soutien aux jeunes touchés par la guerre cherche à stimuler les qualités d'animateur de 10 000 jeunes Libériens en leur donnant accès à l'éducation de base et aux services sociaux. Le programme, qui utilise les arts, le sport et les loisirs pour recruter des jeunes, fait à présent une place à la prévention du VIH/SIDA et aux services intégrés en faveur du développement de l'enfant à l'intention des enfants de mères adolescentes inscrites dans des programmes de formation professionnelle⁶⁹.

Au milieu du chaos et du traumatisme qu'engendre toute situation d'urgence, il est quand même possible de mettre les droits des enfants au premier plan; dans certaines circonstances, ce peut même être l'occasion de répondre à des besoins auxquels il

En décidant d'investir dans une idée à un moment capital, les gouvernements des pays donateurs ont permis d'améliorer la vie de dizaines de milliers de filles, et de leurs familles.



n'a pas été satisfait jusque-là. Dans le camp de réfugiés, on organise un espace sécurisé dans lequel on élève des tentes ou d'autres structures temporaires selon un plan plus ou moins circulaire, en installant un point d'eau et un espace de jeu au centre, et des zones pour les écoles (préscolaire et primaire), le soutien aux mères et la prestation de soins de santé primaires et de soutien psychosocial à l'extérieur⁷⁰.

Un espace adapté aux enfants et qui tienne compte de la spécificité des sexes permet :

- à tous les écoliers de poursuivre leurs cycles scolaires respectifs
- aux parents de vaquer à leurs occupations en sachant que leurs enfants sont pris en charge dans un environnement sécurisé par un personnel soucieux de leur bien-être
- aux jeunes mères d'avoir du temps à consacrer à leurs nourrissons et de recevoir les informations nécessaires à leur développement en bonne santé

- aux mères et aux jeunes femmes de poursuivre leurs propres études
- aux jeunes de recevoir une formation de prestataires de services à l'intention des enfants.

Dans le Sud du Soudan, ravagé par la guerre civile depuis des décennies, attendre la fin du conflit reviendrait à dénier toute importance aux droits de plusieurs générations d'enfants. Collaborant avec le Mouvement/Armée de libération du peuple soudanais dans les zones qu'il contrôle, l'UNICEF s'efforce de remédier à la terrible situation des enfants sur le plan éducatif : dans cette partie du Soudan, il n'y a pas plus de 15 pour cent des enfants en âge d'aller à l'école primaire qui soient scolarisés, les filles ne représentant qu'un quart de ce nombre. Au niveau du primaire supérieur, il ne reste pratiquement plus de filles à l'école et dans la principale école secondaire du territoire, Rumbek, il n'y a qu'une seule fille. Sur les 8 000 enseignants que compte le Sud du Soudan, 560 seulement sont des femmes, soit 7 pour cent⁷¹.

ENCADRÉ 8

Les pays africains se rapprochent des objectifs pour l'éducation

La réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire et ceux de l'Éducation pour tous semble représenter plus que jamais un défi. Cependant, l'Initiative pour l'Éducation des filles africaines, résultat d'une étroite collaboration entre pays, gouvernements donateurs et institutions des Nations Unies, a donné de remarquables résultats au niveau de ces deux séries d'objectifs. Depuis qu'elle a été lancée en 1994, cette Initiative multinationale a permis d'améliorer l'accès à l'école primaire aussi bien des filles que des garçons. Entre 1997 et 2001, les taux bruts de scolarisation des filles dans le primaire ont nettement augmenté, surtout en Guinée (de 15 points en pourcentage), au Sénégal (de 12 points) et au Bénin (de 9 points), alors que, sur la même période, les taux bruts de scolarisation pour l'ensemble du primaire, du secondaire et du supérieur, ne

progressaient en moyenne mondiale que d'un point en pourcentage.

Le Tchad constitue l'un des exemples les plus frappants des progrès réalisés. En 1996, aux débuts de l'Initiative, le défi semblait énorme : les taux bruts de scolarisation dans ce pays d'Afrique de l'Ouest plafonnaient à 51 pour cent, et le taux de scolarisation des filles n'atteignait que 37 pour cent.¹ Dans les deux premières années seulement, le nombre de filles scolarisées en cours préparatoire a quadruplé, le taux d'abandon de scolarité a chuté, passant de 22 pour cent à 9 pour cent, et le nombre d'enseignantes, qui était de 36, a atteint 787. En outre, dans les 10 régions participant à l'Initiative, le taux net de scolarisation des filles a été supérieur de 18 points en pourcentage au taux national.²

En 2000 – 2001, la scolarisation brute de tous les enfants avait atteint 75 pour cent, ce qui constitue une réussite remarquable dans un pays où un enfant sur cinq meurt encore avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans et où près des trois quarts de la population n'ont pas accès à de l'eau salubre. Mais à présent, alors qu'une ère nouvelle de paix relative a succédé à plus de trente ans de conflits, la voie se dégage pour que les droits des enfants à l'éducation soient respectés, en utilisant les leçons apprises et les pratiques optimales appliquées grâce à cette Initiative novatrice.

Le soutien apporté par les pays donateurs a été déterminant. Lancée alors qu'elle s'inscrivait dans le cadre de l'Initiative pour l'éducation des filles dans le monde, l'Initiative en faveur des filles africaines a commencé avec

Les avantages pour les communautés locales

L'effort de scolarisation des filles a également des retombées bénéfiques pour le développement des communautés où elles vivent. Ainsi, par exemple, on a constaté depuis longtemps que si un ménage appauvri est obligé de choisir les enfants qu'il peut se permettre d'envoyer à l'école, les filles font souvent les frais de l'opération. Or, les mesures axées sur l'éducation et conçues pour pallier cette inégalité en augmentant le revenu des ménages profitent à toute la famille et à la communauté locale – surtout si le revenu supplémentaire est remis à la mère, qui est plus encline que le père à l'affecter au financement des besoins des enfants et de la famille⁷².

De même, les filles se ressentent généralement davantage d'une nutrition déficiente; dans les familles aux ressources insuffisantes, les filles reçoivent souvent nettement moins de nourriture que les garçons. Voilà pourquoi elles profitent encore plus

que les garçons des programmes d'alimentation scolaire. Le programme d'alimentation scolaire du Malawi, qui est considéré comme un élément particulièrement important des efforts accomplis pour que les filles poursuivent leur scolarité, profite actuellement à quelque 160 000 enfants de huit districts. Ces programmes – doublés de messages sur l'alimentation diététique – peuvent aussi introduire de meilleures pratiques nutritionnelles au sein des familles et, ce faisant, améliorer la santé et le bien-être de l'ensemble de la communauté.

L'approvisionnement en eau salubre et la présence d'installations d'assainissement est un autre domaine essentiel dans lequel l'ensemble d'une communauté peut tirer parti de l'application à l'éducation d'une « optique sexospécifique ». L'absence d'eau salubre et de toilettes pour filles peut être une des principales raisons pour lesquelles les filles ne vont jamais à l'école – ou abandonnent leurs études –, en particulier à la puberté. La mise à disposition d'installations d'assainissement

un financement de l'Agence canadienne de développement international. En 1996, la Norvège est devenue le premier pays donateur et, avec d'autres partenaires, a contribué au renforcement du programme.

L'Initiative a concentré ses efforts dans des zones où les enfants et les femmes souffraient de la pauvreté, dans des conditions de vie déplorables, et où les taux de scolarisation des filles se trouvaient parmi les plus bas.

L'Initiative a permis aux pays de développer des politiques et programmes adaptés et les succès obtenus ont favorisé l'obtention de financements supplémentaires. Les programmes pilotes de l'Initiative ont disposé de plus de 45 millions de dollars, accordés par le Ministère des affaires étrangères de Norvège pour la période allant de 1996 à 2005. Ces programmes ont représenté une partie importante de la campagne menée, en faveur d'une Éducation pour tous, par les gouvernements de 34 pays de l'Afrique subsaharienne. Les gouvernements du Danemark, de la France, de l'Allemagne et du Japon, par exemple, ont également participé aux programmes pour l'éducation des filles dans le cadre de l'Initiative, comme l'ont fait au moins une douzaine d'orga-

nisations.³ Ce soutien a permis en 2001 d'élargir l'Initiative à 16 nouveaux pays, leur fournissant ainsi l'occasion de profiter des expériences récentes des 18 pays d'origine.

L'application des pratiques optimales

Le travail réalisé au Tchad et dans les pays bénéficiant de l'Initiative africaine a eu des conséquences considérables. On peut citer en particulier l'examen systématique de ce qui a permis d'amener les filles à l'école et de les garder jusqu'au bout du cycle d'études, ainsi que l'application à d'autres pays des pratiques optimales. Le Tchad, afin de renforcer les côtés positifs de son système d'éducation, a adapté la méthode d'enseignement à niveaux multiples de l'« Escuela Nueva », développée en Colombie dans les années 1970 et largement répandue depuis, avec des adaptations, dans d'autres pays. Avec cette méthode, l'enseignement est directement lié aux besoins spécifiques de la communauté. Cette approche est souple et permet aux élèves de progresser à leur rythme. Les taux de redoublement et d'abandon de scolarité devraient donc diminuer, ce qui générerait des

économies et accroîtrait les chances de voir les enfants terminer leur cycle d'enseignement primaire.

Une bonne partie de ce qu'on sait sur l'éducation des filles provient de l'expérience acquise en Afrique, comme on l'a vu au Tchad. L'engagement de ces 34 pays africains à atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous et la volonté des gouvernements donateurs d'investir dans un concept à un moment décisif ont profondément changé la vie de dizaines de milliers de filles et de leurs familles.

Financement

Les pays donateurs qui soutiennent l'Initiative pour l'éducation des filles africaines, et les partenaires nationaux ont permis ensemble de se rapprocher des objectifs. Mais des progrès considérables doivent être réalisés en Afrique dans les années à venir pour que ces objectifs puissent être atteints. Le Tchad, malgré ses réussites notables, est encore l'un des pays où l'écart est le plus grand entre garçons et filles au niveau des taux de scolarisation (33 points de pourcentage). Selon une estimation récente, l'Afrique subsaharienne ne pourra pas réaliser avant 2129 l'éducation primaire

satisfaisantes s'est donc vu attribuer un rang de priorité beaucoup plus important dans les programmes d'éducation des filles. On voit que la campagne en faveur de la scolarisation des filles peut transformer la qualité de la vie dans une communauté locale qui avait pu se contenter pendant des années d'utiliser des sources d'eau polluées et très éloignées ou de se passer purement et simplement d'installations d'assainissement.

En République démocratique populaire lao, par exemple, le manque d'approvisionnement en eau et d'installations d'assainissement est pour beaucoup dans le manque d'assiduité et la faiblesse des résultats scolaires. Plus d'un cinquième des filles du pays ne sont pas inscrites dans une école et, dans certaines régions, cette proportion dépasse les 50 pour cent. Le problème ne tient pas seulement à l'absence de ces installations dans les écoles, mais à leur absence dans le reste de la communauté. Les enfants mal portants ne peuvent pas aller à l'école aussi souvent qu'ils le devraient et n'apprennent pas

aussi bien quand ils y sont. L'infection par des parasites qui consomment les éléments nutritifs et, de ce fait, aggravent la malnutrition et retardent le développement, est particulièrement répandue en RDP lao; dans certaines régions, ce sont jusqu'à 62 pour cent des enfants qui sont ainsi infectés. En outre, la corvée d'eau incombe essentiellement aux filles, qui peuvent y consacrer jusqu'à deux heures par jour, consommant à cette occasion jusqu'à un tiers de leur apport calorique journalier. Même celles qui réussissent à aller à l'école peuvent être envoyées chercher de l'eau par le maître ou la maîtresse d'école, ce dont pâtissent encore leurs études.

Pour remédier à ce problème, le Ministère de la santé et celui de l'éducation se sont intéressés aux écoles primaires de huit provinces reculées et appauvries et aux communautés où elles sont implantées. On est en train de construire des points d'eau et des latrines dans les écoles et les villages concernés; on procède à des opérations de déparasitage; et on lance une campagne de sensibilisation aux pratiques d'hygiène, en mobilisant non pas seulement les enseignants, mais aussi les enfants en tant que promoteurs de ces pratiques au sein de leur communauté. Le projet touchera 300 écoles et 70 000 élèves, offrant un accès à l'eau salubre et aux installations d'assainissement à 18 000 familles vivant dans 350 communautés.

universelle s'il n'y a pas d'accélération dans les progrès effectués.⁴

Le soutien des donateurs à l'Initiative africaine n'est que l'une des contributions ayant pour but de parvenir à l'éducation primaire universelle. Ce soutien a été axé sur l'un des principaux groupes d'enfants exclus plutôt que sur un pays. Un bon nombre des autres contributions sont affectées à des pays définis, sans que le sexe des enfants soit pris en compte. Il est donc arrivé que certains pays se voient refuser le financement d'un donateur parce qu'ils affichent les taux les plus faibles de scolarisation des filles et les écarts les plus élevés entre garçons et filles.

Le financement « thématique » des organisations qui se sont engagées à faire bénéficier les filles d'une éducation est à présent assuré principalement par la Norvège, la Suède et la Finlande. Ce soutien ne va pas à un pays en particulier; il a plutôt pour objectif d'arriver à la parité entre garçons et filles et à l'Éducation pour tous. Il apporte de la souplesse, ce qui facilite la planification à long terme. Or celle-ci est essentielle pour que les pays se rapprochent d'un « monde digne des enfants » et atteignent l'Objectif de développement pour le Millénaire le plus urgent de tous – la parité entre sexes dans l'éducation d'ici à 2005.

1 Information fournie par l'UNICEF, Tchad, 2003.

2 Ibid.

3 On trouve notamment la Banque africaine de développement, la Fondation Bernard van Leer, l'ACDI, l'ONG française "Initiative Développement", Oxfam, le Ministère du développement international du Royaume-Uni, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNESCO, l'US AID, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé et l'Association chrétienne des jeunes femmes (YWCA).

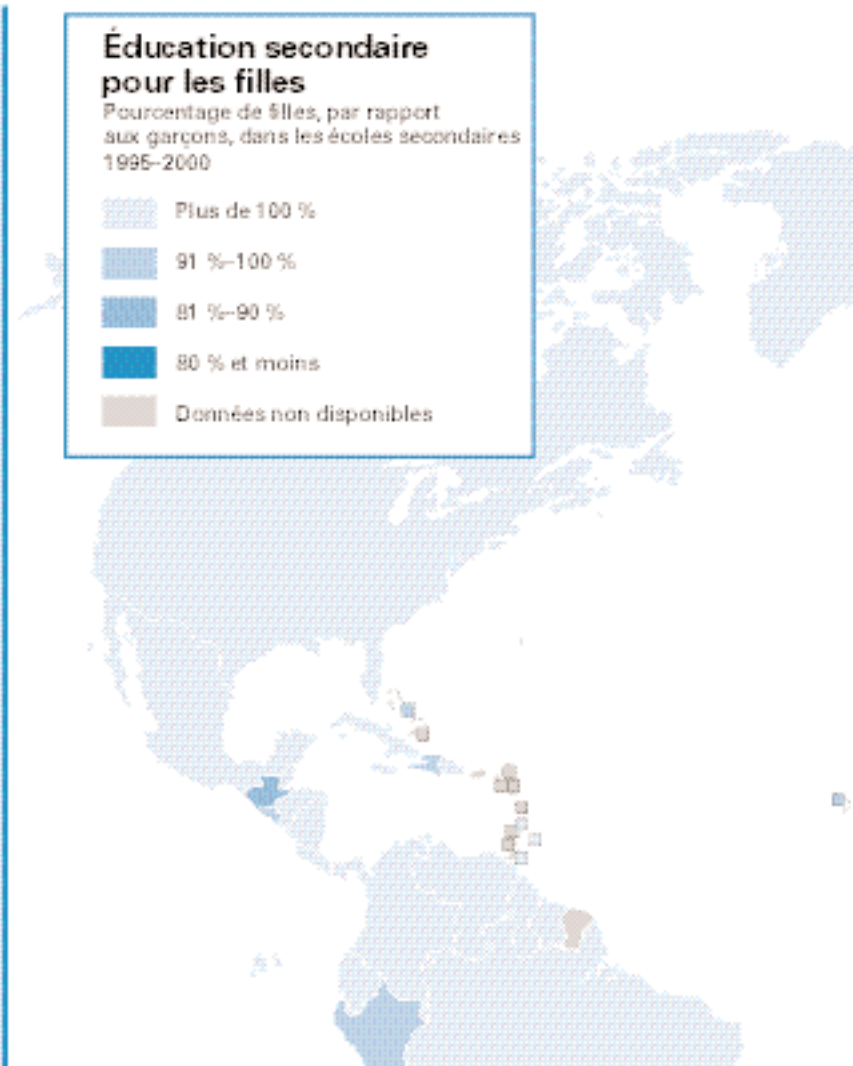
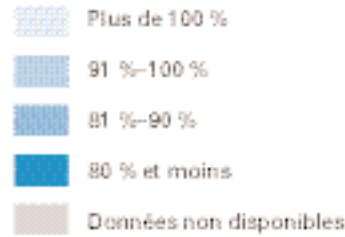
4 Rapport 2003 sur le développement humain du PNUD.

Objectifs de développement pour le Millénaire

Pour améliorer la santé maternelle, il faut se concentrer sur deux objectifs d'importance capitale : assurer l'éducation primaire pour tous et promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'éducation est un bon médicament pour les mères et leurs enfants.

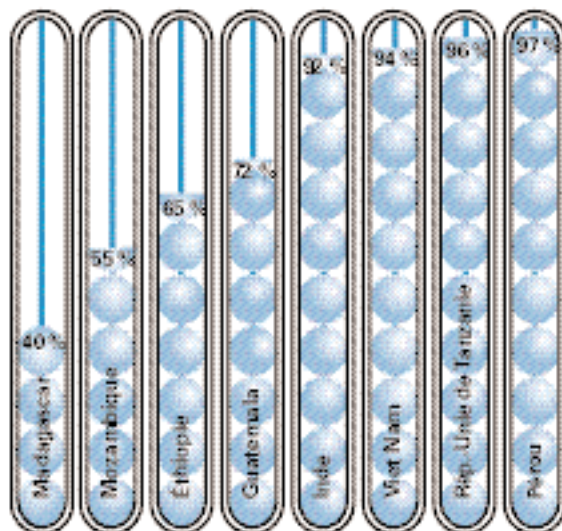
Éducation secondaire pour les filles

Pourcentage de filles, par rapport aux garçons, dans les écoles secondaires 1995-2000



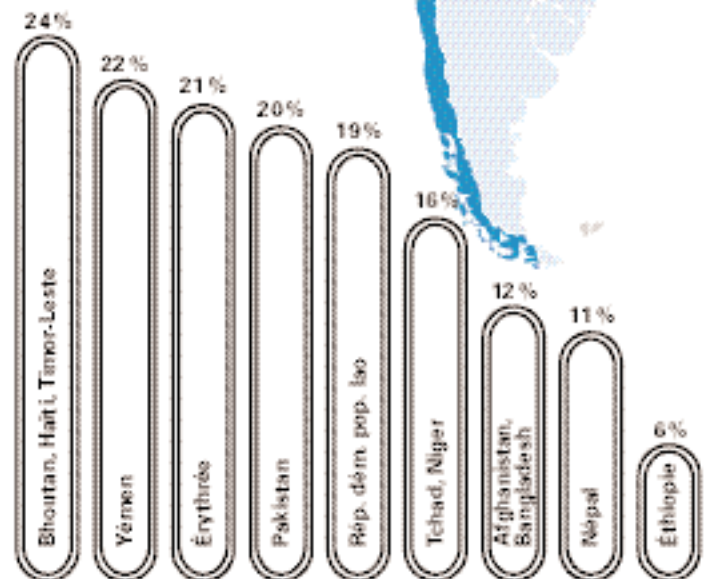
Achèvement du cycle primaire

Pourcentage d'enfants qui accomplissent les cinq années du cycle de l'école primaire
Données 1995-2001
Sélection de pays



Accouchements assistés

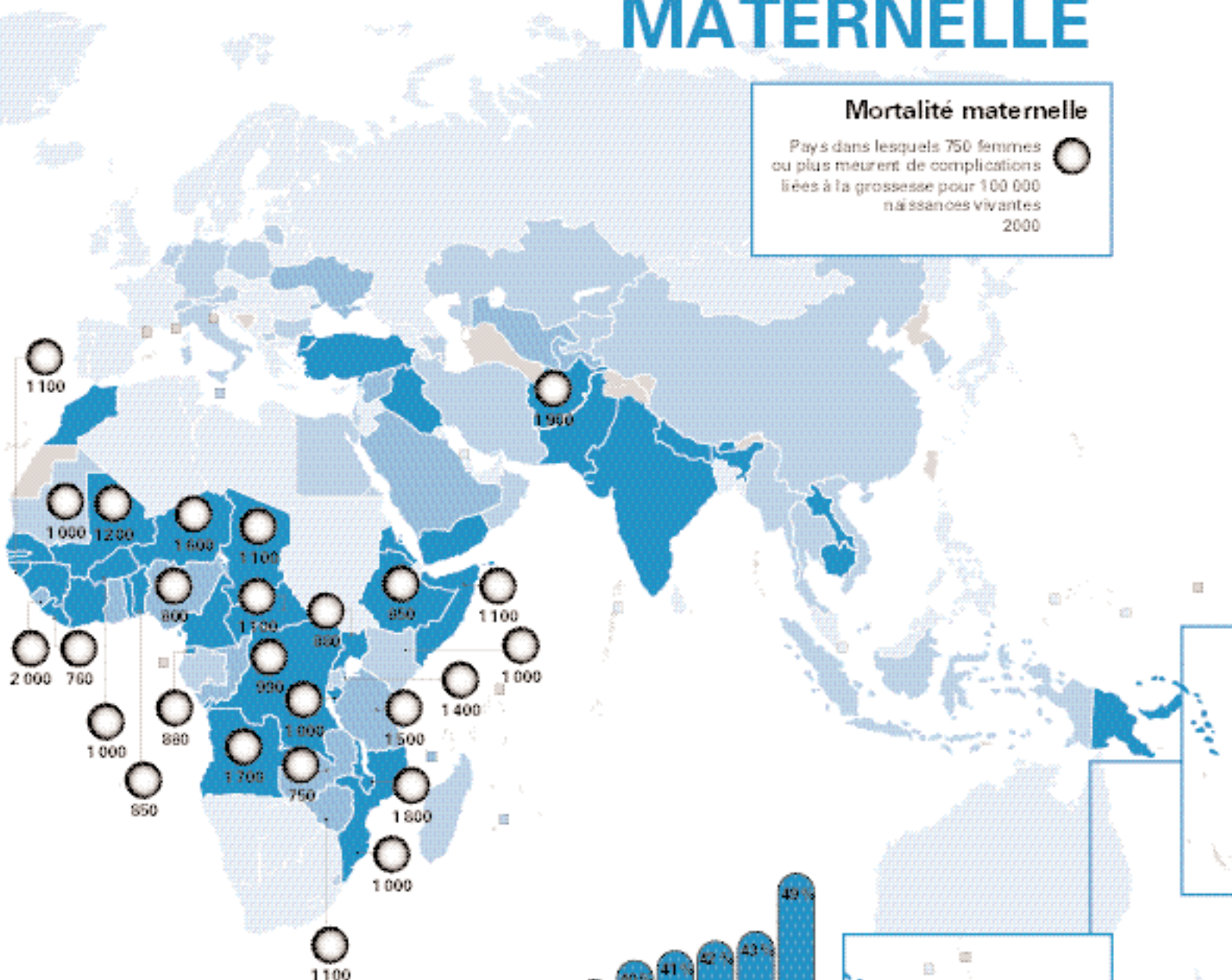
Pays dans lesquels moins de 25 % des accouchements sont assistés par du personnel qualifié
1995-2000



AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE

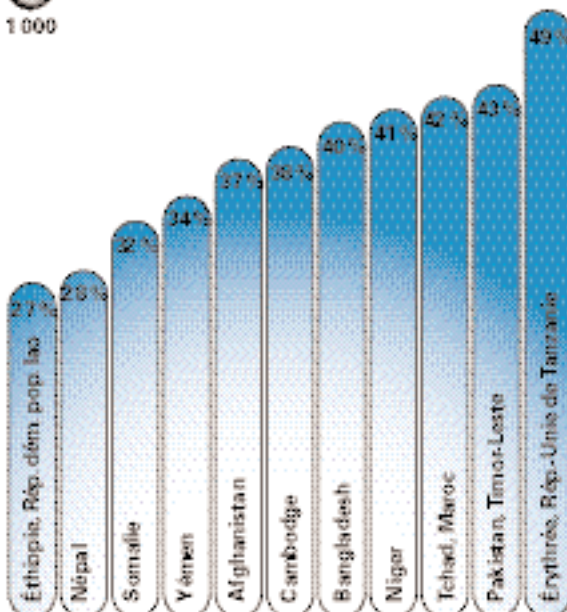
Mortalité maternelle

Pays dans lesquels 750 femmes ou plus meurent de complications liées à la grossesse pour 100 000 naissances vivantes 2000



Soins de santé prénatals

Pays dans lesquels moins de 50 % des femmes bénéficient de soins prénatals 1995-2000



Cette carte ne reflète pas une position de l'UNICEF sur le statut légal des pays et territoires représentés ou sur la délimitation de leurs frontières. La ligne en pointillés représente approximativement la « ligne de contrôle » établie à Jammu et au Cachemire consentie par l'Inde et le Pakistan. Le statut définitif de Jammu et du Cachemire n'a pas encore fait l'objet d'un accord final entre les parties.

5

ET LES GARÇONS ?





Cristina Uza/UNICEF/2003

En devenant plus respectueux des différences entre les sexes et mieux adaptés aux besoins des filles, les écoles et les systèmes éducatifs ne perdent en rien de leur intérêt ou de leur confort pour les garçons. C'est tout le contraire qui se produit. En pratique, la quasi-totalité des réformes entreprises pour sécuriser l'expérience scolaire, l'adapter aux besoins des filles et renforcer leurs moyens d'action bénéficient également aux garçons. En fait, la promotion de l'éducation des filles offre un avantage stratégique en vue de la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous et des Objectifs de développement pour le Millénaire.

Tous les enfants — et non seulement les filles — profitent, par exemple, de l'élaboration et du développement des programmes intégrés en faveur du jeune enfant. De même, en permettant aux enfants devant travailler à la maison ou dans les champs de la famille d'aller à l'école, l'assouplissement des horaires scolaires profite peut-être le plus aux filles, mais il rend assurément possible de scolariser aussi des garçons du monde entier qui, autrement, parce qu'ils travaillent à domicile ou à l'extérieur, se verraient refuser la possibilité d'aller à l'école. Lorsque l'école est située plus près du domicile des enfants, il est plus facile pour les filles d'y aller et leurs parents sont moins préoccupés par le trajet qu'elles doivent accomplir — et les garçons peuvent aussi s'y rendre plus facilement.

Il en va de même pour l'approvisionnement en eau et les latrines dans les écoles, ou pour le nettoyage et l'entretien des bâtiments scolaires. Un environnement scolaire d'où la violence est absente profite manifestement tout autant aux garçons qu'aux filles, dans la mesure où le terrain de jeux de l'école peut devenir un endroit impitoyable où la faiblesse physique des uns peut être exploitée par d'autres et où les enfants venus d'ailleurs peuvent se faire attaquer ou harceler. Dans cette optique, la sécurisation des écoles est une cause défendue avec autant de passion au nom des garçons qu'au nom des filles.

La promotion de l'éducation des filles comporte un aspect plus fondamental encore, à savoir la mise au point de méthodes d'enseignement adaptées aux enfants et respectueuses des différences entre les sexes qui permettent de rester à l'écoute des besoins de chaque enfant pris individuellement. Il se peut que les filles aient encore plus besoin que les garçons du même âge de ce changement pédagogique,

mais il doit aboutir à un enseignement de meilleure qualité, plus réceptif et axé sur les besoins des enfants dont doivent profiter tous les enfants, et donc à une expérience scolaire plus enrichissante pour les garçons aussi.

Une évaluation approfondie réalisée par l'USAID dans huit pays a conclu que les garçons ont systématiquement profité des programmes et politiques visant à améliorer l'éducation des filles⁷³. Non seulement les garçons ont profité autant que les filles des initiatives prises pour améliorer la qualité des écoles, mais l'effectif scolaire masculin a augmenté au même rythme que l'effectif féminin. Les problèmes auxquels sont confrontés les garçons sont souvent les mêmes que ceux des filles : accessibilité limitée, qualité déficiente, manque d'écoles à proximité du domicile et absence de soutien parental à l'éducation. Lorsque ces problèmes sont traités afin d'attirer les filles à l'école, les garçons – surtout ceux qui appartiennent à des groupes vulnérables ou marginalisés – recueillent eux aussi les fruits de cette politique.

Dans une large mesure, les garçons profitent autant que les filles de la mise en place à travers le monde de systèmes éducatifs qui tiennent compte des différences entre sexes. Force est de constater, néanmoins, que dans certains pays et régions – y compris une bonne partie du monde industrialisé –, ce sont les contre-performances scolaires des garçons et leur désintérêt pour l'école que l'on juge préoccupants.

L'exclusion des garçons

Dans un petit nombre de pays, on compte moins de garçons inscrits à l'école que de filles. Une étude réalisée récemment par l'UNICEF à partir des données auprès des ménages en provenance de 55 pays confirme que si, dans une nette majorité de pays, la scolarisation des filles est très en retrait de celle des garçons, dans certains pays, les garçons sont les enfants qui ne sont pas desservis par le système éducatif. (Voir Repère 5 : *Fréquentation scolaire garçons/filles.*) Dans des pays comme le

À l'aide du théâtre, du sport ou encore d'ateliers de poésie, des enseignants et divers responsables instruisent les garçons comme les filles et font passer des messages d'importance capitale dans l'ensemble de la communauté.



Botswana, le Lesotho, la Mongolie et la Namibie, cette situation tient pour l'essentiel à une tradition pastorale selon laquelle il est exigé des garçons qu'ils s'occupent du troupeau familial pendant que les hommes recherchent un travail générateur de revenus. Mais dans la plupart des régions d'Amérique latine et des Caraïbes, qui n'ont pas de tradition pastorale aussi enracinée, on observe les mêmes contre-performances scolaires des garçons, voire leur défection pure et simple.

Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, les garçons affichent en général des taux de redoublement supérieurs et un niveau scolaire inférieur à ceux des filles et, dans certains pays, un taux d'absentéisme supérieur. Au Brésil, en 1996, les hommes avaient en moyenne 5,7 années d'instruction scolaire contre 6 années pour les femmes⁷⁴. La disparité entre les sexes apparaît vers l'âge de 10 ans pour les garçons, âge auquel ils commencent à quitter l'école dans une proportion supérieure aux filles. Dans la tranche des 15 à 17 ans, 19,2 pour cent des garçons

REPÈRE 5

TAUX NET DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE DES GARÇONS PAR RAPPORT AUX FILLES

Colombie	0,81
Haïti	0,84
Lesotho	0,45
Madagascar	0,82
Malawi	0,84
Mongolie	0,82
République-Unie de Tanzanie	0,81
Suriname	0,73

(parmi les enfants âgés de 7 à 14 ans)

Source : UNICEF, 2003

ENCADRÉ 9

Turquie : une pièce jouée à l'école émeut toute une nation

Sur la scène, une jeune fille s'adresse directement à l'auditoire : « Je ne veux pas seulement m'occuper de mon trousseau de mariage. Je veux aller à l'école et avoir mes livres. » L'ambiance est électrique. Çigdem Yıldız ne fait que répéter ce qu'elle a dit d'innombrables fois à ses parents, alors que, voyant d'autres enfants aller à l'école, elle les suppliait de l'autoriser à en faire autant.

Dans la province de Van où elle vit, dans le sud-est de la Turquie, les filles sont censées s'occuper des tâches ménagères et se préparer à se marier à un jeune âge. Au lieu de raconter leurs espoirs par écrit, Çigdem et d'autres filles apprennent à les exprimer en brochant, dans les motifs des tapis qui sont produits dans la région. Elles apprennent à se taire, mais, ce soir, le silence vole en éclats dans

l'auditorium. Çigdem joue un rôle, mais ce rôle s'inspire directement de son existence.

Çigdem pensait avoir été définitivement privée de la possibilité de s'inscrire et était déterminée à faire en sorte que ses petites sœurs, Gurbet et Esma, ne connaissent pas le même sort. Une chance lui a alors été offerte lorsqu'un centre d'apprentissage primaire a ouvert ses portes en 2000 dans le district de Muradiye. Ce centre fait partie d'un réseau d'établissements ouverts dans cinq provinces, à la suite du succès d'un projet pilote mené avec la Fondation de la Turquie pour le développement, l'Organisation internationale du Travail, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

Ces centres ont pour vocation de donner une deuxième chance aux filles qui n'ont pas achevé le cycle d'enseignement primaire obligatoire et de les libérer des corvées ménagères familiales. Elles sont encouragées à s'inscrire dans ces établissements d'enseignement primaire et elles sont aidées à faire leurs devoirs. Les centres sont équipés d'ordinateurs, de rétroprojecteurs, de magnétoscopes et de téléviseurs.

Pour des filles qui ont rarement l'occasion de sortir de chez elles, ces centres servent non seulement de lieu d'apprentissage, mais également de cadre social où elles peuvent discuter de leurs expériences et de leurs préoccupations et découvrir de nouveaux horizons. Les filles ont organisé des excursions dans les provinces voisines. C'était pour beaucoup d'entre elles la

avaient abandonné leurs études, contre 8,5 pour cent seulement des filles⁷⁵.

Le moment critique pour les garçons survient souvent au début de l'adolescence, lorsque leur corps et leur sens de leur identité se modifient, lorsqu'ils sont confrontés au monde des adultes et aux aspirations que ce dernier nourrit à leur égard. Le jeune Anderson, par exemple, vit dans un bidonville de Rio de Janeiro (Brésil). Maintenant qu'il est sur le point de quitter l'adolescence, il a décidé de donner sa chance à l'école, mais se remémore les moments où, au début de son adolescence, passer son temps dans la rue avec ses amis ou jouer au football était beaucoup plus branché et excitant que ce qu'il pouvait faire à l'école.

« Vous savez, quand vous êtes plus jeune, vous ne voulez pas vous en faire, vous voulez juste glander. Ma mère me disait d'aller à l'école et je lui répondais que je n'irais pas. Et je m'enfuyais en courant parce qu'il n'y avait pas d'homme à la maison (...) pas

d'homme qui puisse me rattraper et m'obliger à aller à l'école. Ma mère ne pouvait pas me rattraper. Aujourd'hui que je suis plus vieux (...), je vais étudier. Sans instruction (...) c'est déjà dur. »⁷⁶

Le témoignage d'Anderson permet de mieux comprendre un problème qui n'existe pas seulement un peu partout en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais est de plus en plus fréquent dans les pays occidentaux, le problème des garçons qui perdent tout intérêt pour l'école et le travail scolaire pendant l'adolescence.

Les garçons distancés

Dans les pays industrialisés, le problème de la contre-performance scolaire des garçons est demeuré voilé pendant des décennies. On s'accordait généralement à reconnaître que les filles réussissaient mieux que les garçons dans les matières littéraires et linguistiques, mais on portait du principe que, dès lors que les garçons obtenaient

première fois qu'elles quittaient les repères familiaux de leur quartier.

Le centre de Muradiye qu'a fréquenté Çigdem a dépassé toutes les attentes. Les filles – notamment Adalet, Ayper, Çigdem, Gurbet, Nezaket et Yeter - ont mis sur pied un club de théâtre, ont fait participer les garçons de la région et, ensemble, ont écrit et mis en scène une pièce fondée sur leurs propres expériences et intitulée *Kardelen*.

Ce titre est symbolique. *Kardelen* est le nom d'une fleur qui pousse dans la neige des montagnes. La pièce traite des pratiques culturelles qui restreignent la vie des filles dans le sud-est de la Turquie. C'est une mosaïque d'expériences vécues, de mariages précoces et de pratiques traditionnelles qui empêchent les femmes de participer à part entière aux communautés. Mais la pièce est pleine d'espoir, car les filles luttent contre l'adversité et s'épanouissent comme la fleur de *kardelen*.

La pièce a d'abord été présentée aux mères et a remporté leur adhésion. Elle a ensuite été jouée devant un plus grand public dans le chef-lieu de la province et a obtenu un succès tel que les filles sont passées sur la chaîne de

télévision régionale. Deux autres représentations ont eu lieu dans la capitale, dans le cadre d'un festival de théâtre et ensuite d'un forum d'enfants où les filles ont joué devant des enfants de toutes les régions de la Turquie, ainsi que pour les Ministres de l'éducation et de la culture. Quelques scènes ont été diffusées sur des chaînes de télévision nationales.

La pièce a permis aux filles d'exprimer leur frustration de ne pouvoir aller à l'école. Elle a ouvert les yeux des parents qui, ancrés dans les traditions, gardaient leurs filles à la maison pour qu'elles s'occupent des corvées ménagères. Elle a fait évoluer les mentalités dans l'ensemble du pays.

Et surtout, la pièce a transformé les filles elles-mêmes. Avant *Kardelen*, elles n'étaient que des enfants ayant abandonné l'école dès le primaire; aujourd'hui, ce sont des jeunes filles sûres d'elles, qui veulent devenir enseignantes, médecins et juristes. L'une d'entre elles, Ayper Sara, dit qu'elle ne s'arrêtera pas au certificat d'études mais essaiera d'aller au lycée et même à l'université. « Nous voulons y arriver, dit-elle, non pas pour accrocher un diplôme sur notre mur mais pour être nous-mêmes des mères

instruites et informées, de façon à ce que nos filles ne soient pas privées de ce dont nous avons été privées. »

La sœur de Çigdem, Gurbet, n'est pas non plus allée à l'école, mais, au centre de Muradiye, elle dit avoir compris à quel point une personne peut progresser en apprenant une seule lettre de l'alphabet; elle aimait même l'odeur du papier et du crayon. Elle fait aussi partie de la troupe de théâtre de *Kardelen* et les deux filles ont ouvert de nouveaux horizons dans leur propre famille. Le message de la pièce a convaincu leurs parents, et leur petite sœur Esma va maintenant au lycée.

Le Ministère de l'éducation turc est également admiratif. Ce type d'école primaire constitue maintenant la principale stratégie visant à permettre aux filles d'achever le cycle d'enseignement obligatoire. Çigdem et ses amies ont non seulement vaincu le manque d'ambition dont elles étaient victimes mais elles ont également ouvert la voie à d'autres.

de meilleurs résultats en mathématiques et en sciences, la situation générale s'équilibrait. Ces dernières années, toutefois, la participation et les résultats des filles en sciences et en mathématiques se sont nettement améliorés, pour des raisons qui tiennent non pas seulement aux initiatives scolaires, mais aussi à une évolution générale du rôle que la société s'attend à voir jouer aux femmes. Les garçons, de leur côté, n'ont pas amélioré leurs résultats dans les matières linguistiques, ce qui fait que les filles réussissent mieux dans toutes les matières, comme en témoignent les examens nationaux depuis l'école primaire jusqu'aux examens de fins d'études secondaires.

Les gouvernements se sont vivement émus de cet état de choses. En Australie, par exemple, la Commission parlementaire chargée de l'éducation a mené une enquête approfondie sur l'éducation des garçons, qui a abouti à 24 recommandations portant sur les salles de classe aussi bien que sur la politique éducative et sociale. L'enquête a notamment recommandé de promouvoir des stratégies que les enseignants puissent mettre en œuvre pour faire participer activement tous les garçons et toutes les filles, et d'inscrire la question du niveau d'instruction selon le sexe aux programmes d'initiation à l'enseignement et de formation continue destinés aux maîtres⁷⁷.

Au Royaume-Uni, le Gouvernement exige depuis 1998 de toutes les autorités scolaires locales qu'elles formulent des stratégies de longue durée pour remédier aux contre-performances des garçons et qu'elles évaluent régulièrement leurs progrès⁷⁸. Il a demandé la réalisation d'un projet de recherche s'étalant sur trois ans et visant à dégager des stratégies performantes pour élever le niveau d'instruction des garçons sans porter préjudice à celui des filles, et il gère un site Internet consacré à la présentation d'études de cas, de sources d'information et de conseils aux écoles sur la façon de formuler une stratégie destinée à pallier les contre-performances des garçons⁷⁹.

Garçons désenchantés

Des études de plus en plus nombreuses nous aident à mieux comprendre la contre-performance scolaire des garçons. Les préoccupations des auteurs de ces études sont différentes, mais tous souscrivent dans l'ensemble à la conclusion du rapport du Parlement australien selon laquelle il s'agit d'un phénomène complexe dû à des causes très diverses. Il ne fait aucun doute que les solutions scolaires ne régleront pas le problème à elles seules et que celui-ci, comme la question des contre-performances des filles dans le monde en développement, est indisso-

ciable de questions plus vastes en rapport avec la problématique hommes-femmes et le pouvoir.

Selon un élément d'explication, la socialisation des filles à la maison les aide à se concentrer sur une tâche donnée; en d'autres termes, elles réagissent mieux au cadre de la salle de classe. La recherche menée en Jamaïque, par exemple, où les filles réussissent mieux que les garçons dans les études secondaires et supérieures, révèle que les garçons de ce pays sont libres de passer une bonne partie de leur temps en dehors de chez eux tandis que les filles sont censées rester à la maison et se consacrer à des tâches spécifiques⁸⁰. Une étude réalisée par le Gouvernement jamaïcain a montré que les différences de niveau scolaire entre les sexes peuvent être imputées à divers facteurs, depuis la socialisation par les parents dans la petite enfance jusqu'aux messages sexistes véhiculés par la société dans son ensemble, ainsi qu'au fait que les garçons et les filles ne sont pas traités de la même manière en classe.

Un autre champ de recherche et d'action prometteur rattache les écoles à la question plus générale des modèles d'identification sociale et sexuelle : l'équilibre des sexes parmi les enseignants. Un moyen jugé essentiel en Afrique subsaharienne pour rendre les écoles plus adaptées aux filles, et plus attirantes, consiste à augmenter la proportion d'enseignantes dans une région où la profession est dominée par les hommes. L'inverse est parfois vrai dans les pays industrialisés et dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes où, surtout à l'école primaire, les enseignantes sont largement majoritaires, ce qui peut donner lieu à une pénurie de modèles positifs pour les jeunes garçons.

Pour certains auteurs, l'une des raisons pour lesquelles les garçons obtiennent des résultats si inférieurs en langues et en littérature est que ces disciplines sont considérées comme des « matières pour les filles », et que la lecture est trop souvent considérée comme une activité « féminisée ». Comme l'a fait remarquer un garçon britannique de sept ans lors d'un entretien pour la télévision, « On n'est pas un vrai garçon si on aime lire »⁸¹.

Rôles assignés à chaque sexe

Tout cela donne à penser que le désintérêt des garçons pour l'éducation pourrait être étroitement lié à leur socialisation masculine traditionnelle. On voit alors qu'il importe que le père soit en contact avec ses enfants dès leur naissance, leur prodigue lui aussi des soins, participe à leur développement pen-

dant la petite enfance et contribue à leur éducation. Cela étant, les écoles et les systèmes éducatifs sont inévitablement confrontés à des garçons qui n'ont pas connu cet exemple positif dans leur propre famille et qui réagissent plutôt aux messages négatifs de la société qui encouragent la violence et des comportements susceptibles de mettre les filles en danger, et eux-mêmes également.

Au Nigéria, le programme Sensibiliser les adolescents de sexe masculin s'occupe de garçons parvenus à l'adolescence depuis 1995. Il s'adresse à des écoliers qui s'engagent à rencontrer pendant un an un enseignant ayant reçu une formation spécifique pour avoir avec lui des discussions hebdomadaires sur les rôles assignés à chaque sexe et ce qu'il en est dans leur propre famille, dans une société où le viol et la violence contre les femmes sont des sujets de préoccupation. Toutefois, le programme des discussions évolue constamment. Il y a quelques années, on s'est aperçu que les garçons avaient du mal à distinguer l'amour du désir sexuel; on a donc

ajouté un module sur « la responsabilité des hommes dans le cadre des relations sexuelles, de l'amour et du mariage ». Les responsables du programme se sont rendu compte qu'il importe de trouver le moyen d'aborder l'idée de masculinité d'une manière qui ne soit pas trop abstraite, par exemple en analysant ce que les garçons ressentent quand ils n'obtiennent pas de bons résultats sportifs ou que les garçons de leur âge les poussent à courir après les filles ou à se montrer « macho ». Ce programme tient inévitablement de l'autosélection dans la mesure où les garçons doivent être suffisamment motivés au départ pour s'inscrire dans les groupes de discussion. Néanmoins, au cours de ses six premières années, 2 000 garçons et jeunes hommes ayant suivi ce programme ont reçu leur diplôme à Calabar et à Uyo et, en 2002, plus de 700 garçons s'y sont inscrits. Les diplômés ont acquis une bonne aptitude à la discussion et à l'extériorisation, ce qui les désigne comme des « étoiles », au sens où ils sont susceptibles d'être considérés par les autres comme des modèles à imiter.

Respecter les différences entre sexes implique que l'on créera des systèmes scolaires, des classes et des sociétés dans lesquels tant les filles que les garçons pourront s'épanouir.



Les garçons comme alliés stratégiques

En les invitant à participer à des actions de promotion et de protection des droits des filles, il est possible de donner aux garçons des moyens d'agir tout en développant leurs aptitudes sociales et leur niveau d'instruction. On l'a bien vu en Ouganda, où le Mouvement pour l'éducation des filles a enrôlé d'emblée les garçons comme alliés stratégiques. Les filles des districts de Kibale et Mbarara, par exemple, ont créé des clubs et sections locaux en partenariat avec les garçons, avec lesquels elles ont collaboré pour identifier les enfants non scolarisés par leur nom et leur lieu de résidence pour pouvoir ensuite les localiser. L'aide des garçons a été particulièrement précieuse pour régler les problèmes concernant la sécurité des filles durant le trajet à destination et en provenance de l'école, de même qu'à l'intérieur des locaux scolaires⁸². Étant donné que la violence à laquelle les filles sont confrontées est le fait des garçons aussi bien que des hommes, le recrutement de garçons pour combattre avec elles

ce problème comporte des avantages manifestes pour les filles. Mais en regardant en face la réalité de la violence et en comprenant pourquoi elle est inacceptable, les garçons, de leur côté, en retirent indéniablement un avantage sur le plan de leur propre développement social.

De même, au Pakistan, des adolescents de sexe masculin participent activement à la promotion des droits des filles et des femmes⁸³. Un projet visant à renforcer les moyens d'action des adolescentes y est exécuté depuis plus de 6 ans, et a profité à 25 000 filles de 500 localités du pays. Il a réussi à mettre à la disposition des filles de nouvelles connaissances et aptitudes et à leur ouvrir de nouvelles perspectives, un succès qui est loin d'être négligeable. Mais les filles qui bénéficiaient du projet ont fini par faire savoir qu'elles jugeaient que les garçons vivant dans leurs communautés commençaient à se laisser distancer et elles ont recommandé que les garçons puissent participer au projet.

ENCADRÉ 10

Soudan : la communauté qui a fait bouger les choses

Sur le chemin cahoteux et poussiéreux qui traverse en serpentant El-Geneina, dans le Darfur de l'Ouest, une région du Soudan proche de la frontière avec le Tchad, une fillette svelte de onze ans aux yeux brillants fait avancer trois ânes en une imposante procession. Du premier, on ne voit que les maigres pattes et les yeux tristes, tant il est surchargé de ballots d'herbes jaunies; les deux autres ploient aussi sous leurs lourds chargements de bois et d'eau. Cette fille mince et timide s'appelle UM-Jummah Abdullahi et elle contribue aux revenus de sa famille en parcourant tous les jours 10 kilomètres pour aller chercher de l'herbe à vendre au marché. En deux jours de travail, passés à ramasser ces tiges jaunes qui serviront à garnir haies et matelas, elle gagnera moins d'un dollar.

Il n'est pas étonnant que UM-Jummah n'ait pas pu aller à l'école primaire : le Soudan a l'un des taux de scolarisation des filles les plus bas du monde (42 pour cent), la province du Darfur de l'Ouest a un taux beaucoup plus bas (22 pour cent) et, dans cette localité, la situation est pire encore, 1 pour cent seulement des filles allant à l'école.

Mais l'heure est au changement, un changement qui montre à quel point la participation de la communauté à l'éducation des filles peut être décisive. Le Gouvernement soudanais et l'UNICEF ont lancé l'Initiative communautaire en faveur des enfants, qui a abouti à la création de 378 communautés de ce type dans les neuf provinces les plus défavorisées du nord du pays et dans trois agglomérations urbaines accessibles du sud, et a montré l'exemple en bâtissant des écoles,

en aidant les enseignants et en encadrant les activités scolaires.

Dans le cadre de cette alliance, l'UNICEF apporte son soutien à la rénovation ou à la construction d'écoles, à l'acquisition de mobilier scolaire et de matériel destiné aux enseignants et aux élèves et à la formation d'enseignants. Le Programme alimentaire mondial fournit des ustensiles de cuisine et des produits alimentaires pour que plus de 40 000 enfants de six provinces prennent tous les jours un repas à l'école. Ils participent en outre à la construction de latrines et d'installations sanitaires dans les écoles. Le programme d'études traite de questions de base de santé et d'hygiène. À cela s'ajoutent des clubs de santé qui rappellent également aux enfants l'importance des vaccinations et ont récemment commencé à

On a alors modifié le module de formation destiné aux filles pour l'adapter aux garçons et on a identifié dans chaque localité des garçons dont on a perfectionné les aptitudes à l'animation pour leur permettre de superviser les activités de suivi et de rendre compte des progrès accomplis. En faisant participer les garçons au projet, on s'efforçait de leur inculquer des connaissances qui non seulement leur donneraient de nouveaux moyens d'agir, mais les aideraient à prendre conscience de leur nouveau rôle et leur permettraient de comprendre et d'appuyer les droits des filles. Le module ainsi modifié a fait l'objet d'un essai pilote, concluant, avant d'être mis à la disposition de 45 localités disséminées dans les quatre provinces du pays. Les premières réactions des garçons ainsi invités à participer sont encourageantes. Ils sont devenus plus soucieux du bien-être des filles et ont commencé à s'impliquer dans des activités positives de développement local.

Le rôle de la pauvreté

Aux Caraïbes, les gouvernements comprennent de mieux en mieux que les garçons et les jeunes hommes courent davantage le risque d'être exclus de l'école s'ils viennent d'un milieu défavorisé. Certaines interventions ont été conçues spécifiquement pour ces jeunes hommes, comme le programme bahamien Youth Empowerment and Skills Training (Autonomisation des jeunes et formation axée sur des compétences), qui s'adresse à ceux auxquels le programme scolaire pose des problèmes, et le projet jamaïcain Uplifting Adolescents (Relèvement social des adolescents), qui cible les jeunes chômeurs n'étant pas passés par le système éducatif⁸⁴.

Au Brésil aussi, les problèmes que les garçons rencontrent dans le domaine de l'éducation sont difficiles à dissocier de leur origine sociale. La description vivante que donne Anderson de l'appel de la rue est confirmée par une étude récente de

proposer des séances de sensibilisation au VIH/SIDA.

Parallèlement à cet enseignement général, des latrines sont installées, ainsi que des pompes à main permettant de s'approvisionner en eau potable. « Par le passé, ces latrines auraient été le dernier souci des écoles, explique Mohamed Musa Hajj, directeur des écoles d'El-Geneina, mais maintenant on comprend que disposer d'installations sanitaires adéquates est important pour les enfants non seulement à l'école mais aussi à la maison. »

Une simple pompe à eau manuelle installée à l'école peut avoir de grandes répercussions à la maison. Tous les jours, Awatif Ahmed Mutallah, 11 ans, remplit d'eau potable plusieurs bouteilles à la pompe de l'école et les emporte chez elle. Chaque bouteille est destinée à un usage ménager particulier, par exemple à boire, à préparer du thé, à se laver les mains pendant la préparation des repas. Aussi minimes soient-elles, ces mesures réduisent le nombre de maladies et de décès qu'il est possible d'éviter. Les élèves convainquent également leurs parents de vacciner leurs frères et sœurs contre la polio et d'autres maladies évitables (le Darfur de l'Ouest a le taux de

tétanos néonatal le plus élevé du monde).

En matière d'éducation, le contraste entre passé et présent ne pourrait être plus grand. Auparavant, les élèves passaient leur journée assis

en surnombre sur un sol poussiéreux ou caillouteux, à essayer de mémoriser autant de choses que possible sans papiers ni crayons, le ventre vide jusqu'à ce qu'ils soient rentrés chez eux après avoir longuement marché.



Tom Rhodes/2003

l'Organisation internationale du Travail, qui s'intéresse à ce que signifie le fait d'être membre d'une bande de jeunes au Brésil, un *comando*. Dans ce type de groupe de jeunes du même âge, on prise tout particulièrement l'action et des comportements qui ne semblent pas devoir s'accorder très facilement avec la plupart des salles de classe, surtout dans les régions à faible revenu. Qui plus est, il ressort de l'analyse des données sur le revenu que les garçons venant des régions les plus pauvres seraient fondés à penser que l'école ne peut pas leur rapporter un dividende financier suffisant. Les habitants des régions à faible revenu doivent avoir été à l'école pendant au moins 11 ans avant de pouvoir prétendre à une rémunération égale aux gains moyens d'individus n'ayant été que quatre ans à l'école dans l'ensemble de la métropole de Rio de Janeiro⁸⁵.

En bref, loin d'être un phénomène simple, les « disparités en faveur des filles » observées en Amérique latine et dans les Caraïbes sont une réalité à la

faveur de laquelle les facteurs liés aux différences entre les sexes, à l'origine sociale et ethnique s'influencent mutuellement. Ceci dit, il va de soi que beaucoup de garçons réussissent et sont heureux à l'école tandis que celle-ci est une expérience très pénible pour beaucoup de filles. Le problème qui en découle pour les spécialistes de l'éducation et les responsables politiques de la région – ainsi que ceux des pays industrialisés où une évolution analogue est constatée – est de trouver le moyen de remédier à l'expérience négative que l'éducation représente pour les garçons sans renforcer les stéréotypes sexistes.

L'expression « sensibilisation aux spécificités des sexes » est à prendre à la lettre : il s'agit de se faire une idée précise des besoins des filles comme des garçons, et de créer des systèmes éducatifs, des salles de classe et des sociétés dans lesquels tous les enfants puissent s'épanouir – ce qui est au reste l'objectif ultime de l'Éducation pour tous.

Les parents inscrivent volontiers leurs enfants dans des écoles rénovées et le développement de l'éducation des filles a des répercussions dans l'ensemble de la communauté. « Une famille qui voit que ses voisins font tout pour scolariser leurs filles se démènera aussi pour que ses filles aillent à l'école », explique Maka Al-Dom Ahmed, directeur de l'éducation des filles du Darfur de l'Ouest.

Ce partenariat améliore également la qualité de l'enseignement. En 2002, l'UNICEF a formé 2 759 enseignants (dont 1 200 femmes) de toutes les régions du Soudan à de nouvelles méthodes de participation et d'interaction et leur a expliqué comment faire de l'égalité des sexes une composante intégrale du programme d'études. En s'aidant d'activités théâtrales, de sport et d'ateliers de poésie, des enseignants et des responsables communautaires ont réussi à la fois à instruire les enfants et à faire passer des messages essentiels auprès d'un plus grand public. À l'école des filles d'Al-Humaira, par exemple, les élèves ont conçu un spectacle de danse et de poésie visant à promouvoir la paix et la réconciliation dans la communauté. Cela est particulièrement important dans cette région où des affronte-

ments ont souvent lieu entre nomades et agriculteurs se disputant de rares ressources en eau et pâturages et où 26 écoles ont été réduites en cendres lors des émeutes de 1999 à 2001.

Dans ces villages relativement isolés, élèves et adultes en viennent à considérer avec une plus grande ouverture d'esprit les cultures qui les entourent et comprennent notamment mieux leurs voisins nomades. Des recherches indiquent que cette compréhension acquise dès l'enfance mène au dialogue à l'âge adulte et crée des conditions favorables à la paix.

UM-Jummah bénéficie d'un autre aspect de l'Initiative communautaire en faveur des enfants, qui ouvre des centres d'éducation pour adultes accueillant ceux qui n'ont pas eu la possibilité d'aller à l'école primaire pendant leur enfance. Elle se rend maintenant régulièrement au centre Al-Wehda, où on lui enseigne des matières de base en plus des compétences pratiques qui l'aideront à compléter ses revenus.

Par leur impact sur la communauté, ces centres d'éducation pour adultes peuvent être aussi essentiels que les écoles primaires. « Une mère est à elle

seule une école dans la mesure où elle enseigne à son entourage », estime Fatihiyyah Abbas, directrice d'école. Eshama Ezzeldien Abdullah est une autre fervente partisane de l'éducation des filles. Bien qu'elle soit elle-même illettrée, elle a vu tout ce que l'éducation a changé pour ses deux filles, qui sont maintenant infirmières. « Les choses sont tellement différentes chez moi depuis que mes filles sont allées à l'école. Elles nous ont montré comment arranger notre foyer, comment le nettoyer, ainsi que des moyens de nous protéger de la fièvre et de la diarrhée – aussi simples que couvrir le lait pour le protéger des mouches. »

« Il y a des signes de changement », remarque Maka Al-Dom Ahmed. « Les parents commencent à envisager différemment le rôle de leurs filles. Par le passé, les filles accouchaient à 12 ans et avaient déjà trois enfants à l'âge de 18 ans. »

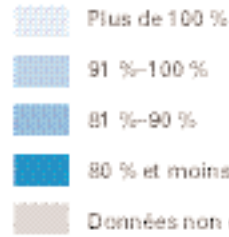
Et maintenant ? Le chef communautaire Sheikh Mekki Bakhit Siam a une fille qui fait des études de sciences vétérinaires à l'université de Nyala. Lorsque des prétendants lui demandent la main de sa fille, il répond : « Pas question – vous devrez attendre qu'elle finisse ses études. »

Objectifs de développement pour le Millénaire

Pour combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, il faut se concentrer sur deux objectifs d'importance capitale : assurer l'éducation primaire pour tous et promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. La prévention et les traitements, meilleures armes dans ce combat, voient leur puissance démultipliée par l'éducation des filles.

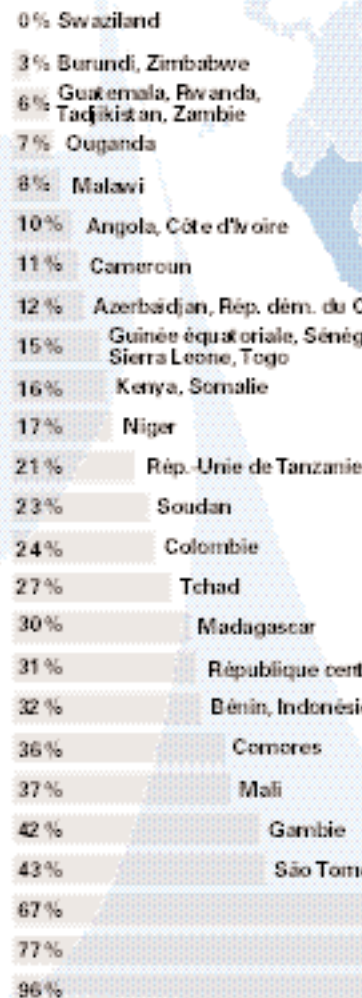
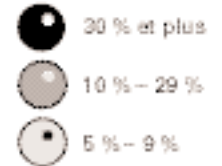
Éducation secondaire pour les filles

Pourcentage de filles, par rapport aux garçons, dans les écoles secondaires 1995-2000



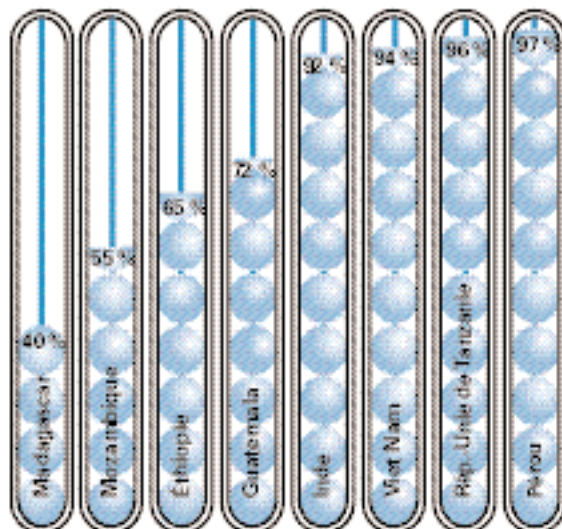
VIH/SIDA

Taux de prévalence chez les adultes (15-49 ans) fin 2001



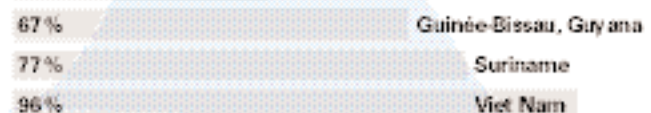
Achèvement du cycle primaire

Pourcentage d'enfants qui accomplissent les cinq années du cycle de l'école primaire
Données 1995-2001
Sélection de pays

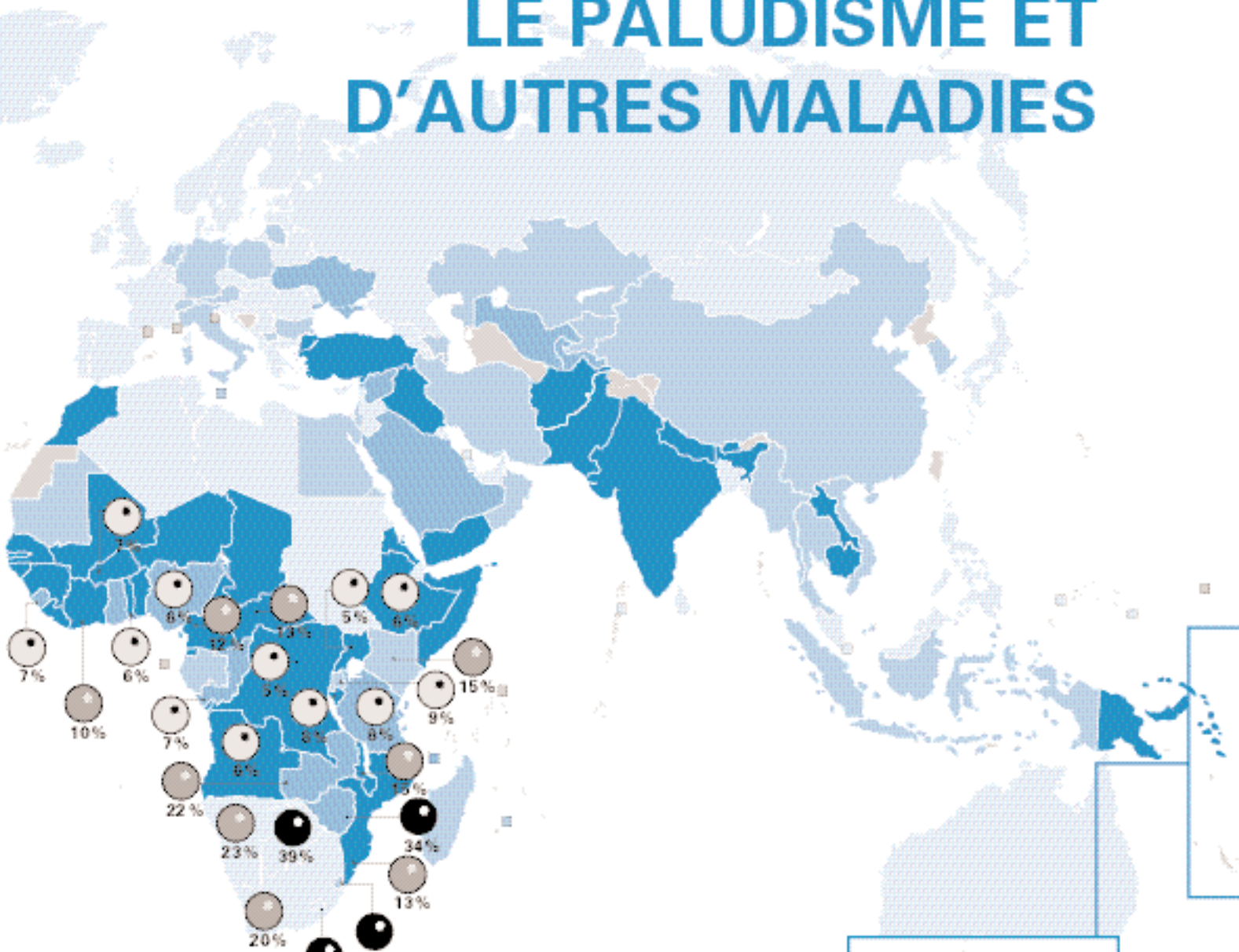


Prévention du paludisme

Pourcentage d'enfants qui dorment sous une moustiquaire 1999-2001



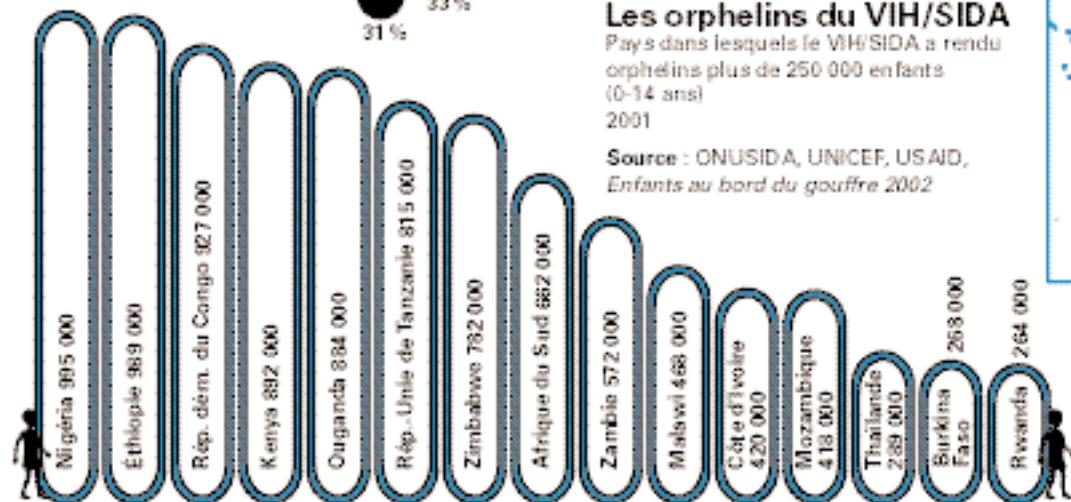
COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES



Les orphelins du VIH/SIDA

Pays dans lesquels le VIH/SIDA a rendu orphelins plus de 250 000 enfants (0-14 ans) 2001

Source : ONUSIDA, UNICEF, USAID, *Enfants au bord du gouffre 2002*



Cette carte ne reflète pas une position de l'UNICEF sur le statut légal des pays et territoires représentés ou sur la délimitation de leurs frontières. La ligne en pointillés représente approximativement la « ligne de contrôle » établie à Jammu et au Cachemire consentie par l'Inde et le Pakistan. Le statut définitif de Jammu et du Cachemire n'a pas encore fait l'objet d'un accord final entre les parties.

6 LA MEILLEURE CHOSE À FAIRE



Pour n'importe quel chef de gouvernement disposé à aller au-delà des solutions immédiates et classiques aux problèmes du développement, l'éducation des filles est l'investissement idéal. Loin de dépouiller les autres secteurs du développement social, le financement de l'éducation des filles en valorise l'activité. Il soulage d'autant le système de soins de santé en réduisant la mortalité infantile et maternelle, en maintenant les enfants en meilleure santé et en diminuant l'incidence du VIH/SIDA. Il améliore le niveau de compétence et la productivité des femmes et, ce faisant, contribue à faire reculer la pauvreté et consolide l'économie à long terme. Le lien étroit existant entre l'éducation des filles et les autres domaines du développement signifie, par exemple, que le simple financement de l'adduction d'eau et de la construction d'installations d'assainissement dans une école présente le double avantage d'améliorer la santé et l'hygiène de la communauté locale et de scolariser les filles en plus grand nombre.

Le coût n'est pas prohibitif. Les prévisions de dépenses supplémentaires au titre de la réalisation de l'Objectif de développement pour le Millénaire concernant l'éducation – l'éducation primaire universelle pour 2015 – oscillent entre 9,1 milliards de dollars et 38 milliards de dollars par an⁸⁶. Les 38 milliards de dollars de dépenses prévues par la Banque mondiale, dont la plus grande partie serait prise en charge par les pays en développement eux-mêmes, font apparaître un déficit de financement de 5 à 7 milliards de dollars qu'il importerait de combler en recourant à l'aide extérieure⁸⁷. D'ici à 2015, la facture supplémentaire au titre de l'aide pourrait ainsi s'élever à environ 60 milliards de dollars, somme considérable, certes, mais nettement inférieure au coût d'opérations militaires de grande envergure dont le financement ne semble jamais poser de problèmes.

Les obstacles concrets ne sont pas non plus insurmontables. Dans le domaine de l'éducation, il n'existe quasiment aucun problème pour lequel une solution n'ait pas déjà été testée ailleurs. Les avantages qui découlent de l'éducation des filles ne peuvent pas être contestés, et les stratégies et mesures spécifiques susceptibles de faire bouger les choses sont bien connues. Elles ont été appliquées dans le cadre de projets et de programmes exécutés dans toutes les parties du monde (*voir Annexe A p. 83 : une solution à presque tous les problèmes*).

Beatrice Progidai/2003

Dans le domaine de l'éducation des filles, des années d'expérimentation ont permis de mieux comprendre le type d'initiative qui donne de bons résultats. Il ressort d'évaluations réalisées en Afrique subsaharienne, par exemple, que l'on ne peut pas se contenter de plaquer une approche fondée sur les sexospécificités sur un programme éducatif existant. Chaque fois qu'on a essayé de le faire, le programme existant s'est révélé rebelle à tout changement. Les projets d'éducation des filles doivent être élaborés de façon spécifique dès le départ et doivent pouvoir compter sur l'adhésion des pouvoirs publics et des planificateurs de programmes.

Les programmes d'éducation des filles doivent se fixer trois buts spécifiques : réduire le nombre total de filles non scolarisées, améliorer la qualité de l'éducation pour les filles comme pour les garçons et assurer l'élévation du niveau d'instruction pour tous les enfants. En conjuguant des interventions sur l'accès à l'école et d'autres sur la qualité,

on contribue à remplir la mission consistant à localiser les enfants exclus et vulnérables, en particulier les filles, à les inscrire à l'école et à faire en sorte qu'ils y aillent régulièrement, y étudient et y réussissent dans un environnement protecteur et productif. Ces interventions aident les systèmes éducatifs à jouer efficacement leur rôle en faveur de tous les enfants⁸⁸.

Le cas de l'Afghanistan montre bien ce qu'il est possible d'accomplir lorsque la communauté internationale est véritablement résolue à faire face à une crise. Il illustre de façon frappante ce que l'on peut faire quand des facteurs multiples – la soif d'apprendre des enfants, les rêves nourris par les parents pour leurs enfants, la volonté du gouvernement de diriger les opérations et celle de la communauté internationale d'apporter l'aide nécessaire – sont réunis. On a vu avec quelle ardeur les familles afghanes, privées d'instruction pendant des décennies de conflit, en particulier durant l'ère des Taliban, voulaient que leurs enfants aient la chance

Le défi du développement, c'est le défi de l'éducation pour tous et le défi de l'éducation pour tous, c'est le défi de l'éducation des filles.



d'aller à l'école. La fourniture d'urgence par l'UNICEF de matériels éducatifs à ces familles a représenté la plus vaste opération de ce type jamais lancée par l'organisation (voir Encadré sur l'Afghanistan, page 73).

Une nouvelle théorie de l'éducation

D'un bout à l'autre du présent rapport, on a analysé l'interdépendance entre les résultats de l'éducation des filles et ceux du développement. Pour inscrire les filles à l'école et s'assurer qu'elles y aillent régulièrement, il faut mettre en œuvre des stratégies intégrées à tous les niveaux – famille, communauté, administration locale et gouvernement national. Trop longtemps, l'absence d'instruction des filles a été considérée comme relevant de la sphère privée, un problème à régler par chaque famille. Mais les éléments présentés ici montrent que l'impératif de l'éducation de chaque fille est un impératif pour le développement sous toutes ses formes.

Pour le ministre de l'éducation, assurément; mais aussi...

Pour le ministre des finances, qui doit affecter à l'enseignement primaire une part suffisante du budget et rendre les écoles abordables en supprimant les frais de scolarité et en versant aux familles pauvres un salaire suffisant.

Pour le ministre de la santé, qui doit assurer la prestation de services de santé, un approvisionnement en eau et la fourniture d'installations d'assainissement de bonne qualité.

Pour le ministre du travail, qui est tenu de fixer des normes de protection pour les enfants qui travaillent, de façon qu'ils ne soient pas exploités et ne se voient pas dénier le droit à l'éducation.

Pour le ministre de la justice, à qui il incombe d'assurer la sécurité dans les écoles.

ENCADRÉ 11

Afghanistan : c'est la rentrée

« Il m'est impossible d'expliquer ce que j'ai ressenti. J'avais quitté l'Afghanistan deux ans après l'arrivée au pouvoir des Taliban et je suis rentrée quand leur régime a pris fin. Je ne peux tout simplement pas expliquer ce que j'ai ressenti », raconte Najiba Forough*, les larmes aux yeux. Elle a maintenant repris ses fonctions de directrice de l'école Nahisa Barbad.

Sous le régime des Taliban, bien que l'éducation des filles fût interdite, de nombreux parents et enseignants organisaient pour elles clandestinement des cours dans des domiciles privés. La directrice d'école se remet à pleurer en se souvenant de l'incident qui l'a finalement convaincue de quitter son pays natal. Son école avait été convertie par les Taliban en centre de communication. Couverte d'une *burka*, elle faisait tous les jours le tour de ce qui avait été son école. Un jour, une femme en *burka* l'a saluée. N'arrivant pas à reconnaître sa voix, Mme

Forough lui a demandé de relever son voile afin qu'elle puisse voir son visage et elle a tout de suite reconnu une ancienne élève. Après avoir discuté quelques minutes, elles ont chacune repris leur chemin, mais avant que l'ancienne élève ne sorte de l'école, un Taliban s'est approché d'elle et a commencé à lui donner des coups. La directrice s'est précipitée et a tenté de protéger de son corps son élève, en expliquant que celle-ci avait relevé sa *burka* parce qu'elle le lui avait demandé. Peu de temps après, Mme Forough est partie vivre au Pakistan et a obtenu un poste où elle enseignait à des réfugiés afghans.

« L'éducation est le fondement de toutes les sociétés », ajoute-t-elle. « Si vous fermez les portes de l'école, vous remplissez les cellules des prisons. »

L'expérience de l'Afghanistan après la guerre, une fois que les Taliban ont été chassés du pouvoir par une opération

militaire autorisée par l'ONU, semble indiquer que la réouverture des écoles est le meilleur moyen de jeter les bases d'un avenir réussi, prospère et paisible.

La campagne Rentrée des classes menée en Afghanistan en 2002 a montré ce qu'il était possible d'accomplir lorsque la communauté internationale est fermement résolue à remédier à une situation de crise. Privés d'éducation pendant des années de conflit, et en particulier sous les Taliban, les enfants afghans étaient très impatients d'aller à l'école. Le rôle que l'UNICEF a pu jouer en leur livrant du matériel pédagogique en situation d'urgence est l'une des réalisations dont l'organisation est le plus fière ainsi que l'une des plus grandes opérations de ce type qu'elle ait jamais menées.

À la fin de l'année 2001, l'Administration intérimaire a fait, avec l'aide de l'UNICEF, tout ce qui était en son

Pour le ministre du plan, qui doit permettre aux communautés locales et aux parents de superviser la prestation des services dont leurs enfants ont besoin pour survivre et s'épanouir.

Sept dispositions à prendre pour aller de l'avant

On ne verra jamais les 65 millions de filles qui ne vont pas à l'école s'imposer à l'attention du monde de la même façon qu'une guerre. Elles ne seront jamais sauvées par des chars fonçant dans le désert. Pas de manchettes racoleuses sur leur situation lamentable pour doper les indices d'écoute des médias ou le tirage des quotidiens. Le gaspillage de leurs aptitudes n'apparaîtra pas sur les photos de première page pour donner mauvaise conscience à ceux qui vivent dans leur petit confort.

Mais elles n'en vivent pas moins une situation d'urgence. Les gouvernements, les organisations humanitaires et les institutions internationales doivent

prendre des dispositions concrètes pour les sauver en traitant cette affaire de façon aussi urgente que si ces 65 millions de filles du monde entier, piégées par une guerre, s'étaient réfugiées dans une montagne, devant des caméras de télévision.

Les responsables doivent œuvrer de concert à tous les niveaux de la société pour :

1. Faire de l'éducation des filles un volet essentiel de l'effort de développement

Les principes fondamentaux relatifs aux droits de l'homme doivent inspirer les programmes de développement économique et de lutte contre la pauvreté, et les droits des filles doivent faire l'objet d'une protection spécifique. Si les gouvernements, les institutions financières internationales et les organisations d'aide bilatérales et multilatérales appliquaient les principes de la justice sociale aux programmes de développement, le résultat serait meilleur pour l'ensemble de la société – en particulier ses membres les plus

pouvoir pour contribuer à la remise en état du système éducatif, en permettant dans un premier temps à 1,5 million d'enfants de retourner à l'école à la fin du mois de mars 2002. Du matériel pédagogique destiné à 700 000 enfants a été acheté dans la région et le reste a dû être acheminé depuis l'entrepôt principal de l'UNICEF, situé au Danemark. Un nouveau centre d'assemblage a été entièrement créé au Pakistan tout près de la frontière, et 180 personnes ont été engagées localement pour travailler dans deux équipes. En moins de deux mois, ce centre a produit 50 000 colis d'éducation, au rythme de deux colis par minute, tandis que les centres de plus petite taille du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan fabriquaient plus de 10 000 colis, 400 colis de loisirs et 600 tentes scolaires. Environ 7 000 tonnes de fournitures scolaires ont été distribuées dans l'ensemble du pays, non seulement par les responsables de l'éducation mais également par les agents de santé qui faisaient partie du réseau de vaccination national.

La campagne avait également pour objectif de renforcer les capacités du Ministère de l'éducation. En tout, 600 personnes nommées coordinateurs et chargées de faciliter la collecte de données et les procédures de distribution

ont participé à des ateliers régionaux qui leur ont apporté un appui technique et financier.

Le 23 mars 2002, environ 3 000 écoles ont ouvert leurs portes dans l'ensemble de l'Afghanistan pour accueillir des millions de filles et de garçons. Quatre-vingt-treize pour cent des fournitures avaient été livrés à temps aux écoles. En septembre 2002, de nombreux enfants du sud du pays, ainsi que des réfugiés revenant du Pakistan, de l'Iran et d'autres pays voisins, et des enfants déplacés à l'intérieur de leur pays ayant quitté les camps pour revenir chez eux, ont repris le chemin de l'école – en tout, ce sont ainsi trois millions d'enfants qui ont été inscrits au cours d'une année, soit deux fois plus que prévu. Environ 30 pour cent d'entre eux étaient des filles. Cela représente un progrès considérable dans beaucoup de régions car même avant les Taliban, seuls 5 pour cent des filles en âge d'aller à l'école étaient scolarisées.

En 2003, le principal défi de la campagne d'éducation a été de maintenir et d'intensifier ces efforts à l'heure où la communauté internationale a les yeux tournés vers une autre région à laquelle elle est donc plus susceptible

d'allouer des fonds. La qualité de l'enseignement a pris une importance de premier plan car si les enfants cessent d'aller à l'école aujourd'hui, il sera très difficile de les scolariser de nouveau une fois que le système scolaire aura été rebâti. C'est dans cet esprit que le Ministère de l'éducation a demandé à l'UNICEF d'organiser pendant l'hiver des ateliers de formation des enseignants en préparation de l'année scolaire 2003; 19 500 enseignants du primaire ont suivi un stage de formation de huit jours portant sur des cours axés sur les élèves, sur la planification de l'enseignement et la sensibilisation aux mines terrestres.

Certes, des problèmes considérables demeurent mais les progrès obtenus en Afghanistan au cours des deux dernières années ont été remarquables. Pour la première fois, l'éducation a été la priorité absolue dans un pays sortant d'un conflit, et dans une société qui avait depuis trop longtemps pris l'habitude de ne voir que des hommes dans la rue, le spectacle d'enfants allant à l'école le cartable sur le dos était à lui seul la promesse d'un meilleur avenir.

En Afghanistan, la soif d'éducation est perceptible, tout comme la confiance qu'a la population en son pouvoir de

marginalisés. (Voir Repère 6 : budgets et droits de l'homme.)

- En cas de crise économique ou de changement de la politique nationale, il importe de protéger les services publics de façon qu'il ne soit pas porté atteinte aux droits des filles à l'éducation, à la santé, à l'alimentation et à la sécurité.
- L'égalité des chances ne suffit pas. Nous devons nous concentrer sur l' « égalité de résultat », en faisant en sorte que tous les enfants, filles et garçons, obtiennent la même éducation de qualité.
- Il convient de respecter le droit des enfants et de leur famille de prendre part à la prise des décisions importantes pour eux. Leurs avis doivent être pris en considération dans les affaires publiques les concernant, comme l'affectation de crédits budgétaires à l'éducation et les décisions en matière de développement qui s'y rattachent.

remettre en état une nation fort mal en point. Enseignante, Soraya Habibi, a passé 19 ans à enseigner avant que les Taliban lui interdisent de travailler. Elle a continué à enseigner clandestinement dans des domiciles privés mais est ravie d'être aujourd'hui de retour dans une salle de classe à faire ce qu'elle sait le mieux faire. « Je suis contente de pouvoir contribuer à l'avenir de ce pays, à l'avenir de ces enfants. N'oubliez pas que j'ai passé les cinq dernières années à ne rien faire – maintenant tout ce que je veux, c'est enseigner et enseigner. »

Dans ce pays, pour l'instant du moins, les enfants ont véritablement conscience de l'importance de leurs enseignants. Sur un panneau d'affichage de l'école Abdul Ghafoor Nadeem de Kaboul, on peut lire dans un poème écrit par un élève : « Les enseignants sont la lumière de notre vie. S'il n'y a pas d'enseignants, la société sera détruite. »

*Certains noms dans cet encadré ont été changés.

Les filles doivent jouir de l'égalité des chances et être aussi bien préparées que les garçons au type de participation constructive qui est essentielle à la gestion démocratique des affaires publiques.

2. Instaurer une culture nationale en faveur de l'éducation des filles

Il importe d'instaurer une culture nationale autour du thème « toutes les filles à l'école », de façon que les communautés soient aussi scandalisées et préoccupées par le fait que des filles sont gardées à la maison sans pouvoir aller à l'école qu'elles le sont par le cas des garçons et des filles dont l'exploitation dans le travail est plus visible. L'instauration d'une telle culture signifie qu'il faut lancer une vaste campagne d'instruction civique qui explique les avantages que la famille et la société peuvent retirer de l'éducation des filles. Chaque segment de la société doit être mobilisé, hommes politiques et parents, secteur privé et médias. Les gouvernements doivent être tenus pour responsables de l'inscription des filles et de la régularité de leur fréquentation scolaire. À cette fin :

- Le nombre des filles n'allant pas à l'école doit être systématiquement et publiquement signalé – et il doit être considéré comme un sujet de préoccupation nationale aussi pressant que l'aggravation des taux de chômage.
- Les pays devraient envisager d'adopter une taxe pour l'éducation ou une surtaxe sur les produits de base, qui serait utilisée exclusivement pour inscrire les filles ou les garçons à l'école jusqu'à ce que la parité entre sexes y soit réalisée.
- Les gouvernements devraient inventorier les projets couronnés de succès dans leurs pays respectifs, les porter à l'échelle nationale et vérifier dans quelle mesure ils ont permis aux filles d'aller jusqu'au bout de leur éducation de base.

3. Interdire les frais de scolarité quels qu'ils soient

L'école n'est pas une option que l'on finance au cas et au moment où l'économie s'améliore : c'est un droit fondamental. Lorsque les systèmes éducatifs reposent sur ce principe, ils feront l'effort supplémentaire de garantir la scolarisation des plus marginalisés et défavorisés, dont la majorité sont presque toujours des filles. L'école primaire doit être gratuite, universelle et obligatoire, et les parents doivent pouvoir choisir le type d'instruction à offrir à leurs enfants. Il faut supprimer immédiatement tous les frais de scolarité et autres à l'école primaire. Lorsque les parents doivent payer les études de leurs enfants, l'Éducation pour tous devient impossible et les filles sont encore plus pénalisées que les garçons. L'éducation doit être considérée comme le droit de chaque enfant.

4. Ne pas cantonner la réflexion au secteur de l'éducation

L'éducation en général – et celle des filles en particulier – doit être entièrement intégrée à la stratégie de lutte contre la pauvreté de chaque pays. Il faut augmenter l'échelle des programmes qui donnent satisfaction.

La scolarisation des filles peut et doit être encouragée par des mesures telles que :

- Des lois et politiques antidiscrimination qui protègent les filles et les femmes
- Des programmes de prévention du VIH/SIDA qui ciblent les filles et les femmes
- Des programmes en faveur du jeune enfant qui traitent les garçons et les filles sur un pied d'égalité et abordent la question des rôles assignés à chaque sexe et des relations entre les sexes
- Un investissement dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement pour les logements et l'école
- Des efforts déployés pour réduire la violence dans les communautés et mettre les enfants à l'abri de l'exploitation et de la maltraitance, en accordant une attention particulière aux filles.

D'un autre côté, l'investissement dans l'éducation doit s'appuyer sur les multiples exemples de résultats positifs obtenus dans les écoles lorsqu'il y a :

- Un accroissement des possibilités de participation des filles, notamment dans les sports, les activités culturelles, les affaires locales et la gestion scolaire
- Des mesures d'incitation et une aide financière pour les familles qui envoient leurs filles à l'école, et les y laissent, et contribuent activement à améliorer leurs résultats
- Des enseignants formés aux droits de l'enfant et aux techniques d'enseignement tenant compte des différences entre les sexes
- Des enseignants touchant un traitement régulier et suffisant
- Des parents à qui l'on a donné les moyens de s'engager dans la gestion des écoles et le soutien à leur apporter, ainsi que dans l'activité des associations de parents et d'enseignants, et que l'on aide à créer au foyer un environnement plus propice à l'apprentissage et à présenter une

image positive de ce qu'ils attendent de leurs enfants s'agissant du niveau d'instruction.

5. Faire des écoles des centres de développement communautaire

Les écoles et les lieux d'apprentissage moins « classiques » devraient devenir davantage que des endroits où suivre des cours et acquérir des aptitudes; ils devraient devenir des centres de participation et de développement communautaires. L'expérience de l'UNICEF en matière de situations de conflit et d'urgence a montré que l'éducation avait le pouvoir, au sortir d'une tragédie et du désordre qui en découlait, de favoriser le redressement et de redonner l'espoir, car elle restructure la vie des enfants, les revigore et leur offre des points de repère pour envisager un avenir qui est, au mieux, incertain.

De même, la pandémie de VIH/SIDA aide à comprendre le rôle de l'éducation dans une situation d'urgence. Les écoles se sont avérées le moyen le plus efficace et le plus économiquement viable de protéger les enfants et les jeunes contre l'infection par le VIH. À lui seul, ce fait est un argument de poids en faveur de ceux qui voudraient faire des écoles le centre nerveux des efforts déployés pour lutter contre la propagation de la maladie et en atténuer l'impact.

Tout comme elles doivent devenir suffisamment souples pour répondre aux besoins de tous les enfants, qu'il s'agisse de filles traditionnellement privées d'instruction ou d'enfants des rues, les écoles doivent aussi prendre en charge le nombre croissant d'enfants rendus orphelins et vulnérables par le VIH/SIDA. C'est l'éducation qui peut le mieux aider les enfants et les jeunes – en particulier les orphelins et les filles, qui sont les plus exposés – à se prendre personnellement en charge, en leur inculquant les connaissances dont ils ont besoin pour assurer la protection de leur communauté et la leur propre, et peut les aider à acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour édifier un avenir meilleur. Et c'est l'éducation qui peut venir à bout de la discrimination et de l'ignorance qui perpétuent la propagation du VIH/SIDA.

L'éducation devrait ainsi être placée au centre des efforts déployés contre le VIH/SIDA et d'autres menaces qui pèsent sur les enfants et les jeunes.

6. Intégrer les stratégies

Des stratégies intégrées s'imposent pour lever les multiples obstacles à l'éducation des filles. Cette intégration doit intervenir à trois niveaux : investissements, politiques et institutions; prestation de services; et cadres conceptuels, plus précisément ceux

des démarches fondées sur les droits économiques et les droits de l'homme.

a. Investissements, politiques et initiatives institutionnelles. Il ne suffit pas d'allouer des ressources financières à la réalisation de certains objectifs : encore faut-il revenir sur les politiques susceptibles d'aller à l'encontre desdits objectifs. Il ne servira pas à grand-chose de construire de nouvelles écoles si les droits d'inscription et autres obstacles empêchent toujours la scolarisation de certains enfants. De la même façon, les ressources disponibles sont les plus

productives lorsque le cadre politique et institutionnel est favorable à leur utilisation. La décentralisation, par exemple, ainsi que les réformes juridiques, les partenariats et la participation vont tous dans le sens d'une utilisation plus efficace des ressources.

b. Prestation de services. Une bonne coordination des services dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la nutrition, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement – s'agissant surtout de la prestation de ces services – peut améliorer l'efficacité des programmes. Au niveau local, par exemple, un

REPÈRE 6

BUDGETS ET DROITS DE L'HOMME

Une approche du développement fondée sur les droits de l'homme implique la réalisation progressive de tous ces droits. Les États doivent mobiliser le maximum de ressources disponibles tout en élaborant un plan de financement à long terme pour le respect de tous les droits de leurs citoyens.

Il est nécessaire de procéder à une nouvelle analyse de la procédure de préparation du budget. À présent, on fixe en premier lieu le cadre macroéconomique, assorti d'objectifs de croissance ou de stabilisation. Pour les dépenses gouvernementales, les programmes visant au respect des droits de l'homme sont rarement prioritaires pour l'attribution des ressources disponibles : ces programmes n'obtiennent souvent que ce qui reste après qu'on a fixé l'enveloppe revenant au secteur de la croissance économique, au remboursement de la dette ou à la défense. Bien que le gouvernement d'un pays ait pu s'être lancé vers les Objectifs de développement pour le Millénaire ou vers ceux d'Un monde digne des enfants, les ressources qu'il affecte véritablement à la réalisation de ces objectifs peuvent se révéler nettement inférieures aux besoins. Pour éviter que cela ne se reproduise, le financement des programmes visant au respect des droits de l'homme doit devenir un élément prioritaire et non pas marginal au moment de l'élaboration du budget.

Lorsque les gouvernements procèdent à la reconfiguration des budgets, ils doivent tenir compte de certaines réalités :

Les droits de l'homme sont interdépendants. Tous sont d'égale importance et le fait d'en négliger un peut empêcher ou entraver la jouissance des autres. Les progrès réalisés dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la nutrition et de l'eau, par exemple, peuvent se renforcer mutuellement et, de plus, favoriser la croissance. Cette synergie justifie qu'on travaille au respect de tous les droits.

La non-régression est un autre principe important en matière de droits de l'homme. Cela signifie que personne ne doit accepter un recul dans la jouissance de ses droits dû à une action délibérée des pouvoirs publics. Un bon nombre de réformes macroéconomiques, notamment dans le domaine des échanges et de la fiscalité, sont mises en place sans tenir compte de leur incidence négative sur certaines personnes, généralement celles qui sont pauvres. Ces réformes peuvent ne pas être, en elles-mêmes, contraires aux principes des droits de l'homme, mais elles violent ces principes si, à cause d'elles, certains ménages font face plus difficilement aux besoins de base de leurs enfants en matière de santé et d'éducation. Des « filets de sécurité » suffisants doivent être intégrés à de tels changements de politique.

L'État doit également garantir des **résultats égaux**. Cela va au-delà de l'égalité d'accès ou de l'égalité de possibilités pour tous. Ainsi, le fait d'assurer à un enfant handicapé l'égalité d'accès à l'école locale peut ne pas suffire pour qu'il bénéficie, sur un plan d'égalité, de l'éducation offerte. Afin d'obtenir les connaissances qu'il mérite, il est souvent nécessaire de lui consacrer davantage de ressources et de soins qu'à un enfant sans handicap. L'article 23 de la Convention des droits de l'enfant stipule que « les États Parties reconnaissent le droit des enfants handicapés de bénéficier de soins spéciaux... »

Enfin, la **participation** est un élément essentiel de cette approche. Pour sauvegarder la liberté et les droits civiques – et pour garantir que l'État affecte le maximum de ressources disponibles à la concrétisation progressive des droits des citoyens – une participation démocratique est essentielle. La participation au niveau de base est également déterminante afin d'assurer que personne n'est victime de discrimination ou ne se voit refuser des prestations qui lui sont dues. Toute la programmation des besoins de base doit être participative, transparente et responsable, afin de favoriser les meilleurs résultats pour tous.

comité scolaire peut être le point de contact pour les interventions de vaccination, de nutrition et d'assainissement ainsi que pour les services plus directement liés à l'éducation.

c. Cadres conceptuels. En règle générale, les cadres économiques servent à élaborer des instruments d'investissement, de politique générale ou institutionnels. Lorsque ces instruments reposent entièrement sur des principes économiques, ils s'avèrent inaptes à atteindre les objectifs programmés concernant les individus les plus pauvres et les plus marginalisés. Mais lorsque l'approche économique s'inspire des principes relatifs aux droits fondamentaux, les programmes de lutte contre la pauvreté, de développement social et de réduction des inégalités deviennent beaucoup plus performants.

7. Augmenter le financement international en faveur de l'éducation

- Tous les pays industrialisés devraient affecter 10 pour cent de l'aide publique à l'éducation de base, en accordant la priorité aux programmes en faveur des filles. Ils peuvent y parvenir en honorant l'engagement pris à la Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Monterrey (Mexique) de se rapprocher rapidement de l'objectif consistant à allouer au moins 0,7 pour cent de leur produit national brut au titre de l'aide, et au moins 0,15 pour cent en faveur des pays les moins avancés.

- Élargir l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous à d'autres pays et garantir le financement rapide de leurs besoins. Tous les pays qui remplissent les conditions requises pour bénéficier d'une aide accélérée aux fins de la réalisation de l'objectif de l'éducation pour tous doivent recevoir d'urgence l'aide financière que les gouvernements donateurs leur ont promise. L'Initiative devrait être élargie à tous les gouvernements qui manifestent la ferme volonté de réaliser l'objectif de l'éducation primaire universelle.

Ce que le XX^e siècle n'a pas encore réglé

Si le monde ne se concentre pas sur l'échéance de 2005 concernant l'éducation des filles, la date butoir de 2015 fixée pour les Objectifs de développement pour le Millénaire sera dépassée sans que ces derniers aient pu être atteints. Si la communauté internationale n'agit pas maintenant, une autre génération de filles seront victimes de l'ignorance, de la maltraitance, de l'exploitation et du VIH/SIDA – et, dans un avenir plus proche que nous le croyons, leurs millions de jeunes enfants mourront d'une cause que l'on aurait pu éviter ou seront frappés par la malnutrition et des maladies évitables, dans un immense gaspillage de capital humain.

L'éducation des filles est un domaine dans lequel nous n'avons pas à attendre une avancée scientifique; nous savons pertinemment ce qu'il faut faire

« Enfants et jeunes d'Afghanistan, je voudrais vous dire (...) vos parents, vos enseignants, votre gouvernement et bien d'autres personnes encore dans le monde entier ont travaillé d'arrache-pied pour vous offrir un nouveau départ à l'école. C'est notre responsabilité, en tant qu'adultes. Maintenant, c'est votre tour : profitez-en au maximum. Écoutez vos maîtres et maîtresses, apprenez tout ce que vous pouvez, posez des questions et ouvrez-vous aux idées nouvelles. Et ne laissez quiconque s'emparer de votre école. L'école est à vous, elle est votre droit – et cela est vrai tant pour les garçons que pour les filles. »

(Carol Bellamy, lors du lancement de la campagne Rentrée des classes, 23 mars 2002)

et comment le faire. Les Objectifs de développement pour le Millénaire sont menacés : en investissant dans l'éducation des filles, nous nous donnerons les moyens de les atteindre. Le développement bat de l'aile : l'éducation des filles lui donnera un nouveau souffle. Des millions d'enfants sont touchés par le VIH/SIDA : des écoles respectueuses des différences entre les sexes peuvent devenir des havres de sollicitude et de réconfort. Les droits de l'enfant sont violés quotidiennement et systématiquement un peu partout dans le monde : en permettant aux filles d'exercer leur droit à l'éducation, on créera les conditions nécessaires à la sécurité et à la protection de tous les enfants.

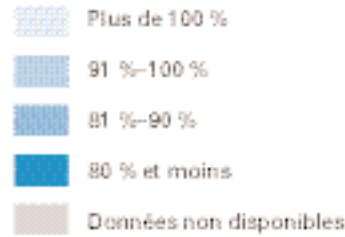
Nous ne pouvons pas nous aventurer plus avant dans le XXI^e siècle sans nous occuper de ce que le XX^e siècle n'a pas encore réglé.

Objectifs de développement pour le Millénaire

Pour assurer un environnement durable, il faut se concentrer sur deux objectifs d'importance capitale : assurer l'éducation primaire pour tous et promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Des écoles où de l'eau potable est disponible et où les latrines des filles sont séparées de celles des garçons favorisent la présence des filles et améliorent la qualité de vie des communautés.

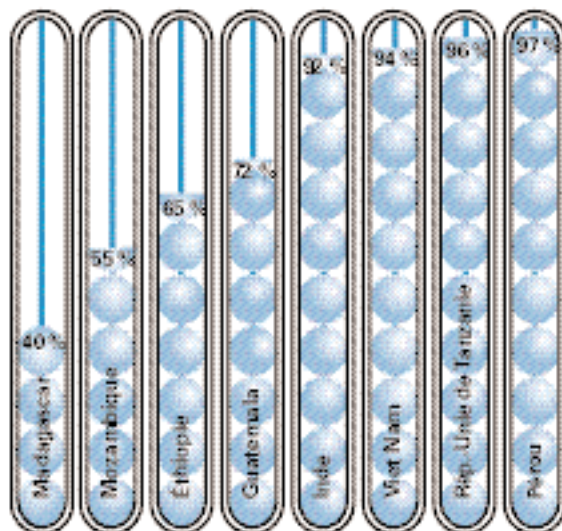
Éducation secondaire pour les filles

Pourcentage de filles, par rapport aux garçons, dans les écoles secondaires 1995-2000



Achèvement du cycle primaire

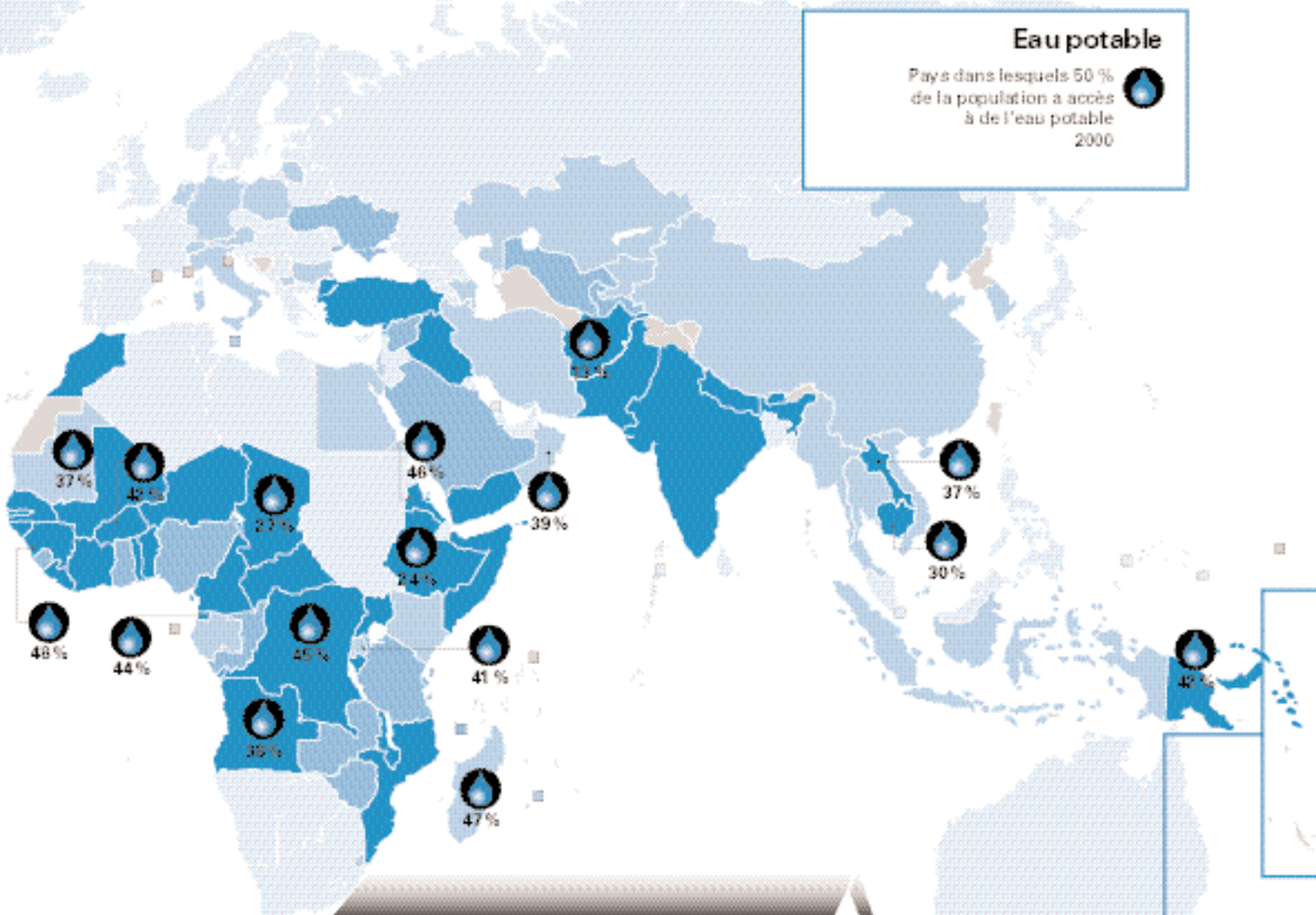
Pourcentage d'enfants qui accomplissent les cinq années du cycle de l'école primaire
Données 1995-2001
Sélection de pays



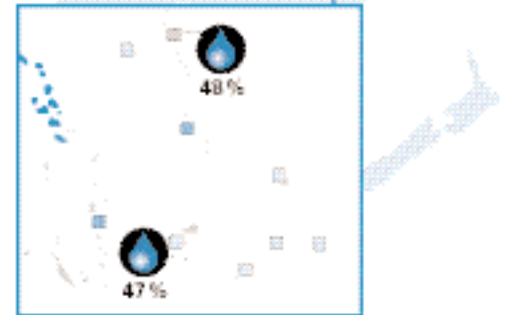
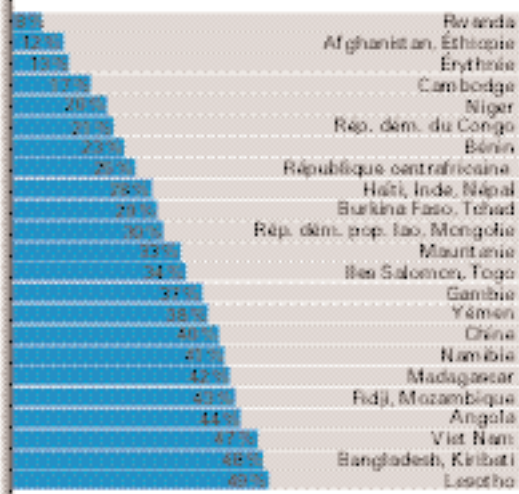
ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE

Eau potable

Pays dans lesquels 50 % de la population a accès à de l'eau potable



Assainissement
Pays dans lesquels moins de 50 % de la population utilise des équipements d'assainissement adéquats



Cette carte ne reflète pas une position de l'UNICEF sur le statut légal des pays et territoires représentés ou sur la délimitation de leurs frontières. La ligne en pointillés représente approximativement la « ligne de contrôle » établie à Jammu et au Cachemire consentie par l'Inde et le Pakistan. Le statut définitif de Jammu et du Cachemire n'a pas encore fait l'objet d'un accord final entre les parties.



ANNEXE A

UNE SOLUTION À PRESQUE TOUS LES PROBLÈMES

Il a été prouvé que les stratégies décrites ci-dessous, qu'elles soient appliquées à l'intérieur ou à l'extérieur de la classe, ont amélioré les taux de fréquentation scolaire et de réussite chez les filles. Chacune de ces stratégies met en valeur un certain type d'école proposant une méthode d'apprentissage efficace dans un environnement sûr, sain, qui tient compte des différences entre sexes et où l'enfant occupe une place centrale (*voir Repère 7 : une école adaptée aux enfants*).

Aucun pays n'est en mesure d'appliquer toutes ces stratégies en même temps. Les gouvernements devraient procéder à une analyse des obstacles particuliers que les filles doivent surmonter avant d'adopter le train de mesures le plus approprié. Un sondage d'opinion sur les perceptions que les parents et les enfants ont de ces obstacles s'avérerait très utile pour cette analyse.

Rendre l'éducation gratuite et obligatoire est la pierre angulaire de tout programme national visant à éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation et à atteindre l'objectif de l'éducation universelle. Confrontées à des difficultés économiques qui les obligent à faire un choix entre les garçons et les filles, les familles pauvres décident le plus souvent d'envoyer leurs fils à l'école. L'élimination des frais de scolarité ou l'offre d'un soutien financier aux familles dont les filles sont scolarisées, ainsi que l'explication des avantages qui accompagnent la scolarisation des filles, revêtent à cet égard une importance capitale. Au Malawi, par exemple, l'abolition des frais de scolarité en 1994 a eu pour résultat initial d'accroître le taux de scolarisation de près de

70 pour cent; de 1,9 million d'élèves pour l'année académique 1993-1994, le pays est passé à 3,2 millions pour l'année académique 1994-1995⁸⁹.

Stratégies dans la salle de classe

- **Mieux centrer la classe sur les besoins de l'enfant, dans le respect des différences entre les sexes**, et enraciner les activités dans la vie et le contexte communautaires. Le programme interculturel de la Nueva Escuela Unitaria Bilingüe Intercultural au Guatemala s'appuie sur un enseignement et un apprentissage participatifs, dans lequel le jeu et l'étude se combinent de façon créative. Les enseignants doivent utiliser au maximum les langues et la culture mayas qui ont été marginalisées dans le passé malgré l'importance qu'elles revêtent pour la moitié de la population du pays. Ces mesures ont entraîné un taux de réussite supérieur à la moyenne nationale et un taux élevé de scolarisation des filles⁹⁰.
- **Recruter et former des enseignants soucieux d'équité entre les sexes et des droits de l'enfant et verser à ces enseignants un salaire régulier leur permettant de mener une vie décente.** Les enseignants, hommes et femmes, devraient suivre une formation qui les sensibilise aux spécificités des sexes dans la salle de classe. Sans quoi, certains pays, comme la Zambie par exemple, risquent de découvrir que les enseignants valorisent et encouragent davantage la participation des garçons que celle des filles et qu'ils répartissent les tâches selon des schémas discriminatoires stricts, laissant aux filles le soin

de balayer la classe et de nettoyer les toilettes⁹¹. (Voir Encadré sur les enseignants sources d'espoir, page 5.) Même si on ne peut pas jurer que toutes les enseignantes seront attentives aux besoins spécifiques des filles, il est nécessaire dans certaines régions de recruter davantage de maîtresses d'école qui peuvent servir de modèles aux filles et mettre les parents en confiance.

Les pays qui affichent de meilleurs taux de scolarisation dans le primaire emploient généralement une proportion plus élevée d'enseignantes⁹². Au Kenya, dans le cadre d'un projet de renforcement de l'administration scolaire au niveau du primaire, financé par le Department for International Development du Royaume-Uni, un maître principal ou directeur sur deux qui suit une formation doit être une femme. De ce fait, la proportion de directrices d'écoles est passée de 10 à 23 pour cent en 10 ans et les enseignantes au niveau primaire représentent 41 pour cent du total⁹³. Le taux de réussite de la scolarité primaire s'est également amélioré pendant la même période : le taux de réussite entre 1994 et 2001 était de 46 pour cent (48 pour cent pour les garçons et 43 pour cent pour les filles). En 2002, le taux est passé à 56 pour cent pour les filles comme pour les garçons. Le pourcentage d'enseignants du primaire ayant suivi le stage est passé de 70 pour cent en 1990 à 97 pour cent en 2002.

- **Promouvoir la santé dans les écoles.** Un programme appliqué au Myanmar adopte une approche globale de la santé fondée sur l'enseignement des aptitudes à la vie quotidienne. Le Programme d'éducation pour une vie saine et de prévention du VIH/SIDA mis en œuvre dans les écoles fait partie des matières obligatoires enseignées aux élèves de la 2^e à la 9^e année d'enseignement. Il s'applique à toute une gamme de problèmes sanitaires et sociaux – du VIH/SIDA à l'hygiène personnelle, de la nutrition aux stupéfiants – et les examine dans le cadre d'activités destinées à développer les aptitudes à la vie quotidienne telles que la communication, la coopération et la solution des problèmes. Le programme a remporté des succès étonnants : par exemple, un village du district de Tachileik a commencé à utiliser du sel iodé sous la pression des enfants qui, grâce à un cours consacré à ce sujet, avaient bien saisi l'importance de ce sel. Introduit en 1998, ce programme dessert aujourd'hui 1,3 million d'élèves dans près de 9 000 écoles et le gouvernement l'a adopté comme modèle d'enseignement des aptitudes à la vie quotidienne dans l'ensemble du pays⁹⁴.

- **Promouvoir le sport à l'école.** Permettre aux filles de faire du sport peut également contribuer à la parité dans l'éducation. Comme les sports sont traditionnellement réservés aux garçons dans un certain nombre de pays, la participation des filles remet en question les stéréotypes sexistes et des attitudes profondément ancrées. À mesure que les athlètes de sexe féminin sont mieux reconnues, elles servent de mentors aux autres filles. Le sport donne aux filles l'occasion de prendre des responsabilités tout en renforçant leur confiance et leur estime de soi. En faisant du sport, les filles apprennent à établir des relations sociales et grâce aux réseaux ainsi créés, de nouvelles possibilités s'offrent à elles, ce qui leur permet de s'engager davantage dans la vie scolaire et communautaire. En Roumanie, le sport a amélioré la fréquentation scolaire au sein de la minorité rom en permettant aux garçons et aux filles de participer à des sports d'équipe, à condition qu'ils fréquentent régulièrement l'école et obtiennent de bons résultats⁹⁵. Au Zimbabwe, le programme d'éducation de la jeunesse par le sport, dirigé par des jeunes, exige des participants qu'ils s'engagent à ne pas quitter l'école et à faire du bénévolat dans leurs communautés. Ce programme a pour but de les aider à acquérir des compétences pratiques, à conseiller leurs camarades et à contribuer à la vie communautaire en servant d'exemple. Depuis 2000, 25 000 jeunes dans 10 provinces ont participé à ce programme⁹⁶.

- **Éliminer les préjugés sexistes dans les manuels scolaires et le matériel pédagogique.** Sans compter sa valeur évidente pour les filles, une révision attentive des manuels, du matériel utilisé en classe et de la structure des cours a de bonnes chances d'en améliorer la qualité et l'utilité pour tous les enfants. Au Viet Nam, le gouvernement met au point de nouveaux modules de formation des enseignants respectueux des différences entre les sexes; il s'assure que tous les nouveaux manuels ne privilégient ni les garçons ni les filles, et il donne une formation sur l'égalité entre les sexes et les droits de l'enfant aux administrateurs de l'éducation nationale et aux membres des associations locales de parents et d'enseignants⁹⁷. En Somalie, une approche du programme scolaire et de la formation des enseignants tenant compte des spécificités des sexes a permis au taux de scolarisation de progresser de 28 pour cent pour atteindre 260 000 élèves (bien que le pourcentage de filles soit resté stationnaire à 35 pour cent). La demande, dans le secteur de l'éducation, a progressé et un nombre accru de femmes deviennent des membres actifs des comités d'éducation communautaire⁹⁸.

- **Assouplir l'enseignement.** Les enfants sont souvent exclus de l'école en raison des responsabilités familiales ou des tâches domestiques qui leur incombent, un problème qui touche plus les filles que les garçons. Au Bangladesh, les écoles du BRAC ont accordé la priorité aux filles et leur exemple a inspiré de nombreux pays. L'horaire scolaire est souple; les classes, qui durent deux heures par jour, sont organisées six jours par semaine, mais le moment de la journée consacré à l'étude est choisi par les parents et le calendrier scolaire peut s'ajuster aux besoins locaux, les récoltes par exemple⁹⁹. Les écoles du BRAC ont remporté un tel succès que le modèle s'est rapidement propagé et que ces écoles regroupent aujourd'hui 1,2 million d'enfants. Grâce à l'attention particulière que ce programme accorde à la scolarisation des filles, ces dernières représentent près de 70 pour cent des enfants suivant une filière primaire non traditionnelle et fréquentant des écoles offrant une éducation de base aux enfants plus âgés. Près de 97 pour cent des enseignants des écoles du BRAC sont des femmes.
- **Enseigner dans la langue locale.** Quand la langue d'enseignement n'est pas la langue maternelle de l'enfant, les filles sont souvent plus défavorisées car elles sont généralement moins exposées aux milieux sociaux extérieurs à leur famille immédiate¹⁰⁰. Au Pérou, l'enseignement pour les filles comme pour les garçons se fait d'abord en quechua, leur langue maternelle. Par la suite, les enfants apprennent l'espagnol en deuxième langue. La proposition visant à appliquer l'éducation bilingue interculturelle au système de la classe unique et aux écoles n'ayant qu'un seul enseignant pour tous les niveaux a été couronnée de succès : chez les enfants de langue maternelle quechua vivant dans les zones rurales pauvres des Andes, les connaissances des filles comme des garçons en écriture et communication ont progressé de 50 pour cent. Au Burundi, les études révèlent qu'après l'introduction de l'enseignement en langue maternelle en 1993, l'accès à l'école s'est amélioré, ce qui a entraîné une meilleure fréquentation scolaire en général. Pour répondre à cette demande, il a fallu doubler le nombre de classes en introduisant un système de roulement.

Stratégies à l'extérieur de la salle de classe

- **Réunir des statistiques ventilées par sexe sur l'éducation,** notamment sur les résultats scolaires aux niveaux primaire, secondaire et supérieur. Tous les pays réunissent aujourd'hui des statistiques sur le taux de scolarisation des filles et des garçons. Ces données sont essentielles pour améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, et pour mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des Objectifs du développement pour le Millénaire. Outre la ventilation des statistiques par sexe, les données devraient, si possible, être ventilées par facteur, notamment la situation géographique urbaine ou rurale, la situation économique de la famille et le niveau d'éducation de la mère. L'analyse des données de ce type est extrêmement utile pour révéler les disparités dissimulées par d'autres disparités : elle permet par exemple de montrer comment la pauvreté d'un enfant et son origine ethnique peuvent aggraver les difficultés auxquelles un enfant se heurtait déjà à cause de son sexe. Pourtant, rares sont les pays qui suivent systématiquement les résultats scolaires et plus rares encore sont ceux qui ventilent ces résultats par sexe.
- **Offrir des programmes d'éveil du jeune enfant.** En règle générale, tous les enfants bénéficient des programmes préscolaires mais il semble que ces programmes préparent mieux les filles à la scolarité que les garçons¹⁰¹. Qui plus est, ils offrent la première occasion, après la famille, de lutter contre les stéréotypes sexistes. En Bolivie, les programmes Kallpa Wawa et Khuskamanta Wiñaspa offrent des cours d'alphabétisation aux femmes adultes en même temps que les services de crèches. Les femmes autochtones quechua apprennent à lire et à écrire tout en étant initiées à la puériculture, la nutrition, la santé, l'éducation et la protection de l'enfant. Grâce à ce programme, près de 5 000 enfants ont été inscrits au registre des naissances et ont obtenu un acte de naissance, plus de 11 000 familles quechua ont fait un stage sur le développement intégré de l'enfant et environ 1 500 femmes autochtones ont suivi une formation et exercent aujourd'hui des activités de promotion du développement de l'enfant dans 22 municipalités affichant des indicateurs élevés de pauvreté.
- **Permettre aux jeunes mères de reprendre des études.** Dans de nombreux pays, les adolescentes qui se retrouvent enceintes ne sont pas autorisées à reprendre leurs études¹⁰². Le Forum des éducatrices africaines a contribué activement à faire pression sur les gouvernements d'Afrique subsaharienne pour qu'ils lèvent cette interdiction. En Zambie, un texte adopté en 1997 permet aux adolescentes de reprendre leurs études après avoir accouché, mais très rares sont les filles qui retournent à l'école de crainte d'être exposées à l'opprobre et de subir les brimades de leurs camarades. Au Chili, en 1990, le Ministère de l'éducation a demandé aux écoles de ne pas

renvoyer les jeunes filles enceintes. Mais il s'est avéré difficile de faire appliquer cette disposition. Le gouvernement a donc soumis un projet de loi au Parlement, approuvé en 2000, garantissant le droit des filles de poursuivre et d'achever leurs études et exigeant des écoles qu'elles leur assurent les conditions d'études nécessaires.

- **Adopter des mesures spéciales pour atteindre les filles les plus désavantagées.** Dans certains pays et certaines régions où les minorités ethniques, les habitants des zones rurales et les pauvres sont victimes de discrimination et d'exclusion, les filles souffrent souvent de multiples désavantages à cause de leur sexe. Plus une fille est désavantagée, plus il est important que le système d'éducation l'aide en adoptant des mesures spéciales, plutôt que de supposer qu'elle prendra en marche le train de l'éducation pour tous. Au Bhoutan, 80 pour cent des habitants, qui vivent éparpillés sur les flancs des montagnes et non pas dans des villages, pratiquent l'agriculture de subsistance. Il a été décidé de créer 261 écoles communautaires dans des huttes, temples ou fermes au lieu de construire des bâtiments scolaires. La gestion et la supervision en ont été confiées aux parents et à la communauté locale¹⁰³. Comme les écoles appartiennent aux communautés, les habitants ont un sentiment de propriété qui fait que ces écoles sont mieux tenues et que les parents s'intéressent davantage à l'éducation. Le Ministère de l'éducation a réussi à combler le fossé entre les taux d'inscription des filles et des garçons au niveau primaire qui est passé de 24 pour cent en 1990 (filles 38 pour cent, garçons 62 pour cent) à 6 pour cent en 2000 (filles, 47 pour cent, garçons 53 pour cent). Le taux d'abandon scolaire a diminué, passant de 8 pour cent en 1995 à 4 pour cent en 1999 pour les filles comme pour les garçons.

- **Proposer un autre type d'éducation aux filles.** L'un des moyens d'aider les filles qui ont quitté l'école et d'autres groupes tels que les enfants qui travaillent et les enfants vivant dans des zones de conflit, consiste à créer des centres d'enseignement en dehors du système scolaire traditionnel. En Turquie, des centres d'enseignement créés dans cinq provinces encouragent les filles qui restent à la maison pour assumer des tâches ménagères à s'inscrire dans des « écoles primaires ouvertes ». Ces centres ont une fonction sociale et pédagogique d'une valeur inestimable; les filles ont organisé des visites dans des provinces voisines et elles ont même monté des clubs d'art dramatique auxquels participent aussi les garçons. Le Ministère turc de l'éducation a pris l'école primaire ouverte pour modèle dans sa

stratégie d'éducation en faveur des filles¹⁰⁴ (voir encadré sur la Turquie, page 61).

- **Proposer un autre type d'éducation aux enfants plus âgés.** En République-Unie de Tanzanie, le programme complémentaire d'éducation de base dessert environ 3 millions d'enfants qui ont pris des années de retard dans leurs études et d'adolescents qui ne sont pas scolarisés. Ce programme leur propose une éducation de base grâce à un cours spécial de trois ans. À la fin de ce cours, les enfants peuvent s'inscrire dans le système scolaire classique. Au départ, ce projet visait surtout les filles en raison de leur faible taux de scolarisation. Mais il s'est avéré difficile de les localiser, soit parce qu'elles travaillent à la maison soit parce qu'elles sont mariées. Il n'a donc pas été possible d'améliorer réellement la situation des filles dans le processus de scolarisation. Le programme a toutefois obtenu de bons résultats avec les groupes d'enfants exclus ou « cachés », notamment les orphelins, les enfants de parents uniques et les jeunes mères. Ce projet a été incorporé dans le système d'éducation classique pour desservir tous les enfants et adolescents qui ont manqué l'école trop longtemps pour être réintégrés dans le système scolaire en vertu d'une nouvelle réglementation faisant de l'âge une condition d'entrée à l'école.
- **Ouvrir des écoles plus proches du domicile des enfants,** si nécessaire en créant dans les zones rurales reculées de petites écoles regroupant dans la même classe des enfants d'âges et de niveaux différents. Il y a peu de chances que les filles aillent à l'école si elle se trouve loin de chez elles à cause d'éventuels problèmes de sécurité sur le chemin¹⁰⁵. Alors, le Burkina Faso, par exemple, a créé un réseau « d'écoles satellites ». Ce sont de petites écoles n'offrant que les trois premières classes, ce qui permet aux jeunes enfants (qui commencent l'école à 7 ans) d'acquérir leur première expérience de l'école dans leur village ou à proximité. Depuis leur création en 1995, plus de 100 000 filles et garçons ont fréquenté ces 229 écoles satellites. Comparés aux élèves qui fréquentent le système scolaire classique, les enfants qui achèvent le cycle de ces écoles satellites ont un meilleur niveau en lecture, en écriture et en mathématiques, avec des taux de réussite une fois et demie voire deux fois supérieurs. Les écoles satellites affichent également un taux de rétention de près de 95 pour cent. Ces résultats positifs s'expliquent par un certain nombre de facteurs, notamment l'enseignement en langue locale, ce qui accélère l'apprentissage; la motivation des parents; et un nombre d'élèves par

enseignant plus faible que dans les autres écoles (25 élèves par enseignant dans les écoles satellites contre 48 élèves par enseignant dans les autres écoles).

- **Garantir la sécurité des filles et des garçons.** Cela signifie qu'il faut non seulement que les abords de l'école soient sûrs – on s'est aperçu qu'en de nombreux pays les murs d'enceinte augmentent le sentiment de sécurité chez les filles – mais également les locaux eux-mêmes. L'éducation est un facteur essentiel de protection quand elle est de bonne qualité mais elle ne remplit pas son rôle quand elle est dispensée dans un environnement marqué par la violence. Lorsque les écoles sont associées à une violence sexuelle ou physique, l'accès des filles à l'éducation s'en ressent car il est évident que les parents hésiteront à les inscrire dans de tels établissements¹⁰⁶. Cette violence, psychologique et physique, frappe les garçons comme les filles, et les adolescents sont particulièrement vulnérables. La violence – sexuelle, physique et psychologique – perpétrée par des enseignants à l'égard des filles est courante. Rompre la loi du silence dans les cas de violence à l'école est une étape importante vers le diagnostic et la prévention du problème. La Gambie a résolu le problème en intégrant à sa politique de lutte contre le harcèlement sexuel une directive stipulant qu'un enseignant ne pouvait être seul avec un élève du sexe opposé.¹⁰⁷. Une étude mondiale sur la violence, menée par l'ONU, les recommandations de la Commission sur la sécurité humaine, la dynamique qui anime la poursuite des Objectifs de développement pour le Millénaire ainsi que le mouvement en faveur de l'Éducation pour tous sont autant d'occasions d'entreprendre des recherches empiriques de grande envergure et d'adopter des mesures de sensibilisation en faveur de la sécurité dans le système scolaire.
- **Encourager la participation et l'action des filles en faveur de l'éducation.** Les filles peuvent être les défenseurs les plus efficaces et les plus éloquents d'une bonne éducation si on leur offre l'occasion d'intervenir. Le Mouvement pour l'éducation des filles est une organisation panafricaine dynamique soutenue par le Forum des éducatrices africaines, ainsi que par les Gouvernements norvégien et ougandais. Lancé en 2001, ce mouvement n'a pas seulement pour but de galvaniser l'action en faveur de l'éducation pour tous, mais également de modifier les orientations des systèmes scolaires de façon à ce que les expériences d'apprentissage soient riches, valorisantes et agréables pour tous les enfants. Grâce au

processus d'établissement de la carte scolaire et le recours aux connaissances autochtones, le mouvement a pu identifier les foyers dont les enfants n'étaient pas scolarisés, établir une liste de tous les enfants absents dans le secteur desservi par l'école et prendre l'initiative de les scolariser. Ainsi, non seulement le taux de scolarisation des filles a augmenté, mais la manière dont les filles sont considérées a aussi évolué : de victimes passives elles sont devenues des participantes actives, engagées et qui s'expriment. Le Mouvement pour l'éducation des filles a tenu à faire participer les garçons aux activités visant à promouvoir une Éducation pour tous dénuée de tout sexisme¹⁰⁸.

- **Faire participer la communauté locale.** Le projet d'autonomisation communautaire en Jordanie a encouragé le village d'Al-Rashedieh à organiser une réunion communautaire où les femmes ont protesté contre le fait que leurs filles étaient obligées d'arrêter leurs études faute d'école secondaire pour filles dans la région. Les femmes ont préparé une pétition et elles sont allées plaider leur cause auprès du directeur du Ministère de l'éducation à Aqaba. Au bout de six mois, trois classes secondaires totalement équipées avaient été créées pour les filles¹⁰⁹. Un projet lancé dans les zones rurales andines du Pérou, qui sont extrêmement pauvres et ont souffert de conflits au cours des deux dernières décennies, s'adresse à 324 000 habitants dans 500 communautés. Le but de ce projet, qui s'appelle Ouvrir les portes à l'éducation des filles : favoriser l'inclusion des filles dans la société et les aider à réaliser leur droit à une éducation de qualité. Plus de 60 000 filles ont bénéficié de cette stratégie de suivi participatif. Au Soudan, le projet communautaire en faveur de l'enfance montre comment la participation communautaire contribue à augmenter les effectifs de filles et à améliorer la qualité de l'éducation pour les filles comme pour les garçons (*voir Encadré sur le Soudan, page 67*).
- **Amener l'eau potable et installer des latrines.** Beaucoup de filles quittent l'école au début de la menstruation en partie parce qu'il n'y a pas de toilettes séparées dans leur école. Mais construire des latrines ne suffit pas toujours. Il est essentiel que les filles aident à identifier l'emplacement des latrines et le type de latrines qui leur convient. L'UNICEF a contribué à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement dans 1 400 écoles pakistanaïses et il s'efforce actuellement de promouvoir l'assainissement et l'hygiène scolaires dans 46 autres pays¹¹⁰.

- **Alléger le travail domestique.** Beaucoup de filles restent à la maison pour aider aux tâches ménagères. En donnant aux communautés ou aux groupes de femmes des équipements tels que des moulins à céréales, des décortiqueuses, des charrettes, des jerrycans pour la conservation de l'eau, on peut alléger la charge de travail et libérer les filles qui pourront ainsi fréquenter l'école. Il arrive aussi que les filles ne soient pas scolarisées parce qu'elles doivent aller tirer l'eau d'un puits traditionnel ou à une pompe éloignée. La création de points d'eau peut les soulager, tout en approvisionnant en eau salubre l'ensemble de la communauté. Les garderies communautaires pour les enfants de moins de 6 ans libèrent les filles de la garde de leurs frères et sœurs et leur permettent d'aller à l'école.
- **S'assurer de la participation des hommes et des garçons.** Les droits et le bien-être des enfants sont respectés lorsque les relations entre les hommes et les femmes de la famille sont fondées sur le respect mutuel, l'égalité des droits et le partage des responsabilités. Les hommes jouent un rôle incontournable et positif dans la vie des enfants; ils soutiennent souvent activement les efforts visant à éliminer les inégalités entre les sexes (voir Chapitre 5, *Et les garçons ?*).

Efforts nationaux

Les initiatives relatives à l'éducation des filles qui ont obtenu les meilleurs résultats incorporent plusieurs ou la plupart de ces aspects dans un programme intégré. Le programme zambien pour la promotion de l'éducation des filles montre pourquoi : ses 12 « interventions interactives » ont été couronnées d'un tel succès que ce qui était un projet pilote au milieu des années 90 couvre aujourd'hui l'ensemble du pays¹¹¹. Testé en 1995 dans 20 écoles, le programme est devenu opérationnel dans plus de 1 000 écoles dans chacun des 72 districts du pays en 2002.

Le Sarva Shiksha Abhiyan est un autre exemple d'effort national en faveur du droit des enfants à l'éducation. Lancé en octobre 2001, il incarne la déclaration de principe du Gouvernement indien en faveur de l'éducation élémentaire universelle qui établit un cadre permettant de localiser et d'aider tous les enfants de 6 à 14 ans d'ici à 2010. Il a en premier lieu pour but de promouvoir une éducation communautaire de qualité, sachant qu'il convient de la rendre utile et pertinente en améliorant le programme scolaire, en donnant la priorité à des activités centrées sur l'enfant, en ayant recours à des stratégies et à du matériel didactique efficaces et novateurs, et en formant des enseignants. Par

exemple, l'État de Kerala a entrepris une étude sur les mécanismes de la salle de classe en adoptant une approche différenciée selon le sexe dans 168 écoles afin de mettre au point un module de formation des enseignants. Près de 28 000 enseignants ont suivi ce stage et reçu le matériel de référence qui les a aidés à transformer leurs classes.

Cette politique a notamment pour but d'éliminer les fractures sociales et régionales, ainsi que les inégalités liées au sexe en ciblant les enfants des groupes marginalisés sur le plan social et vulnérables sur le plan économique – les filles, les enfants des castes et tribus victimes de discrimination et les enfants appartenant à des groupes minoritaires – avec la participation active de la communauté à la

REPÈRE 7

UNE ÉCOLE ADAPTÉE AUX ENFANTS :

- Tient compte des besoins des filles comme des garçons
- Protège les enfants; il n'y a pas de châtiments corporels, ni travail des enfants, ni harcèlement physique, sexuel ou psychologique
- Fait en sorte que tous les enfants s'instruisent, en évitant les sermons
- Permet à tous, enfants, familles et communautés, de participer; elle est particulièrement sensible aux problèmes des enfants les plus vulnérables et s'efforce de les protéger
- Offre un environnement sain; elle est approvisionnée en eau salubre et possède un assainissement adéquat, avec des toilettes séparées pour les filles
- Enseigne aux enfants les aptitudes à la vie quotidienne et les informe sur le VIH/SIDA
- Fait participer les enfants à un apprentissage actif
- Renforce l'estime de soi et la confiance en soi chez les enfants, sans préjugé de la part des enseignants et des parents

gestion des écoles. Elle comporte des dispositions visant à distribuer des manuels gratuits à toutes les filles et à tous les enfants appartenant à ces castes et tribus. Elle prévoit des interventions en matière de puériculture et d'éveil du jeune enfant, contribuant ainsi indirectement à dégager en partie de leurs responsabilités les filles chargées de garder leurs frères et sœurs.

Les stratégies préconisées et mises en œuvre par le Sarva Shiksha Abhiyan reposent sur la communauté locale et la légitimité d'interventions scolaires menées par diverses institutions décentralisées et soucieuses de faire participer le plus grand nombre de personnes possible. Elles sont considérées comme le fruit de l'alliance créée entre les autorités centrales, étatiques et locales, mais elles permettent aussi aux États de faire valoir leur propre vision de l'éducation élémentaire. Ce processus suppose la création et le soutien d'organes locaux tels que les associations de mères et d'enseignants et les associations de parents et d'enseignants, les reliant aux institutions du Panchayati Raj, aux comités de gestion scolaire, aux comités d'éducation villageois et autres pour une gestion mixte des écoles élémentaires¹¹².



ANNEXE B

L'APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS DE L'HOMME

Vers une position commune

Le Secrétaire général Kofi A. Annan a demandé à toutes les institutions des Nations Unies d'intégrer, dans le cadre de leurs mandats respectifs, les droits fondamentaux de la personne dans leurs activités et leurs programmes. Un certain nombre de ces organisations ont adopté cette démarche et acquis de l'expérience dans sa mise en œuvre; elles travaillent à présent à la définition d'une position commune.

Formulation d'une position commune*

1. Les programmes de coopération pour le développement, les politiques et l'assistance technique devraient favoriser la concrétisation des droits de l'homme, comme le stipulent la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres textes internationaux régissant les droits fondamentaux.

Une approche de la programmation d'activités fondée sur les droits fondamentaux doit contribuer directement à la concrétisation d'un ou plusieurs de ces droits. Cela ne sera pas nécessairement le cas d'un ensemble d'activités programmées n'ayant favorisé qu'accessoirement la concrétisation des droits de l'homme.

2. La coopération pour le développement et la programmation dans tous les secteurs et toutes les étapes du processus de programmation suivent les règles s'appliquant aux droits de l'homme et les principes qui en découlent, énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres textes internationaux régissant ces droits.

La programmation dans tous les secteurs, tels que la santé, l'éducation, la gouvernance, la nutrition, l'eau et l'assainissement, le VIH/SIDA, l'emploi et les relations du travail, ainsi que la sécurité sociale et économique, repose sur les principes des droits de l'homme. Ceci comprend la coopération pour le développement visant à réaliser les Objectifs de développement pour le Millénaire. Par conséquent le Bilan commun de pays et le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement obéissent tous les deux aux règles et principes régissant les droits de l'homme.

Les principes régissant les droits de l'homme orientent la programmation à toutes les étapes de son processus, notamment l'évaluation et l'analyse, la planification et la conception du programme (en particulier la définition des buts, des objectifs et des stratégies), la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.

On trouve parmi ces principes ceux d'universalité et d'inaliénabilité; d'indivisibilité; d'interdépendance et d'interaction; de non-discrimination et d'égalité; de participation et d'inclusion; de responsabilité et de primauté du droit.

- Les droits de l'homme sont universels et inaliénables. Chacun dans le monde peut s'en prévaloir; personne ne peut y renoncer volontairement et on ne peut pas non plus les retirer à quiconque. Comme le stipule l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme, « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. »

- Les droits de l'homme sont indivisibles. Qu'ils soient civils, culturels, économiques, politiques ou sociaux de par leur nature, tous sont inhérents à la dignité de chacun. Par conséquent, ils sont, en tant que droits, au même niveau, et ne peuvent être hiérarchisés.
 - Les droits de l'homme sont interdépendants et liés entre eux. Souvent, la concrétisation d'un droit dépend, totalement ou partiellement, de la concrétisation d'autres droits. Par exemple, la concrétisation du droit à la santé peut parfois être conditionnée par celle du droit à l'éducation ou à l'information.
 - Tous les individus sont égaux en tant qu'êtres humains et de par la dignité inhérente à chaque personne. Tout être humain peut se prévaloir des droits fondamentaux de la personne, sans discrimination aucune, qu'elle se fonde sur la race, la couleur, le sexe, l'appartenance ethnique, l'âge, la langue, la religion, l'opinion, politique ou autre, l'origine nationale ou sociale, l'invalidité, la fortune, la naissance ou toute autre situation, comme l'ont expliqué les organismes des traités relatifs aux droits de l'homme.
 - Chaque individu et tous les peuples peuvent, activement et librement, participer et contribuer à un développement, aux niveaux civil, économique, social, culturel et politique, qui permettra de réaliser les droits de l'homme et les libertés fondamentales.
 - Les États et autres entités responsables sont garants de l'observation des droits de l'homme. A cet égard, il leur faut se soumettre aux normes et règles inhérentes aux instruments juridiques relatifs aux droits de l'homme. S'ils négligent de le faire, les titulaires de droits lésés peuvent engager une action devant une juridiction compétente ou toute autre instance, conformément aux dispositions et procédures légales, afin que des mesures appropriées soient prises.
3. Des programmes de coopération au développement participent à l'amélioration des capacités des entités responsables, afin qu'elles respectent leurs obligations, et des capacités des titulaires de droits, afin qu'ils les revendiquent.

Dans une approche fondée sur les droits de l'homme, ces droits déterminent la relation entre les individus et les groupes disposant effectivement de droits (les titulaires de droits) et l'État et les acteurs non étatiques, sur lesquels pèsent des obligations correspondantes (les entités responsables). Cette

approche identifie les titulaires de droits et ce dont ils peuvent se prévaloir, et les entités qui sont responsables de la jouissance de ces droits et titres; cette approche renforce les capacités de revendication des titulaires de droits et les capacités de respecter ces droits, de la part de ceux qui ont à les respecter.

Les implications d'une approche fondée sur les droits de l'homme

La mise en œuvre de bonnes pratiques de programmation ne constitue pas en elle-même une approche fondée sur les droits de l'homme, qui exige l'incorporation d'autres éléments.

On retrouve dans une approche fondée sur les droits de l'homme les éléments suivants, qui sont nécessaires, spécifiques et propres à cette démarche :

- a) L'identification, par l'évaluation et l'analyse, des revendications au titre des droits de l'homme, émanant des titulaires de ces droits, et des obligations correspondantes de ceux qui ont à respecter ces droits, ainsi que l'identification des causes directes, sous-jacentes et structurelles, en cas de non-respect de ces droits.
- b) L'évaluation, dans le cadre de programmes, de la capacité des titulaires de droits de revendiquer leurs droits, et, de la part de ceux qui ont à respecter ces droits, de leur capacité de remplir leurs obligations. Ces programmes prévoient ensuite l'élaboration de stratégies visant au renforcement de ces capacités.
- c) Le suivi et l'évaluation, dans le cadre de programmes, des résultats et des procédures inspirés par les règles et les principes relatifs aux droits de l'homme.
- d) L'ajustement de la programmation de manière à tenir compte des recommandations des organismes internationaux compétents en matière de droits de l'homme.

En outre, il est essentiel que

1. Les personnes soient reconnues comme étant les principales responsables de leur propre développement au lieu d'être considérées comme les bénéficiaires passifs de marchandises et de services.
2. La participation soit à la fois un moyen et une fin en soi.

3. Les stratégies permettent de renforcer les moyens d'action.
4. Les résultats, tout comme les procédures, fassent l'objet d'un suivi et d'une évaluation.
5. Toutes les parties prenantes soient comprises dans l'analyse.
6. Les programmes soient axés sur les groupes marginaux, défavorisés et exclus.
7. Le processus de développement soit assuré localement.
8. Les programmes aient pour objectif de corriger les disparités.
9. On ait recours à des démarches conçues au sommet et à la base afin qu'elles se complètent.
10. On utilise l'analyse de situation afin d'identifier les causes directes, sous-jacentes et primordiales des problèmes de développement.
11. On définisse des objectifs mesurables.
12. On développe et on encourage les partenariats stratégiques.
13. Les programmes cherchent à responsabiliser toutes les parties prenantes.

*Élaborée à l'Atelier interorganisations, qui s'est tenu du 3 au 5 mai 2003, et qui avait pour thème l'approche fondée sur les droits de l'homme, dans le cadre de la réforme des Nations Unies.

RÉFÉRENCES

1. Organisation des Nations Unies, Déclaration du Millénaire, résolution A/RES/55/2 de l'Assemblée générale, Organisation des Nations Unies, New York, 8 septembre 2000, par. 11.
2. Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain 2003*, Oxford University Press pour le compte du PNUD, New York, 2003, pp. 6-7.
3. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous, New York, article 3, par. 3, adoptée à l'issue de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous : répondre aux besoins éducatifs fondamentaux, Jomtien (Thaïlande), 1990.
4. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *L'éducation pour tous: le monde est-il sur la bonne voie ? Rapport de suivi sur l'éducation pour tous 2002*, UNESCO, Paris, 2002, p. 26.
5. Ibid., p. 188.
6. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, « Initiative des Nations Unies relative à l'éducation des filles », site Internet de l'Éducation pour tous [www.unesco.org/education/efa/known_sharing/flagship_initiatives/girls.shtml], UNESCO, 2003.
7. Tomasevski, Katarina, *Education Denied: Costs and remedies*, Zed Books, Londres et New York, 2003, pp. 51-52.
8. King, Elizabeth M. et Andrew D. Mason, *Engendering Development: Through gender equality in rights, resources, and voice*, Banque mondiale et Oxford University Press, Washington, D.C., 2001, p. 88.
9. Dollar, David et Roberta Gatti, 'Gender Inequality, Income and Growth: Are good times good for women?', Gender and Development Working Paper Series No. 1, Groupe de recherche sur le développement, Banque mondiale, Washington, D.C., mai 1999, p. 21.
10. Tiré d'une analyse à variables multiples portant sur des enquêtes en grappes à indicateurs multiples et des enquêtes démographiques et sanitaires réalisées entre 1999 et 2001 pour 55 pays et deux États indiens, Division des politiques et de la planification, Section de l'information stratégique, UNICEF, New York, 2002. L'analyse a mesuré les ratios de fréquentation scolaire des garçons et des filles au regard d'une série d'autres variables : pauvreté/aisance du ménage; populations urbaine /rurale; mères ayant fait des études primaires; mères ayant fait des études secondaires; existence d'installations d'assainissement; existence d'un approvisionnement en eau salubre; mères ayant les connaissances nécessaires pour la prévention du VIH/SIDA; travail des enfants; enfants âgés de 11 à 14 et de 7 à 10 ans.
11. Save the Children, *State of the World's Mothers 2001*, Save the Children, Westport, Connecticut, 2001.
12. UNICEF, Enquêtes en grappes à indicateurs multiples et enquêtes démographiques et sanitaires, op. cit.
13. Herz, Barbara, et al., 'Letting Girls Learn: Promising approaches in primary and secondary education', World Bank Discussion Paper No. 133, Banque mondiale, Washington, D.C., 1991, p. 19.
14. World Bank, 'Education and Development Brochure', Banque mondiale, Washington, D.C., 2002.
15. Ibid.
16. Çağatay, Nilüfer, 'Engendering Macroeconomics and Macroeconomic Policies', Programme des Nations Unies pour le développement, Document de travail n° 6 de la Division du développement social et de l'élimination de la pauvreté, New York, octobre 1998, p. 8.
17. Easterly, William, 'The Lost Decades: Developing countries' stagnation in spite of policy reform 1980-1998', Banque mondiale, Washington, D.C., février 2001.
18. Par exemple : Forbes, Kristin J., 'A Reassessment of the Relationship between Inequality and Growth', *The American Economic Review*, vol. 90, no. 4, American Economic Association, 2000, pp. 869-887; Barro, Robert J., 'Economic Growth in a Cross Section of Countries', dans *Quarterly Journal of Economics*, vol. 106, no. 2, MIT Press, mai 1991; Datt, Gaurav et Martin Ravallion, 'Is India's Economic Growth Leaving the Poor Behind?', dans le *Journal of Economic Perspectives*, vol. 16, no. 3, American Economic Association, 2002, p. 105.
19. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 'Synergies, cost-benefit analysis and child policies' (publication interne), UNICEF, Division des politiques et de la planification, Groupe des politiques mondiales, 2003, p. 14.
20. Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport du PNUD sur la pauvreté 1998 : vaincre la pauvreté*, PNUD, New York, 1998, p. 72.
21. Colclough, Christopher en collaboration avec Keith M. Lewin, *Educating All the Children: Strategies for primary schooling in the South*, Clarendon Press, Oxford, 1993, pp. 13-18.
22. Jayarajah, Carl, William Branson and Binayak Sen, 'The Social Dimensions of Adjustment : World Bank Experience, 1980-1993', Banque mondiale, Washington, D.C., 1996, p. 85.
23. Rugh, Andrea, 'Starting Now: Strategies for helping girls complete primary', SAGE Technical Report No. 1, Academy for Educational Development, Washington, D.C., novembre 2000, pp. 29 à 36.

24. Ibid., pp. 24-28.
25. Information fournie par le bureau de l'UNICEF en Sierra Leone, 2003.
26. Pew Research Center for the People and the Press, 'What the World Thinks in 2002 – How Global Publics View: Their lives, their countries, the world, America', Pew Global Attitudes Project, Washington, D.C., rendu public le 4 décembre 2002, pp. 18, 32, 34.
27. Spogárd, René et Meril James, 'Governance and Democracy – the People's View: A global opinion poll' (Gallup International Millennium Survey), Gallup International, Londres, 1999.
28. Narayan, Deepa, et al., *Voices of the Poor: Crying out for change*, Oxford University Press pour la Banque mondiale, New York, 2000, pp. 241-242.
29. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 'Speaking Out! Voices of children and adolescents in East Asia and the Pacific – A Regional Opinion Survey', Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie de l'Est et le Pacifique, Bangkok, 2001.
30. Floro, Maria et Joyce M. Wolf, *The Economic and Social Impacts of Girls' Primary Education in Developing Countries*, ABEL Project, USAID Office of Education et Women in Development, Washington, D.C., décembre 1990, p. 71.
31. Gordon, D. et al., 'The Distribution of Child Poverty in the Developing World: Report to UNICEF' (version définitive), Centre for International Poverty Research, University of Bristol, Bristol, juillet 2003.
32. Information communiquée par la Section de l'information stratégique de la Division des politiques et de la planification de l'UNICEF New York, 2003.
33. Ibid.
34. Bruns, Barbara, Alain Mingat et Ramahatra Rakotomalala, *A Chance for Every Child: Achieving Universal Primary Education by 2015*, Banque mondiale, Washington, D.C., 2003, p. 3.
35. Ibid., p. 3, Figure 1, Primary Completion Progress 1990-2015.
36. Ibid., p. 5.
37. UNESCO, *EPT 2002, Rapport de suivi sur l'éducation pour tous 2002*, op. cit., p. 69.
38. Information communiquée par le Bureau de l'UNICEF au Maroc, 2003.
39. Bruns, Mingat et Rakotomalala, op. cit., p. 43.
40. Organisation des Nations Unies, *Nous, les enfants : honorer les promesses du Sommet mondial pour les enfants*, Organisation des Nations Unies, New York, septembre 2001, pp. 54 à 56.
41. Information communiquée par la Section de l'information stratégique de la Division des politiques et de la planification de l'UNICEF New York, 2003.
42. Ibid.
43. Ibid.
44. Ibid.
45. Données extraites du *Rapport de suivi sur l'éducation pour tous 2003*, UNESCO, *EPT 2003*,
46. Sen, Amartya, 'What is Development About?', in *Frontiers of Development Economics: The future in perspective*, Gerald M. Meier et Joseph E. Stiglitz (dir.), Oxford University Press/World Bank, New York, 2001, p. 509.
47. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Division des politiques et de la planification, Groupe des politiques mondiales, 'A New Development Paradigm and the Role of Education' (publication interne), UNICEF, New York, p. 10; et Kanbur, Ravi et Lyn Squire, 'The Evolution of Thinking about Poverty: Exploring the interactions', in *Frontiers of Development Economics*, op. cit., pp. 183 à 224.
48. Données tirées des tableaux in UNESCO, *EPT 2002, Rapport de suivi sur l'éducation pour tous 2002*, op. cit., pp. 278-285.
49. Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, *Shaping the 21st Century: The contribution of development co-operation*, CAD/OCDE, Paris, mai 1996, p. 2. Rapport adopté à la trente-quatrième Réunion de haut niveau du Comité d'aide au développement (OCDE), 6-7 mai 1996.
50. UNESCO, *EPT 2002, Rapport de suivi sur l'éducation pour tous 2002*, op. cit., p. 167.
51. Ibid., p. 170.
52. Organisation de coopération et de développement économiques, Comité d'aide au développement, *Statistical Annex of the 2002 Development Co-operation Report*, 'Table 19: Aid by Major Purposes in 2001', Paris, 2002. [www.oecd.org/dataoecd/52/11/1893159.xls]
53. Adapté de 'What's the Difference?: An ECD impact study from Nepal', Save the Children, Katmandou, 2003.
54. Information communiquée par le bureau de l'UNICEF dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, 2003.
55. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *La situation des enfants dans le monde 1992*, Oxford University Press, New York, 1991, p. 72; et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *La situation des enfants dans le monde 2003*, UNICEF, New York, 2002, p. 100.
56. Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA et Organisation mondiale de la Santé, *Le point sur l'épidémie de SIDA*, ONUSIDA/OMS, Genève, décembre 2002, p. 4.
57. Kelly, M. J., *The Encounter between HIV/AIDS and Education*, Bureau sous-régional de l'UNESCO pour l'Afrique australe, Harare, 2000, p. 25.
58. Vandemoortele, J. et E. Delamonica, 'The "Education Vaccine" against HIV/AIDS', in *Current Issues in Comparative Education*, vol. 3, no. 1, Teachers College, Columbia University, 1er décembre 2000.
59. Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA, *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA*, ONUSIDA, Genève, juin 2000, pp. 43-44.

60. Moya, Cecilia, 'Life Skills Approaches to Improving Youth's Sexual and Reproductive Health', *Advocates for Youth*, Washington, D.C., février 2002, pp. 1 à 4.
61. Gillespie, Amaya, et al., 'Focusing Resources on Effective School Health: A FRESH start to enhancing HIV/AIDS prevention'. [www.unicef.org/lifeskills/FRESHandAIDS.doc]
62. Agency for International Development des États-Unis, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Enfants au bord du gouffre : rapport conjoint sur les estimations du nombre d'orphelins et les stratégies de programme*, TvT Associates/The Synergy Project, Washington, D.C., 2002, p. 6.
63. Agency for International Development des États-Unis, Bureau for Africa, Office of Sustainable Development, *Africa Bureau Brief*, No. 2, Washington, D.C., 2002, p. 2.
64. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 'Girls' Education in Botswana' (publication interne), UNICEF, 2003; et information communiquée par le Bureau de l'UNICEF au Botswana, 2003.
65. Bureau international du Travail, *A Future without Child Labour – Global report under the follow-up to the ILO Declaration on Fundamental Principles and Rights at Work*, Bureau international du Travail, Genève, 2002, p. 32.
66. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Division des politiques et de la planification, Section de l'information stratégique, *Child Labour and School Attendance in sub-Saharan Africa: Empirical evidence from UNICEF's Multiple Indicator Cluster Surveys (MICS)* (projet de publication interne), UNICEF, New York, septembre 2002, p. 17.
67. Information communiquée par le Bureau de l'UNICEF au Bangladesh, 2003.
68. Information communiquée par le Bureau de l'UNICEF au Maroc, 2003.
69. United States Fund for UNICEF, *The Learning Tree: Education and reintegration for children affected by war in West Africa*, US Fund for UNICEF, New York, 2003.
70. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Division des programmes, Section éducation, 'Integrated Response in Emergencies: Child-friendly spaces/environments', exposé présenté à la Réunion annuelle des conseillers régionaux en éducation de l'UNICEF, New York, 6 mars 2003.
71. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Knowing the Pen: An analysis of girls' education in southern Sudan*, Bureau de l'UNICEF au Soudan, juillet 2001.
72. Çağatay, op.cit., pp. 10-11.
73. O'Gara, Chloe, et al., 'More, But Not Yet Better: An evaluation of USAID's programs and policies to improve girls' education', USAID Program and Operations Assessment Report No. 25, juin 1999, pp. 85 à 88.
74. Herrán, Carlos A. et Alberto Rodríguez, 'Secondary Education in Brazil: Time to move forward', Banque interaméricaine de développement et Banque mondiale, Washington, D.C., janvier 2001, p. 1.
75. IBGE, *Pesquisa nacional por amostra de domicílios 1997* [CD-ROM], Microdados, Rio de Janeiro, 1997, cité in Barker, G., 'Growing Up Poor and Male in the Americas: Reflections from research and practice with young men in low income communities in Rio de Janeiro, Brazil', chapitre d'un livre à paraître sur les hommes et les masculinités, Banque mondiale, Washington, D.C. (sous presse en 2003).
76. Barker, op. cit.
77. Chambre des représentants, Commission permanente sur l'éducation et la formation, *Boys: Getting it Right: Report on the inquiry into the education of boys*, Parlement du Commonwealth d'Australie, Canberra, octobre 2002.
78. National Literacy Trust, The, 'The Government Response to Boys' Underachievement', The National Literacy Trust, Royaume-Uni, 2003.
79. Ibid.; et le Department for Education and Skills, Royaume-Uni, 'Gender and Achievement: Raising boys' achievement', 2002.
80. Figueroa, M., 'Gender Privileging and Socio-economic Outcomes: The case of health and education in Jamaica', communication présentée à l'atelier de la Ford Foundation sur la famille et la qualité des relations entre les sexes, Mona (Jamaïque), 5-6 mars 1997, cité in Barker, op. cit.
81. 'The Future is Female', BBC *Panorama* 1994, cité in Dorset County Council, 'Possible Causes of Boys' Underachievement', 2003.
82. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Rapport annuel 2002 du Bureau de l'UNICEF en Ouganda (publication interne), UNICEF, 2002, p. 19.
83. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Rapport annuel 2002 du Bureau de l'UNICEF au Pakistan (publication interne), UNICEF, 2002.
84. Evans, Hyacinth, 'Issues in Gender and Gender Equality in the Caribbean', communication présentée à la 7e Réunion du Comité intergouvernemental régional du projet majeur, (Cochabamba (Bolivia), 5-7 mars 2001, Faculté des lettres et de pédagogie, University of the West Indies, Kingston.
85. De Souza e Silva, Jailson et André Urani, 'Situation of Children in Drug Trafficking: A rapid assessment', *Investigating the Worst Forms of Child Labor, No. 20, Brazil*, IPEC/OIT, Genève, 2002, cité in Barker, op. cit.
86. Delamonica, Enrique, Santosh Mehrotra et Jan Vandemoortele, 'Is EFA affordable? Estimating the global minimum cost of "education for all"', document de travail des services de l'UNICEF, EPP-01-001, UNICEF, 2001, p. i; et Bruns, Mingat et Rakotomalala, op. cit., p. 14.
87. Bruns, Mingat et Rakotomalala, op. cit., p. 14.
88. UNICEF, 'Girls' Education: Progress analysis and achievements in 2002, medium-term strategic plan 2002-2005', (publication interne), UNICEF, New York, juin 2003, pp. 6, 11, 15.
89. Information fournie par le Bureau de l'UNICEF au Malawi, 2003.

90. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *La situation des enfants dans le monde 2003*, UNICEF, New York, 2002, p. 39.
91. Maimbolwa-Sinyangwe, I. M. et B.Y. Chilangwa, 'Learning from Inside the Classroom: A research report', UNICEF/Ministère de l'éducation, Zambie, décembre 1995, p. 16 et 17.
92. Mehrotra, Santosh et Richard Jolly, éd., *Développement à visage humain*, Economica, Paris, 2001.
93. Information fournie par le Bureau de l'UNICEF au Kenya, 2003.
94. Zarchin, Jill, Tin Mar Aung et Jackie Jenkins, 'Skills-Based Health Education and Life Skills – The Myanmar experience', UNICEF Myanmar, juillet 2001.
95. Équipe de travail interinstitutions sur le sport au service du développement et de la paix (Nations Unies), 'Sport as a Tool for Development and Peace: Towards achieving the United Nations Millennium Development Goals', 2003, p. 9.
96. Ibid., p. 8.
97. Information fournie par le Bureau de l'UNICEF au Viet Nam, 2003.
98. Information fournie par le Bureau de l'UNICEF en Somalie, 2003.
99. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *La situation des enfants dans le monde 1999*, UNICEF, New York, 1998, p. 38.
100. Bernard, Anne, 'Lessons and Implications from Girls' Education Activities: A synthesis from evaluations', Série de documents de travail, UNICEF, Bureau de l'évaluation, New York, septembre 2002, p. 39.
101. Save the Children, 'What's the Difference?: An ECD impact study from Nepal', Save the Children, Katmandou, 2003.
102. Bernard, Anne, op. cit., p. 32 et 33.
103. Information fournie par le Bureau de l'UNICEF au Bhoutan, 2003.
104. Information fournie par le Bureau de l'UNICEF en Turquie, 2003.
105. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *La situation des enfants dans le monde 1999*, UNICEF, New York, 1998, p. 55 à 58.
106. Hayward, Ruth, 'Report on linkages between violence against women and girls and UNICEF's Medium Term Strategic Plan, 2002-2005 (MTSP) Priorities' (projet de publication interne), 24 février 2003, p. 10.
107. Information fournie par le bureau de l'UNICEF en Gambie, 2003.
108. Mouvement pour l'éducation des filles, 'GEM: Network for Girls' Education Movement in Africa', 2001; et Kirk, Jackie and Stephanie Garrow, ' "Girls in Policy" : challenges for the education sector', *Agenda*, no. 56, Agenda Feminist Publishing, Durban.
109. Information fournie par le Bureau de l'UNICEF en Jordanie, 2003.
110. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 'Girls' Education: Progress analysis and achievements in 2002. op. cit., p. 8.
111. Information fournie par le Bureau de l'UNICEF en Zambie, 2003.
112. Sarva Shiksha Abhiyan: A Programme for Universal Elementary Education, Framework for Implementation, Ministère des ressources humaines et du développement, Département de l'éducation élémentaire et de l'alphabétisation, New Delhi, Inde, 2001.

STATISTIQUES

Statistiques économiques et sociales sur les pays et territoires du monde, en rapport avec le bien-être des enfants.

Note générale sur les données	page 100
Explication des signes	page 100
Classement des pays selon leur taux	
de mortalité des moins de 5 ans	page 101
Index des pays par régions et catégories.....	page 136
Mesurer le développement humain :	
Introduction au tableau 10	page 137

TABLEAUX	
1 Indicateurs de base	page 102
2 Nutrition	page 106
3 Santé	page 110
4 Le VIH/SIDA	page 114
5 Éducation	page 118
6 Indicateurs démographiques	page 122
7 Indicateurs économiques	page 126
8 Femmes	page 130
9 Protection des enfants	page 134
10 Le taux du progrès	page 138

Note générale sur les données

Les données rassemblées dans les tableaux statistiques suivants s'accompagnent de définitions, de sources et d'explications des signes. Ces tableaux, établis d'après un grand nombre de sources, présentent inévitablement des degrés de fiabilité divers. Les données provenant des organismes compétents des Nations Unies ont été utilisées chaque fois que cela était possible. Lorsqu'il n'existe pas d'estimations normalisées au niveau international, les données des tableaux proviennent d'autres sources, notamment des bureaux des services extérieurs de l'UNICEF concernés. Chaque fois que cela était possible, seules les données nationales globales ou représentatives ont été utilisées.

La valeur des données risque d'être affectée dans les pays récemment touchés par des catastrophes, naturelles ou dues à l'homme, notamment dans les cas où l'infrastructure de base du pays a été atteinte ou lorsque sont intervenus d'importants mouvements de population.

Plusieurs des données relatives à l'espérance de vie, à l'indice synthétique de fécondité, ou aux taux bruts de natalité et de mortalité, par exemple, ont été établies dans le cadre du travail ordinaire d'estimations et de projections de la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies. Ces estimations et projections, ainsi que d'autres estimations internationales, font l'objet de mises à jour périodiques, ce qui explique que certaines données diffèrent de celles de publications antérieures de l'UNICEF.

Deux nouveaux tableaux, sur le VIH/SIDA et la protection de l'enfant, font leur apparition cette année. Les indicateurs sur le VIH/SIDA dans le tableau 4 sont le prolongement de ceux qui se trouvaient dans le dernier rapport et ils concernent maintenant tous les pays. Le tableau 9 sur la protection de l'enfant présente des données, concernant un nombre moins important de pays, sur le travail des enfants, l'enregistrement des naissances et les mutilations génitales féminines. Des explications supplémentaires sur ces indicateurs sont comprises dans les notes placées à la fin de chaque tableau.

Explication des signes

L'objectif de ce chapitre de statistiques étant de fournir un aperçu aussi large que possible de la situation des enfants et des femmes dans le monde entier, il est apparu que le détail des données et notes n'avait pas sa place dans cette section. Les signes suivants s'appliquent à tous les tableaux ; l'explication des signes spécifiques à un tableau se trouve à la dernière page du tableau.

De plus, d'importants changements ont été introduits dans les tableaux 2, 3, 5 et 8. Dans le tableau 2, les données sur l'insuffisance pondérale ont été profondément remaniées. D'après de récentes données provenant des enquêtes nationales auprès des ménages, les deux tiers des enfants du monde en développement ne sont pas pesés. Les données des enquêtes nationales auprès des ménages, en particulier les Enquêtes démographiques et sanitaires (EDS) et les Enquêtes à grappes à indicateurs multiples (EGIM) prévoient certains ajustements pour corriger ces lacunes sur la base de l'évaluation, par sa mère, de la taille du nouveau-né à la naissance ainsi que pour corriger les erreurs provenant du fait que le poids de naissance est présenté en multiples de 500 grammes. Les données du tableau 2 reflètent ces ajustements pour ces pays qui disposaient de données EDS ou EGIM sur un faible poids à la naissance. Il en résulte que les estimations sont généralement supérieures à celles que l'on avait auparavant.

Pour la première fois, on a inclus des données sur les infections respiratoires aiguës (IRA), une des principales causes de décès des enfants de moins de 5 ans. Il faut donc soigner ces IRA de manière appropriée pour faire baisser les taux de mortalité des moins de 5 ans et améliorer la santé des enfants. Le tableau 3 présente des données sur la prévalence des IRA et permet de savoir si les enfants souffrant d'une IRA ont été amenés chez un agent de santé qualifié. Dans le tableau 5, en plus des données administratives sur les enfants qui atteignent la cinquième année du cycle de l'école primaire, on a également inclus des données provenant d'enquêtes auprès des ménages.

Le tableau 8 comprend deux colonnes sur le ratio de mortalité maternelle. L'une présente les données émanant des autorités nationales, l'autre des données ajustées pour tenir compte des problèmes bien connus de la sous-estimation du nombre de décès maternels et de leur classification erronée, et elle offre également des estimations pour les pays ne disposant pas de données.

- données non disponibles
- x données se rapportant à une année ou une période différente de celle indiquée en tête de colonne, ne correspondant pas à la définition standard, ou ne portant pas sur l'ensemble du pays. Ces données ne sont pas incluses dans les moyennes ou totaux régionaux.
- * données se rapportant à l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données pendant la période indiquée en tête de colonne.

Classement des pays et territoires selon leur taux de mortalité des moins de 5 ans

Les pays et territoires sont énumérés par ordre décroissant de leur taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (TMM5), évalué pour 2002. Ce taux est l'un des indicateurs les plus importants du bien-être des enfants. Dans les tableaux suivants, les pays sont classés par ordre alphabétique.

	TMM5	TMM5		TMM5	TMM5		TMM5	TMM5
	Taux	Classement		Taux	Classement		Taux	Classement
Sierra Leone	284	1	Kiribati	69	66	Jamahiriya arabe libyenne	19	130
Niger	265	2	Ouzbékistan	68	67	Maurice	19	130
Angola	260	3	Namibie	67	68	Sainte-Lucie	19	130
Afghanistan	257	4	Iles Marshall	66	69	Serbie-et-Monténégro	19	130
Libéria	235	5	Afrique du Sud	65	70	Sri Lanka	19	130
Somalie	225	6	Kirghizistan	61	71	Bosnie-Herzégovine	18	136
Mali	222	7	République populaire			Bahamas	16	137
Guinée-Bissau	211	8	démocratique de Corée	55	72	Bahreïn	16	137
Burkina Faso	207	9	Tuvalu	52	73	Bulgarie	16	137
République démocratique du Congo	205	10	Algérie	49	74	Qatar	16	137
Tchad	200	11	Guatemala	49	74	Seychelles	16	137
Mozambique	197	12	Indonésie	45	76	Dominique	15	142
Zambie	192	13	Maroc	43	77	Uruguay	15	142
Burundi	190	14	Honduras	42	78	Antigua-et-Barbuda	14	144
Malawi	183	15	République islamique d'Iran	42	78	Barbade	14	144
Mauritanie	183	15	Turquie	42	78	Oman	13	146
Nigéria	183	15	Vanuatu	42	78	Chili	12	147
Rwanda	183	15	Egypte	41	82	Estonie	12	147
République centrafricaine	180	19	Nicaragua	41	82	Costa Rica	11	149
Côte d'Ivoire	176	20	Belize	40	84	Liechtenstein	11	149
Ethiopie	171	21	Suriname	40	84	Koweït	10	151
Guinée	169	22	Chine	39	86	Cuba	9	152
Cameroun	166	23	El Salvador	39	86	Hongrie	9	152
République-Unie de Tanzanie	165	24	Pérou	39	86	Lituanie	9	152
Bénin	156	25	Viet Nam	39	86	Pologne	9	152
Guinée équatoriale	152	26	Cap-Vert	38	90	Slovaquie	9	152
Swaziland	149	27	République dominicaine	38	90	Emirats arabes unis	9	152
Djibouti	143	28	Philippines	38	90	Croatie	8	158
Togo	141	29	Brésil	36	93	Malaisie	8	158
Ouganda	141	29	Arménie	35	94	Etats-Unis	8	158
Cambodge	138	31	Jordanie	33	95	Andorre	7	161
Sénégal	138	31	Liban	32	96	Canada	7	161
Madagascar	136	33	République de Moldova	32	96	Royaume-Uni	7	161
Gambie	126	34	Albanie	30	98	Australie	6	164
Timor-Leste	126	34	Nauru	30	98	Belgique	6	164
Iraq	125	36	Paraguay	30	98	Brunéi Darussalam	6	164
Haïti	123	37	Equateur	29	101	Chypre	6	164
Zimbabwe	123	37	Géorgie	29	101	France	6	164
Kenya	122	39	Mexico	29	101	Irlande	6	164
Sao Tomé-et-Principe	118	40	Palaos	29	101	Israël	6	164
Botswana	110	41	Arabie Saoudite	28	105	Italie	6	164
Myanmar	109	42	République arabe syrienne	28	105	Nouvelle-Zélande	6	164
Congo	108	43	Thaïlande	28	105	Portugal	6	164
Pakistan	107	44	l'ex-République yougoslave			Saint-Marin	6	164
Yémen	107	44	de Macédoine	26	108	Espagne	6	164
Azerbaïdjan	105	46	Tunisie	26	108	Suisse	6	164
Ghana	100	47	Grenade	25	110	Autriche	5	177
République démocratique			Territoire palestinien occupé	25	110	République tchèque	5	177
populaire lao	100	47	Panama	25	110	Finlande	5	177
Turkménistan	98	49	Saint-Vincent/Grenadines	25	110	Allemagne	5	177
Bhoutan	94	50	Samoa	25	110	Grèce	5	177
Papouasie-Nouvelle-Guinée	94	50	Etats fédérés de Micronésie	24	115	Japon	5	177
Soudan	94	50	Saint-Kitts-et-Nevis	24	115	République de Corée	5	177
Inde	93	53	Iles Salomon	24	115	Luxembourg	5	177
Gabon	91	54	Colombie	23	118	Malte	5	177
Népal	91	54	Iles Cook	23	118	Monaco	5	177
Erythrée	89	56	Venezuela	22	120	Pays-Bas	5	177
Lesotho	87	57	Fidji	21	121	Slovénie	5	177
Comores	79	58	Lettonie	21	121	Danemark	4	189
Bangladesh	77	59	Roumanie	21	121	Islande	4	189
Maldives	77	59	Fédération de Russie	21	121	Norvège	4	189
Kazakhstan	76	61	Bélarus	20	125	Singapour	4	189
Guyana	72	62	Jamaïque	20	125	Suède	3	193
Tadjikistan	72	62	Tonga	20	125	Niue	pas de données	-
Bolivie	71	64	Trinité-et-Tobago	20	125	Saint-Siège	pas de données	-
Mongolie	71	64	Ukraine	20	125			
			Argentine	19	130			

TABLEAU 1 : INDICATEURS DE BASE

Pays et territoires	Classement selon le TMM5	Taux de mortalité des moins de 5 ans		Taux de mortalité infantile (moins d'un an)		Population (milliers) d'habitants 2002	Nombre annuel de naissances (milliers) 2002	Nombre annuel de décès des moins de 5 ans (milliers) 2002	RNB par habitant (SEU) 2002	Espérance de vie à la naissance (années) 2002	Taux d'alphabétisation des adultes 2000	Taux net de scolarisation/fréquentation à l'école primaire (%) 1996-2002*	Part du revenu des ménages (%) 1990-2000*	
		1960	2002	1960	2002								les 40% les plus pauvres	les 20% les plus riches
Afghanistan	4	360	257	215	165	22930	1101	283	250x	43	36	36	-	-
Afrique du Sud	70	-	65	-	52	44759	1016	66	2600	49	85	89	6	67
Albanie	98	151	30	112	26	3141	57	2	1380	74	-	98	-	-
Algérie	74	280	49	164	39	31266	718	35	1720	70	63	98	19	43
Allemagne	177	40	5	34	4	82414	722	4	22670	78	-	87	16	45
Andorre	161	-	7	-	6	69	1	0	d	-	-	-	-	-
Angola	3	345	260	208	154	13184	695	181	660	40	-	37	-	-
Antigua-et-Barbuda	144	-	14	-	12	73	1	0	9390	-	82x	98	-	-
Arabie saoudite	105	250	28	170	23	23520	751	21	8460x	72	76	58	-	-
Argentine	130	72	19	60	16	37981	725	14	4060	74	97	100	-	-
Arménie	94	-	35	-	30	3072	29	1	790	72	98	69	18	45
Australie	164	24	6	20	6	19544	242	1	19740	79	-	96	18	41
Autriche	177	43	5	37	5	8111	70	0	23390	78	-	91	20	38
Azerbaïdjan	46	-	105	-	74	8297	148	16	710	72	97x	88	19	45
Bahamas	137	68	16	51	13	310	6	0	14860x	67	95	83	-	-
Bahreïn	137	160	16	110	13	709	14	0	11130x	74	88	96	-	-
Bangladesh	59	248	77	149	51	143809	4192	323	360	61	40	89	22	41
Barbade	144	90	14	74	12	269	3	0	9750x	77	100	100	-	-
Bélarus	125	47	20	37	17	9940	87	2	1360	70	100	100	21	39
Belgique	164	35	6	31	5	10296	112	1	23250	79	-	100	22	37
Belize	84	104	40	74	34	251	6	0	2960	72	93	100	-	-
Bénin	25	296	156	176	93	6558	274	43	380	51	37	54	-	-
Bhoutan	50	300	94	175	74	2190	76	7	590	63	47	53	-	-
Bolivie	64	255	71	152	56	8645	255	18	900	64	85	97	13	49
Bosnie-Herzégovine	136	160	18	105	15	4126	39	1	1270	74	93x	86	-	-
Botswana	41	173	110	118	80	1770	54	6	2980	41	77	84	7	70
Brésil	93	177	36	115	30	176257	3506	126	2850	68	87	97	8	64
Brunéi Darussalam	164	87	6	63	6	350	8	0	24100x	76	92	91x	-	-
Bulgarie	137	70	16	49	14	7965	62	1	1790	71	98	94	20	39
Burkina Faso	9	315	207	181	107	12624	606	125	220	46	24	36	12	61
Burundi	14	250	190	148	114	6602	292	55	100	41	48	54	15	48
Cambodge	31	-	138	-	96	13810	468	65	280	57	68	95	18	48
Cameroun	23	255	166	151	95	15729	560	93	560	47	71	74	13	53
Canada	161	33	7	28	5	31271	322	2	22300	79	-	99	20	39
Cap-Vert	90	-	38	-	29	454	12	0	1290	70	74	99	-	-
Chili	147	155	12	118	10	15613	285	3	4260	76	96	89	10	61
Chine	86	225	39	150	31	1294867	18857	735	940	71	85	93	16	47
Chypre	164	36	6	30	5	796	10	0	12320x	78	97	95	-	-
Colombie	118	125	23	79	19	43526	975	22	1830	72	92	89	10	61
Comores	58	265	79	200	59	747	27	2	390	61	56	56	-	-
Congo	43	220	108	143	81	3633	161	17	700	48	81	96x	-	-
Congo, (République démocratique de)	10	302	205	174	129	51201	2594	532	90	41	61	51	-	-
Corée, (République de)	177	127	5	90	5	47430	574	3	9930	75	98	100	21	37
Corée, (République populaire démocratique de)	72	120	55	85	42	22541	372	20	a	63	98	-	-	-
Costa Rica	149	123	11	87	9	4094	78	1	4100	78	96	91	13	51
Côte d'Ivoire	20	290	176	195	102	16365	583	103	610	41	49	64	18	44
Croatie	158	98	8	70	7	4439	49	0	4640	74	98	72	21	40
Cuba	152	54	9	39	7	11271	131	1	1170x	77	97	97	-	-
Danemark	189	25	4	22	4	5351	63	0	30290	77	-	99	23	36
Djibouti	28	289	143	186	100	693	27	4	900	46	65	33	-	-
Dominique	142	-	15	-	13	78	2	0	3180	-	-	89	-	-
Egypte	82	282	41	189	35	70507	1875	77	1470	69	55	93	21	44
El Salvador	86	191	39	130	33	6415	163	6	2080	71	79	81	11	56
Emirats arabes unis	152	223	9	149	8	2937	49	0	18060x	75	76	87	-	-
Equateur	101	178	29	107	25	12810	297	9	1450	71	92	99	15	50
Erythrée	56	-	89	-	47	3991	160	14	160	53	56	61	-	-
Espagne	164	57	6	46	4	40977	381	2	14430	79	98	100	20	40

	Classe- ment selon le TMM5	Taux de mortalité des moins de 5 ans		Taux de mortalité infantile (moins d'un an)		Population (milliers d'habitants) 2002	Nombre annuel de naissances (milliers) 2002	Nombre annuel de décès des moins de 5 ans (milliers) 2002	RNB par habitant (SEU) 2002	Espérance de vie à la naissance (années) 2002	Taux d'alphabétisation des adultes 2000	Taux net de scolarisation/ fréquentation à l'école primaire (%) 1996-2002*	Part du revenu des ménages (%) 1990-2000*	
		1960	2002	1960	2002								les 40% les plus pauvres	les 20% les plus riches
		1960	2002	1960	2002									
Estonie	147	52	12	40	10	1338	11	0	4130	72	100	98	18	45
Etats-Unis	158	30	8	26	7	291038	4228	34	35060	77	-	95	16	46
Ethiopie	21	269	171	180	114	68961	2948	504	100	46	39	47	9	61
Fidji	121	97	21	71	17	831	19	0	2160	70	93	99	-	-
Finlande	177	28	5	22	4	5197	56	0	23510	78	-	100	25	35
France	164	34	6	29	4	59850	772	5	22010	79	-	100	20	40
Gabon	54	-	91	-	60	1306	41	4	3120	57	71	93	-	-
Gambie	34	364	126	207	91	1388	50	6	280	54	37	69	12	55
Géorgie	101	70	29	52	24	5177	53	2	650	74	100x	95	17	45
Ghana	47	215	100	126	57	20471	658	66	270	58	72	58	16	47
Grèce	177	64	5	53	5	10970	100	1	11660	78	97	97	19	44
Grenade	110	-	25	-	20	80	2	0	3500	-	-	84	-	-
Guatemala	74	202	49	136	36	12036	415	20	1750	66	69	84	11	61
Guinée	22	380	169	215	109	8359	361	61	410	49	41	47	17	47
Guinée-Bissau	8	-	211	-	130	1449	72	15	150	45	38	41	14	53
Guinée équatoriale	26	316	152	188	101	481	20	3	700x	49	83	72	-	-
Guyana	62	126	72	100	54	764	16	1	840	63	99	87	14	50
Haiti	37	253	123	169	79	8218	249	31	440	49	50	54	-	-
Honduras	78	204	42	137	32	6781	205	9	920	69	75	88	8	61
Hongrie	152	57	9	51	8	9923	87	1	5280	72	99	90	25	34
Iles Cook	118	-	23	-	19	18	0	0	-	-	-	85	-	-
Iles Marshall	69	-	66	-	54	52	1	0	2270x	-	-	100	-	-
Iles Salomon	115	185	24	120	20	463	15	0	570	69	-	-	-	-
Inde	53	242	93	146	67	1049549	25221	2346	480	64	57	76	20	46
Indonésie	76	216	45	128	33	217131	4532	204	710	67	87	92	20	43
Iran (République islamique d')	78	281	42	164	35	68070	1380	58	1710	70	76	74	15	50
Iraq	36	171	125	117	102	24510	867	108	2170x	60	39	76	-	-
Irlande	164	36	6	31	6	3911	56	0	23870	77	-	90	18x	43x
Islande	189	22	4	17	3	287	4	0	27970	80	-	100	-	-
Israël	164	39	6	32	6	6304	125	1	16710x	79	95	100	18	44
Italie	164	50	6	44	4	57482	511	3	18960	79	98	100	18	43
Jamahiriya arabe libyenne	130	270	19	159	16	5445	126	2	5540x	73	80	96x	-	-
Jamaïque	125	74	20	56	17	2627	54	1	2820	76	87	95	17	46
Japon	177	40	5	31	3	127478	1172	6	33550	81	-	100	25	36
Jordanie	95	139	33	97	27	5329	150	5	1760	71	90	94	19	44
Kazakhstan	61	-	76	-	61	15469	252	19	1510	66	99	89	21	40
Kenya	39	205	122	122	78	31540	1031	126	360	45	82	69	15	51
Kirghizistan	71	180	61	135	52	5067	112	7	290	68	-	83	22	38
Kiribati	66	-	69	-	51	87	2	0	810	-	-	71	-	-
Koweït	151	128	10	89	9	2443	49	0	18270x	76	82	66	-	-
l'ex-République yougoslave de Macédoine	108	177	26	120	22	2046	29	1	1700	74	96	92	22	37
Lesotho	57	203	87	136	64	1800	55	5	470	36	83	78	5	71
Lettonie	121	44	21	35	17	2329	18	0	3480	71	100	92	20	40
Liban	96	85	32	65	28	3596	69	2	3990	73	86	74	-	-
Libéria	5	288	235	190	157	3239	161	38	150	41	54	83	-	-
Liechtenstein	149	-	11	-	10	33	0	0	d	-	-	-	-	-
Lituanie	152	70	9	52	8	3465	30	0	3660	73	100	95	21	40
Luxembourg	177	41	5	33	5	447	5	0	38830	78	-	97	21	40
Madagascar	33	186	136	112	84	16916	708	96	240	53	67	68	17	45
Malaisie	158	105	8	73	8	23965	546	4	3540	73	87	99	13	54
Malawi	15	361	183	205	114	11871	531	97	160	38	60	100	13	56
Maldives	59	300	77	180	58	309	11	1	2090	67	97	99	-	-
Mali	7	500	222	285	122	12623	631	140	240	49	26	39	13	56
Malte	177	42	5	37	5	393	4	0	9200x	78	92	99	-	-
Maroc	77	211	43	132	39	30072	702	30	1190	68	49	78	17	47
Maurice	130	92	19	67	17	1210	19	0	3850	72	85	95	-	-
Mauritanie	15	310	183	180	120	2807	118	22	410	52	40	44	18	44

TABLEAU 1 : INDICATEURS DE BASE

	Classement selon le TMM5	Taux de mortalité des moins de 5 ans		Taux de mortalité infantile (moins d'un an)		Population (milliers) d'habitants 2002	Nombre annuel de naissances (milliers) 2002	Nombre annuel de décès des moins de 5 ans (milliers) 2002	RNB par habitant (SEU) 2002	Espérance de vie à la naissance (années) 2002	Taux d'alphabétisation des adultes 2000	Taux net de scolarisation/fréquentation à l'école primaire (%) 1996-2002*	Part du revenu des ménages (%) 1990-2000*	
		1960	2002	1960	2002								les 40% les plus pauvres	les 20% les plus riches
Mexique	101	134	29	94	24	101965	2305	67	5910	73	91	100	11	58
Micronésie, (Etats fédérés de)	115	-	24	-	20	108	3	0	1980	68	67	-	-	-
Moldova, (République de)	96	88	32	64	27	4270	49	2	460	69	99	78	19	44
Monaco	177	-	5	-	4	34	0	0	d	-	-	-	-	-
Mongolie	64	-	71	-	58	2559	58	4	440	64	98	89	16	51
Mozambique	12	313	197	180	125	18537	769	151	210	38	44	54	17	47
Myanmar	42	252	109	169	77	48852	1182	129	220x	57	85	83	-	-
Namibie	68	206	67	129	55	1961	66	4	1780	45	82	82	4	79
Nauru	98	-	30	-	25	13	0	0	-	-	-	81	-	-
Népal	54	315	91	212	66	24609	817	74	230	60	42	73	19	45
Nicaragua	82	193	41	130	32	5335	170	7	370x	69	64	77	8	64
Niger	2	354	265	211	156	11544	642	170	170	46	16	30	10	53
Nigéria	15	207	183	123	110	120911	4764	872	290	52	64	56	13	56
Nioué	-	-	-	-	-	2	0	-	-	-	81	99	-	-
Norvège	189	23	4	19	4	4514	54	0	37850	79	-	100	24	36
Nouvelle-Zélande	164	26	6	22	6	3846	54	0	13710	78	-	99	18	44
Oman	146	280	13	164	11	2768	88	1	7720x	72	72	65	-	-
Ouganda	29	224	141	133	82	25004	1277	180	250	46	67	87	18	45
Ouzbékistan	67	-	68	-	52	25705	559	38	450	70	99	78	23	36
Pakistan	44	227	107	139	83	149911	5415	579	410	61	43	56	21	42
Palaos	101	-	29	-	24	20	0	0	6780x	-	-	100	-	-
Panama	110	88	25	58	19	3064	69	2	4020	75	92	100	12	53
Papouasie-Nouvelle-Guinée	50	214	94	143	70	5586	178	17	530	57	64	84	12	57
Paraguay	98	90	30	66	26	5740	171	5	1170	71	93	92	8	61
Pays-Bas	177	22	5	18	5	16067	196	1	23960	78	-	100	20	40
Pérou	86	234	39	142	30	26767	628	24	2050	70	90	93	13	51
Philippines	90	110	38	80	29	78580	2009	76	1020	70	95	93	14	52
Pologne	152	70	9	62	8	38622	367	3	4570	74	100	98	21	40
Portugal	164	112	6	81	5	10049	112	1	10840	76	92	100	17	46
Qatar	137	140	16	94	11	601	10	0	12000x	72	94	95	-	-
Rép. démocratique populaire lao	47	235	100	155	87	5529	198	20	310	54	65	81	19	45
République centrafricaine	19	327	180	187	115	3819	144	26	260	40	47	55	7	65
République dominicaine	90	149	38	102	32	8616	202	8	2320	67	84	93	14	53
République tchèque	177	25	5	22	4	10246	90	0	5560	75	-	90	25	36
Roumanie	121	82	21	69	19	22387	232	5	1850	71	98	93	21	38
Royaume-Uni	161	27	7	23	5	59068	654	5	25250	78	-	99	18	43
Russie, (Fédération de)	121	64	21	48	18	144082	1227	26	2140	67	100	93x	14	51
Rwanda	15	206	183	122	96	8272	358	66	230	39	67	67	23x	39x
Sainte-Lucie	130	-	19	-	17	148	3	0	3840	72	-	100	15	48
Saint-Kitts-et-Nevis	115	-	24	-	20	42	1	0	6370	-	-	89	-	-
Saint-Marin	164	-	6	-	4	27	0	0	d	-	-	-	-	-
Saint-Siège	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-Grenadines	110	-	25	-	22	119	2	0	2820	74	-	84	-	-
Samoa	110	210	25	134	20	176	5	0	1420	70	99	97	-	-
Sao Tomé-et-Principe	40	-	118	-	75	157	5	1	290	70	-	68	-	-
Sénégal	31	300	138	173	79	9855	368	51	470	53	37	63	17	48
Serbie-et-Monténégro	130	120	19	87	16	10535	124	2	1400	73	98x	97y	-	-
Seychelles	137	-	16	-	12	80	3	0	6530x	-	-	100	-	-
Sierra Leone	1	390	284	220	165	4764	239	68	140	34	36	41	3x	63x
Singapour	189	40	4	31	3	4183	43	0	20690	78	92	93x	14	49
Slovaquie	152	40	9	33	8	5398	54	0	3950	74	100	89	24	35
Slovénie	177	45	5	37	4	1986	16	0	9810	76	100	93	22	38
Somalie	6	-	225	-	133	9480	499	112	130x	48	-	11	-	-
Soudan	50	208	94	123	64	32878	1098	103	350	56	58	53	-	-
Sri Lanka	130	133	19	83	17	18910	312	6	840	73	92	97	20	43
Suède	193	20	3	16	3	8867	91	0	24820	80	-	100	24	35
Suisse	164	27	6	22	5	7171	63	0	37930	79	-	99	20	40
Suriname	84	-	40	-	31	432	9	0	1960	71	94	92	-	-
Swaziland	27	225	149	150	106	1069	37	6	1180	36	80	93	9	64

	Classement selon le TMM5	Taux de mortalité des moins de 5 ans		Taux de mortalité infantile (moins d'un an)		Population (milliers) d'habitants 2002	Nombre annuel de naissances (milliers) 2002	Nombre annuel de décès des moins de 5 ans (milliers) 2002	RNB par habitant (SEU) 2002	Espérance de vie à la naissance (années) 2002	Taux d'alphabétisation des adultes 2000	Taux net de scolarisation/fréquentation à l'école primaire (%) 1996-2002*	Part du revenu des ménages (%) 1990-2000*	
		1960	2002	1960	2002								les 40% les plus pauvres	les 20% les plus riches
Syrie, (République arabe de)	105	201	28	136	23	17381	485	14	1130	72	74	96	-	-
Tadjikistan	62	140	72	95	53	6195	152	11	180	69	99	100	21	40
Tanzanie, (République-Unie de)	24	241	165	142	104	36276	1431	236	280	44	75	47	18	45
Tchad	11	-	200	-	117	8348	405	81	220	45	43	58	-	-
Territoire palestinien occupé	110	-	25	-	23	3433	134	3	930	72	-	97	-	-
Thaïlande	105	148	28	103	24	62193	1088	30	1980	69	96	85	16	50
Timor-Leste	34	-	126	-	89	739	17	2	520x	49	-	75	-	-
Togo	29	267	141	158	79	4801	185	26	270	50	57	92	-	-
Tonga	125	-	20	-	16	103	2	0	1410	68	-	92	-	-
Trinité-et-Tobago	125	73	20	61	17	1298	17	0	6490	71	98	92	16	46
Tunisie	108	254	26	170	21	9728	165	4	2000	73	71	99	16	48
Turkménistan	49	-	98	-	76	4794	106	10	1200	67	-	85	16	47
Turquie	78	219	42	163	36	70318	1485	62	2500	70	85	88	17	47
Tuvalu	73	-	52	-	38	10	0	0	-	-	-	100	-	-
Ukraine	125	53	20	41	16	48902	412	8	770	70	100	72	22	38
Uruguay	142	56	15	48	14	3391	57	1	4370	75	98	90	14	50
Vanuatu	78	225	42	141	34	207	6	0	1080	69	-	96	-	-
Venezuela	120	75	22	56	19	25226	580	13	4090	74	93	88	11	53
Viet Nam	86	105	39	70	30	80278	1629	64	430	69	93	95	19	45
Yémen	44	340	107	220	79	19315	873	93	490	60	46	67	20	41
Zambie	13	213	192	126	108	10698	452	87	330	33	78	67	11	57
Zimbabwe	37	159	123	97	76	12835	412	51	470x	34	89	80	13	56

DONNÉES CONSOLIDÉES

Afrique subsaharienne	262	174	157	106	650452	26494	4610	460	46	50	59	10	59
Moyen-Orient et Afrique du Nord	250	58	157	46	355997	9640	559	1359	67	53	78	18	46
Asie du Sud	244	97	148	70	1412216	37145	3603	461	63	47	74	20	45
Asie de l'Est et Pacifique	207	43	137	33	1910686	31814	1368	1232	69	81	92	17	45
Amérique latine et Caraïbes	153	34	102	27	530242	11587	394	3362	70	85	94	10	59
ECO/CEI* et Etats baltes	112	41	84	33	411721	5311	218	1742	69	96	86	17	47
Pays industrialisés	39	7	33	5	938580	10796	76	26214	78	97	97	19	43
Pays en développement	222	90	140	62	5009993	119701	10773	1154	62	67	80	15	50
Pays les moins avancés	278	158	170	99	700897	27409	4331	277	49	43	63	18	46
Total mondial	196	82	126	56	6209895	132787	10889	5073	63	70	81	18	44

*Europe centrale et orientale, Communauté d'Etats indépendants. On trouvera page 136 la liste des pays classés par région.

DÉFINITIONS

- Taux de mortalité des moins de 5 ans** – Probabilité de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire, pour 1 000 naissances vivantes.
- Taux de mortalité infantile** – Probabilité de décéder entre la naissance et le premier anniversaire, pour 1 000 naissances vivantes.
- RNB par habitant** – Le revenu national brut (RNB) est la somme de la valeur ajoutée par tous les producteurs résidents, majorée des taxes (subventions en moins) non incluses dans l'évaluation des produits ainsi que des recettes nettes des revenus primaires provenant du reste du monde (rémunérations des employés et revenus de la propriété). Le RNB par habitant correspond au revenu national brut divisé par le nombre d'habitants au milieu de l'année. La conversion du RNB par habitant en dollars des E.-U. s'effectue selon la méthode utilisée pour l'Atlas de la Banque mondiale.
- Espérance de vie à la naissance** – Nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie.
- Taux d'alphabétisation des adultes** – Pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus sachant lire et écrire.
- Taux net de scolarisation/de fréquentation à l'école primaire** – Calculé à partir des taux de scolarisation en primaire indiqués par l'UNESCO/ISU (Institut de statistique de l'UNESCO) et des rapports sur la fréquentation de l'école primaire tirés des enquêtes nationales sur les ménages.
- Répartition du revenu** – Pourcentage du revenu dont disposent les 20 % des ménages les plus riches et les 40 % des ménages les plus pauvres.

SOURCES PRINCIPALES

- Mortalité infantile et mortalité des moins de 5 ans** – UNICEF, Division de la population de l'Organisation des Nations Unies, et Bureau de statistique des Nations Unies.
- Population totale** – Division de la population de l'Organisation des Nations Unies.
- Natalité** – Division de la population de l'Organisation des Nations Unies.
- Décès des moins de 5 ans** – UNICEF.
- RNB par habitant** – Banque mondiale.
- Espérance de vie** – Division de la population de l'Organisation des Nations Unies.
- Alphabétisation des adultes** – Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), y compris Bilan de l'éducation pour tous à l'an 2000.
- Scolarisation/fréquentation à l'école primaire** – UNESCO, y compris Bilan de l'éducation pour tous à l'an 2000, enquêtes par grappes avec indicateurs multiples (MICS) et enquêtes démographiques et sanitaires (EDS).
- Revenu des ménages** – Banque mondiale.

NOTES

- a : 735 dollars ou moins.
- b : Entre 736 et 2935 dollars.
- c : Entre 2936 et 9075 dollars.
- d : Plus de 9076 dollars.
- données non disponibles.
- x données se rapportant à une année ou une période différente de celle indiquée en tête de colonne, ne correspondant pas à la définition standard, ou ne portant pas sur l'ensemble du pays.
- * données se rapportant à l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données pendant la période indiquée en tête de colonne.

TABLEAU 2 : NUTRITION

Pays et territoires	% de nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale à la naissance 1998-2002*	% d'enfants nourris au sein (1995-2002*)			% d'enfants de moins de 5 ans (1995-2002)* souffrant d'insuffisance pondérale			Taux de couverture de l'apport en vitamine A (6-59 mois) 2001	% de ménages consommant du sel iodé 1997-2002*	
		exclusivement (<6 mois)	plus aliments de sevrage (6-9 mois)	encore allaités (20-23 mois)	modérée et grave	grave	d'émaciation modérée et grave			de retard de croissance modérée et grave
Afghanistan	-	-	-	-	48	-	25	52	84t	2
Afrique du Sud	15	7	67	30	12	2	3	25	-	62
Albanie	3	6	24	6	14	4	11	32	-	62
Algérie	7	13	38	22	6	1	3	18	-	69
Allemagne	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Andorre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Angola	12	11	77	37	31	8	6	45	75	35
Antigua-et-Barbuda	8	-	-	-	10x	4x	10x	7x	-	-
Arabie saoudite	11x	31k	60	30	14	3	11	20	-	-
Argentine	7	-	-	-	5	1	3	12	-	90x
Arménie	7	30	51	13	3	0	2	13	-	84
Australie	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Azerbaïdjan	11	7	39	16	7	1	2	13	-	26
Bahamas	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bahreïn	8	34k	65	41	9	2	5	10	-	-
Bangladesh	30	46	78	87	48	13	10	45	90t	70
Barbade	10x	-	-	-	6x	1x	5x	7x	-	-
Bélarus	5	-	-	-	-	-	-	-	-	37
Belgique	8x	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Belize	6	24k	54	23	6x	1x	-	-	-	90x
Bénin	16	38	66	62	23	5	8	31	95	72
Bhoutan	15	-	-	-	19	3	3	40	-	82x
Bolivie	9	39	76	36	10	2	2	26	31	65
Bosnie-Herzégovine	4	6	-	-	4	1	6	10	-	77
Botswana	10	34	57	11	13	2	5	23	85	66
Brésil	10x	42k	30	17	6	1	2	11	-	95x
Brunéi Darussalam	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bulgarie	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina Faso	19	6	49	87	34	12	13	37	97	23x
Burundi	16	62	46	85	45	13	8	57	95	96
Cambodge	11	12	72	59	45	13	15	45	57	14
Cameroun	11	12	72	29	21	4	5	35	100	84
Canada	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cap-Vert	13	57k	64	13	14x	2x	6x	16x	-	0x
Chili	5	73k	-	-	1	-	0	2	-	100
Chine	6	67k	-	-	11	-	-	16	-	93
Chypre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Colombie	9	32	58	25	7	1	1	14	-	92
Comores	25	21	34	45	25	9	12	42	-	82
Congo	-	4k	94	13	14	3	4	19	100	-
Congo, (République démocratique du)	12	24	79	52	31	9	13	38	98	72
Corée, (République de)	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Corée, (République populaire démocratique de)	7	97k	-	-	21	-	8	42	99t	-
Costa Rica	7	35x,k	47x	12x	5	0	2	6	-	97x
Côte d'Ivoire	17	10	54	42	21	5	8	25	97	31
Croatie	6	23	-	-	1	-	1	1	-	90
Cuba	6	41	42	9	4	0	2	5	-	73
Danemark	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Djibouti	-	-	-	-	18	6	13	26	91	-
Dominique	10	-	-	-	5x	0x	2x	6x	-	-
Egypte	12	57	71	30	11	3	5	21	-	28
El Salvador	13	16	77	40	12	1	1	23	-	91x
Emirats arabes unis	15x	34k	52	29	14	3	15	17	-	-
Equateur	16	29k	52x	34x	15	2	-	27	50	99
Erythrée	21x	52	43	62	44	17	16	38	61	97
Espagne	6x	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Estonie	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Etats-Unis	8	-	-	-	1x	0x	1x	2x	-	-

	% de nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale à la naissance 1998-2002*	% d'enfants nourris au sein (1995-2002*)			% d'enfants de moins de 5 ans (1995-2002)* souffrant d'insuffisance pondérale				Taux de couverture de l'apport en vitamine A (6-59 mois) 2001	% de ménages consommant du sel iodé 1997-2002*
		exclusivement (<6 mois)	plus aliments de sevrage (6-9 mois)	encore allaités (20-23 mois)	modérée et grave	grave	d'émaciation modérée et grave	de retard de croissance modérée et grave		
Ethiopie	15	55	43	77	47	16	11	52	16	28
Fidji	10	47k	-	-	8x	1x	8x	3x	-	31x
Finlande	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
France	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gabon	14	6	62	9	12	2	3	21	89	15
Gambie	17	26	37	54	17	4	9	19	91	8
Géorgie	6	18k	12	12	3	0	2	12	-	8
Ghana	11	31	70	57	25	5	10	26	100t	28
Grèce	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grenade	9	39k	-	-	-	-	-	-	-	-
Guatemala	13	39	76	45	24	5	3	46	-	49
Guinée	12	11	28	73	23	5	9	26	93	12
Guinée-Bissau	22	37	36	67	25	7	10	30	100	2
Guinée équatoriale	13	24	-	-	19	4	7	39	-	20x
Guyana	12	11	42	31	14	3	11	11	-	-
Haïti	21	24	73	30	17	4	5	23	-	11
Honduras	14	35	61	34	17	-	1	29	62	80
Hongrie	9	-	-	-	2x	0x	2x	3x	-	-
Iles Cook	3	19k	-	-	-	-	-	-	-	-
Iles Marshall	12	63x,k	-	-	-	-	-	-	51	-
Iles Salomon	13x	65k	-	-	21x	4x	7x	27x	-	-
Inde	30	37k	44	66	47	18	16	46	25	50
Indonésie	10x	42	81	65	26	8	-	-	61	65
Iran (République islamique d')	7x	44	-	0	11	2	5	15	-	94
Iraq	15	12	51	27	16	2	6	22	-	40
Irlande	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Islande	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Israël	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jamahiriya arabe libyenne	7x	-	-	23	5	1	3	15	-	90x
Jamaïque	9	-	-	-	6	-	3	6	-	100
Japon	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jordanie	10x	34	70	12	5	1	2	8	-	88
Kazakhstan	8	36	73	17	4	0	2	10	-	20
Kenya	11	5	67	24	21	6	6	35	90	91
Kirghizistan	7x	24	77	21	11	2	3	25	-	27
Kiribati	5	80x,k	-	-	13x	-	11x	28x	-	-
Koweït	7	12k	26	9	10	3	11	24	-	-
Lesotho	14	15	51	58	18	4	5	46	-	69
Lettonie	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
l'ex-République yougoslave de Macédoine	5	37	8	10	6	1	4	7	-	100
Liban	6	27k	35	11	3	0	3	12	-	87
Libéria	-	35	70	45	26	8	6	39	100t	-
Liechtenstein	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Madagascar	14	41	82	43	33	11	14	49	73	52
Malaisie	10	29k	-	12	12	1	-	-	-	-
Malawi	16	44	93	77	25	6	6	49	63	49
Maldives	22	10	85	-	30	7	13	25	-	44
Mali	23	38	66	62	33	11	11	38	74	74
Malte	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Maroc	11x	66k	53	21	9	2	4	24	-	41
Maurice	13	16x,k	29x	-	15	2	14	10	-	0x
Mauritanie	42	20	78	57	32	10	13	35	98	2
Mexique	9	38x,k	36x	21x	8	1	2	18	-	90
Micronésie, (Etats fédérés de)	18	60k	-	-	-	-	-	-	71	-
Moldova, (République de)	5	-	-	-	3	-	3	10	-	33
Monaco	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 : NUTRITION

	% de nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale à la naissance 1998-2002*	% d'enfants nourris au sein (1995-2002*)			% d'enfants de moins de 5 ans (1995-2002)* souffrant d'insuffisance pondérale				Taux de couverture de l'apport en vitamine A (6-59 mois) 2001	% de ménages consommant du sel iodé 1997-2002*
		exclusivement (<6 mois)	plus aliments de sevrage (6-9 mois)	encore allaités (20-23 mois)	modérée et grave	grave	d'émaciation modérée et grave	de retard de croissance modérée et grave		
Mongolie	8	51	55	57	13	3	6	25	93	45
Mozambique	14x	30	87	58	26	-	6	44	71	62x
Myanmar	15	11	67	67	35	8	9	34	97t	48
Namibie	16x	26k	-	-	24	5	9	24	84	63
Nauru	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Népal	21	69	66	92	48	13	10	51	98t	63
Nicaragua	13	31	68	39	10	2	2	20	-	96
Niger	17	1	56	61	40	14	14	40	89t	15
Nigéria	12	17	63	35	36x	12x	9x	43x	77	98
Nioué	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	6	-	-	-	-	-	-	-	-	83
Oman	8	-	92	73	24	4	13	23	-	61
Ouganda	12	65	75	50	23	5	4	39	37	95
Ouzbékistan	7	16	45	36	19	5	12	31	-	19
Pakistan	19x	16k	31	56	38	12	13	37	100t	17
Palaos	9	59k	-	-	-	-	-	-	-	-
Panama	10x	25	38	21	7	-	1	14	-	95
Papouasie-Nouvelle-Guinée	11x	59	74	66	35x	-	-	-	-	-
Paraguay	9x	7k	59	15	5	-	1	11	-	83
Pays-Bas	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pérou	11x	71	76	49	7	1	1	25	6	93
Philippines	20	37	57	23	28	-	6	30	84t	24
Pologne	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Portugal	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Qatar	10	12k	48	21	6	-	2	8	-	-
Rép. démocratique populaire lao	14	23	10	47	40	13	15	41	70t	75
République centrafricaine	14	17	77	53	24	6	9	39	90	86
République dominicaine	14	11	26	6	5	1	2	6	35	18
République tchèque	7	-	-	-	1x	0x	2x	2x	-	-
Roumanie	9	-	-	-	6x	1x	3x	8x	-	-
Royaume-Uni	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Russie, (Fédération de)	6	-	-	-	3	1	4	13	-	30x
Rwanda	9	84	79	71	27	7	6	41	94	90
Sainte-Lucie	8	-	-	-	14x	-	6x	11x	-	-
Saint-Kitts-et-Nevis	9	56k	-	-	-	-	-	-	-	100
Saint-Marin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Siège	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-Grenadines	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Samoa	4x	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	-	56	53	42	13	2	4	29	-	41
Sénégal	18	24k	64	49	23	6	8	25	85t	16
Serbie-et-Monténégro	4	11k	33	11	2	0	4	5	-	73
Seychelles	-	-	-	-	6x	0x	2x	5x	-	-
Sierra Leone	-	4	51	53	27	9	10	34	91t	23
Singapour	8	-	-	-	14x	-	4x	11x	-	-
Slovaquie	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Slovénie	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Somalie	-	9	13	8	26	7	17	23	62	-
Soudan	31	16	47	40	17	7	-	-	92t	1
Sri Lanka	22	54k	-	62	29	-	14	14	-	88
Suède	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suisse	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suriname	13	9	25	11	13	2	7	10	-	-
Swaziland	9	24	60	25	10	2	1	30	-	59
Syrie, (République arabe de)	6	81k	50	6	7	1	4	18	-	40
Tadjikistan	15	14	35	35	-	-	-	-	-	20
Tanzanie, (République-Unie de)	13	32	64	48	29	7	5	44	93t	67
Tchad	17x	10	68	51	28	9	11	29	91t	58

	% de nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale à la naissance 1998-2002*	% d'enfants nourris au sein (1995-2002*)			% d'enfants de moins de 5 ans (1995-2002)* souffrant d'insuffisance pondérale				Taux de couverture de l'apport en vitamine A (6-59 mois) 2001	% de ménages consommant du sel iodé 1997-2002*
		exclusivement (<6 mois)	plus aliments de sevrage (6-9 mois)	encore allaités (20-23 mois)	modérée et grave	grave	d'émaciation modérée et grave	de retard de croissance modérée et grave		
Territoire palestinien occupé	9	29k	78	11	4	1	3	9	-	37
Thaïlande	9	4k	71	27	19x	-	6x	16x	-	74
Timor-Leste	10	44	63	10	43	13	12	47	-	72
Togo	15	18	65	65	25	7	12	22	77	67
Tonga	0	62k	-	-	-	-	-	-	-	-
Trinité-et-Tobago	23	2	19	10	7x	0x	4x	5x	-	1
Tunisie	7	46	-	22	4	1	2	12	-	97
Turkménistan	6	13	71	27	12	2	6	22	-	75
Turquie	16	7	34	21	8	1	2	16	-	64
Tuvalu	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	5	22	-	-	3	1	6	15	-	5
Uruguay	8	-	-	-	5	1	1	8	-	-
Vanuatu	6	50k	-	-	20x	-	-	19x	-	-
Venezuela	7	7k	50	31	5x	1x	3x	13x	-	90
Viet Nam	9	31	29	20	33	6	6	36	59	40
Yémen	32x	18	79	41	46	15	13	52	100	39
Zambie	10	40	87	58	28	7	5	47	83t	68
Zimbabwe	11	33	90	35	13	2	6	27	-	93

DONNÉES CONSOLIDÉES

Afrique subsaharienne	14	28	65	50	29	8	9	38	75	66
Moyen-Orient et Afrique du Nord	15	37	59	25	14	4	6	22	-	51
Asie du Sud	30	36	46	67	46	17	15	44	46	49
Asie de l'Est et Pacifique	8	54	-	-	17	-	-	20	-	82
Amérique latine et Caraïbes	10	38	48	25	8	1	2	16	-	84
ECO/CEI* et Etats baltes	9	14	41	23	7	1	4	16	-	39
Pays industrialisés	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays en développement	17	39	55	51	27	10	10	32	59	66
Pays les moins avancés	18	35	66	63	36	10	11	43	78	52
Total mondial	16	39	55	51	27	10	10	31	59	66

*Europe centrale et orientale, Communauté d'Etats indépendants. On trouvera page 136 la liste des pays classés par région.

DÉFINITIONS

Insuffisance pondérale à la naissance – Moins de 2 500 grammes.

Insuffisance pondérale – Modérée et grave : pourcentage d'enfants dont le poids pour l'âge est inférieur de deux écarts-types à la médiane de la population de référence; grave : pourcentage d'enfants dont le poids pour l'âge est inférieur de trois écarts-types à la médiane de la population de référence.

Émaciation – Modérée et grave : pourcentage d'enfants dont le poids pour la taille est inférieur de deux écarts-types à la médiane de la population de référence.

Retard de croissance – Modéré et grave : pourcentage d'enfants dont la taille pour l'âge est inférieure de deux écarts-types à la médiane de la population de référence.

Vitamine A – Pourcentage d'enfants âgés de 6 à 59 mois qui ont reçu au moins une forte dose de comprimés de vitamine A en 2001.

SOURCES PRINCIPALES

Insuffisance pondérale à la naissance – EDS, enquêtes par grappes avec indicateurs multiples et autres enquêtes et données nationales sur les ménages à partir des rapports établis régulièrement.

Allaitement maternel – EDS, enquêtes par grappes avec indicateurs multiples et UNICEF.

Insuffisance pondérale, émaciation, retard de croissance – EDS, enquêtes par grappes avec indicateurs multiples, OMS et UNICEF.

Iodation du sel – Enquêtes par grappes avec indicateurs multiples, EDS et UNICEF.

Vitamine A – Bureaux extérieurs de l'UNICEF et OMS.

- NOTES**
- données non disponibles.
 - x données se rapportant à une année ou une période différente de celle indiquée en tête de colonne, ne correspondant pas à la définition standard, ou ne portant pas sur l'ensemble du pays.
 - k données se rapportant à l'allaitement exclusif au sein pendant moins de 4 mois.
 - * données se rapportant à l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données pendant la période indiquée en tête de colonne.
 - t signale les pays qui sont parvenus à un taux de couverture de vitamine A égal ou supérieur à 70 % lors du deuxième cycle de la campagne.

TABLEAU 3 : SANTÉ

Pays et territoires	% de la population utilisant des sources d'eau potable améliorées 2000			% de la population ayant accès à un assainissement adéquat 2000			% de vaccins PEV réguliers payés par l'Etat 2002	% d'enfants complètement vaccinés 2002						% des moins de 5 ans souffrant d'IRA	% des moins de 5 ans souffrant d'une IRA et ayant consulté un agent de santé	Taux de réhydratation orale(%) 1994-2002*	Paludisme : 1999-2001				
	totale	urbaine rurale		totale	urbaine rurale			totale	Enfants d'un an								Tétanos et femmes enceintes	1998-2002*	% des moins de 5 ans qui dorment sous une moustiquaire	% des moins de 5 ans qui dorment sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide	% des moins de 5 ans atteints de fièvre et recevant des médicaments antipaludiques
		TB	DTC3		polio3	rougeole			hepB3	% des moins de 5 ans qui dorment sous une moustiquaire	% des moins de 5 ans atteints de fièvre et recevant des médicaments antipaludiques										
Afghanistan	13	19	11	12	25	8	0	59	47	48	44	-	34	-	-	40	-	-	-		
Afrique du Sud	86	99	73	87	93	80	100	94	82	84	78	83	52	19	75	-	-	-	-		
Albanie	97	99	95	91	99	85	20	94	98	98	96	96	-	1	84	48	-	-	-		
Algérie	89	94	82	92	99	81	100	98	86	86	81	-	-	-	-	24	-	-	-		
Allemagne	-	-	-	-	-	-	-	-	97	95	89	29	-	-	-	-	-	-	-		
Andorre	100	100	100	100	100	100	-	-	90	90	90	75	-	-	-	-	-	-	-		
Angola	38	34	40	44	70	30	13	82	47	42	74	-	62	-	-	7	10	2	63		
Antigua-et-Barbuda	91	95	89	95	98	94	100	-	98	90	99	99	-	-	-	-	-	-	-		
Arabie saoudite	95	100	64	100	100	100	100	98	95	95	97	97	-	-	-	-	-	-	-		
Argentine	-	-	-	-	-	-	100	99	88	91	97	-	-	-	-	-	-	-	-		
Arménie	-	-	-	-	-	-	1	97	94	96	91	91	-	11	25	40	-	-	-		
Australie	100	100	100	100	100	100	100	-	93	93	94	95	-	-	-	-	-	-	-		
Autriche	100	100	100	100	100	100	-	-	83	82	78	82	-	-	-	-	-	-	-		
Azerbaïdjan	78	93	58	81	90	70	10	99	97	99	97	97	-	3	36	27	12	1	1		
Bahamas	97	98	86	100	100	100	-	-	98	98	92	21	-	-	-	-	-	-	-		
Bahreïn	-	-	-	-	-	-	100	-	98	98	99	98	-	-	-	-	-	-	-		
Bangladesh	97	99	97	48	71	41	100	95	85	85	77	-	89	18	27	49	-	-	-		
Barbade	100	100	100	100	100	100	94	-	84	86	92	17	-	-	-	-	-	-	-		
Bélarus	100	100	100	-	-	-	100	99	99	99	99	99	-	-	-	-	-	-	-		
Belgique	-	-	-	-	-	-	-	-	90	95	75	50	-	-	-	-	-	-	-		
Belize	92	100	82	50	71	25	100	97	89	93	89	97	-	-	-	-	-	-	-		
Bénin	63	74	55	23	46	6	84	94	79	72	78	15	66	12	29	35	32	7	60		
Bhoutan	62	86	60	70	65	70	0	83	86	89	78	83	-	-	-	-	-	-	-		
Bolivie	83	95	64	70	86	42	40	94	81	79	79	81	-	11	54	40	-	-	-		
Bosnie-Herzégovine	-	-	-	-	-	-	45	91	80	86	89	-	-	2	80	11	-	-	-		
Botswana	95	100	90	66	88	43	100	99	97	97	90	46	-	39	14	-	-	-	-		
Brésil	87	95	53	76	84	43	100	99	96	97	93	89	-	-	-	18	-	-	-		
Brunéï Darussalam	-	-	-	-	-	-	100	99	99	99	99	99	-	-	-	-	-	-	-		
Bulgarie	100	100	100	100	100	100	-	98	94	94	90	93	-	-	-	-	-	-	-		
Burkina Faso	42	66	37	29	39	27	100	72	41	42	46	-	44	14	22	37	-	-	-		
Burundi	78	91	77	88	68	90	6	84	74	69	75	-	42	13	40	10	3	1	31		
Cambodge	30	54	26	17	56	10	6	63	54	54	52	-	36	-	-	-	-	-	-		
Cameroun	58	78	39	79	92	66	100	77	48	48	62	-	65	7	25	23	11	1	66		
Canada	100	100	99	100	100	99	-	-	97	89	96	-	-	-	-	-	-	-	-		
Cap-Vert	74	64	89	71	95	32	80	92	94	94	85	40	-	-	-	-	-	-	-		
Chili	93	99	58	96	96	97	100	94	94	95	95	-	-	-	-	-	-	-	-		
Chine	75	94	66	40	69	27	100	77	79	79	79	-	-	-	-	29	-	-	-		
Chypre	100	100	100	100	100	100	25	-	98	98	86	89	-	-	-	-	-	-	-		
Colombie	91	99	70	86	96	56	100	85	85	81	89	76	-	13	51	-	24	1	-		
Comores	96	98	95	98	98	98	0	90	89	98	71	-	41	10	49	22	36	9	63		
Congo	51	71	17	-	14	-	0	51	41	41	37	-	41	-	-	13	-	-	-		
Congo, (République démocratique du)	45	89	26	21	54	6	0	55	43	45	45	-	44	11	36	11	12	1	45		
Corée, (République de)	92	97	71	63	76	4	45	89	97	99	97	92	-	-	-	-	-	-	-		
Corée, (République populaire démocratique de)	100	100	100	99	99	100	80	-	-	-	-	-	-	-	-	18	-	-	-		
Costa Rica	95	99	92	93	89	97	0	91	94	94	94	94	-	-	-	-	-	-	-		
Côte d'Ivoire	81	92	72	52	71	35	58	66	54	54	56	48	80	4	38	25	10	1	58		
Croatie	-	-	-	-	-	-	100	99	95	95	95	-	-	-	-	-	-	-	-		
Cuba	91	95	77	98	99	95	99	99	99	98	98	98	-	-	-	-	-	-	-		
Danemark	100	100	100	-	-	-	-	-	98	98	99	-	-	-	-	-	-	-	-		
Djibouti	100	100	100	91	99	50	85	52	62	62	62	-	-	-	-	-	-	-	-		
Dominique	97	100	90	83	86	75	70	98	98	98	98	-	-	-	-	-	-	-	-		
Egypte	97	99	96	98	100	96	100	98	97	97	97	97	70	10	66	-	-	-	-		
El Salvador	77	91	64	82	89	76	100	92	81	81	93	75	-	-	-	-	-	-	-		
Emirats arabes unis	-	-	-	-	-	-	100	98	94	94	94	92	-	-	-	-	-	-	-		
Equateur	85	90	75	86	92	74	100	99	89	90	80	85	-	-	-	-	-	-	-		
Erythrée	46	63	42	13	66	1	0	91	83	83	84	-	50	19	44	30	-	-	4		
Espagne	-	-	-	-	-	-	-	-	96	96	97	80	-	-	-	-	-	-	-		

Paludisme : 1999-2001

	% de la population utilisant des sources d'eau potable améliorées 2000		% de la population ayant accès à un assainissement adéquat 2000			% de vaccins PEV réguliers payés par l'Etat 2002	% d'enfants complètement vaccinés 2002						% des moins de 5 ans souffrant d'une IRA	% des moins de 5 ans souffrant d'une IRA et ayant consulté un agent de santé 1998-2002*	Taux de réhydratation orale(%) 1994-2002*	% des moins de 5 ans qui dorment sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide	% des moins de 5 ans atteints de fièvre et recevant des médicaments antipaludiques		
	totale	urbaine	rurale	totale	urbaine		rurale	totale	Enfants d'un an									Tétanos et femmes enceintes	
									TB	DTC3	polio3	rougeole							hepB3
Estonie	-	-	-	-	93	-	99	97	98	95	-	-	-	-	-	-	-	-	
Etats-Unis	100	100	100	100	100	100	56	-	94	90	91	88	-	-	-	-	-	-	
Ethiopie	24	81	12	12	33	7	18	76	56	57	52	-	24	24	16	-	-	3	
Fidji	47	43	51	43	75	12	100	99	92	99	88	78	-	-	-	-	-	-	
Finlande	100	100	100	100	100	100	-	99	98	95	96	-	-	-	-	-	-	-	
France	-	-	-	-	-	-	-	83	98	98	85	27	-	-	-	-	-	-	
Gabon	86	95	47	53	55	43	100	89	38	31	55	-	50	13	48	-	-	-	
Gambie	62	80	53	37	41	35	100	99	90	90	90	90	-	8	75	27	42	15	55
Géorgie	79	90	61	100	100	99	10	91	84	89	73	51	-	4	99	33	-	-	-
Ghana	73	91	62	72	74	70	28	91	80	80	81	80	73	14	26	22	-	-	61
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	88	88	87	88	88	-	-	-	-	-	-	-
Grenade	95	97	93	97	96	97	100	-	98	98	94	98	-	-	-	-	-	-	-
Guatemala	92	98	88	81	83	79	100	96	84	84	92	-	-	19	37	15	6	1	-
Guinée	48	72	36	58	94	41	20	71	47	44	54	-	43	16	39	21	-	-	-
Guinée-Bissau	56	79	49	56	95	44	0	70	50	50	47	-	41	10	64	13	67	7	58
Guinée équatoriale	44	45	42	53	60	46	0	73	33	39	51	-	52	-	-	-	15	1	49
Guyana	94	98	91	87	97	81	90	91	91	93	95	85	-	5	78	7	67	8	3
Haïti	46	49	45	28	50	16	30	71	43	43	53	-	52	39	63	-	-	-	12
Honduras	88	95	81	75	93	55	100	94	95	95	97	95	-	-	-	-	-	-	-
Hongrie	99	100	98	99	100	98	-	99	99	99	99	-	-	-	-	-	-	-	-
Iles Cook	100	100	100	100	100	100	-	95	99	99	98	99	-	-	-	-	-	-	-
Iles Marshall	-	-	-	-	-	-	-	90	80	80	80	80	-	-	-	-	-	-	-
Iles Salomon	71	94	65	34	98	18	-	76	71	68	78	78	-	-	-	-	-	-	-
Inde	84	95	79	28	61	15	98	81	70	70	67	-	78	19	64	-	-	-	-
Indonésie	78	90	69	55	69	46	90	77	75	74	76	67	81	9x	69x	5	32	0	4
Iran (République islamique d')	92	98	83	83	86	79	100	99	99	99	99	99	-	24	93	-	-	-	-
Iraq	85	96	48	79	93	31	100	93	81	84	90	70	70	7	76	21	-	-	-
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	90	84	84	73	-	-	-	-	-	-	-	-
Islande	-	-	-	-	-	-	-	-	92	91	88	-	-	-	-	-	-	-	-
Israël	-	-	-	-	-	-	100	-	97	93	95	98	-	-	-	-	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-	-	-	-	95	96	70	95	-	-	-	-	-	-	-
Jamahiriya arabe libyenne	72	72	68	97	97	96	2	99	93	93	91	91	-	-	-	-	-	-	-
Jamaïque	92	98	85	99	99	99	98	90	87	86	86	-	-	-	-	2	-	-	-
Japon	-	-	-	-	-	-	100	-	95	81	98	-	-	-	-	-	-	-	-
Jordanie	96	100	84	99	100	98	100	-	95	95	95	95	-	10x	76x	-	-	-	-
Kazakhstan	91	98	82	99	100	98	100	99	95	95	95	95	-	3	48	20	-	-	-
Kenya	57	88	42	87	96	82	5	91	84	83	78	84	60	20	57	30	16	3	65
Kirghizistan	77	98	66	100	100	100	11	99	98	99	98	99	-	-	-	13	-	-	-
Kiribati	48	82	25	48	54	44	-	99	99	96	88	99	-	-	-	-	-	-	-
Koweït	-	-	-	-	-	-	100	-	98	94	99	95	-	-	-	-	-	-	-
Lesotho	78	88	74	49	72	40	15	83	79	78	70	-	-	7	49	10	-	-	-
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-	99	97	98	98	98	-	-	-	-	-	-	-
l'ex-République yougoslave de Macédoine	-	-	-	-	-	-	80	91	96	97	98	-	-	-	-	-	-	-	-
Liban	100	100	100	99	100	87	50	-	92	92	96	88	-	4	74	30	-	-	-
Libéria	-	-	-	-	-	-	0	67	51	50	57	-	41	39	70	26	-	-	-
Liechtenstein	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	-	-	-	-	-	-	-	99	95	97	98	94	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	-	-	-	-	-	-	-	-	98	98	91	49	-	-	-	-	-	-	-
Madagascar	47	85	31	42	70	30	1	73	62	61	61	62	35	6	47	30	30	0	61
Malaisie	-	-	94	-	-	98	100	99	96	97	92	95	-	-	-	-	-	-	-
Malawi	57	95	44	76	96	70	0	78	64	79	69	64	82	27	27	-	8	3	27
Maldives	100	100	100	56	100	41	98	98	98	98	99	98	-	22	22	-	-	-	-
Mali	65	74	61	69	93	58	100	73	57	57	33	-	32	10	43	22	37	-	-
Malte	100	100	100	100	100	100	-	-	95	95	65	-	-	-	-	-	-	-	-
Maroc	80	98	56	68	86	44	100	90	94	94	96	92	-	9x	28x	-	-	-	-
Maurice	100	100	100	99	100	99	100	87	88	88	84	88	-	-	-	-	-	-	-
Mauritanie	37	34	40	33	44	19	100	98	83	82	81	-	40	10	39	-	-	-	-

TABLEAU 3 : SANTÉ

	% de la population utilisant des sources d'eau potable améliorées 2000			% de la population ayant accès à un assainissement adéquat 2000			% de vaccins PEV réguliers payés par l'Etat 2002	% d'enfants complètement vaccinés 2002							% des moins de 5 ans souffrant d'une IRA	% des moins de 5 ans souffrant d'une IRA et ayant consulté un agent de santé	Paludisme : 1999-2001			
	totale	urbaine	rurale	totale	urbaine	rurale		TB	DTC3	polio3	rougeole	hepB3	Tétanos et femmes enceintes	1998-2002*			Taux de réhydratation orale(%) 1994-2002*	% des moins de 5 ans qui dorment sous une moustiquaire	% des moins de 5 ans qui dorment sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide	% des moins de 5 ans atteints de fièvre et recevant des médicaments antipaludiques
Mexique	88	95	69	74	88	34	100	99	91	92	96	91	-	-	-	-	-	-	-	
Micronésie, (Etats fédérés de)	-	-	-	-	-	-	5	39	75	79	84	81	-	-	-	-	-	-	-	
Moldova, (République de)	92	97	88	99	100	98	37	99	97	98	94	99	-	1	78	19	-	-	-	
Monaco	100	100	100	100	100	100	-	99	99	99	99	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mongolie	60	77	30	30	46	2	20	98	98	98	98	98	-	2	78	32	-	-	-	
Mozambique	57	81	41	43	68	26	21	78	60	55	58	60	67	12x	39x	27	-	-	-	
Myanmar	72	89	66	64	84	57	0	80	77	77	75	-	71	4	48	11	-	-	-	
Namibie	77	100	67	41	96	17	100	83	77	78	68	-	85	18x	67x	8	-	-	-	
Nauru	-	-	-	-	-	-	100	95	80	59	40	75	-	-	-	-	-	-	-	
Népal	88	94	87	28	73	22	60	85	72	72	71	-	69	23	24	11	-	-	-	
Nicaragua	77	91	59	85	95	72	54	84	84	85	98	84	-	31	57	18	-	-	-	
Niger	59	70	56	20	79	5	100	47	23	25	48	-	36	12	27	38	17	1	48	
Nigéria	62	78	49	54	66	45	100	54	26	25	40	-	44	11	50	24	-	-	-	
Nioué	100	100	100	100	100	100	100	99	99	99	99	99	-	-	-	-	-	-	-	
Norvège	100	100	100	-	-	-	-	-	91	91	88	-	-	-	-	-	-	-	-	
Nouvelle-Zélande	-	100	-	-	-	-	100	-	90	82	85	90	-	-	-	-	-	-	-	
Oman	39	41	30	92	98	61	100	98	99	99	99	99	-	-	-	88	-	-	-	
Ouganda	52	80	47	79	93	77	100	96	72	73	77	42	50	23	65	-	7	0	-	
Ouzbékistan	85	94	79	89	97	85	25	98	98	99	97	92	-	0	57	19	-	-	-	
Pakistan	90	95	87	62	95	43	100	67	63	63	57	-	56	-	-	19	-	-	-	
Palaos	79	100	20	100	100	100	5	-	99	99	99	99	-	-	-	-	-	-	-	
Panama	90	99	79	92	99	83	100	92	89	85	79	-	-	-	-	7	-	-	-	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	42	88	32	82	92	80	100	71	57	46	71	60	34	13x	75x	-	-	-	-	
Paraguay	78	93	59	94	94	93	100	65	77	78	82	-	-	-	-	-	-	-	-	
Pays-Bas	100	100	100	100	100	100	-	-	98	98	96	-	-	-	-	-	-	-	-	
Pérou	80	87	62	71	79	49	100	90	89	90	95	-	-	20	58	29	-	-	-	
Philippines	86	91	79	83	93	69	100	75	70	70	73	40	87	16	65	28	-	-	-	
Pologne	-	-	-	-	-	-	-	95	99	98	98	99	-	-	-	-	-	-	-	
Portugal	-	-	-	-	-	-	-	82	96	96	87	58	-	-	-	-	-	-	-	
Qatar	-	-	-	-	-	-	100	99	96	96	99	98	-	-	-	-	-	-	-	
Rép. démocratique populaire lao	37	61	29	30	67	19	0	65	55	55	55	-	35	1	36	20	-	-	-	
République centrafricaine	70	89	57	25	38	16	0	70	40	40	35	-	63	10	32	34	31	2	69	
République dominicaine	86	90	78	67	70	60	65	99	72	73	92	63	-	19	68	22	-	-	-	
République tchèque	-	-	-	-	-	-	-	97	98	97	-	86	-	-	-	-	-	-	-	
Roumanie	58	91	16	53	86	10	100	99	99	99	98	99	-	-	-	-	-	-	-	
Royaume-Uni	100	100	100	100	100	100	-	-	91	91	83	-	-	-	-	-	-	-	-	
Russie, (Fédération de)	99	100	96	-	-	-	100	97	96	97	98	82	-	-	-	-	-	-	-	
Rwanda	41	60	40	8	12	8	20	99	88	85	69	88	83	12	20	4	6	5	13	
Sainte-Lucie	98	-	-	89	-	-	100	95	74	90	97	-	-	-	-	-	-	-	-	
Saint-Kitts-et-Nevis	98	-	-	96	-	-	97	99	98	97	99	97	-	-	-	-	-	-	-	
Saint-Marin	-	-	-	-	-	-	-	-	96	96	74	94	-	-	-	-	-	-	-	
Saint-Siège	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Saint-Vincent-et-Grenadines	93	-	-	96	-	-	100	90	99	99	99	-	-	-	-	-	-	-	-	
Samoa	99	95	100	99	95	100	100	98	96	96	99	98	-	-	-	-	-	-	-	
Sao Tomé-et-Principe	-	-	-	-	-	-	-	99	92	93	85	-	-	5	47	25	43	23	61	
Sénégal	78	92	65	70	94	48	100	70	60	60	54	-	75	7	27	33	15	2	36	
Serbie-et-Monténégro	98	99	97	100	100	99	-	95	95	95	92	-	-	3	97	-	-	-	-	
Seychelles	-	-	-	-	-	-	100	99	99	99	98	98	-	-	-	-	-	-	-	
Sierra Leone	57	75	46	66	88	53	10	70	50	50	60	-	60	9	50	29	15	2	61	
Singapour	100	100	-	100	100	-	100	98	92	92	91	92	-	-	-	-	-	-	-	
Slovaquie	100	100	100	100	100	100	100	98	99	98	99	99	-	-	-	-	-	-	-	
Slovénie	100	100	100	-	-	-	-	98	92	93	94	-	-	-	-	-	-	-	-	
Somalie	-	-	-	-	-	-	0	60	40	40	45	-	60	-	-	-	16	0	19	
Soudan	75	86	69	62	87	48	5	48	40	40	49	-	35	5	57	13	23	0	50	
Sri Lanka	77	98	70	94	97	93	100	99	98	98	99	-	-	-	-	-	-	-	-	
Suède	100	100	100	100	100	100	-	-	99	99	94	-	-	-	-	-	-	-	-	
Suisse	100	100	100	100	100	100	-	-	95	94	79	-	-	-	-	-	-	-	-	
Suriname	82	93	50	93	99	75	100	-	73	73	73	-	-	4	58	24	77	3	-	
Swaziland	-	-	-	-	-	-	100	95	77	76	72	78	-	10	60	7	0	0	26	

Paludisme : 1999-2001

	% de la population utilisant des sources d'eau potable améliorées 2000		% de la population ayant accès à un assainissement adéquat 2000			% de vaccins PEV réguliers payés par l'Etat 2002	% d'enfants complètement vaccinés 2002						% des moins de 5 ans souffrant d'une IRA	% des moins de 5 ans souffrant d'une IRA et ayant consulté un agent de santé	Taux de réhydratation orale(%) 1994-2002*	% des moins de 5 ans qui dorment sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide	% des moins de 5 ans atteints de fièvre et recevant des médicaments antipaludiques		
							Enfants d'un an												
	totale	urbaine	rurale	totale	urbaine		rurale	TB	DTC3	polio3	rougeole	hepB3						Tétanos et femmes enceintes	
Syrie, (République arabe de)	80	94	64	90	98	81	100	99	99	99	98	98	-	-	-	-	-	-	
Tadjikistan	60	93	47	90	97	88	0	98	84	85	84	35	-	1	51	20	6	2	69
Tanzanie, (République-Unie de)	68	90	57	90	99	86	20	88	89	91	89	89	86	14	68	21	21	2	53
Tchad	27	31	26	29	81	13	75	67	40	40	55	-	39	12	22	36	27	1	32
Territoire palestinien occupé	86	97	86	100	100	100	-	96	97	97	94	92	-	17	65	43	-	-	-
Thaïlande	84	95	81	96	96	96	100	99	96	97	94	95	-	-	-	-	-	-	-
Timor-Leste	-	-	-	-	-	-	0	83	57	56	47	-	-	14	57	7	-	-	-
Togo	54	85	38	34	69	17	0	84	64	63	58	-	38	9	30	15	15	2	60
Tonga	100	100	100	-	-	-	100	99	90	90	90	96	-	-	-	-	-	-	-
Trinité-et-Tobago	90	-	-	99	-	-	100	-	89	89	88	-	-	3	74	6	-	-	-
Tunisie	80	92	58	84	96	62	100	97	96	96	94	94	-	-	-	-	-	-	-
Turkménistan	-	-	-	-	-	-	100	99	98	99	88	96	-	1	51	31	-	-	-
Turquie	82	81	86	90	97	70	100	77	78	78	82	72	37	12x	37x	15	-	-	-
Tuvalu	100	100	100	100	100	100	100	99	98	98	99	99	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	98	100	94	99	100	98	100	98	99	99	99	48	-	-	-	-	-	-	-
Uruguay	98	98	93	94	95	85	100	99	93	93	92	93	-	-	-	-	-	-	-
Vanuatu	88	83	94	100	100	100	100	90	54	53	44	54	-	-	-	-	-	-	-
Venezuela	83	65	70	68	71	48	100	90	63	77	78	60	-	9	72	10	-	-	-
Viet Nam	77	95	72	47	82	38	50	97	75	92	96	65	89	9	60	20	96	16	7
Yémen	69	74	68	38	89	21	100	74	69	69	65	34	39	23x	32x	-	-	-	-
Zambie	64	88	48	78	99	64	0	92	78	79	85	-	60	15	69	28	6	1	58
Zimbabwe	83	100	73	62	71	57	100	80	58	74	58	58	77	16	50	50	3	-	-

DONNÉES CONSOLIDÉES

Afrique subsaharienne	57	83	44	53	73	43	66	73	55	55	58	24	51	15	43	24	16	2	41
Moyen-Orient et Afrique du Nord	87	95	77	83	93	70	85	89	86	86	87	70	-	12	73	-	-	-	-
Asie du Sud	85	94	80	34	67	22	95	80	71	71	67	0	75	19	58	-	-	-	-
Asie de l'Est et Pacifique	76	93	67	48	73	35	89	79	78	79	80	23	-	-	-	25	-	-	-
Amérique latine et Caraïbes	86	94	66	77	86	52	95	95	88	89	91	66	-	-	-	19	-	-	-
ECO/CEI* et Etats baltes	91	95	82	91	97	81	73	92	91	92	92	79	-	-	-	-	-	-	-
Pays industrialisés	100	100	100	100	100	100	-	-	95	91	90	77	-	-	-	-	-	-	-
Pays en développement	78	92	69	52	77	35	87	81	73	73	73	26	66	16	54	25	-	-	-
Pays les moins avancés	62	82	55	44	71	35	54	77	63	63	63	14	56	15	37	28	17	2	37
Total mondial	82	95	71	61	85	40	-	81	75	75	75	30	66	16	54	25	-	-	-

*Europe centrale et orientale, Communauté d'Etats indépendants. On trouvera page 136 la liste des pays classés par régions.

DÉFINITIONS

Financement des vaccins par l'État – Pourcentage des vaccins systématiquement administrés dans un pays pour protéger les enfants qui est payé par l'État (prêts compris).

PEV (Programme élargi de vaccination) – Les vaccins de base de ce programme visent à protéger les enfants contre la tuberculose, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la rougeole et la poliomyélite, et à protéger les nourrissons contre le tétanos néonatal en vaccinant les femmes enceintes. Dans certains pays, d'autres vaccinations (contre l'hépatite B ou contre la fièvre jaune, par exemple) peuvent être intégrées au programme.

DTC3 – Pourcentage de nourrissons qui ont reçu trois doses de vaccin contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos.

HepB3 – Pourcentage de nourrissons qui ont reçu trois doses de vaccins contre l'hépatite B.

% des moins de 5 ans souffrant d'une IRA – Pourcentage d'enfants (0-4 ans) ayant eu une infection respiratoire aiguë au cours des deux dernières semaines.

% des moins de 5 ans souffrant d'une IRA et ayant consulté un agent de santé – Pourcentage d'enfants (0-4 ans) ayant eu une infection respiratoire aiguë au cours des deux dernières semaines et ayant consulté un agent de santé qualifié.

Taux de réhydratation orale – Pourcentage d'enfants (0-4 ans) souffrant de diarrhée les deux dernières semaines et qui ont continué à être alimentés tout en recevant plus de liquides pendant l'épisode.

Paludisme

% des moins de 5 ans qui dorment sous une moustiquaire – Pourcentage d'enfants (0-4 ans) qui dorment sous une moustiquaire

% des moins de 5 ans qui dorment sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide – Pourcentage d'enfants (0-4 ans) qui dorment sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide.

% des moins de 5 ans atteints de fièvre et recevant des médicaments antipaludiques – Pourcentage d'enfants (0-4 ans) qui ont eu de la fièvre au cours des deux dernières semaines et qui ont reçu des médicaments

antipaludiques appropriés (définis localement).

SOURCES PRINCIPALES

Utilisation de ressources en eau potable et d'installations sanitaires adéquates – UNICEF, Organisation mondiale de la Santé (OMS), enquêtes par grappes avec indicateurs multiples (MICS) et enquêtes démographiques et sanitaires (EDS).

Financement des vaccins par l'État – UNICEF et OMS.

Vaccination – UNICEF et OMS.

Infection respiratoire aiguë – EDS, MICS et autres enquêtes nationales sur les ménages.

Réhydratation orale – UNICEF, enquêtes par grappes avec indicateurs multiples et EDS.

Paludisme – MICS et EDS.

- NOTES**
- données non disponibles.
 - x données se rapportant à une année ou une période différente de celle indiquée en tête de colonne, ne correspondant pas à la définition standard, ou ne portant pas sur l'ensemble du pays.
 - * données se rapportant à l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données pendant la période indiquée en tête de colonne.

TABLEAU 4 : VIH/SIDA

Prévention du VIH 1996-2002* (15-24 ans)

Pays et territoires	Taux de prévalence chez les adultes fin 2001	Estimation du nombre de personnes vivant avec le VIH/SIDA, fin 2001		Prévalence du VIH chez les femmes enceintes				Prévention du VIH 1996-2002* (15-24 ans)			Utilisation d'un préservatif lors des derniers rapports sexuels à risques (%) (15-24 ans)		Orphelins				
		Adultes et enfants (0-49 ans)	Enfants (0-14 ans)	Année	Toutes régions (nombre de sites)	Capitales (nombre de sites)	Autres sites urbains (nombre de sites)	Rural (nombre de sites)	Savent que les préservatifs peuvent prévenir le VIH (%)		Savent qu'une personne qui a l'air en bonne santé peut être séropositive (%)		Connaissance d'ensemble du VIH (%)	Hommes	Femmes	Enfants rendus orphelins par le SIDA, 2001	Taux de fréquentation scolaire des orphelins (1996-2001*)
									Hommes	Femmes	Hommes	Femmes					
Afghanistan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Afrique du Sud	20,1	5000000	250000	2002	23,7 ^[400]	-	-	-	83	54	20	-	20	662000	95		
Albanie	-	-	-	-	-	-	-	-	42	40	0	-	-	-	-		
Algérie	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Allemagne	0,1	41000	550	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Andorre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Angola	5,5	350000	37000	2001	5,1 ^[9]	6,3 ^[1]	4,0 ^[2]	30	43	-	-	-	-	104000	90		
Antigua-et-Barbuda	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Arabie saoudite	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Argentine	0,7	130000	3000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25000	-		
Arménie	0,2	2400	<100	-	-	-	-	56	42	53	43y	-	-	-	-		
Australie	0,1	12000	140	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Autriche	0,2	9900	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Azerbaïdjan	<0,1	1400	-	-	-	-	-	11	35	2	-	-	-	-	-		
Bahamas	3,5	6200	<100	1995	3,6y	-	-	-	-	-	-	-	-	2900	-		
Bahreïn	0,3	<1000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Bangladesh	<0,1	13000	310	-	-	-	-	-	29	22	-	-	-	2000	-		
Barbade	1,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1000	-		
Bélarus	0,3	15000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Belgique	0,2	8500	330	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Belize	2,0	2500	180	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1000	-		
Bénin	3,6	120000	12000	2002	1,7 ^[36]	-	-	71	50	69	56	34	19	34000	-		
Bhoutan	<0,1	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Bolivie	0,1	4600	160	-	-	-	-	56	82	55	22	22y	8	1000	82		
Bosnie-Herzégovine	<0,1	-	-	-	-	-	-	53	74	-	-	-	-	-	-		
Botswana	38,8	330000	28000	2002	31,1 ^[22]	31,2 ^[9]	30,4 ^[10]	76	79	28	88	75	69000	99			
Brésil	0,7	610000	13000	-	-	-	-	-	79	79	-	59	32	127000	-		
Brunéï Darussalam	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Bulgarie	<0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Burkina Faso	6,5	440000	61000	2002	4,8	5,4	3,1y	-	64	42	-	55	41	268000	-		
Burundi	8,3	390000	55000	2002	-	5,9 ^[1]	9,8 ^[3]	1,9 ^[2]	47	66	24	-	-	237000	70		
Cambodge	2,7	170000	12000	2000	2,6	3,3	3,1	1,8y	64	62	37	43y	-	52000	71		
Cameroun	11,8	920000	69000	2000	11,9 ^[27]	-	-	46	63	54	16	31	16	210000	94		
Canada	0,3	55000	<500	-	-	-	-	-	-	-	-	72	72	-	-		
Cap-Vert	-	-	-	-	-	-	-	-	60	53	-	-	-	-	-		
Chili	0,3	20000	<500	-	-	-	-	74	-	-	-	33y	18	4000	-		
Chine	0,1	850000	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	76000	-		
Chypre	0,3	<1000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Colombie	0,4	140000	4000	-	-	-	-	67	83	-	-	29	21000	-	-		
Comores	-	-	-	-	-	-	-	41	55	10	-	-	-	-	-		
Congo	7,2	110000	15000	2002	4,7 ^[3] y	4,7 ^[1] y	-	-	-	-	-	-	12y	78000	-		
Congo, (République démocratique du)	4,9	1300000	170000	-	-	-	-	46	-	-	-	-	13	927000	72		
Corée, (République de)	<0,1	4000	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Corée, (République populaire démocratique de)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1000	-		
Costa Rica	0,6	11000	320	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3000	-		
Côte d'Ivoire	9,7	770000	84000	2001	7,9 ^[24]	10 ^[1]	7,7 ^[9]	3,8 ^[4]	53	67	51	16	56	25	420000	83	
Croatie	<0,1	200	<10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Cuba	<0,1	3200	<100	-	-	-	-	89	91	52	-	-	-	1000	-		
Danemark	0,2	3800	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Djibouti	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6000	-		
Dominique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Egypte	<0,1	8000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
El Salvador	0,6	24000	830	-	-	-	-	-	-	68	-	-	-	13000	-		
Emirats arabes unis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Equateur	0,3	20000	660	-	-	-	-	-	-	59	-	-	-	7000	-		
Erythrée	2,8	55000	4000	2001	1,3 ^[6]	-	-	-	-	-	-	-	-	24000	-		
Espagne	0,5	130000	1300	-	-	-	-	-	-	-	-	49	33	-	-		
Estonie	1,0	7700	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Etats-Unis	0,6	900000	10000	-	-	-	-	-	-	-	-	65y	65	-	-		

Prévention du VIH 1996-2002* (15-24 ans)

	Taux de prévalence chez les adultes fin 2001	Estimation du nombre de personnes vivant avec le VIH/SIDA, fin 2001		Prévalence du VIH chez les femmes enceintes				Prévention du VIH 1996-2002* (15-24 ans)			Utilisation d'un préservatif lors des derniers rapports sexuels à risques (%) (15-24 ans)		Orphelins				
		Adultes et enfants (0-49 ans)	Enfants (0-14 ans)	Année	Toutes régions (nombre de sites)	Capitales (nombre de sites)	Autres sites urbains (nombre de sites)	Rural (nombre de sites)	Savent que les préservatifs peuvent prévenir le VIH (%)		Savent qu'une personne qui a l'air en bonne santé peut être séropositive (%)		Connaissance d'ensemble du VIH (%)	Hommes	Femmes	Enfants rendus orphelins par le SIDA, 2001	Taux de fréquentation scolaire des orphelins (1996-2001*)
									Hommes	Femmes	Hommes	Femmes					
Ethiopie	6,4	2100000	230000	2001	12,1 ^[34]	-	-	63	37	54	39	-	30	17	989000	60	
Fidji	0,1	300	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Finlande	<0,1	1200	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
France	0,3	100000	1000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Gabon	-	-	-	-	-	-	-	88	79	81	72	-	48	33	9000	98	
Gambie	1,6	8400	460	-	-	-	-	-	52	-	53	15	-	-	5000	85	
Géorgie	<0,1	900	-	-	-	-	-	-	-	-	47	-	-	0y	-	-	
Ghana	3,0	360000	34000	2002	1,5 ^[24]	2,3 ^[4]	2,7 ^[8]	1,4 ^[12]	-	70	77	71	-	33y	20	204000	93
Grèce	0,2	8800	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Grenade	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Guatemala	1,0	67000	4800	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32000	98	
Guinée	-	-	-	2001	2,7 ^[5]	0,5	-	2,4 ^[4]	-	-	56	60	-	32	17	29000	-
Guinée-Bissau	2,8	17000	1500	-	-	-	-	-	32	-	31	8	-	-	4000	103	
Guinée équatoriale	3,4	5900	420	-	-	-	-	-	26	-	46	4	-	-	<100	95	
Guyana	2,7	18000	800	-	-	-	-	-	69	-	84	36	-	-	4000	-	
Haïti	6,1	250000	12000	2000	3,8 ^[10] y	-	-	72	46	78	68	14	30	19	200000	82	
Honduras	1,6	57000	3000	-	-	-	-	-	35	-	78	-	-	-	14000	-	
Hongrie	0,1	2800	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Iles Cook	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Iles Marshall	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Iles Salomon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Inde	0,8	3970000	170000	-	-	-	-	63y	62	-	-	-	51y	40	-	-	
Indonésie	0,1	120000	1300	-	-	-	-	78y	23	-	32	7	-	-	18000	-	
Iran (République islamique d')	<0,1	20000	<200	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<100	-	
Iraq	<0,1	<1000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Irlande	0,1	2400	190	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Islande	0,2	220	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Israël	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Italie	0,4	100000	770	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Jamahiriya arabe libyenne	0,2	7000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Jamaïque	1,2	20000	800	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38y	5000	-	
Japon	<0,1	12000	110	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Jordanie	<0,1	<1000	-	-	-	-	-	-	-	-	58	-	-	-	-	-	
Kazakhstan	0,1	6000	<100	-	-	-	-	-	-	66	63	-	28	65	-	-	
Kenya	15,0	2500000	220000	2002	9,8 ^[34]	-	11,9	8,3	-	52	80	75	26	43	14	892000	74
Kirghizistan	<0,1	500	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Kiribati	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Koweït	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Lesotho	31,0	360000	27000	2000	16,1	-	22,0	16,1	-	58	-	46	18	-	73000	87	
Lettonie	0,4	5000	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	69y	66	-	-	
l'ex-République yougoslave de Macédoine	<0,1	<100	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Liban	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	69y	69	-	-	
Libéria	-	-	-	-	-	-	-	55y	49	-	-	-	-	-	39000	-	
Liechtenstein	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Lituanie	0,1	1300	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Luxembourg	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Madagascar	0,3	22000	1000	-	-	-	-	-	33	-	27	-	-y	13	6000	65	
Malaisie	0,4	42000	770	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14000	-	
Malawi	15,0	850000	65000	2001	17,2 ^[19]	-	20,2 ^[10]	16,6 ^[8]	76	66	89	84	34	38	32	468000	93
Maldives	0,1	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mali	1,7	110000	13000	2002	3,2 ^[9]	2,6 ^[3]	2,4 ^[6]	-	-	-	59	46	-	30	14	70000	72
Malte	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Maroc	0,1	13000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Maurice	0,1	700	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26	-	-	-	
Mauritanie	-	-	-	-	-	-	-	30	17	39	30	-	-	-	-	-	
Mexique	0,3	150000	3600	-	-	-	-	-	-	-	-	-	57y	57	27000	-	
Micronésie, (Etats fédérés de)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Moldova, (République de)	0,2	5500	-	-	-	-	-	-	56	-	79	19	-	-	-	-	
Monaco	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

TABLEAU 4 : VIH/SIDA

Prévention du VIH 1996-2002* (15-24 ans)

	Estimation du nombre de personnes vivant avec le VIH/SIDA, fin 2001			Prévalence du VIH chez les femmes enceintes				Prévention du VIH 1996-2002* (15-24 ans)					Utilisation d'un préservatif lors des derniers rapports sexuels à risques (%) (15-24 ans)		Orphelins		
	Taux de prévalence chez les adultes fin 2001	Adultes et enfants (0-49 ans)	Enfants (0-14 ans)	Année	Toutes régions (nombre de sites)				Savent que les préservatifs peuvent prévenir le VIH (%)		Savent qu'une personne qui a l'air en bonne santé peut être séropositive (%)		Connaissance d'ensemble du VIH (%)	Hommes	Femmes	Enfants rendus orphelins par le SIDA, 2001	Taux de fréquentation scolaire des orphelins (1996-2001*)
					Capitales	Autres sites urbains	Rural	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes						
	[nombre de sites]	[nombre de sites]	[nombre de sites]	[nombre de sites]	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Femmes	Hommes	Femmes						
Mongolie	<0,1	<100	-	-	-	-	-	-	77	-	57	32	-	-	-	-	
Mozambique	13,0	1100000	80000	2002	13,1 ^[36]	-	14,7	12,4	-	-	59	62	-	-	-	418000	47
Myanmar	-	-	-	2000	2,8 ^[10]	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40000	-
Namibie	22,5	230000	30000	2002	17,9 ^[21]	-	-	-	-	86	-	-	-	-	-	47000	92
Nauru	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Népal	0,5	58000	1500	-	-	-	-	-	81y	39	79y	42	-	52y	-	13000	-
Nicaragua	0,2	5800	210	-	-	-	-	-	-	-	82	79	-	-	17	2000	-
Niger	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30	43	22	5	-	-	33000	-
Nigéria	5,8	3500000	270000	2001	6,0 ^[66]	-	-	-	-	-	51	45	-	38y	21	995000	87
Nioué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	0,1	1800	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	0,1	1200	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Oman	0,1	1300	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ouganda	5,0	600000	110000	2002	-	-	-	8,7 ^[11]	81	68	83	76	28	62	44	884000	95
Ouzbékistan	<0,1	740	<100	-	-	-	-	-	-	22	-	41	3	-	-	-	-
Pakistan	0,1	78000	2200	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25000	-
Palaos	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Panama	1,5	25000	800	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8000	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,7	17000	500	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4000	-
Paraguay	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	79y	-	2000	-
Pays-Bas	0,2	17000	160	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pérou	0,4	53000	1500	-	-	-	-	-	-	34	-	72	-	-	19	17000	-
Philippines	<0,1	9400	<10	-	-	-	-	-	-	50	-	67	-	-	-	4000	-
Pologne	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Portugal	0,5	27000	350	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Qatar	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rép. démocratique populaire lao	<0,1	1400	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<100	-
République centrafricaine	12,9	250000	25000	2002	-	-	13,9 ^[25]	13,3 ^[14]	-	20	72	46	5	-	-	107000	91
République dominicaine	2,5	130000	4700	1999	1,8	-	-	-	-	73	92	89	33	48	12	33000	87
République tchèque	<0,1	500	<10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Roumanie	<0,1	6500	4000	-	-	-	-	-	-	92	76	70	23	-	-	-	-
Royaume-Uni	0,1	34000	550	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Russie, (Fédération de)	0,9	700000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rwanda	8,9	500000	65000	1999	9,3 ^[10]	12,1 ^[3]	12,9 ^[1]	6,7 ^[6]	76	63	69	64	-	55	23	264000	80
Sainte-Lucie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Kitts-et-Nevis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Marin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Siège	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-Grenadines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Samoa	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32	-	65	11	-	-	-	-
Sénégal	0,5	27000	2900	-	-	-	-	-	-	49	66y	46	-	-	-	15000	74
Serbie-et-Monténégro	0,2	10000	-	-	-	-	-	-	-	63	-	65	-	-	-	-	-
Seychelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sierra Leone	7,0	170000	16000	-	-	-	-	-	-	30	-	35	16	-	-	42000	71
Singapour	0,2	3400	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Slovaquie	<0,01	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Slovénie	<0,1	280	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	18	-	-
Somalie	1,0	43000	-	-	-	-	-	-	-	2	-	11	-	-	-	-	65
Soudan	2,6	450000	30000	-	-	-	-	-	-	12	16	18	-	-	-	62000	96
Sri Lanka	<0,1	4800	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	44	-	2000	-
Suède	0,1	3300	<100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suisse	0,5	19000	300	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suriname	1,2	3700	190	-	-	-	-	-	-	58	-	70	27	-	-	2000	89
Swaziland	33,4	170000	14000	2002	39,4 ^[17]	-	40,6	37,1	-	63	-	81	27	-	-	35000	91
Syrie, (République arabe de)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tadjikistan	<0,1	200	-	-	-	-	-	-	-	5	-	8	-	-	-	-	-
Tanzanie, (République-Unie de)	7,8	1500000	170000	2002	6,1 ^[24]	7,3 ^[4]	7,0 ^[5]	5,3 ^[14]	72	62	68	65	26	31	21	815000	74
Tchad	3,6	150000	18000	2002	5,3 ^[11]	7,3 ^[1]	-	4,8 ^[10]	-	21	-	28	5	2	3	72000	-

Prévention du VIH 1996-2002* (15-24 ans)

	Estimation du nombre de personnes vivant avec le VIH/SIDA, fin 2001			Prévalence du VIH chez les femmes enceintes					Savent que les préservatifs peuvent prévenir le VIH (%)			Savent qu'une personne qui a l'air en bonne santé peut être séropositive (%)		Utilisation d'un préservatif lors des derniers rapports sexuels à risques (%) (15-24 ans)		Orphelins	
	Taux de prévalence chez les adultes fin 2001	Adultes et enfants (0-49 ans)	Enfants (0-14 ans)	Année	Toutes régions (nombre de sites)				Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Femmes	Hommes	Femmes	Enfants rendus orphelins par le SIDA, 2001	Taux de fréquentation scolaire des orphelins (1996-2001*)
					Capitales	Autres sites urbains	Rural										
					Année	Capitales	Autres sites urbains	Rural									
Territoire palestinien occupé	-	-	-	-	-	-	-	-	38	-	49	-	-	-	-	-	
Thaïlande	1,8	670000	21000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	289000	-	
Timor-Leste	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Togo	6,0	150000	15000	2001	-	5,4 ^[1]	-	-	63	73	67	20	41	22	63000	96	
Tonga	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Trinité-et-Tobago	2,5	17000	300	-	-	-	-	-	54	-	95	33	-	-	4000	-	
Tunisie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Turkménistan	<0,1	<100	-	-	-	-	-	-	21	-	42	-	-	-	-	-	
Turquie	<0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	76y	73	-	-	-	-	-	
Tuvalu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Ukraine	1,0	250000	-	-	-	-	-	-	57	-	78	-	-	-	-	-	
Uruguay	0,3	6300	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3000	-	
Vanuatu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Venezuela	0,5	-	-	-	-	-	-	-	28	-	78	-	-	-	17000	-	
Viet Nam	0,3	130000	2500	-	-	-	-	-	60	-	63	25	-	-	22000	-	
Yémen	0,1	9900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Zambie	21,5	1200000	150000	2002	18,8 ^[24]	20,9 ^[4]	21,8 ^[8]	7,9 ^[12]	69	59	84	75	26	42	33	572000	87
Zimbabwe	33,7	2300000	240000	2001	25,2 ^[19]	-	30,1 ^[8]	23,7 ^[10]	81	73	83	74	-	69	42	782000	85

DONNÉES CONSOLIDÉES

Afrique subsaharienne	9,0	28500000	2600000	-	10,2	-	-	-	-	52	63	53	-	31	21	-	80
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0,4	520000	35100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asie du Sud	0,6	4433800	178060	-	-	-	-	-	63	62	-	-	-	51	40	-	-
Asie de l'Est et Pacifique	0,2	2134200	44225	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amérique latine et Caraïbes	0,6	1920300	60000	-	-	-	-	-	-	-	78	-	44	36	-	-	
ECO/CEI* et États baltes	0,5	1018640	15050	-	-	-	-	-	-	-	63	-	-	-	-	-	
Pays industrialisés	0,3	1508400	15450	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Pays en développement	1,4	37476000	2928000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Pays les moins avancés	4,1	13348000	1428000	-	-	-	-	-	43	51	41	-	-	-	-	77	
Total mondial	1,2	40000000	3000000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

*Europe centrale et orientale, Communauté d'États indépendants. On trouvera page 136 la liste des pays classés par région.

DÉFINITIONS

Taux de prévalence chez les adultes – pourcentage d'adultes (15-49 ans) qui vivent avec le VIH/SIDA.

Estimation du nombre de personnes vivant avec le VIH/SIDA – estimation du nombre d'adultes et d'enfants vivant avec le VIH/SIDA fin 2001.

Prévalence du VIH chez les femmes enceintes – pourcentage de prélèvements sanguins positifs effectués sur des femmes enceintes de 15 à 24 ans à l'occasion de « tests anonymes de surveillance par sentinelle séparés » menés dans plusieurs cliniques de soins prénatals.

Savent que les préservatifs peuvent prévenir le VIH – pourcentage de jeunes, femmes et hommes (15-24 ans) qui répondent, lorsqu'on leur pose la question, que l'utilisation d'un préservatif peut prévenir la transmission du VIH.

Savent qu'une personne qui a l'air en bonne santé peut être séropositive – pourcentage de jeunes, femmes et hommes (15-24 ans) qui savent qu'une personne qui a l'air en bonne santé peut être séropositive.

Connaissance d'ensemble du VIH – pourcentage de jeunes femmes (15-24 ans) capables d'identifier correctement les deux principales façons de prévenir la transmission du VIH (avec un préservatif et en limitant les rapports sexuels à un seul partenaire fidèle et non infecté) et de réfuter les deux idées fausses les plus répandues dans leur communauté sur la transmission du VIH, et qui savent également qu'une personne qui a l'air en bonne santé peut être séropositive.

Utilisation d'un préservatif lors des dernières relations sexuelles à risques – pourcentage de jeunes femmes et hommes qui déclarent avoir utilisé un préservatif lors de leurs derniers rapports sexuels hors mariage et hors concubinage, parmi ceux qui ont dit qu'ils avaient eu des relations sexuelles avec ce type de partenaire au cours des 12 derniers mois.

Enfants rendus orphelins par le SIDA – Estimation, fin 2001 du nombre d'enfants (0-14 ans), dont un parent, ou les deux, sont morts du SIDA.

Taux de fréquentation scolaire des orphelins – Pourcentage d'enfants (10-14 ans) qui ont perdu leurs deux parents naturels et qui fréquentent en ce moment l'école en pourcentage des enfants non orphelins du même âge qui vivent avec au moins un de leurs parents et qui fréquentent l'école.

SOURCES PRINCIPALES

Taux de prévalence chez les adultes – ONUSIDA, *Report on the Global HIV/AIDS Epidemic, 2002*

Estimation du nombre de personnes vivant avec le VIH/SIDA – ONUSIDA, *Report on the Global HIV/AIDS Epidemic, 2002*

Prévalence du VIH chez les femmes enceintes – Rapports de surveillance par sentinelle par pays (1997-2003), US Census Bureau et base de données sur la surveillance du VIH/SIDA

Savent que les préservatifs peuvent prévenir le VIH – Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (EGIM); Enquêtes démographiques et sanitaires (EDS); Enquêtes de surveillance du comportement (ESC) et Enquêtes sur la santé en matière de procréation (ESP) (1997-2002)

Savent qu'une personne qui a l'air en bonne santé peut être séropositive – EDS, ESC, ESP et EGIM (1997-2002)

Connaissance d'ensemble du VIH – EDS, ESC, ESP et EGIM (1997-2002)

Utilisation d'un préservatif lors de leurs derniers rapports sexuels à risques – EDS, EGIM, ESC, et ESP (1997-2002)

Enfants rendus orphelins par le SIDA – ONUSIDA, UNICEF et USAID, *Enfants au bord du gouffre 2002*.

Taux de fréquentation scolaire des orphelins – EGIM et EDS (1997-2002).

- NOTES**
- données non disponibles.
 - x données se rapportant à une année ou une période différente de celle indiquée en tête de colonne, ne correspondant pas à la définition standard, ou ne portant pas sur l'ensemble du pays.
 - y données ne correspondant pas à la définition standard ou ne portant que sur une partie du pays mais incluses dans le calcul des moyennes régionales ou mondiales.
 - * données se rapportant à l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données pendant la période indiquée en tête de colonne.

TABLEAU 5 : ÉDUCATION

Pays et territoires	Taux d'alphabétisation des adultes				Nombres pour 100 personnes 2001		Taux de scolarisation dans le primaire				Taux net de fréquentation dans le primaire (%) (1992-2002*)		% d'enfants entrés en première année atteignant la cinquième		Taux de scolarisation dans le secondaire 1997-2000* (brut)	
	1990		2000		Télé-phones	Utilisation d'Internet	1997-2000* (brut)		1997-2000* (net)		Hommes	Femmes	Données admin. 1995-1999*	Données de l'enquête 1995-2001	Hommes	Femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes						
Afghanistan	40	12	51	21	0	-	29	0	42x	15x	58	14	49	-	32x	11x
Afrique du Sud	82	80	86	85	35	6	115	108	90	88	86	84	65	99	83	91
Albanie	-	-	-	-	15	0	107	107	98	97	-	-	82x	-	77	80
Algérie	66	39	75	51	6	1	116	107	100	97	92	90	97	95	68	73
Allemagne	-	-	-	-	132	37	104	104	86	88	-	-	100x	-	100	99
Andorre	-	-	-	-	74x	9x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Angola	-	-	-	-	1	0	78	69	39	35	55	56	4	76	18	13
Antigua-et-Barbuda	90	87	80x	83x	80	9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Arabie saoudite	76	50	83	67	26	1	69	66	60	56	-	-	94	-	71	64
Argentine	96	96	97	97	42	10	120	120	100	100	-	-	90	-	94	100
Arménie	99	96	99	98	15	2	78	79	69	70	97	98	-	100	71	76
Australie	-	-	-	-	112	37	102	102	95	96	-	-	99x	-	160	161
Autriche	-	-	-	-	129	39	104	103	90	92	-	-	96	-	101	97
Azerbaïdjan	99	96	99x	96x	21	0	97	99	90	93	88	88	98	99	80	80
Bahamas	94	95	95	96	60	5	92	89	86	80	-	-	78	-	85	83
Bahreïn	87	75	91	83	73	20	103	103	95	97	85	84	100	99	98	105
Bangladesh	44	24	49	30	1	0	100	101	88	90	77	78	72y	86	45	47
Barbade	99	99	100	100	68	6	110	110	100	100	-	-	-	-	101	102
Bélarus	100	99	100	100	30	4	109	108	100	100	-	-	72y	-	83	86
Belgique	-	-	-	-	124	31	105	105	100	100	-	-	-	-	138	153
Belize	90	88	93	93	30	7	130	126	98	100	-	-	78	-	71	77
Bénin	38	16	52	24	3	0	113	78	83	57	61	47	84	92	30	14
Bhoutan	51	23	61	34	3	1	82	62	58	47	-	-	90	-	7x	2x
Bolivie	87	70	92	79	16	2	117	115	97	97	93	91	83	96	81	78
Bosnie-Herzégovine	92	85	98x	89x	17	1	100	100	100	100	87	85	-	99	-	-
Botswana	66	70	75	80	27	3	108	108	83	86	82	85	87	96	90	96
Brésil	83	81	87	87	39	5	166	159	100	94	95y	95y	66	84	103	114
Brunéi Darussalam	91	79	95	88	66	10	106	102	90x	91x	-	-	92	-	109	116
Bulgarie	98	96	99	98	55	7	105	102	95	93	-	-	91	-	95	93
Burkina Faso	25	8	34	14	1	0	52	37	42	29	32	22	69	81	12	8
Burundi	48	27	56	40	1	0	73	58	59	49	49	44	58	80	12	9
Cambodge	78	49	80	57	2	0	117	103	100	90	66	65	63	93	24	14
Cameroun	69	48	79	64	3	0	115	100	81x	71x	76	71	81	93	22	17
Canada	-	-	-	-	104	47	99	99	99	99	-	-	99x	-	102	103
Cap-Vert	76	54	85	66	21	3	140	137	98	99	97	96	91	-	50	50
Chili	94	94	96	96	57	20	104	101	89	88	-	-	100	-	86	64
Chine	87	69	92	78	25	3	105	108	92	95	99	99	97	-	66	60
Chypre	98	91	99	95	109	22	97	97	95	95	-	-	99	-	93	94
Colombie	89	88	92	92	25	3	113	112	89	88	90	90	71y	87	67	73
Comores	61	46	63	49	1	0	92	80	60	52	31	30	77	24	23	19
Congo	77	58	88	74	6	0	101	93	99x	93x	-	-	55	-	46	38
Congo, (République démocratique du)	61	34	73	50	0	0	49	45	33	32	55	48	64	54	24	13
Corée, (République de)	98	93	99	96	111	52	101	102	99	100	-	-	99	-	94	94
Corée, (République populaire démocratique de)	98	93	99	96	2	0	108x	101x	-	-	-	-	100	-	-	-
Costa Rica	94	94	96	96	31	9	108	105	91	91	-	-	80	-	58	63
Côte d'Ivoire	51	26	60	37	6	0	92	70	73	55	62	52	91	94	30	17
Croatie	99	95	99	97	76	11	91	89	72	72	-	-	98x	-	83	86
Cuba	95	95	97	97	5	1	104	100	98	97	-	-	95	99	83	87
Danemark	-	-	-	-	146	43	102	102	99	99	-	-	100x	-	125	131
Djibouti	67	40	76	54	2	1	46	35	37	28	73y	62y	77	-	13	17
Dominique	-	-	-	-	40	12	93	105	89	89	-	-	86	-	-	-
Egypte	60	34	67	44	15	1	103	96	95	90	87	83	99y	99	88	83
El Salvador	76	69	82	76	24	2	112	107	75	88	-	-	71	-	50	50
Emirats arabes unis	71	71	75	79	96	31	99	99	86	87	-	-	98	-	71	80
Equateur	90	85	93	90	17	3	115	115	99	100	90	90	78	-	57	58
Erythrée	59	35	67	45	1	0	65	54	44	38	63	59	69y	69	34	23
Espagne	98	95	99	97	117	18	105	105	100	100	-	-	98x	-	113	119

	Taux d'alphabétisation des adultes				Nombres pour 100 personnes 2001		Taux de scolarisation dans le primaire				Taux net de fréquentation dans le primaire (%) (1992-2002*)		% d'enfants entrés en première année atteignant la cinquième		Taux de scolarisation dans le secondaire 1997-2000* (brut)	
	1990		2000		Télé-phones	Utilisation d'Internet	1997-2000* (brut)		1997-2000* (net)		Hommes	Femmes	Données admin. 1995-1999*	Données de l'enquête 1995-2001	Hommes	Femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes						
Estonie	100	100	100	100	81	30	105	101	98	97	-	-	99	-	91	92
Etats-Unis	-	-	-	-	112	50	101	101	94	96	-	-	99x	-	95	96
Ethiopie	37	20	47	31	0	0	76	52	53	41	33	28	64	65	22	14
Fidji	92	86	95	91	21	2	111	110	99	100	-	-	92	-	64x	65x
Finlande	-	-	-	-	135	43	102	101	100	100	-	-	100	-	120	133
France	-	-	-	-	118	26	106	104	100	100	-	-	99y	-	107	108
Gabon	68	45	80	62	23	1	144	143	89	87	94	93	59	91	61	58
Gambie	32	20	44	30	7	1	86	78	71	66	47	40	69	98	43	30
Géorgie	100	98	100x	99x	23	1	95	96	95	95	99	100	98	-	72	74
Ghana	70	47	80	63	2	0	84	77	60	57	74	74	66	94x	40	33
Grèce	98	92	99	96	128	13	99	99	97	97	-	-	100x	-	98	99
Grenade	-	-	-	-	39	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guatemala	69	53	76	61	16	2	107	98	86	82	79	75	62y	72	39	35
Guinée	45	18	55	27	1	0	78	56	52	42	45	33	84	91	20	7
Guinée-Bissau	42	13	54	24	1	0	99	66	63	45	44	38	38	85	26	14
Guinée équatoriale	86	61	93	74	5	0	126	115	76	68	60	61	16	75	43	19
Guyana	98	96	99	98	18	11	122	118	99	97	86	88	91	97	80	82
Haiti	43	37	52	48	2	0	153	155	78	83	52	57	41	88	21x	20x
Honduras	69	67	75	75	8	1	105	107	87	88	-	-	58	-	29x	37x
Hongrie	99	99	100	99	87	15	103	101	91	90	-	-	98x	-	98	99
Iles Cook	-	-	-	-	34	16	98	93	86	83	-	-	52	-	58	63
Iles Marshall	-	-	-	-	9	2	134x	133x	100x	100x	-	-	-	-	-	-
Iles Salomon	-	-	-	-	2	0	104x	90x	-	-	-	-	81	-	21x	14x
Inde	62	36	68	45	4	1	111	92	78	64	79	73	68	92	57	40
Indonésie	87	73	92	82	7	2	111	109	93	92	86	86	97	94	58	56
Iran (République islamique d')	72	54	83	69	20	2	88	85	74	73	98	96	98y	-	81	75
Iraq	51	20	55	23	3	-	111	91	100	86	83	70	72x	89	47	29
Irlande	-	-	-	-	126	23	120	119	90	90	-	-	99	-	119	127
Islande	-	-	-	-	153	60	102	102	100	100	-	-	99x	-	105	113
Israël	95	88	97	93	137	28	114	114	100	100	-	-	100x	-	94	93
Italie	98	97	99	98	135	27	101	101	100	100	-	-	99y	-	97	95
Jamahiriya arabe libyenne	83	51	91	68	12	0	115	117	97x	96x	-	-	89x	-	88	91
Jamaïque	78	86	83	91	45	4	100	99	95	95	77	80	89	92	82	85
Japon	-	-	-	-	117	38	101	101	100	100	-	-	100x	-	102	103
Jordanie	90	72	95	84	30	5	101	101	93	94	89y	89y	98	-	86	89
Kazakhstan	100	98	100	99	16	1	99	98	89	88	87	88	92	99	90	87
Kenya	81	61	89	76	3	2	95	93	68	69	71	73	71	88	32	29
Kirghizistan	-	-	-	-	8	3	103	100	84	81	95y	94y	89	100	86	86
Kiribati	-	-	-	-	5	2	127	129	-	-	-	-	95	-	-	-
Koweït	79	73	84	80	59	9	85	84	68	65	-	-	97	-	55	56
Lesotho	65	90	73	94	4	0	112	118	75	82	62	68	75	89	30	36
Lettonie	100	100	100	100	59	7	101	100	92	92	-	-	96	-	90	92
l'ex-République yougoslave de Macédoine	96	91	97	94	37	3	99	99	92	92	-	-	95	-	85	83
Liban	88	73	92	80	42	8	101	97	74	74	97	96	97	95	72	79
Libéria	55	23	70	37	0	0	140	96	96	71	59y	53y	33	-	45	32
Liechtenstein	-	-	-	-	106	45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	100	99	100	100	59	7	102	101	95	94	-	-	98	-	96	95
Luxembourg	-	-	-	-	170	36	101	101	96	97	-	-	99	-	92	97
Madagascar	66	50	74	60	1	0	105	101	67	68	60	63	46y	40	15	14
Malaisie	87	74	91	83	51	27	99	99	98	99	-	-	99	-	67	74
Malawi	69	36	75	47	1	0	139	135	97	100	69	73	49	79	41	31
Maldives	95	95	97	97	17	4	131	131	99	99	-	-	98	-	53	57
Mali	28	10	36	16	1	0	71	51	51	36	44	33	95	94	20	10
Malte	88	89	91	93	114	25	106	107	98	100	-	-	100	-	89	89
Maroc	53	25	62	36	20	1	101	88	82	74	67y	50y	80	82x	44	35
Maurice	85	75	88	81	48	13	109	108	95	95	-	-	100	-	79	75
Mauritanie	46	24	51	30	5	0	86	80	66	62	46	42	61	83	22	20

TABLEAU 5 : ÉDUCATION

	Taux d'alphabétisation des adultes				Nombres pour 100 personnes 2001		Taux de scolarisation dans le primaire				Taux net de fréquentation dans le primaire (%) (1992-2002*)		% d'enfants entrés en première année atteignant la cinquième		Taux de scolarisation dans le secondaire 1997-2000* (brut)	
	1990		2000		Télé-phones	Utilisation d'Internet	1997-2000* (brut)		1997-2000* (net)		Hommes	Femmes	Données admin. 1995-1999*	Données de l'enquête 1995-2001	Hommes	Femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes						
Mexique	91	84	93	89	35	4	114	113	100	100	97	97	89	-	73	77
Micronésie, (Etats fédérés de)	63	63	66	67	9	4	136	149	-	-	-	-	-	-	127	137
Moldova, (République de)	99	96	100	98	20	1	84	84	79	78	86	87	93	99	70	72
Monaco	-	-	-	-	153	47	-	-	-	-	-	-	98x	-	-	-
Mongolie	99	97	99	98	13	2	97	101	87	91	76	77	-	95	55	67
Mozambique	49	18	60	29	1	0	104	79	59	50	53y	47y	58y	55	15	9
Myanmar	87	74	89	81	1	0	89	89	84	83	68	68	65y	94	40	38
Namibie	77	72	83	81	12	2	112	113	79	85	77	78	92	95	58	66
Nauru	-	-	-	-	29	-	80	82	80	82	-	-	-	-	52	56
Népal	47	14	59	24	1	0	128	108	77	67	79	66	71y	92	58	43
Nicaragua	61	61	64	64	6	1	103	104	80	81	75	80	48	87	50	58
Niger	18	5	24	9	0	0	42	29	36	24	36	25	74	89	8	5
Nigéria	59	38	72	56	1	0	75x	65x	38x	33x	58	54	80x	95	33x	28x
Nioué	77	76	80	83	75	31	99	98	99	98	-	-	-	-	93	103
Norvège	-	-	-	-	155	46	101	102	100	100	-	-	100x	-	113	116
Nouvelle-Zélande	-	-	-	-	108	46	100	100	99	99	-	-	97	-	109	116
Oman	67	38	80	62	21	5	74	71	65	65	-	-	96	-	69	68
Ouganda	69	44	78	57	1	0	143	129	100	100	87	87	45	89	21	16
Ouzbékistan	100	98	100	99	7	1	100	100	87	89	78	78	-	89	99x	87x
Pakistan	49	20	57	28	3	0	93	54	83	48	62	51	50	91	29	19
Palaos	-	-	-	-	-	-	113	109	100	100	-	-	-	-	83	86
Panama	90	88	93	91	29	4	113	110	100	100	-	-	92	-	67	71
Papouasie-Nouvelle-Guinée	64	48	71	57	1	1	88	80	88	80	32y	31y	60	-	24	18
Paraguay	92	88	94	92	26	1	113	110	92	93	81x	84x	76	90x	59	61
Pays-Bas	-	-	-	-	139	49	109	106	100	100	-	-	96x	-	126	122
Pérou	92	79	95	85	14	8	128	127	100	100	93	93	88	97	83	78
Philippines	92	91	95	95	19	3	113	113	92	93	80	83	69	89	74	81
Pologne	100	100	100	100	55	10	100	99	98	98	-	-	99	-	103	100
Portugal	91	84	95	90	120	28	122	120	100	100	-	-	97	-	111	117
Qatar	92	92	94	94	57	7	105	105	95	96	-	-	88	-	86	92
Rép. démocratique populaire lao	70	43	76	53	2	0	122	104	85	78	64	59	59y	93	44	31
République centrafricaine	47	21	60	35	1	0	89	61	64	45	47	39	24x	71	15x	6x
République dominicaine	80	79	84	84	26	2	126	122	92	93	92	93	75	89	53	67
République tchèque	-	-	-	-	106	15	105	104	90	90	-	-	100y	-	93	96
Roumanie	99	96	99	97	36	4	100	98	93	93	-	-	96	-	82	83
Royaume-Uni	-	-	-	-	136	33	99	99	99	99	-	-	-	-	144	169
Russie, (Fédération de)	100	99	100	99	30	3	108x	107x	93x	93x	-	-	-	-	80	86
Rwanda	63	44	74	60	1	0	119	118	97	98	67	67	39	78	12	12
Sainte-Lucie	-	-	-	-	33	8	115	109	100	100	-	-	95x	-	77	100
Saint-Kitts-et-Nevis	-	-	-	-	54	8	101	94	92	86	-	-	-	-	-	-
Saint-Marin	-	-	-	-	135	51	-	-	-	-	-	-	100	-	-	-
Saint-Siège	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-Grenadines	-	-	-	-	29	5	99	83	90	78	-	-	-	-	-	-
Samoa	99	97	99	98	7	2	105	101	98	95	-	-	83	-	73	79
Sao Tomé-et-Principe	-	-	-	-	4	6	-	-	-	-	67	69	-	71	-	-
Sénégal	38	19	47	28	6	1	79	70	66	60	51	44	72	93	21	14
Serbie-et-Monténégro	97x	88x	99x	97x	42	6	65	67	50	51	98y	96y	100x	94	59	62
Seychelles	-	-	-	-	80	11	101	101	100	100	-	-	99y	-	-	-
Sierra Leone	40	14	51	23	1	0	106	80	68	63	43	39	-	94	29	24
Singapour	94	83	96	88	120	41	95x	93x	93x	92x	-	-	100x	-	70x	77x
Slovaquie	100	100	100	100	69	13	103	103	89	90	-	-	97x	-	87	88
Slovénie	100	100	100	100	114	30	101	100	94	93	-	-	98x	-	97	100
Somalie	-	-	-	-	0x	0	18x	9x	13x	7x	12	10	-	79	10x	6x
Soudan	60	32	69	46	2	0	59	51	51	42	54	51	87	73	22	36
Sri Lanka	93	85	94	89	8	1	107	104	97	97	-	-	97	-	70	75
Suède	-	-	-	-	153	52	109	111	100	100	-	-	97	-	132	167
Suisse	-	-	-	-	146	31	108	107	99	99	-	-	100	-	103	96
Suriname	94	89	96	93	37	3	127	127	94	90	88	91	99x	84	80	94
Swaziland	74	70	81	79	9	1	128	121	92	94	71	71	84	94	60	60

	Taux d'alphabétisation des adultes				Nombres pour 100 personnes 2001		Taux de scolarisation dans le primaire				Taux net de fréquentation dans le primaire (%) (1992-2002*)		% d'enfants entrés en première année atteignant la cinquième		Taux de scolarisation dans le secondaire 1997-2000* (brut)	
	1990		2000		Télé-phones	Utilisation d'Internet	1997-2000* (brut)		1997-2000* (net)		Hommes	Femmes	Données admin. 1995-1999*	Données de l'enquête 1995-2001	Hommes	Femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes						
Syrie, (République arabe de)	82	48	88	60	12	0	113	105	99	94	-	-	92	-	46	41
Tadjikistan	99	97	100	99	4	0	108	100	100	99	79	81	-	94	86	71
Tanzanie, (République-Unie de)	76	51	84	67	2	0	63	63	46	48	47	51	82	96	6	5
Tchad	37	19	52	34	0	0	90	57	70	47	46	33	54	96	18	5
Territoire palestinien occupé	-	-	-	-	18	2	107	109	96	98	91	92	98	99	80	86
Thaïlande	95	90	97	94	22	6	97	93	87	84	-	-	97	-	84	80
Timor-Leste	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	76	75	-	-	-	-
Togo	61	29	72	43	4	3	138	110	100	83	67	59	74	88	54	24
Tonga	-	-	-	-	11	3	114	112	92	90	-	-	92	-	97	103
Trinité-et-Tobago	98	96	99	98	44	9	101	99	93	92	94	95	100	100	78	84
Tunisie	72	47	81	61	15	4	120	115	100	99	95y	93y	93	-	76	80
Turkménistan	-	-	-	-	8	0	-	-	-	-	86	84	-	-	-	-
Turquie	89	66	93	77	58	6	105	96	93	82	73	69	99	98	67	48
Tuvalu	-	-	-	-	7	10	106	101	100	100	-	-	96	-	83	73
Ukraine	100	99	100	100	26	1	79	77	72	71	-	-	98x	-	111	99
Uruguay	96	97	97	98	44	12	110	109	90	91	-	-	91	-	92	105
Vanuatu	-	-	-	-	4	3	113	121	92	100	-	-	100	-	31	26
Venezuela	90	88	93	92	37	5	103	101	87	89	82	83	91	96	54	65
Viet Nam	94	87	95	91	5	1	109	102	98	92	87	86	89y	94	70	64
Yémen	55	13	68	25	3	0	97	61	84	49	70y	41y	74	-	69	25
Zambie	79	59	85	72	2	0	80	76	66	65	67	67	81	85	26	21
Zimbabwe	87	75	93	85	5	1	97	93	80	80	84	86	73	94	47	42

DONNÉES CONSOLIDÉES

Afrique subsaharienne	60	40	69	53	4	1	89	78	63	58	58	54	65	82	29	23
Moyen-Orient et Afrique du Nord	66	39	74	52	15	2	95	86	83	75	82	74	93	-	68	62
Asie du Sud	59	34	66	42	4	1	107	87	80	65	76	69	66	91	53	39
Asie de l'Est et Pacifique	88	72	93	81	23	4	106	106	93	92	-	-	94	-	65	61
Amérique latine et Caraïbes	87	83	90	88	32	5	126	123	96	94	91	91	77	87	82	87
ECO/CEI* et Etats baltes	98	94	99	96	33	3	99	95	88	84	79	76	-	96	81	78
Pays industrialisés	-	-	-	-	117	37	102	102	96	97	-	-	-	-	105	108
Pays en développement	76	59	81	67	16	3	105	96	84	77	74	70	79	89	59	52
Pays les moins avancés	54	32	62	42	1	0	87	76	67	61	58	53	66	79	30	25
Total mondial	81	69	84	74	32	8	104	96	85	79	74	70	80	89	65	59

*Europe centrale et orientale, Communauté d'Etats indépendants. On trouvera page 136 la liste des pays classés par région.

DÉFINITIONS

Taux d'alphabétisation des adultes – Pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus sachant lire et écrire.

Taux brut de scolarisation dans le primaire et le secondaire – Nombre total d'enfants scolarisés dans le primaire ou le secondaire, quel que soit leur âge, divisé par le nombre total d'enfants appartenant au groupe d'âge correspondant officiellement à ce niveau d'enseignement.

Taux net de scolarisation dans le primaire – Nombre total d'enfants scolarisés dans le primaire qui appartiennent au groupe d'âge correspondant officiellement à ce niveau d'enseignement, divisé par le nombre total d'enfants appartenant à ce même groupe d'âge.

Taux net de fréquentation dans le primaire – Pourcentage d'enfants appartenant au groupe d'âge correspondant officiellement à l'enseignement primaire qui fréquentent l'école primaire.

Enfants atteignant la 5e année d'études primaires – Pourcentage d'enfants entrés en première année du cycle d'enseignement primaire atteignant la 5e année.

SOURCES PRINCIPALES

Alphabétisation des adultes – UNESCO, y compris le Bilan de l'éducation pour tous à l'an 2000.

Utilisation du téléphone et d'Internet – Union internationale des télécommunications, Yearbook of Statistics 1992-2001.

Taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire – UNESCO, y compris le Bilan de l'éducation pour tous à l'an 2000.

Taux net de fréquentation dans le primaire – Enquêtes en grappe à indicateur multiple et Enquêtes démographiques et sanitaires (EDS).

Enfants atteignant la 5e année – UNESCO, y compris le Bilan de l'éducation pour tous à l'an 2000.

- NOTES**
- données non disponibles.
 - x données se rapportant à une année ou une période différente de celle indiquée en tête de colonne, ne correspondant pas à la définition standard, ou ne portant pas sur l'ensemble du pays.
 - y données ne correspondant pas à la définition standard ou ne portant que sur une partie du pays mais incluses dans le calcul des moyennes régionales ou mondiales.
 - * données se rapportant à l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données pendant la période indiquée en tête de colonne.

TABLEAU 6 : INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES

Pays et territoires	Population (milliers) 2002		Taux annuel d'accroissement démographique (%)		Taux brut de mortalité		Taux brut de natalité		Espérance de vie		Indice synthétique de fécondité 2002	% de la population urbanisée 2002	Taux annuel moyen d'accroissement de la population urbaine (%)	
	moins de 18 ans	moins de 5 ans	1970-90	1990-2002	1970	2002	1970	2002	1970	2002			1970-90	1990-2002
Afghanistan	11437	4009	0,4	4,2	26	22	51	48	38	43	6,8	23	2,9	6,1
Afrique du Sud	17833	4810	2,4	1,6	14	16	38	23	53	49	2,6	58	2,5	3,1
Albanie	1069	278	2,2	-0,4	8	5	33	18	67	74	2,3	44	2,8	1,2
Algérie	12652	3308	3,0	1,9	16	6	49	23	53	70	2,8	58	4,3	2,9
Allemagne	15406	3815	0,1	0,3	12	11	14	9	71	78	1,3	88	0,4	0,6
Andorre	13	3	5,1	2,3	-	-	-	-	-	-	-	92	5,0	2,0
Angola	7128	2609	2,6	2,9	27	24	49	53	37	40	7,2	36	5,6	5,0
Antigua-et-Barbuda	25	7	-0,2	1,2	-	-	-	-	-	-	-	37	0,0	1,6
Arabie saoudite	10583	3458	5,3	2,9	19	4	48	32	52	72	4,6	87	7,7	3,8
Argentine	12326	3527	1,5	1,3	9	8	23	19	66	74	2,5	88	2,0	1,5
Arménie	845	150	1,7	-1,2	5	8	23	10	72	72	1,2	67	2,3	-1,2
Australie	4747	1246	1,5	1,2	9	7	20	12	71	79	1,7	92	1,5	1,8
Autriche	1604	384	0,2	0,4	13	10	15	9	70	78	1,3	68	0,1	0,5
Azerbaïdjan	3024	688	1,6	1,2	7	6	29	18	68	72	2,1	52	2,0	0,9
Bahamas	108	30	2,0	1,6	7	8	30	20	66	67	2,3	89	2,8	2,2
Bahrein	241	71	4,0	3,1	9	3	40	20	62	74	2,7	93	4,5	3,6
Bangladesh	64736	19399	2,5	2,3	21	8	46	29	44	61	3,5	26	7,3	4,6
Barbade	66	17	0,4	0,4	9	8	22	12	69	77	1,5	51	1,3	1,5
Bélarus	2208	423	0,6	-0,3	8	13	16	9	71	70	1,2	70	2,7	0,2
Belgique	2136	560	0,2	0,3	12	10	14	11	71	79	1,7	97	0,3	0,3
Belize	113	32	2,1	2,5	8	5	40	27	66	72	3,2	48	1,8	2,5
Bénin	3463	1145	2,7	2,9	25	14	53	42	42	51	5,7	44	6,3	4,9
Bhoutan	1065	336	2,4	2,1	22	9	42	35	42	63	5,1	8	4,9	5,5
Bolivie	3922	1193	2,3	2,2	20	8	46	30	46	64	3,9	64	4,0	3,3
Bosnie-Herzégovine	924	204	0,9	-0,4	7	8	23	10	66	74	1,3	44	2,8	0,6
Botswana	834	247	3,3	2,2	13	20	49	31	55	41	3,7	50	11,5	3,6
Brésil	60616	16579	2,2	1,4	11	7	35	20	59	68	2,2	82	3,6	2,2
Brunéi Darussalam	126	39	3,4	2,6	7	3	36	24	67	76	2,5	73	3,7	3,5
Bulgarie	1498	307	0,1	-0,8	9	15	16	8	71	71	1,1	68	1,4	-0,6
Burkina Faso	7058	2493	2,5	2,9	25	18	53	48	40	46	6,7	17	6,8	4,9
Burundi	3604	1161	2,3	1,4	20	21	44	44	44	41	6,8	10	7,2	5,0
Cambodge	6949	2086	1,7	2,9	19	10	42	34	43	57	4,8	18	2,1	5,9
Cameroun	7768	2423	2,8	2,5	21	17	46	36	44	47	4,7	51	6,2	4,4
Canada	6998	1688	1,2	1,0	7	8	16	10	73	79	1,5	79	1,3	1,3
Cap-Vert	216	60	1,3	2,2	12	5	40	28	56	70	3,4	65	5,4	5,4
Chili	5152	1426	1,6	1,5	10	6	29	18	62	76	2,4	86	2,1	1,8
Chine	373266	93918	1,6	1,0	8	7	33	15	61	71	1,8	38	3,9	3,6
Chypre	215	52	0,5	1,3	10	8	19	13	71	78	1,9	71	2,8	2,0
Colombie	16504	4743	2,2	1,8	9	6	38	22	61	72	2,6	76	3,2	2,7
Comores	369	121	3,3	2,9	18	9	50	37	48	61	4,9	35	5,1	4,7
Congo	1943	676	3,2	3,1	14	16	44	44	54	48	6,3	67	5,8	4,6
Congo, (République démocratique du)	27467	9800	3,0	2,6	20	22	48	51	45	41	6,7	31	2,6	3,6
Corée, (République de)	11723	2986	1,5	0,8	9	6	31	12	60	75	1,4	83	4,5	1,8
Corée, (République populaire démocratique de)	6998	1857	1,6	1,0	9	11	34	17	61	63	2,0	61	2,0	1,4
Costa Rica	1501	394	2,6	2,4	7	4	33	19	67	78	2,3	60	4,2	3,3
Côte d'Ivoire	8062	2467	4,1	2,2	20	20	51	36	44	41	4,8	45	6,0	3,2
Croatie	921	240	0,7	-0,7	10	12	15	11	69	74	1,6	59	2,2	-0,1
Cuba	2787	686	1,1	0,5	7	7	30	12	69	77	1,6	76	2,1	0,7
Danemark	1159	325	0,2	0,3	10	11	16	12	73	77	1,8	85	0,5	0,4
Djibouti	343	116	6,1	2,3	24	18	50	40	40	46	5,7	84	7,4	2,6
Dominique	27	7	0,1	0,7	-	-	-	-	-	-	-	72	1,9	1,2
Egypte	29670	8537	2,3	2,0	17	6	40	27	51	69	3,3	43	2,4	1,8
El Salvador	2636	790	1,8	1,9	12	6	44	25	57	71	2,9	63	2,9	3,9
Emirats arabes unis	901	247	11,0	3,1	12	2	39	17	61	75	2,9	88	12,7	3,8
Equateur	5056	1427	2,7	1,8	12	6	42	23	58	71	2,8	64	4,4	3,1
Erythrée	2090	698	2,6	2,1	21	12	47	40	43	53	5,5	20	4,1	3,9
Espagne	7216	1921	0,8	0,3	9	9	20	9	72	79	1,2	78	1,4	0,6

	Population (milliers) 2002		Taux annuel d'accroissement démographique (%)		Taux brut de mortalité		Taux brut de natalité		Espérance de vie		Indice synthétique de fécondité 2002	% de la population urbanisée 2002	Taux annuel moyen d'accroissement de la population urbaine (%)	
	moins de 18 ans	moins de 5 ans	1970-90	1990-2002	1970	2002	1970	2002	1970	2002			1970-90	1990-2002
Estonie	288	58	0,7	-1,4	11	14	15	9	70	72	1,2	69	1,2	-1,6
Etats-Unis	75441	20612	1,0	1,1	9	8	17	15	71	77	2,1	78	1,1	1,3
Ethiopie	36134	12235	2,6	2,9	23	18	49	43	41	46	6,2	16	4,6	4,9
Fidji	322	96	1,6	1,2	8	6	34	24	60	70	2,9	51	2,5	2,8
Finlande	1119	286	0,4	0,3	10	10	14	11	70	78	1,7	59	1,4	0,0
France	13500	3763	0,6	0,4	11	9	17	13	72	79	1,9	76	0,8	0,6
Gabon	623	190	2,9	2,6	21	12	35	32	47	57	4,0	83	6,9	4,3
Gambie	654	218	3,5	3,3	28	13	50	36	36	54	4,8	32	6,0	5,4
Géorgie	1247	278	0,7	-0,4	9	10	19	10	68	74	1,4	57	1,5	-0,2
Ghana	9679	2937	2,9	2,4	17	10	48	32	49	58	4,2	37	3,6	3,2
Grèce	1996	512	0,7	0,6	8	10	17	9	72	78	1,3	61	1,3	0,9
Grenade	28	8	-0,4	-0,5	-	-	-	-	-	-	-	39	-0,1	0,6
Guatemala	6005	1909	2,6	2,7	15	7	45	35	52	66	4,5	40	2,9	3,1
Guinée	4235	1467	2,3	2,6	28	16	51	43	37	49	5,9	28	4,9	4,2
Guinée-Bissau	774	283	2,8	3,0	29	20	49	50	36	45	7,1	33	5,0	5,8
Guinée équatoriale	241	84	0,9	2,6	23	17	39	43	40	49	5,9	51	2,4	5,4
Guyana	274	80	0,2	0,4	11	9	38	22	60	63	2,3	37	0,8	1,3
Haïti	3854	1120	2,1	1,4	19	15	39	30	47	49	4,0	37	4,1	3,3
Honduras	3223	976	3,2	2,8	15	6	49	30	52	69	3,8	55	5,0	5,0
Hongrie	1989	464	0,0	-0,4	11	14	15	9	69	72	1,2	65	1,2	0,0
Iles Cook	8	2	-0,6	0,0	-	-	-	-	-	-	-	59	-0,2	0,2
Iles Marshall	22	6	3,7	1,4	-	-	-	-	-	-	-	66	3,8	1,6
Iles Salomon	230	74	3,4	3,1	10	5	46	34	54	69	4,5	21	5,9	6,1
Inde	413623	119524	2,1	1,8	17	9	40	24	49	64	3,1	28	3,4	2,6
Indonésie	78108	21672	2,1	1,5	17	7	41	21	48	67	2,4	43	5,0	4,3
Iran (République islamique d')	27823	5989	3,4	1,5	14	5	43	20	54	70	2,4	65	4,9	2,8
Iraq	11804	3766	3,1	2,9	16	9	49	35	55	60	4,8	68	4,2	2,6
Irlande	1009	271	0,9	0,9	11	8	22	14	71	77	1,9	60	1,3	1,3
Islande	79	21	1,1	1,0	7	7	21	14	74	80	2,0	93	1,4	1,2
Israël	2082	628	2,2	2,8	7	6	27	20	71	79	2,7	92	2,6	2,9
Italie	9845	2590	0,3	0,1	10	11	17	9	72	79	1,2	67	0,4	0,2
Jamahiriya arabe libyenne	2111	588	3,9	2,0	16	4	50	23	52	73	3,1	88	6,8	2,6
Jamaïque	971	264	1,2	0,9	8	6	35	21	68	76	2,4	57	2,3	1,7
Japon	22406	6001	0,8	0,3	7	8	19	9	72	81	1,3	79	1,3	0,4
Jordanie	2375	728	3,5	4,1	16	4	50	28	54	71	3,6	79	4,7	4,9
Kazakhstan	4974	1151	1,2	-0,7	9	10	26	16	64	66	2,0	56	1,9	-0,9
Kenya	15771	4630	3,6	2,4	17	17	52	33	50	45	4,1	35	7,9	5,7
Kirghizistan	1986	525	2,0	1,2	11	7	31	22	62	68	2,7	34	2,0	0,4
Kiribati	36	11	1,9	1,6	-	-	-	-	-	-	-	39	3,4	2,6
Koweït	743	242	5,3	1,1	6	2	47	20	66	76	2,7	96	6,3	1,2
Lesotho	860	245	2,1	1,1	17	25	42	31	49	36	3,9	30	6,4	4,4
Lettonie	497	91	0,7	-1,3	11	14	14	8	70	71	1,1	60	1,3	-2,5
l'ex-République yougoslave de Macédoine	548	144	1,0	0,6	8	8	24	15	66	74	1,9	60	2,0	0,8
Liban	1280	335	0,5	2,4	11	5	35	19	64	73	2,2	90	2,2	2,9
Libéria	1732	617	2,2	3,5	22	21	50	50	42	41	6,8	46	4,6	4,3
Liechtenstein	7	2	1,6	1,2	-	-	-	-	-	-	-	22	1,7	1,7
Lituanie	828	177	0,9	-0,6	9	12	17	9	71	73	1,3	69	2,4	-0,5
Luxembourg	100	28	0,5	1,4	12	8	13	13	70	78	1,7	92	1,7	2,0
Madagascar	8638	2996	2,7	2,9	21	13	46	42	44	53	5,7	31	5,3	5,1
Malaisie	9344	2720	2,5	2,5	10	5	37	23	61	73	2,9	59	4,5	3,8
Malawi	6232	2234	3,7	1,9	24	24	56	45	40	38	6,1	16	7,0	4,3
Maldives	155	50	2,9	3,0	17	6	40	36	50	67	5,4	29	6,1	3,8
Mali	7099	2500	2,4	2,8	26	16	52	50	38	49	7,0	32	4,9	5,2
Malte	93	23	0,9	0,7	9	8	17	12	70	78	1,8	91	1,5	1,1
Maroc	11517	3254	2,4	1,7	17	6	47	23	52	68	2,8	57	4,0	3,0
Maurice	363	98	1,2	1,1	7	7	28	16	62	72	2,0	42	1,0	1,4
Mauritanie	1390	485	2,4	2,7	21	14	46	42	42	52	5,8	61	8,2	5,4

TABLEAU 6 : INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES

	Population (milliers) 2002		Taux annuel d'accroissement démographique (%)		Taux brut de mortalité		Taux brut de natalité		Espérance de vie		Indice synthétique de fécondité 2002	% de la population urbanisée 2002	Taux annuel moyen d'accroissement de la population urbaine (%)	
	moins de 18 ans	moins de 5 ans	1970-90	1990-2002	1970	2002	1970	2002	1970	2002			1970-90	1990-2002
Mexique	39808	11207	2,5	1,7	10	5	45	23	61	73	2,5	75	3,5	2,0
Micronésie, (Etats fédérés de)	51	14	2,3	1,0	9	6	40	28	62	68	3,8	29	2,7	1,8
Moldova, (République de)	1153	240	1,0	-0,2	10	11	18	12	65	69	1,4	42	2,9	-1,1
Monaco	7	2	1,2	1,1	-	-	-	-	-	-	-	100	1,2	1,1
Mongolie	1033	265	2,8	1,2	14	7	42	23	53	64	2,4	57	4,0	1,2
Mozambique	9397	3089	1,8	2,7	24	24	48	42	40	38	5,7	35	8,3	6,8
Myanmar	18728	5342	2,1	1,6	18	11	41	24	48	57	2,9	29	2,4	2,8
Namibie	974	307	2,8	2,8	18	17	45	34	48	45	4,6	32	4,6	4,3
Nauru	5	2	1,9	2,5	-	-	-	-	-	-	-	100	1,9	2,5
Népal	11504	3645	2,2	2,3	22	10	42	33	42	60	4,3	13	6,3	5,2
Nicaragua	2609	811	2,9	2,8	14	5	48	32	54	69	3,8	57	3,5	3,4
Niger	6535	2452	3,1	3,4	28	19	56	56	37	46	8,0	22	6,3	5,9
Nigéria	62226	20552	2,9	2,8	22	14	48	39	43	52	5,5	46	5,7	5,1
Nioué	1	0	-3,9	-1,3	-	-	-	-	-	-	-	33	-2,0	-0,7
Norvège	1055	285	0,4	0,5	10	10	17	12	74	79	1,8	75	0,9	0,9
Nouvelle-Zélande	1040	273	0,9	1,1	9	8	22	14	71	78	2,0	86	1,1	1,2
Oman	1199	393	4,5	3,4	17	3	50	32	50	72	5,0	77	13,0	5,2
Ouganda	14238	5166	3,1	3,0	19	17	51	51	46	46	7,1	15	4,7	5,5
Ouzbékistan	10668	2713	2,7	1,9	10	6	37	22	63	70	2,5	37	3,1	1,2
Pakistan	72286	23074	2,9	2,5	18	10	43	36	48	61	5,1	34	3,9	3,4
Palaos	8	2	1,5	2,3	-	-	-	-	-	-	-	69	2,3	2,3
Panama	1132	337	2,4	2,0	8	5	38	23	65	75	2,7	57	3,0	2,5
Papouasie-Nouvelle Guinée	2659	833	2,4	2,5	19	10	42	32	43	57	4,1	18	4,5	4,0
Paraguay	2617	791	2,9	2,6	9	5	37	30	65	71	3,9	57	4,3	3,9
Pays-Bas	3529	975	0,7	0,6	8	9	17	12	74	78	1,7	90	0,8	0,7
Pérou	10648	3049	2,5	1,7	14	6	42	24	53	70	2,9	74	3,4	2,3
Philippines	33913	9790	2,6	2,1	11	5	40	26	57	70	3,2	60	4,5	3,9
Pologne	8833	1909	0,8	0,1	8	10	17	10	70	74	1,3	63	1,5	0,4
Portugal	2021	561	0,7	0,1	11	11	21	11	67	76	1,5	67	3,6	3,1
Qatar	187	58	7,2	2,1	13	4	35	18	60	72	3,3	93	7,8	2,4
Rép. démocratique populaire lao	2695	856	2,1	2,4	23	13	45	36	40	54	4,8	20	4,5	4,7
République centrafricaine	1902	617	2,3	2,2	22	22	42	38	42	40	5,0	42	3,4	3,2
République dominicaine	3359	947	2,3	1,7	11	7	42	24	58	67	2,7	67	4,2	2,8
République tchèque	1989	438	0,2	0,0	13	11	16	9	70	75	1,2	75	2,1	-0,1
Roumanie	4834	1139	0,7	-0,3	9	13	21	10	68	71	1,3	55	1,9	0,0
Royaume-Uni	13340	3418	0,2	0,3	12	10	16	11	72	78	1,6	90	0,2	0,4
Russie, (Fédération de)	31004	6197	0,6	-0,2	9	15	15	9	70	67	1,2	73	1,4	-0,3
Rwanda	4327	1486	2,9	1,7	20	22	52	43	44	39	5,8	6	5,5	3,2
Sainte-Lucie	54	14	1,4	1,0	8	6	41	21	64	72	2,3	38	1,0	1,2
Saint-Kitts-et-Nevis	14	4	-0,7	0,2	-	-	-	-	-	-	-	34	-0,7	0,2
Saint-Marin	5	1	0,9	1,4	-	-	-	-	-	-	-	91	2,9	1,4
Saint-Siège	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100	-	-
Saint-Vincent-et-Grenadines	45	11	1,0	0,7	11	6	41	20	61	74	2,2	57	3,0	3,5
Samoa	83	25	0,6	0,8	10	6	39	29	55	70	4,2	23	0,8	1,3
Sao Tomé-et-Principe	75	24	2,3	2,5	13	6	46	34	55	70	4,0	48	4,8	4,3
Sénégal	4970	1599	2,8	2,4	25	12	49	37	41	53	5,0	49	3,7	4,1
Serbie-et-Monténégro	2513	624	0,8	0,3	9	11	19	12	68	73	1,7	52	2,1	0,5
Seychelles	42	14	1,5	1,0	-	-	-	-	-	-	-	65	5,1	2,7
Sierra Leone	2408	864	2,1	1,3	30	30	49	50	34	34	6,5	38	4,8	3,4
Singapour	1046	253	1,9	2,7	5	5	23	10	69	78	1,4	100	1,9	2,7
Slovaquie	1248	276	0,7	0,2	10	10	19	10	70	74	1,3	58	2,3	0,4
Slovénie	376	87	0,7	0,3	10	10	17	8	70	76	1,2	49	2,2	0,1
Somalie	5170	1931	3,4	2,3	24	18	50	53	40	48	7,3	29	4,3	3,7
Soudan	15147	4865	2,7	2,3	22	12	48	33	43	56	4,4	38	5,1	5,3
Sri Lanka	5797	1507	1,6	1,0	8	7	29	17	64	73	2,0	23	1,4	1,8
Suède	1908	440	0,3	0,3	10	11	14	10	74	80	1,6	83	0,4	0,3
Suisse	1408	344	0,5	0,4	9	10	16	9	73	79	1,4	67	1,0	1,4

	Population (milliers) 2002		Taux annuel d'accroissement démographique (%)		Taux brut de mortalité		Taux brut de natalité		Espérance de vie		Indice synthétique de fécondité 2002	% de la population urbanisée 2002	Taux annuel moyen d'accroissement de la population urbaine (%)	
	moins de 18 ans	moins de 5 ans	1970-90	1990-2002	1970	2002	1970	2002	1970	2002			1970-90	1990-2002
Suriname	163	47	0,4	0,6	8	6	37	22	63	71	2,5	75	2,1	1,8
Swaziland	549	166	3,2	1,9	20	25	50	35	46	36	4,6	27	7,7	3,0
Syrie, (République arabe de)	7979	2292	3,4	2,6	13	4	47	28	55	72	3,4	52	4,0	3,1
Tadjikistan	2770	740	2,9	1,3	10	6	40	25	63	69	3,1	28	2,2	0,2
Tanzanie, (République-Unie de)	19028	6159	3,2	2,8	20	18	50	40	45	44	5,2	34	9,1	6,6
Tchad	4443	1593	2,3	3,0	27	20	48	49	38	45	6,7	25	5,2	4,3
Territoire palestinien occupé	1809	629	3,4	3,9	20	4	52	39	54	72	5,6	67	4,2	4,3
Thaïlande	19257	5270	2,0	1,1	9	7	37	18	60	69	1,9	20	3,7	1,8
Timor-Leste	358	79	1,0	0,0	22	14	47	24	39	49	3,9	8	0,1	-0,2
Togo	2432	800	2,7	2,7	20	15	47	39	44	50	5,4	35	6,6	4,4
Tonga	45	13	0,3	0,3	8	7	36	27	62	68	3,8	33	2,0	0,8
Trinité-et-Tobago	387	86	1,1	0,6	7	7	27	14	66	71	1,6	75	1,6	1,2
Tunisie	3409	811	2,4	1,4	14	6	39	17	54	73	2,0	67	3,7	2,6
Turkménistan	1989	495	2,6	2,2	11	7	37	22	60	67	2,7	45	2,3	2,3
Turquie	25840	7105	2,3	1,7	13	6	39	21	56	70	2,5	67	4,6	2,4
Tuvalu	4	1	2,1	1,4	-	-	-	-	-	-	-	54	5,4	3,8
Ukraine	10369	2058	0,5	-0,5	9	14	15	8	71	70	1,2	68	1,5	-0,3
Uruguay	988	283	0,5	0,7	10	9	21	17	69	75	2,3	92	0,9	1,0
Vanuatu	100	30	2,8	2,7	14	5	44	31	53	69	4,2	23	4,5	4,3
Venezuela	9887	2826	3,0	2,1	7	5	37	23	65	74	2,7	87	3,8	2,5
Viet Nam	30785	7624	2,2	1,6	18	7	41	20	49	69	2,3	25	2,7	3,4
Yémen	10779	3683	3,2	4,0	26	9	54	45	38	60	7,0	25	5,9	4,9
Zambie	5734	1910	3,3	2,2	17	28	51	42	49	33	5,7	40	4,6	2,4
Zimbabwe	6561	1902	3,5	1,7	13	27	49	32	55	34	4,0	37	6,1	3,9

DONNÉES CONSOLIDÉES

Afrique subsaharienne	333271	110560	2,9	2,6	21	18	48	41	44	46	5,5	35	5,1	4,6
Moyen-Orient et Afrique du Nord	152767	43422	3,1	2,2	17	6	45	27	51	67	3,5	57	4,7	3,0
Asie du Sud	580603	171544	2,2	2,0	18	9	41	26	48	63	3,4	28	3,8	3,0
Asie de l'Est et Pacifique	597903	155866	1,8	1,2	10	7	35	17	58	69	2,0	40	4,0	3,5
Amérique latine et Caraïbes	196905	55628	2,2	1,6	11	6	37	22	60	70	2,6	76	3,3	2,2
ECO/CEI* et Etats baltes	111709	25967	1,1	0,3	9	11	21	13	66	69	1,7	64	2,1	0,3
Pays industrialisés	205992	54210	0,7	0,6	10	9	17	12	71	78	1,7	78	1,0	0,8
Pays en développement	1916874	551493	2,2	1,7	14	9	39	24	53	62	3,0	41	3,9	3,2
Pays les moins avancés	347888	114789	2,6	2,6	22	15	47	39	43	49	5,2	27	5,3	4,7
Total mondial	2179150	617197	1,8	1,5	12	9	33	22	56	63	2,8	48	2,9	2,4

*Europe centrale et orientale, Communauté d'Etats indépendants. On trouvera page 136 la liste des pays classés par région.

DÉFINITIONS

Espérance de vie à la naissance – Nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie.

Taux brut de mortalité – Nombre annuel de décès pour 1 000 habitants.

Taux brut de natalité – Nombre annuel de naissances pour 1 000 habitants.

Indice synthétique fécondité – Nombre d'enfants que mettrait au monde une femme qui vivrait jusqu'à la fin de ses années de procréation en donnant naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité pour cet âge.

Population urbaine – Pourcentage de la population résidant dans les régions urbaines telles qu'elles ont été définies par des critères nationaux lors du dernier recensement.

SOURCES PRINCIPALES

Espérance de vie – Division de la population de l'Organisation des Nations Unies.

Population infantine – Division de la population de l'Organisation des Nations Unies.

Taux bruts de mortalité et de natalité – Division de la population de l'Organisation des Nations Unies.

Fécondité – Division de la population de l'Organisation des Nations Unies.

Population urbaine – Division de la population de l'Organisation des Nations Unies.

NOTES – données non disponibles

TABLEAU 7 : INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Pays et territoires	RNB par habitant (SEU) 2002	Taux annuel moyen de croissance du PIB (%)		Taux annuel d'inflation (%) 1990-2002	% de la population ayant moins d'1 SEU/jour 1990-2001	% des dépenses du gouvernement central affecté aux secteurs : (1992-2001*)			APD totale reçue en millions de \$ EU 2001	APD totale reçue en % du RNB du pays bénéficiaire 2001	Service de la dette en % des exportations de biens et de services	
		1960-90	1990-2002			Santé	Éducation	Défense			1990	2001
Afghanistan	250x	0,1x	-	-	-	-	-	-	402	-	-	-
Afrique du Sud	2600	1,3	0,4	9	2	-	-	-	428	0	-	11
Albanie	1380	-	4,5	31	-	4	2	4	269	6	1	1
Algérie	1720	2,4	0,3	16	2	4	24	17	182	0	62	19
Allemagne	22670	2,2x	1,2	2	-	17x	1x	7x	-	-	-	-
Andorre	d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Angola	660	-	-0,4	584	-	6x	15x	34x	268	4	7	26
Antigua-et-Barbuda	9390	-	2,6	2	-	-	-	-	9	1	-	-
Arabie saoudite	8460x	2,2	-1,1x	4x	-	6x	14x	36x	27	0	-	-
Argentine	4060	0,6	1,4	5	-	2	6	4	151	0	30	59
Arménie	790	-	1,7	142	13	-	-	-	212	12	-	6
Australie	19740	2,0	2,7	2	-	15	8	7	-	-	-	-
Autriche	23390	3,3	1,8	2	-	14	9	2	-	-	-	-
Azerbaïdjan	710	-	0,2x	79x	4	1	3	11	226	4	-	3
Bahamas	14860x	1,2	0,1x	3x	-	16	20	3	-	-	-	-
Bahreïn	11130x	-	1,9x	1x	-	8	13	16	18	0	-	-
Bangladesh	360	0,2	3,1	4	36	5x	11x	10x	1024	2	18	7
Barbade	9750x	3,0	2,1x	3x	-	-	-	-	-1	0	14	4x
Bélarus	1360	-	0,2	284	2	4	4	4	-	-	-	2
Belgique	23250	3,0	1,9	2	-	2x	12x	5x	-	-	-	-
Belize	2960	3,2	1,7	2	-	8	20	5	21	3	6	25
Bénin	380	0,4	2,0	8	-	6x	31x	17x	273	11	7	6
Bhoutan	590	-	3,6	9	-	10	15	-	59	4	5	3
Bolivie	900	-0,1	1,2	7	14	10	20	7	729	9	31	29
Bosnie-Herzégovine	1270	-	18,0x	3x	-	-	-	-	639	13	-	18
Botswana	2980	8,7	2,7	9	24	5	26	8	29	1	4	2
Brésil	2850	3,6	1,3	140	10	6	6	3	349	0	20	73
Brunéi Darussalam	24100x	-1,8x	-0,7x	1x	-	-	-	-	-	-	-	-
Bulgarie	1790	-	0,0	84	5	5	4	8	-	-	19	13
Burkina Faso	220	1,1	2,0	4	61	7	17	14	389	14	6	8
Burundi	100	2,0	-3,9	13	58	2	15	23	131	20	41	29
Cambodge	280	-	2,3	19	-	-	-	-	409	11	-	0
Cameroun	560	2,5	0,0	5	33	3	12	10	398	4	20	11
Canada	22300	2,3x	2,2	2	-	1	2	6	-	-	-	-
Cap-Vert	1290	-	3,4	5	-	-	-	-	76	13	5	5
Chili	4260	1,2	4,4	7	2	12	18	8	58	0	20	28
Chine	940	5,5	8,6	5	16	0	2	12	1460	0	10	7
Chypre	12320x	6,2x	3,2	3x	-	6	12	4	-	-	-	-
Colombie	1830	2,3	0,6	19	14	9	20	13	380	0	39	35
Comores	390	-	-1,4	4	-	-	-	-	28	10	2	3
Congo	700	3,1	-1,4	9	-	-	-	-	75	3	32	3
Congo, (République démocratique du)	90	-1,4	-7,3	728	-	0	0	18	251	6	5	0
Corée, (République de)	9930	6,3	4,7	4	2	1	21	17	-55x	0x	10	10
Corée, (République populaire démocratique de)	a	-	-	-	-	-	-	-	119	-	-	-
Costa Rica	4100	1,6	2,7	16	7	22	21	-	2	0	21	9
Côte d'Ivoire	610	1,0	0,1	8	12	4x	21x	4x	187	2	26	11
Croatie	4640	-	2,3	61	2	15	7	5	113	1	-	28
Cuba	1170x	-	3,7x	1x	-	23x	10x	-	51	-	-	-
Danemark	30290	2,1	2,0	2	-	1	13	4	-	-	-	-
Djibouti	900	-	-3,2	3	-	-	-	-	55	9	-	4x
Dominique	3180	-	1,3	3	-	-	-	-	20	8	4	12
Egypte	1470	3,5	2,5	7	3	3	15	9	1255	1	20	8
El Salvador	2080	-0,4	2,1	6	21	5	24	7	234	2	14	5
Émirats arabes unis	18060x	-5,0x	-1,6x	2x	-	7	17	30	-	-	-	-
Équateur	1450	2,9	3,6	0	20	11x	18x	13x	171	1	27	21
Erythrée	160	-	2,2x	9x	-	-	-	-	280	45	-	2
Espagne	14430	3,2	2,3	4	-	6	4	3	-	-	-	-
Estonie	4130	-	2,2	40	2	16	10	5	-	-	-	7
États-Unis	35060	2,2	2,1	2	-	21	2	15	-	-	-	-

	RNB par habitant (SEU) 2002	Taux annuel moyen de croissance du PIB (%)		Taux annuel d'inflation (%) 1990-2002	% de la population ayant moins d'1 SEU/jour 1990-2001	% des dépenses du gouvernement central affecté aux secteurs : (1992-2001*)			APD totale reçue en millions de \$ EU 2001	APD totale reçue en % du RNB du pays bénéficiaire 2001	Service de la dette en % des exportations de biens et de services	
		1960-90	1990-2002			Santé	Éducation	Défense			1990	2001
Ethiopie	100	-	2,5	5	82	6	16	9	1080	16	30	17
Fidji	2160	1,9	1,8	3	-	9	18	6	26	1	12	2
Finlande	23510	3,4	2,6	2	-	3	10	4	-	-	-	-
France	22010	2,9	1,5	1	-	16x	7x	6x	-	-	-	-
Gabon	3120	3,1	-0,2	5	-	-	-	-	9	0	4	13
Gambie	280	1,1x	0,1	5	59	7x	12x	4x	51	12	18	3
Géorgie	650	3,9x	-4,0	225	2	3	4	4	290	9	-	7
Ghana	270	-1,3	1,9	26	45	7	22	5	652	11	20	9
Grèce	11660	3,5	2,2	8	-	7	11	8	-	-	-	-
Grenade	3500	-	2,6	2	-	10	17	-	12	4	2	5x
Guatemala	1750	1,4	1,2	10	16	11	17	11	225	1	11	8
Guinée	410	-	1,6	5	-	3x	11x	29x	272	8	18	10
Guinée-Bissau	150	0,1x	-1,5	26	-	1x	3x	4x	59	26	21	40
Guinée équatoriale	700x	-	18,0	18	-	-	-	-	13	4	3	0
Guyana	840	-0,1	3,5	11	2	-	-	-	102	16	-	5
Haïti	440	0,1	-2,4	19	-	-	-	-	166	4	5x	4
Honduras	920	1,2	0,3	17	24	10x	19x	7x	678	11	30	10
Hongrie	5280	3,9	2,4	17	2	4	6	2	-	-	30	37
Iles Cook	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-
Iles Marshall	2270x	-	-3,3x	5	-	-	-	-	74	65	-	-
Iles Salomon	570	2,4x	-2,4	10	-	-	-	-	59	22	10	7x
Inde	480	1,7	4,0	7	35	2	3	16	1705	0	25	12
Indonésie	710	4,3	2,1	16	7	2	6	4	1501	1	31	19
Iran (République islamique d')	1710	-3,5x	2,1	25	2	7	19	14	115	0	1	5
Iraq	2170x	-1,1	-	0x	-	-	-	-	122	-	-	-
Irlande	23870	3,1	6,8	4	-	16	14	3	-	-	-	-
Islande	27970	3,6	2,1	4	-	25	10	-	-	-	-	-
Israël	16710x	3,1	2,2x	10x	-	13	14	17	-	-	-	-
Italie	18960	3,3	1,4	4	-	11x	8x	4x	-	-	-	-
Jamahiriya arabe libyenne	5540x	1,1x	-	-	-	-	-	-	7x	-	-	-
Jamaïque	2820	0,1	-0,5	20	2	6	14	1	54	1	20	13
Japon	33550	4,8	0,9	0	-	2	6	4	-	-	-	-
Jordanie	1760	2,5x	0,8	3	2	10	16	19	432	5	18	9
Kazakhstan	1510	-	-0,6	141	2	2	4	4	148	1	-	31
Kenya	360	2,3	-0,6	13	23	7	26	6	453	4	26	13
Kirghizistan	290	-	-3,2	83	2	11	20	10	188	13	-	26
Kiribati	810	-5,5x	0,5	3	-	-	-	-	12	17	-	-
Koweït	18270x	-6,2x	-1,0x	2x	-	7	15	17	-	-	-	-
Lesotho	470	4,4	2,0	9	43	9	27	7	54	6	4	12
Lettonie	3480	4,0x	0,2	36	2	11	6	3	-	-	-	11
l'ex-République yougoslave de Macédoine	1700	-	-0,7	56	2	-	-	-	248	7	-	12
Liban	3990	-	3,1	13	-	2	7	11	241	2	1	46
Libéria	150	-1,9	4,8	54	-	5x	11x	9x	37	9	-	0
Liechtenstein	d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	3660	-	0,0	53	2	16	6	5	-	-	-	29
Luxembourg	38830	2,6	4,0	2	-	2	10	2	-	-	-	-
Madagascar	240	-1,3	-0,9	17	49	7	9	5	354	8	32	40
Malaisie	3540	4,1	3,6	4	2	6	23	11	27	0	12	6
Malawi	160	1,5	1,3	32	42	7x	12x	5x	402	22	23	7
Maldives	2090	-	3,5x	2x	-	10	18	14	25	4	4	4
Mali	240	0,0x	1,8	7	73	2x	9x	8x	350	12	8	7
Malte	9200x	7,1	3,8x	3x	-	10	11	2	2	0	0	3
Maroc	1190	2,3	0,9	3	2	3	18	13	517	1	18	18
Maurice	3850	2,9x	4,0	6	-	8	16	1	22	0	6	6
Mauritanie	410	0,8	1,2	6	29	4x	23x	-	262	27	24	20
Mexique	5910	2,4	1,4	17	8	4	26	3	75	0	16	25
Micronésie, (Etats fédérés de)	1980	-	-1,4	3	-	-	-	-	138	60	-	-
Moldova, (République de)	460	-	-6,9	89	22	3	4	1	119	7	-	17
Monaco	d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 7 : INDICATEURS ÉCONOMIQUES

	RNB par habitant (SEU) 2002	Taux annuel moyen de croissance du PIB (%)		Taux annuel d'inflation (%) 1990-2002	% de la population ayant moins d'1 SEU/jour 1990-2001	% des dépenses du gouvernement central affecté aux secteurs : (1992-2001*)			APD totale reçue en millions de \$ EU 2001	APD totale reçue en % du RNB du pays bénéficiaire 2001	Service de la dette en % des exportations de biens et de services	
		1960-90	1990-2002			Santé	Éducation	Défense			1990	2001
Mongolie	440	-	0,2	46	14	6	9	9	212	21	-	6
Mozambique	210	-	4,6	27	38	5x	10x	35x	935	24	21	3
Myanmar	220x	1,4	5,7x	25x	-	3	8	29	127	-	9	3
Namibie	1780	-	2,1	9	35	10x	22x	7x	109	3	-	-
Nauru	-	-	-	4x	-	-	-	-	7	-	-	-
Népal	230	0,8	2,3	7	38	5	15	5	388	6	10	5
Nicaragua	370x	-1,5	-0,1x	45x	82	13	15	6	928	34x	2	25
Niger	170	-2,2	-0,8	6	61	-	-	-	249	12	13	6
Nigéria	290	0,4	-0,3	25	70	1x	3x	3x	185	1	22	12
Nioué	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-
Norvège	37850	3,4	2,7	3	-	5	7	6	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	13710	1,1	2,0	2	-	17	16	4	-	-	-	-
Oman	7720x	7,6	0,9	2	-	7	15	33	2	-	12	14
Ouganda	250	-	3,5	10	82	2x	15x	26x	783	12	34	5
Ouzbékistan	450	-	-1,0	184	19	-	-	-	153	1	-	24
Pakistan	410	2,9	1,2	9	13	1	1	18	1938	3	17	23
Palaos	6780x	-	-	3x	-	-	-	-	34	26	-	-
Panama	4020	1,8	2,5	2	8	17	4	12	28	0	3	12
Papouasie-Nouvelle Guinée	530	0,9	0,4	8	-	7	22	4	203	6	37	12
Paraguay	1170	3,0	-0,5	11	20	7	22	11	61	1	12	10
Pays-Bas	23960	2,4	2,2	2	-	15	10	4	-	-	-	-
Pérou	2050	0,4	2,3	20	16	5x	16x	11x	451	1	6	18
Philippines	1020	1,5	1,0	8	15	5	19	2	577	1	23	18
Pologne	4570	-	4,2	20	2	2	5	4	-	-	4	27
Portugal	10840	4,1	2,6	5	2	9x	11x	6x	-	-	-	-
Qatar	12000x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rép. démocratique populaire lao	310	-	3,8	29	26	-	-	-	243	15	8	7
République centrafricaine	260	-0,6	-0,1	4	67	-	-	-	76	8	8	12
République dominicaine	2320	3,0	4,2	9	2	11	16	4	105	1	7	6
République tchèque	5560	-	1,4	10	2	17	9	5	-	-	-	10
Roumanie	1850	2,0x	0,1	84	2	14	10	5	-	-	0	18
Royaume-Uni	25250	2,1	2,4	3	-	15	4	7	-	-	-	-
Russie, (Fédération de)	2140	3,8x	-2,6	122	6	1	2	12	-	-	-	10
Rwanda	230	1,1	0,3	12	36x	5x	26x	-	291	16	10	9
Sainte-Lucie	3840	-	0,4	3	-	-	-	-	16	3	2	6
Saint-Kitts-et-Nevis	6370	3,7x	3,3	3	-	-	-	-	11	4	3	14
Saint-Marin	d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Siège	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-Grenadines	2820	7,1	1,1	3	-	12	16	-	9	3	3	7
Samoa	1420	-	3,2x	4x	-	-	-	-	43	17	5	7x
Sao Tomé-et-Principe	290	-	-0,5	43	-	-	-	-	38	89	28	21
Sénégal	470	-0,6	1,2	4	26	3	14	7	419	9	14	11
Serbie-et-Monténégro	1400	-	0,5x	54x	-	-	-	-	1306	13	-	1
Seychelles	6530x	3,1	-0,5	4	-	7	7	3	14	3	8	2
Sierra Leone	140	0,6	-5,9	27	57x	10x	13x	10x	334	52	8	18
Singapour	20690	6,8	3,8	1	-	5	21	26	-	-	-	-
Slovaquie	3950	-	2,1	10	2	18	10	5	-	-	-	16x
Slovénie	9810	-	3,1	17x	2	-	-	-	126	1	-	16
Somalie	130x	-1,0	-	-	-	1x	2x	38x	149	-	10	-
Soudan	350	0,2	3,4	52	-	1	8	28	172	2	4	0
Sri Lanka	840	2,8	3,4	9	7	6	10	18	330	2	10	8
Suède	24820	2,2	1,8	2	-	2	7	6	-	-	-	-
Suisse	37930	1,6	0,4	1	-	20	2	5	-	-	-	-
Suriname	1960	-0,6x	2,4	78	-	-	-	-	23	3	-	-
Swaziland	1180	2,0x	0,1	12	-	8	20	8	29	2	6	3
Syrie, (République arabe de)	1130	2,9	1,6	7	-	3	10	25	153	1	20	2
Tadjikistan	180	-	-8,1	175	10	2	3	10	159	14	-	7
Tanzanie, (République-Unie de)	280	-	0,6	19	20	6x	8x	16x	1233	13	25	10
Tchad	220	-1,2	-0,1	6	-	8x	8x	-	179	11	2	7

	RNB par habitant (\$EU) 2002	Taux annuel moyen de croissance du PIB (%)		Taux annuel d'inflation (%)	% de la population ayant moins d'1 \$EU/jour 1990-2001	% des dépenses du gouvernement central affecté aux secteurs : (1992-2001*)			APD totale reçue en millions de \$ EU 2001	APD totale reçue en % du RNB du pays bénéficiaire 2001	Service de la dette en % des exportations de biens et de services	
		1960-90	1990-2002	1990-2002	Santé	Éducation	Défense	1990			2001	
Territoire palestinien occupé	930	-	-3,3x	4x	-	-	-	-	636x	13x	-	-
Thaïlande	1980	4,6	2,8	4	2	8	22	8	281	0	14	23
Timor-Leste	520x	-	-	-	-	-	-	-	195	53	-	-
Togo	270	1,2	-0,6	6	-	5x	20x	11x	47	4	8	4
Tonga	1410	-	2,0	2	-	7x	13x	-	20	13	2	3
Trinité-et-Tobago	6490	3,1	2,8	6	12	9	15	2	-2	0	18	4
Tunisie	2000	3,3x	3,1	4	2	6	18	5	378	2	22	12
Turkménistan	1200	-	-4,3	269	12	-	-	-	72	2	-	30x
Turquie	2500	1,9x	1,3	72	2	3	10	8	167	0	27	36
Tuvalu	-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	-	-
Ukraine	770	-	-6,1	183	3	2	6	5	-	-	-	8
Uruguay	4370	0,9	1,3	26	2	6	7	4	15	0	31	32
Vanuatu	1080	-	-1,1	3	-	-	-	-	32	15	2	1
Venezuela	4090	-0,5	-1,0	41	15	7	22	5	45	0	22	23
Viet Nam	430	-	5,9	13	18	4	14	-	1435	4	7x	6
Yémen	490	-	2,1	20	16	4	22	19	426	5	4	4
Zambie	330	-1,2	-1,4	45	64	13	14	4	374	11	13	7
Zimbabwe	470x	1,1	-0,8	32	36	8	24	7	159	3	20	6

DONNÉES CONSOLIDÉES

Afrique subsaharienne	460	1,1	0,4	43	50	-	-	-	12486	4	17	11
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1359	2,8	1,9	14	3	5	17	14	4095	1	20	11
Asie du Sud	461	1,7	3,6	7	32	2	3	17	5871	1	22	12
Asie de l'Est et Pacifique	1232	5,4	6,3	6	14	2	10	12	7252	0	14	11
Amérique latine et Caraïbes	3362	2,2	1,4	52	12	6	13	5	5176	0	20	34
ECO/CEI* et Etats baltes	1742	-	-1,2	111	5	4	5	8	-	-	-	17
Pays industrialisés	26214	2,9	1,8	2	-	12	4	10	-	-	-	-
Pays en développement	1154	3,5	3,6	27	23	3	11	10	36495	1	18	18
Pays les moins avancés	277	0,1	1,6	68	48	-	-	-	13389	8	11	8
Total mondial	5073	3,0	2,1	8	21	10	6	10	39317	1	17	18

*Europe centrale et orientale, Communauté d'Etats indépendants. On trouvera page 136 la liste des pays classés par région.

DÉFINITIONS

RNB par habitant – Le revenu national brut (RNB) est la somme de la valeur ajoutée par tous les producteurs résidents, majorée des taxes (subventions en moins) non incluses dans l'évaluation des produits ainsi que des recettes nettes des revenus primaires provenant du reste du monde (rémunérations des employés et revenus de la propriété). Le RNB par habitant correspond au revenu national brut divisé par le nombre d'habitants au milieu de l'année. La conversion du RNB par habitant en dollars des E.-U. s'effectue selon la méthode utilisée pour l'Atlas de la Banque mondiale.

PIB par habitant – Le produit intérieur brut (PIB) est la somme de la valeur brute ajoutée par tous les producteurs résidents, majorée des taxes (moins les subventions) non incluses dans l'évaluation des produits. Le PIB par habitant est le produit intérieur brut converti en dollars des États-Unis selon la méthode utilisée pour l'Atlas de la Banque mondiale et divisé par le nombre d'habitants au milieu de l'année. La croissance est calculée à partir du PIB à prix constants en devise locale.

% de la population ayant moins de 1 dollar par jour – Pourcentage de la population vivant avec moins de 1,08 dollar par jour aux prix internationaux de 1993 (équivalent à 1 dollar par jour aux prix de 1985, ajustés en fonction de la parité du pouvoir d'achat).

APD – Aide publique au développement.

Service de la dette – Total des paiements d'intérêts et des remboursements du principal afférents aux dettes extérieures publiques et aux emprunts à long terme garantis par l'État.

SOURCES PRINCIPALES

RNB par habitant – Banque mondiale.

PIB par habitant – Banque mondiale.

% de la population ayant moins de 1 dollar par jour – Banque mondiale.

Taux annuel d'inflation – Banque mondiale.

Dépenses pour la santé, l'éducation et la défense – Fonds monétaire international (FMI).

APD – Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Service de la dette – Banque mondiale.

NOTES

a : 735 dollars ou moins.

b : Entre 736 et 2935 dollars.

c : Entre 2936 et 9075 dollars.

d : Plus de 9076 dollars.

- données non disponibles.

x données se rapportant à une année ou une période différente de celle indiquée en tête de colonne, ne correspondant pas à la définition standard, ou ne portant pas sur l'ensemble du pays.

* données se rapportant à l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données pendant la période indiquée en tête de colonne.

TABLEAU 8 : FEMMES

Pays et territoires	Espérance de vie des femmes en % de celle des hommes 2002	Taux d'alphabétisation des femmes adultes en % de celui des hommes 2000	Taux de scolarisation des filles en % de celui des garçons		Taux d'emploi des contraceptifs (%) 1995-2002*	Taux de couverture pour les soins prénatals (%) 1995-2002*	Accouchements assistés par du personnel soignant qualifié (%)* 1995-2002*	Ratio mortalité maternelle ¹	
			primaire 1997-2000*	secondaire 1997-2000*				1985-2002* déclarée	2000 ajustée
Afghanistan	100	41	0	34x	5	37	12	-	1900
Afrique du Sud	113	98	94	110	56	94	84	150	230
Albanie	108	-	100	104	58	95	99	20	55
Algérie	104	68	92	107	64	79	92	140	140
Allemagne	108	-	100	99	75x	-	100x	8	8
Andorre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Angola	105	-	88	72	6	66	45	-	1700
Antigua-et-Barbuda	-	104x	-	-	53	100	100	150	-
Arabie saoudite	104	81	96	90	32	90	91	-	23
Argentine	110	100	100	106	74x	95x	98	41	82
Arménie	110	98	101	107	61	92	97	22	55
Australie	108	-	100	101	76x	100x	100	-	8
Autriche	108	-	99	96	51	100x	100x	-	4
Azerbaïdjan	109	97x	102	100	55	66	84	25	94
Bahamas	109	102	97	98	62x	-	99x	-	60
Bahreïn	106	91	100	107	62	97	98	46	28
Bangladesh	102	61	101	104	54	40	12	380	380
Barbade	107	100	100	101	55	89	91	0	95
Bélarus	115	100	99	104	50	100	100	14	35
Belgique	108	-	100	111	78x	-	100x	-	10
Belize	104	100	97	108	56	96	83	140	140
Bénin	110	45	69	47	19	81	66	500	850
Bhoutan	103	55	76	29x	31	-	24	260	420
Bolivie	106	86	98	96	53	83	69	390	420
Bosnie-Herzégovine	108	91x	100	-	48	99	100	10	31
Botswana	105	107	100	107	48	91	94	330	100
Brésil	113	100	96	111	77	86	88	160	260
Brunéi Darussalam	107	93	96	106	-	100x	99	0	37
Bulgarie	112	99	97	98	42	-	-	15	32
Burkina Faso	102	42	71	67	12	61	31	480	1000
Burundi	103	72	79	75	16	78	25	-	1000
Cambodge	107	71	88	58	24	38	32	440	450
Cameroun	104	81	87	77	26	75	60	430	730
Canada	106	-	100	101	75	-	98	-	6
Cap-Vert	109	78	98	100	53	99	89	76	150
Chili	108	100	97	74	56x	95x	100	23	31
Chine	106	85	103	91	87	90	76	53	56
Chypre	105	97	100	101	-	-	100	0	47
Colombie	109	100	99	109	77	91	86	78	130
Comores	105	77	87	83	26	74	62	-	480
Congo	106	85	92	83	-	-	-	-	510
Congo, (République démocratique du)	105	69	92	54	31	68	61	950	990
Corée, (République de)	110	97	101	100	81	-	100	20	20
Corée, (République populaire démocratique de)	108	97	94x	-	62x	-	97	110	67
Costa Rica	105	100	97	109	75x	70	98	29	43
Côte d'Ivoire	102	63	76	57	15	88	63	600	690
Croatie	111	98	98	104	-	-	100	2	8
Cuba	105	100	96	105	73	100	100	30	33
Danemark	107	-	100	105	78x	-	100x	10	5
Djibouti	104	72	76	131	-	-	-	74	730
Dominique	-	-	113	-	50	100	100	67	-
Egypte	106	66	93	94	56	53	61	84	84
El Salvador	109	93	96	100	60	76	90	120	150
Emirats arabes unis	105	106	100	113	28	97	96	3	54
Equateur	107	96	100	102	66	69	69	160	130
Erythrée	106	66	83	68	8	49	21	1000	630
Espagne	109	98	100	105	81	-	-	0	4
Estonie	117	100	96	101	70x	-	-	46	63
Etats-Unis	108	-	100	101	76	99x	99	8	17

	Espérance de vie des femmes en % de celle des hommes 2002	Taux d'alphabétisation des femmes adultes en % de celui des hommes 2000	Taux de scolarisation des filles en % de celui des garçons		Taux d'emploi des contraceptifs (%)* 1995-2002*	Taux de couverture pour les soins prénatals (%) 1995-2002*	Accouche- ments assistés par du personnel soignant qualifié (%)* 1995-2002*	Ratio mortalité maternelle ¹	
			primaire 1997-2000*	secondaire 1997-2000*				1985-2002* déclarée	2000 ajustée
Ethiopie	102	66	68	64	8	27	6	870	850
Fidji	104	96	99	102x	44	-	100	38	75
Finlande	109	-	99	111	77x	100x	100x	6	6
France	111	-	98	101	75x	99x	99x	10	17
Gabon	104	78	99	95	33	94	86	520	420
Gambie	104	68	91	70	10	91	55	-	540
Géorgie	112	100x	101	103	41	95	96	67	32
Ghana	105	79	92	83	22	88	44	210x	540
Grèce	107	97	100	101	-	-	-	1	9
Grenade	-	-	-	-	54	98	99	1	-
Guatemala	110	80	92	90	38	60	41	190	240
Guinée	100	49	72	35	6	71	35	530	740
Guinée-Bissau	107	43	67	54	8	62	35	910	1100
Guinée équatoriale	104	80	91	44	-	86	65	-	880
Guyana	110	99	97	103	37	81	86	190	170
Haïti	102	92	101	95x	27	79	24	520	680
Honduras	108	100	102	128x	62	83	56	110	110
Hongrie	112	100	98	101	77x	-	-	5	16
Iles Cook	-	-	95	109	63	-	100	6	-
Iles Marshall	-	-	99x	-	37x	-	95	-	-
Iles Salomon	104	-	87x	67x	11	-	85	550x	130
Inde	102	66	83	70	47	60	43	540	540
Indonésie	106	89	98	97	53	89	64	380	230
Iran (République islamique d')	104	83	97	93	74	77	90	37	76
Iraq	105	42	82	62	44	77	72	290	250
Irlande	108	-	99	107	-	-	100	6	5
Islande	105	-	100	108	-	-	-	-	0
Israël	105	96	100	99	68x	-	99x	5	17
Italie	109	99	100	98	60	-	-	7	5
Jamahiriya arabe libyenne	106	75	102	103	45	81	94	77	97
Jamaïque	105	109	99	104	66	99	95	97	87
Japon	109	-	100	101	59x	-	100	8	10
Jordanie	103	89	100	103	56	96	97	41	41
Kazakhstan	118	99	99	97	66	91	99	50	210
Kenya	105	85	98	91	39	76	44	590	1000
Kirghizistan	111	-	97	100	60	97	98	44	110
Kiribati	-	-	102	-	21	88x	85	-	-
Koweït	105	95	99	102	50	95	98	5	5
Lesotho	118	129	105	120	30	85	60	-	550
Lettonie	117	100	99	102	48	-	100	25	42
l'ex-République yougoslave de Macédoine	107	97	100	98	-	100	97	15	23
Liban	104	87	96	110	63	87	89	100x	150
Libéria	102	52	69	71	10	85	51	580	760
Liechtenstein	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	116	100	99	99	47	-	-	13	13
Luxembourg	108	-	100	105	-	-	100x	0	28
Madagascar	106	81	96	93	19	71	46	490	550
Malaisie	107	91	100	110	55x	-	97	30	41
Malawi	100	62	97	76	31	91	56	1100	1800
Maldives	99	100	100	108	32	81	70	350	110
Mali	102	45	72	50	8	57	41	580	1200
Malte	107	102	101	100	-	-	98x	-	0
Maroc	104	58	87	80	59	42	40	230	220
Maurice	112	92	99	95	26	-	99	21	24
Mauritanie	106	59	93	91	8	64	57	750	1000
Mexique	109	95	99	105	70	86	86	79	83
Micronésie, (Etats fédérés de)	101	101	110	108	45	-	93	120	-
Moldova, (République de)	111	99	100	103	62	99	99	44	36
Monaco	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 8 : FEMMES

	Espérance de vie des femmes en % de celle des hommes 2002	Taux d'alphabétisation des femmes adultes en % de celui des hommes 2000	Taux de scolarisation des filles en % de celui des garçons		Taux d'emploi des contraceptifs (%) 1995-2002*	Taux de couverture pour les soins prénatals (%) 1995-2002*	Accouchements assistés par du personnel soignant qualifié (%)* 1995-2002*	Ratio mortalité maternelle ¹	
			primaire 1997-2000*	secondaire 1997-2000*				1985-2002* déclarée	2000 ajustée
Mongolie	106	100	104	122	67	97	97	160	110
Mozambique	108	48	76	60	6	76	44	1100	1000
Myanmar	109	91	100	95	33	76	56	230	360
Namibie	107	98	101	114	44	91	78	270	300
Nauru	-	-	103	108	-	-	-	-	-
Népal	98	40	84	74	39	28	11	540	740
Nicaragua	107	100	101	116	69	86	67	120	230
Niger	100	36	69	63	14	41	16	590	1600
Nigéria	102	78	87x	85x	15	64	42	-	800
Nioué	-	103	99	111	-	-	100	-	-
Norvège	108	-	101	103	74x	-	100x	6	16
Nouvelle-Zélande	107	-	100	106	75	95x	100	15	7
Oman	104	77	96	99	32	100	95	23	87
Ouganda	102	73	90	76	23	92	39	510	880
Ouzbékistan	107	99	100	88x	67	97	96	34	24
Pakistan	100	49	58	66	28	43	20	530	500
Palaos	-	-	96	104	47x	-	100	0	-
Panama	107	99	97	106	58x	72	90	70	160
Papouasie-Nouvelle-Guinée	104	80	91	75	26	78	53	370x	300
Paraguay	107	98	97	103	57	89	71	190	170
Pays-Bas	107	-	97	97	79x	-	100	7	16
Pérou	107	90	99	94	69	84	59	190	410
Philippines	106	100	100	109	50	86	58	170	200
Pologne	111	100	99	97	49x	-	99x	4	13
Portugal	110	95	98	105	66x	-	100	8	5
Qatar	107	100	100	107	43	94x	98	5	7
Rép. démocratique populaire lao	106	70	85	70	32	27	19	530	650
République centrafricaine	105	58	69	40x	28	62	44	1100	1100
République dominicaine	108	100	97	126	65	98	98	230x	150
République tchèque	110	-	99	103	72	99x	99	3	9
Roumanie	110	98	98	101	64	-	98	34	49
Royaume-Uni	107	-	100	117	82x	-	99	7	13
Russie, (Fédération de)	120	100	99x	108	-	-	99	37	67
Rwanda	103	82	99	100	13	92	31	1100	1400
Sainte-Lucie	104	-	95	130	47	100x	100	30	-
Saint-Kitts-et-Nevis	-	-	93	-	41	100x	99	130	-
Saint-Marin	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Siège	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-Grenadines	103	-	84	-	58	99	100	93	-
Samoa	109	99	96	108	30	-	100	-	130
Sao Tomé-et-Principe	109	-	-	-	29	91	79	-	-
Sénégal	108	59	89	67	11	79	58	560	690
Serbie-et-Monténégro	107	98x	103	105	58	-	99	7	11
Seychelles	-	-	100	-	-	-	-	-	-
Sierra Leone	109	45	75	83	4	68	42	1800	2000
Singapour	105	92	98x	110x	74x	-	100	6	30
Slovaquie	110	100	100	101	74x	98x	-	16	3
Slovénie	111	100	99	103	74x	98x	100x	17	17
Somalie	107	-	50x	60x	1x	32	34	-	1100
Soudan	106	67	86	164	7	60	86x	550	590
Sri Lanka	109	94	97	107	71	98	97	92	92
Suède	106	-	102	127	78x	-	100x	5	2
Suisse	108	-	99	93	82	-	-	5	7
Suriname	109	97	100	118	42	91	85	110	110
Swaziland	109	97	95	100	28	87	70	230	370
Syrie, (République arabe de)	104	68	93	89	48	71	76x	110x	160
Tadjikistan	108	99	93	83	34	71	71	45	100
Tanzanie, (République-Unie de)	102	79	100	83	25	49	36	530	1500
Tchad	105	66	63	28	8	42	16	830	1100

	Espérance de vie des femmes en % de celle des hommes 2002	Taux d'alphabétisation des femmes adultes en % de celui des hommes 2000	Taux de scolarisation des filles en % de celui des garçons		Taux d'emploi des contraceptifs (%) 1995-2002*	Taux de couverture pour les soins prénatals (%) 1995-2002*	Accouchements assistés par du personnel soignant qualifié (%)* 1995-2002*	Ratio mortalité maternelle ¹	
			primaire 1997-2000*	secondaire 1997-2000*				1985-2002* déclarée	2000 ajustée
Territoire palestinien occupé	104	-	102	108	51	96	97	-	100
Thaïlande	112	97	96	95	79	92	99	36	44
Timor-Leste	104	-	-	-	8	43	24	-	660
Togo	106	59	80	44	26	73	49	480	570
Tonga	101	-	98	106	41	-	92	-	-
Trinité-et-Tobago	109	99	98	108	38	92	96	70	160
Tunisie	106	74	96	105	66	92	90	69	120
Turkménistan	109	-	-	-	62	98	97	9	31
Turquie	107	82	91	72	64	68	81	130x	70
Tuvalu	-	-	95	88	-	-	99	-	-
Ukraine	117	100	97	89	89	-	100	18	35
Uruguay	111	101	99	114	84	94	100	26	27
Vanuatu	104	-	107	84	15x	-	89	68	130
Venezuela	108	99	98	120	77	94	94	60	96
Viet Nam	106	96	94	91	74	68	70	95	130
Yémen	103	37	63	36	21	34	22	350	570
Zambie	100	84	95	81	34	93	43	650	750
Zimbabwe	100	91	96	89	54	93	73	700	1100

DONNÉES CONSOLIDÉES

Afrique subsaharienne	104	75	88	79	22	66	42	-	940
Moyen-Orient et Afrique du Nord	105	70	90	91	52	66	70	-	220
Asie du Sud	102	64	82	74	45	54	35	-	560
Asie de l'Est et Pacifique	106	87	101	94	78	87	73	-	110
Amérique latine et Caraïbes	109	97	98	106	71	85	82	-	190
ECO/CEI* et Etats baltes	112	96	96	96	65	80	92	-	64
Pays industrialisés	108	-	100	103	74	-	99	-	13
Pays en développement	105	80	91	88	59	69	55	-	440
Pays les moins avancés	104	67	87	83	27	55	31	-	890
Total mondial	105	82	92	91	60	70	58	-	400

*Europe centrale et orientale, Communauté d'Etats indépendants. On trouvera page 136 la liste des pays classés par régions.

DÉFINITIONS

Espérance de vie – Nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de sa population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie.

Taux d'alphabétisation des adultes – Pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus sachant lire et écrire.

Taux de scolarisation dans le primaire ou le secondaire – Nombre total d'enfants scolarisés dans le primaire ou le secondaire, quel que soit leur âge, divisé par le nombre total d'enfants appartenant au groupe d'âge correspondant officiellement à ce niveau d'enseignement.

Taux d'emploi des contraceptifs – Pourcentage de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans qui utilisent des moyens de contraception.

Soins prénatals – Pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont été examinées au moins une fois au cours d'une grossesse par des agents de santé qualifiés (médecins, infirmières ou sages-femmes).

Accouchements assistés – Pourcentage de tous les accouchements assistés par du personnel soignant qualifié (médecins, infirmières ou sages-femmes).

Ratio mortalité maternelle – Nombre annuel de décès chez les femmes par suite de causes liées à la grossesse ou à l'accouchement, pour 100 000 naissances vivantes. Cette colonne donne des chiffres, indiqués par les pays, qui n'ont pas été ajustés pour tenir compte des erreurs de classement et du fait qu'une partie seulement en a été déclarée.

SOURCES PRINCIPALES

Espérance de vie – Division de la population de l'Organisation des Nations Unies.

Alphabétisation des adultes – Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), y compris le Bilan de l'Éducation pour tous, 2000.

Scolarisation – ISU (Institut de statistiques de l'UNESCO) et UNESCO, y compris le Bilan de l'Éducation pour tous, 2000.

Taux d'emploi des contraceptifs – EDS, Enquêtes en grappe à indicateurs multiples, Division de la population de l'Organisation des Nations Unies et UNICEF.

Soins prénatals – EDS, Enquêtes en grappe à indicateurs multiples, Organisation mondiale de la Santé (OMS) et UNICEF.

Accouchements assistés – EDS, Enquêtes en grappe à indicateurs multiples, OMS et UNICEF.

Mortalité maternelle – OMS et UNICEF.

† Les données sur la mortalité maternelle présentées dans le tableau sous le titre « déclaré » proviennent des autorités nationales. Périodiquement, l'UNICEF, l'OMS et le FNUAJ évaluent ces données et procèdent à des ajustements pour tenir compte des erreurs de classement et du fait qu'une partie des décès maternels ne sont pas signalés et pour établir des estimations pour les pays qui ne disposent pas de données. Les données figurant sous la colonne des estimations « ajustées » pour 2000 sont basées sur l'évaluation la plus récente.

NOTES

- données non disponibles.

x se rapporte à une année ou une période différente de celle indiquée en tête de colonne, ne correspond pas à la définition standard, ou ne se réfère pas à la totalité du pays.

* se rapporte à l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données pendant la période indiquée en tête de colonne.

TABLEAU 9 : PROTECTION DE L'ENFANT

Pays et territoires	Travail des enfants (5-14 ans) 1999-2001*									Enregistrement des naissances 1999-2001*			Mutilliation génitale féminine 1998-2002*			
	Total	Garçons	Filles	En milieu urbain	En milieu rural	Les 20 % les plus pauvres	Les 20 % les plus riches	Mères n'ayant reçu aucune éducation	Mères avec éducation	Total	En milieu urbain	En milieu rural	Femmes (15-49 years)			
													Total	En milieu urbain	En milieu rural	Total
Afghanistan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	-
Albanie	23	26	19	4	32	33	6	39	23	99	99	99	-	-	-	-
Angola	22	21	23	18	33	34	12	25	20	29	34	19	-	-	-	-
Azerbaïdjan	8	9	7	4	12	15	2	12	8	97	98	96	-	-	-	-
Bahreïn	5	6	3	-	-	-	-	5	5	-	-	-	-	-	-	-
Bénin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	62	71	58	17	13	20	6
Bolivie	21	22	20	8	40	43	7	34	18	82	83	79	-	-	-	-
Bosnie-Herzégovine	11	12	10	5	14	-	-	9	11	98	98	99	-	-	-	-
Botswana	-	-	-	-	-	-	-	-	-	58	66	52	-	-	-	-
Burkina Faso	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	72	82	70	40
Burundi	24	26	23	12	25	27	19	25	24	75	71	75	-	-	-	-
Cambodge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22	30	21	-	-	-	-
Cameroun	51	52	50	39	58	59	36	54	49	79	94	72	-	-	-	-
Colombie	5	7	4	3	11	13	1	9	5	91	95	84	-	-	-	-
Comores	27	27	28	28	27	32	24	29	23	83	87	83	-	-	-	-
Congo, (République démocratique du)	28y	26y	29y	20y	31y	31y	18y	30y	27y	34	30	37	-	-	-	-
Corée, (République populaire démocratique de)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	99	99	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	35	34	36	18	50	49	10	40	22	72	88	60	45	39	48	24
Egypte	6	6	5	3	8	12	1	8	3	-	-	-	97	95	99	49
Erythrée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	89	86	91	63
Ethiopie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	80	80	80	48
Gabon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	89	90	87	-	-	-	-
Gambie	22	23	22	10	28	29	9	23	15	32	37	29	-	-	-	-
Géorgie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	97	92	-	-	-	-
Guinée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	98	99	54
Guinée-Bissau	54	54	54	30	69	69	22	59	30	42	32	47	-	-	-	-
Guinée équatoriale	27	27	27	14	38	36	14	31	26	32	43	24	-	-	-	-
Guyana	19	21	17	14	21	27	13	11	19	97	99	96	-	-	-	-
Haïti	-	-	-	-	-	-	-	-	-	70	78	66	-	-	-	-
Inde	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35	54	29	-	-	-	-
Indonésie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	62	79	51	-	-	-	-
Iraq	8	11	5	6	12	12	10	9	6	-	-	-	-	-	-	-
Kenya	25	26	24	6	29	33	5	30	23	63	82	56	38	23	42	11
Lesotho	17	19	14	11	18	18	14	23	16	51	41	53	-	-	-	-
Liban	6	8	4	-	-	-	-	13	5	-	-	-	-	-	-	-
Madagascar	30	35	26	21	33	31	17	34	28	75	88	72	-	-	-	-
Malawi	17	18	16	11	18	18	14	16	18	-	-	-	-	-	-	-
Maldives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	73	-	-	-	-	-	-
Mali	30	33	28	18	35	35	18	32	20	-	-	-	92	90	93	73
Mauritanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	55	72	42	71	65	77	66
Moldova, (République de)	28	29	28	18	35	41	13	42	28	98	98	98	-	-	-	-
Mongolie	30	30	30	15	40	55	14	36	30	98	98	97	-	-	-	-
Myanmar	-	-	-	-	-	-	-	-	-	39	65	31	-	-	-	-
Népal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34	37	34	-	-	-	-
Niger	65	68	62	42	69	73	50	67	50	46	85	40	5	2	5	4
Nigéria	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25	30	23	20
Ouganda	34	34	33	21	35	32	29	34	33	4	11	3	-	-	-	-
Ouzbékistan	15	18	12	9	18	16	8	-	15	100	100	100	-	-	-	-
Philippines	11	12	10	9	12	11	8	15	11	83	87	78	-	-	-	-
Rép. démocratique populaire lao	24	23	25	21	25	25	17	26	22	59	71	56	-	-	-	-
République centrafricaine	56	54	57	42	64	64	37	58	52	73	88	63	36	29	41	-
République dominicaine	9	11	6	8	10	13	6	15	8	75	82	66	-	-	-	-
Rwanda	31	31	30	17	33	30	18	31	30	65	61	66	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	14	15	13	13	15	17	12	15	14	70	73	67	-	-	-	-
Sénégal	33	36	30	22	39	43	18	36	21	62	82	51	-	-	-	-

	Travail des enfants (5-14 ans) 1999-2001*										Enregistrement des naissances 1999-2001*			Mutilation génitale féminine 1998-2002*			
	Total	Garçons	Filles	En milieu urbain	En milieu rural	Les 20 % les plus pauvres	Les 20 % les plus riches	Mères n'ayant reçu aucune éducation	Mères avec éducation	Total	En milieu urbain	En milieu rural	Femmes (15-49 years)				
													Total	En milieu urbain	En milieu rural	Total	En milieu urbain
Sierra Leone	57	57	57	48	60	65	45	59	46	46	66	40	-	-	-	-	
Somalie	32	29	36	25	36	38	21	35	24	-	-	-	-	-	-	-	
Soudan	13	14	12	7	19	25	4	16	7	64	82	46	90	92	88	58	
Suriname	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	94	94	-	-	-	-	
Swaziland	8	8	8	14	8	8	10	8	8	53	72	50	-	-	-	-	
Tadjikistan	18	19	17	10	20	19	13	18	17	75	77	74	-	-	-	-	
Tanzanie, (République-Unie de)	32	34	30	20	35	41	17	35	28	6	22	3	18	10	20	7	
Tchad	57	60	55	42	62	61	42	58	54	25	53	18	45	43	46	-	
Territoire palestinien occupé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100	100	99	-	-	-	-	
Togo	60	62	59	46	67	65	40	64	53	82	93	78	-	-	-	-	
Trinité-et-Tobago	2	3	2	-	-	5	2	3	2	95	-	-	-	-	-	-	
Venezuela	7	9	5	-	-	8	3	9	6	92	-	-	-	-	-	-	
Viet Nam	23	23	22	7	26	32	6	38	21	72	91	68	-	-	-	-	
Yémen	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23	26	22	20	
Zambie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	16	6	-	-	-	-	
Zimbabwe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40	54	33	-	-	-	-	

DÉFINITIONS

Travail des enfants – Pourcentage d'enfants âgés de 5 à 14 ans engagés dans des activités propres au travail des enfants au moment de l'enquête. Les enfants qui travaillent sont divisés en deux catégories : (a) les enfants de 5 à 11 ans qui, au cours de la semaine précédant l'enquête, ont eu une activité économique d'au moins une heure ou alors 28 heures au moins de travail domestique ; (b) les enfants de 12 à 14 ans qui, au cours de la semaine précédant l'enquête ont eu une activité économique d'au moins 14 heures ou alors au moins 42 heures d'activités économiques et de travail domestique mises ensemble.

Variables du contexte du travail des enfants – Sexe de l'enfant; logement urbain ou rural; les 20 % les plus pauvres ou les 20 % les plus riches de la population calculés à partir des avoirs du ménage (on trouvera sur le site www.childinfo.org une description plus précise de la procédure d'estimation de la richesse des ménages) ; l'éducation des mères tient compte de la différence entre celles qui ont atteint un certain niveau d'instruction et celles qui n'ont pas reçu d'instruction.

Enregistrement des naissances – Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans qui étaient enregistrés au moment de l'enquête. Le numérateur de cet indicateur comprend les enfants dont le certificat de naissance a été vu par l'enquêteur ou ceux dont la mère (ou la personne qui s'occupe d'eux) affirme que sa naissance a été enregistrée.

Mutilation génitale féminine – (a) Femmes – le pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont subi une mutilation ou excision; (b) Filles – le pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont au moins une fille qui a subi une mutilation génitale ou excision. Par mutilation génitale féminine on entend l'ablation ou la modification des organes génitaux de la femme pour des raisons sociales. On reconnaît généralement trois sortes de mutilation génitale féminine : la clitoridectomie est l'ablation du prépuce avec ou sans l'excision totale ou partielle du clitoris; l'excision est l'ablation du prépuce et du clitoris ainsi que d'une partie ou de la totalité des petites lèvres; l'infibulation, qui est la forme la plus extrême de ces pratiques, consiste en l'ablation totale ou partielle des organes génitaux externes, suivie de la suture des deux petites lèvres avec du fil, des épines ou d'autres matériaux pour rétrécir l'ouverture vaginale. Une analyse plus détaillée de ces données est disponible sur le site www.measuredhs.com et www.measurecommunication.org

SOURCES PRINCIPALES

Travail des enfants – Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (EGIM) et Enquêtes démographiques et sanitaires (EDS).

Enregistrement des naissances – EGIM et EDS.

Mutilation génitale féminine – EDS menées au cours de la période 1996-2001 et EGIM au cours de la période 1999-2001.

- NOTES**
- données non disponibles.
 - y données ne correspondant pas à la définition standard ou ne portant que sur une partie du pays mais incluses dans le calcul des moyennes régionales ou mondiales.
 - * se rapporte à l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données pendant la période indiquée en tête de colonne.

Index des pays par régions et catégories

Les moyennes consolidées indiquées à la fin de chaque tableau sont calculées en utilisant les données des pays et territoires tels qu'ils sont groupés ci-dessous.

Afrique subsaharienne

Afrique du Sud; Angola; Bénin; Botswana; Burkina Faso; Burundi; Cameroun; Cap-Vert; Comores; Congo; Congo, République démocratique du; Côte d'Ivoire; Érythrée; Éthiopie; Gabon; Gambie; Ghana; Guinée; Guinée-Bissau; Guinée équatoriale; Kenya; Lesotho; Libéria; Madagascar; Malawi; Mali; Maurice; Mauritanie; Mozambique; Namibie; Niger; Nigéria; Ouganda; République centrafricaine; Rwanda; Sao Tomé-et-Principe; Sénégal; Seychelles; Sierra Leone; Somalie; Swaziland; Tanzanie, République-Unie de; Tchad; Togo; Zambie; Zimbabwe

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Algérie; Arabie saoudite; Bahreïn; Chypre; Djibouti; Égypte; Émirats arabes unis; Iran, République islamique d'; Iraq; Jordanie; Koweït; Liban; Libye; Jamahiriya arabe libyenne; Maroc; Oman; Qatar; Soudan; Syrie, République arabe de; Tunisie; Yémen

Asie du Sud

Afghanistan; Bangladesh; Bhoutan; Inde; Maldives; Népal; Pakistan; Sri Lanka

Asie orientale et Pacifique

Brunéi Darussalam; Cambodge; Chine; Corée, République de; Corée, République populaire démocratique de; Fidji; Îles Cook; Îles Marshall; Îles Salomon; Indonésie; Kiribati; Malaisie; Micronésie, États fédérés de; Mongolie; Myanmar; Nauru; Nioué; Palaos; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Philippines; République démocratique populaire lao; Samoa; Singapour; Thaïlande; Timor-Leste; Tonga; Tuvalu; Vanuatu; Viet Nam

Amérique latine et Caraïbes

Antigua-et-Barbuda; Argentine; Bahamas; Barbade; Belize; Bolivie; Brésil; Chili; Colombie; Costa Rica; Cuba; Dominique; El Salvador; Équateur; Grenade; Guatemala; Guyana; Haïti; Honduras; Jamaïque; Mexique; Nicaragua; Panama; Paraguay; Pérou; République dominicaine; Saint-Kitts-et-Nevis; Saint-Vincent-et-les-Grenadines; Sainte-Lucie; Suriname; Trinité-et-Tobago; Uruguay; Venezuela

Europe centrale et orientale (ECO), Communauté d'Etats indépendants (CEI) et Etats baltes

Albanie; Arménie; Azerbaïdjan; Bélarus; Bosnie-Herzégovine; Bulgarie; Croatie; Estonie; Géorgie; Hongrie; Kazakhstan; Kirghizistan; l'ex-République yougoslave de Macédoine; Lettonie; Lituanie; Moldova, République de; Ouzbékistan; Pologne; République tchèque; Roumanie; Russie, Fédération de; Slovaquie; Tadjikistan; Turkménistan; Turquie; Ukraine; Yougoslavie

Pays industrialisés

Allemagne; Andorre; Australie; Autriche; Belgique; Canada; Danemark; Espagne; États-Unis; Finlande; France; Grèce; Irlande; Islande; Israël; Italie; Japon; Liechtenstein; Luxembourg; Malte; Monaco; Norvège; Nouvelle-Zélande; Pays-Bas; Portugal; Royaume-Uni; Saint-Marin; Saint-Siège; Slovénie; Suède; Suisse

Pays en développement

Afghanistan; Afrique du Sud; Algérie; Angola; Antigua-et-Barbuda; Arabie saoudite; Argentine; Arménie; Azerbaïdjan; Bahamas; Bahreïn; Bangladesh; Barbade; Belize; Bénin; Bhoutan; Bolivie; Botswana; Brésil; Brunéi Darussalam; Burkina Faso; Burundi; Cambodge; Cameroun; Cap-Vert; Chili; Chine; Chypre; Colombie; Comores; Congo; Congo, République démocratique du; Corée, République de; Corée, République populaire démocratique de; Costa Rica; Côte d'Ivoire; Cuba; Djibouti; Dominique; Égypte; El Salvador; Émirats

arabes unis; Équateur; Érythrée; Éthiopie; Fidji; Gabon; Gambie; Géorgie; Ghana; Grenade; Guatemala; Guinée; Guinée-Bissau; Guinée équatoriale; Guyana; Haïti; Honduras; Îles Cook; Îles Marshall; Îles Salomon; Inde; Indonésie; Iran, République islamique d'; Iraq; Israël; Jamaïque; Jordanie; Kazakhstan; Kenya; Kirghizistan; Kiribati; Koweït; Lesotho; Liban; Libéria; Libye; Jamahiriya arabe libyenne; Madagascar; Malaisie; Malawi; Maldives; Mali; Maroc; Maurice; Mauritanie; Mexique; Micronésie, États fédérés de; Mongolie; Mozambique; Myanmar; Namibie; Nauru; Népal; Nicaragua; Niger; Nigéria; Nioué; Oman; Ouganda; Ouzbékistan; Pakistan; Palaos; Panama; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Paraguay; Pérou; Philippines; Qatar; République centrafricaine; République démocratique populaire lao; République dominicaine; Rwanda; Saint-Kitts-et-Nevis; Saint-Vincent-et-les-Grenadines; Sainte-Lucie; Samoa; Sao Tomé-et-Principe; Sénégal; Seychelles; Sierra Leone; Singapour; Somalie; Soudan; Sri Lanka; Suriname; Swaziland; Syrie; Tadjikistan; Tanzanie, République-Unie de; Tchad; Thaïlande; Timor-Leste; Togo; Tonga; Trinité-et-Tobago; Tunisie; Turkménistan; Turquie; Tuvalu; Uruguay; Vanuatu; Venezuela; Viet Nam; Yémen; Zambie; Zimbabwe

Pays les moins avancés

Afghanistan; Angola; Bangladesh; Bénin; Bhoutan; Burkina Faso; Burundi; Cambodge; Cap-Vert; Comores; Congo, République démocratique du; Djibouti; Érythrée; Éthiopie; Gambie; Guinée; Guinée-Bissau; Guinée équatoriale; Haïti; Îles Salomon; Kiribati; Lesotho; Libéria; Madagascar; Malawi; Maldives; Mali; Mauritanie; Mozambique; Myanmar; Népal; Niger; Ouganda; République centrafricaine; République démocratique populaire lao; Rwanda; Samoa; Sao Tomé-et-Principe; Sénégal; Sierra Leone; Somalie; Soudan; Tanzanie, République-Unie de; Tchad; Togo; Tuvalu; Vanuatu; Yémen; Zambie.

Mesurer le développement humain :

Introduction au tableau 10

Les efforts en faveur d'un développement à visage plus humain dans les années 90 réclament que l'on dispose de méthodes sûres pour mesurer et comparer aussi bien le progrès social que le progrès économique. Du point de vue de l'UNICEF, il est particulièrement nécessaire de se doter d'une méthode jouissant de l'assentiment général pour évaluer le bien-être des enfants et ses modifications.

Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (TMM5) est utilisé au tableau 9 (page suivante) comme principal indicateur du progrès.

Le TMM5 a plusieurs avantages. Le premier est qu'il mesure les résultats du développement plutôt que ses intrants, notamment le niveau de scolarisation, le nombre de calories ingérées par personne ou le nombre de médecins pour 1 000 habitants, qui sont tous des moyens pour parvenir à des résultats.

Deuxièmement, le TMM5 est la somme d'un large éventail de données : la santé nutritionnelle et les connaissances des mères en matière de santé, le taux de vaccination et d'utilisation de la TRO, l'accès aux services de santé maternelle et infantile (y compris les soins prénatals), le revenu et la présence de nourriture au foyer, l'approvisionnement en eau salubre et un assainissement sûr, de même que la sécurité globale de l'environnement de l'enfant.

Troisièmement, contrairement au PIB par habitant, le TMM5 court moins le risque, propre aux moyennes, d'être déformé, tout simplement parce que la nature humaine ne donne pas aux enfants des riches mille fois plus de chances de survivre qu'aux enfants des pauvres, même si les conditions créées par l'homme leur permettent de disposer d'un revenu mille fois plus élevé. En d'autres termes, il est très difficile pour une minorité aisée d'influer sur le TMM5 d'un pays. Cet indicateur offre donc une vision plus adéquate, même si elle est loin d'être parfaite, de l'état de santé de la majorité des enfants (et de la société dans son ensemble).

C'est pourquoi l'UNICEF a choisi le TMM5 comme le meilleur indicateur disponible permettant d'évaluer la situation des enfants d'une nation. C'est pour cette même raison que les tableaux classent l'ensemble des pays du monde non pas en ordre ascendant de leur PIB par habitant, mais en ordre décroissant de leur TMM5.

Les progrès réalisés pour réduire le TMM5 peuvent se mesurer en calculant le taux annuel moyen de régression (TAMR). À l'inverse des comparaisons de chiffres absolus, le TAMR exprime le fait que la régression pose des difficultés de plus en plus grandes à mesure que l'on tend vers les limites inférieures du TMM5. Ainsi, lorsqu'on s'approche de ces limites, une diminution identique en termes absolus représente de toute évidence une réduction plus élevée en pourcentage. Le TAMR traduit donc un taux de progrès plus élevé pour une régression de 10 points, par exemple, si cette dernière advient lorsque le TMM5 est déjà relativement bas. (Une baisse du TMM5 de 100 à 90 représente une régression de 10 %, alors qu'une baisse de 20 à 10, de 10 points également, indique une réduction de 50 %).

Utilisé en conjonction avec le taux de croissance du PIB, le TMM5 et son taux de régression peuvent donner une bonne idée du progrès accompli en vue de satisfaire certains des besoins humains les plus essentiels, dans une région (ou un pays) et pendant une période données.

Le tableau 9 indique qu'il n'existe pas de relation fixe entre le taux annuel de régression du TMM5 et le taux annuel de croissance du PIB par habitant. Ce genre de comparaison permet de mettre l'accent sur les politiques, les priorités et les autres facteurs qui déterminent le rapport entre le progrès social et le progrès économique.

Enfin, ce tableau donne l'indice synthétique de fécondité pour chaque pays et territoire et son taux annuel moyen de régression. Il permet de constater que, dans de nombreux pays où le TMM5 a fortement baissé, les taux de fécondité ont également reculé de façon significative.

TABLEAU 10 : LE TAUX DU PROGRÈS

Pays et territoires	Classement selon le TMM5	Taux de mortalité des moins de 5 ans			Taux annuel moyen de régression (%)		Régression depuis 1990 (%)	Taux annuel de croissance du PIB par habitant (%)		Indice synthétique de fécondité			Taux annuel moyen de régression (%)	
		1960	1990	2002	1960-90	1990-2002		1960-90	1990-2002	1960	1990	2002	1960-90	1990-2002
Afghanistan	4	360	260	257	1,1	0,1	1	0,1x	-	7,7	7,1	6,8	0,3	0,4
Afrique du Sud	70	-	60	65	-	-0,7	-8	1,3	0,4	6,5	3,6	2,6	2,0	2,7
Albanie	98	151	45	30	4,0	3,4	33	-	4,5	5,9	3,0	2,3	2,3	2,2
Algérie	74	280	69	49	4,7	2,9	29	2,4	0,3	7,3	4,7	2,8	1,5	4,3
Allemagne	177	40	9	5	5,0	4,9	44	2,2x	1,2	2,4	1,4	1,3	1,8	0,6
Andorre	161	-	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Angola	3	345	260	260	0,9	0,0	0	-	-0,4	6,4	7,2	7,2	-0,4	0,0
Antigua-et-Barbuda	144	-	-	14	-	-	-	-	2,6	-	-	-	-	-
Arabie saoudite	105	250	44	28	5,8	3,8	36	2,2	-1,1x	7,2	6,2	4,6	0,5	2,5
Argentine	130	72	28	19	3,1	3,2	32	0,6	1,4	3,1	2,9	2,5	0,2	1,2
Arménie	94	-	60	35	-	4,5	42	-	1,7	4,5	2,4	1,2	2,1	5,8
Australie	164	24	10	6	2,9	4,3	40	2,0	2,7	3,3	1,9	1,7	1,8	0,9
Autriche	177	43	9	5	5,2	4,9	44	3,3	1,8	2,7	1,5	1,3	2,0	1,2
Azerbaïdjan	46	-	105	105	-	0,0	0	-	0,2x	5,5	2,8	2,1	2,3	2,4
Bahamas	137	68	29	16	2,8	5,0	45	1,2	0,1x	4,4	2,6	2,3	1,8	1,0
Bahreïn	137	160	19	16	7,1	1,4	16	-	1,9x	7,1	3,8	2,7	2,1	2,8
Bangladesh	59	248	144	77	1,8	5,2	47	0,2	3,1	6,8	4,6	3,5	1,3	2,3
Barbade	144	90	16	14	5,8	1,1	13	3,0	2,1x	4,5	1,7	1,5	3,2	1,0
Bélarus	125	47	21	20	2,7	0,4	5	-	0,2	2,7	1,9	1,2	1,2	3,8
Belgique	164	35	9	6	4,5	3,4	33	3,0	1,9	2,6	1,6	1,7	1,6	-0,5
Belize	84	104	49	40	2,5	1,7	18	3,2	1,7	6,5	4,5	3,2	1,2	2,8
Bénin	25	296	185	156	1,6	1,4	16	0,4	2,0	6,9	6,7	5,7	0,1	1,3
Bhoutan	50	300	166	94	2,0	4,7	43	-	3,6	5,9	5,8	5,1	0,1	1,1
Bolivie	64	255	120	71	2,5	4,4	41	-0,1	1,2	6,7	4,9	3,9	1,0	1,9
Bosnie-Herzégovine	136	160	22	18	6,6	1,7	18	-	18,0x	4,0	1,7	1,3	2,9	2,2
Botswana	41	173	58	110	3,6	-5,3	-90	8,7	2,7	6,7	4,8	3,7	1,1	2,2
Brésil	93	177	60	36	3,6	4,3	40	3,6	1,3	6,2	2,8	2,2	2,6	2,0
Brunéi Darussalam	164	87	11	6	6,9	5,1	45	-1,8x	-0,7x	6,9	3,2	2,5	2,6	2,1
Bulgarie	137	70	16	16	4,9	0,0	0	-	0,0	2,2	1,7	1,1	0,9	3,6
Burkina Faso	9	315	210	207	1,4	0,1	1	1,1	2,0	6,7	7,3	6,7	-0,3	0,7
Burundi	14	250	190	190	0,9	0,0	0	2,0	-3,9	6,8	6,8	6,8	0,0	0,0
Cambodge	31	-	115	138	-	-1,5	-20	-	2,3	6,3	5,6	4,8	0,4	1,3
Cameroun	23	255	139	166	2,0	-1,5	-19	2,5	0,0	5,8	5,9	4,7	-0,1	1,9
Canada	161	33	9	7	4,3	2,1	22	2,3x	2,2	3,8	1,7	1,5	2,7	1,0
Cap-Vert	90	-	60	38	-	3,8	37	-	3,4	7,0	5,2	3,4	1,0	3,5
Chili	147	155	19	12	7,0	3,8	37	1,2	4,4	5,3	2,6	2,4	2,4	0,7
Chine	86	225	49	39	5,1	1,9	20	5,5	8,6	5,7	2,2	1,8	3,2	1,7
Chypre	164	36	12	6	3,7	5,8	50	6,2x	3,2	3,5	2,4	1,9	1,3	1,9
Colombie	118	125	36	23	4,1	3,7	36	2,3	0,6	6,8	3,1	2,6	2,6	1,5
Comores	58	265	120	79	2,6	3,5	34	-	-1,4	6,8	6,2	4,9	0,3	2,0
Congo	43	220	110	108	2,3	0,2	2	3,1	-1,4	5,9	6,3	6,3	-0,2	0,0
Congo, (République démocratique du)	10	302	205	205	1,3	0,0	0	-1,4	-7,3	6,2	6,7	6,7	-0,3	0,0
Corée, (République de)	177	127	9	5	8,8	4,9	44	6,3	4,7	6,0	1,6	1,4	4,4	1,1
Corée, (République populaire démocratique de)	72	120	55	55	2,6	0,0	0	-	-	4,4	2,4	2,0	2,0	1,5
Costa Rica	149	123	17	11	6,6	3,6	35	1,6	2,7	7,2	3,2	2,3	2,7	2,8
Côte d'Ivoire	20	290	155	176	2,1	-1,1	-14	1,0	0,1	7,2	6,5	4,8	0,3	2,5
Croatie	158	98	13	8	6,7	4,0	38	-	2,3	2,3	1,7	1,6	1,0	0,5
Cuba	152	54	13	9	4,7	3,1	31	-	3,7x	4,2	1,7	1,6	3,0	0,5
Danemark	189	25	9	4	3,4	6,8	56	2,1	2,0	2,6	1,6	1,8	1,6	-1,0
Djibouti	28	289	175	143	1,7	1,7	18	-	-3,2	7,8	6,3	5,7	0,7	0,8
Dominique	142	-	23	15	-	3,6	35	-	1,3	-	-	-	-	-
Egypte	82	282	104	41	3,3	7,8	61	3,5	2,5	7,0	4,4	3,3	1,5	2,4
El Salvador	86	191	60	39	3,9	3,6	35	-0,4	2,1	6,8	3,7	2,9	2,0	2,0
Emirats arabes unis	152	223	14	9	9,2	3,7	36	-5,0x	-1,6x	6,9	4,2	2,9	1,7	3,1
Equateur	101	178	57	29	3,8	5,6	49	2,9	3,6	6,7	3,8	2,8	1,9	2,5
Erythrée	56	-	147	89	-	4,2	39	-	2,2x	6,9	6,2	5,5	0,4	1,0
Espagne	164	57	9	6	6,2	3,4	33	3,2	2,3	2,8	1,4	1,2	2,3	1,3

	Classement selon le TMM5	Taux de mortalité des moins de 5 ans			Taux annuel moyen de régression (%)		Régression depuis 1990 (%)	Taux annuel de croissance du PIB par habitant (%)		Indice synthétique de fécondité			Taux annuel moyen de régression (%)	
		1960	1990	2002	1960-90	1990-2002		1960-90	1990-2002	1960	1990	2002	1960-90	1990-2002
Estonie	147	52	17	12	3,7	2,9	29	-	2,2	2,0	1,9	1,2	0,2	3,8
Etats-Unis	158	30	10	8	3,7	1,9	20	2,2	2,1	3,5	2,0	2,1	1,9	-0,4
Ethiopie	21	269	204	171	0,9	1,5	16	-	2,5	6,9	6,9	6,2	0,0	0,9
Fidji	121	97	31	21	3,8	3,2	32	1,9	1,8	6,4	3,4	2,9	2,1	1,3
Finlande	177	28	7	5	4,6	2,8	29	3,4	2,6	2,7	1,7	1,7	1,5	0,0
France	164	34	9	6	4,4	3,4	33	2,9	1,5	2,8	1,8	1,9	1,5	-0,5
Gabon	54	-	92	91	-	0,1	1	3,1	-0,2	4,1	5,4	4,0	-0,9	2,5
Gambie	34	364	154	126	2,9	1,7	18	1,1x	0,1	6,4	5,9	4,8	0,3	1,7
Géorgie	101	70	29	29	2,9	0,0	0	3,9x	-4,0	2,9	2,1	1,4	1,1	3,4
Ghana	47	215	126	100	1,8	1,9	21	-1,3	1,9	6,9	5,7	4,2	0,6	2,5
Grèce	177	64	11	5	5,9	6,6	55	3,5	2,2	2,2	1,5	1,3	1,3	1,2
Grenade	110	-	37	25	-	3,3	32	-	2,6	-	-	-	-	-
Guatemala	74	202	82	49	3,0	4,3	40	1,4	1,2	6,9	5,6	4,5	0,7	1,8
Guinée	22	380	240	169	1,5	2,9	30	-	1,6	7,0	6,6	5,9	0,2	0,9
Guinée-Bissau	8	-	253	211	-	1,5	17	0,1x	-1,5	5,8	7,1	7,1	-0,7	0,0
Guinée équatoriale	26	316	206	152	1,4	2,5	26	-	18,0	5,5	5,9	5,9	-0,2	0,0
Guyana	62	126	90	72	1,1	1,9	20	-0,1	3,5	6,5	2,6	2,3	3,1	1,0
Haïti	37	253	150	123	1,7	1,7	18	0,1	-2,4	6,3	5,4	4,0	0,5	2,5
Honduras	78	204	59	42	4,1	2,8	29	1,2	0,3	7,5	5,1	3,8	1,3	2,5
Hongrie	152	57	16	9	4,2	4,8	44	3,9	2,4	2,0	1,8	1,2	0,4	3,4
Iles Cook	118	-	32	23	-	2,8	28	-	-	-	-	-	-	-
Iles Marshall	69	-	92	66	-	2,8	28	-	-3,3x	-	-	-	-	-
Iles Salomon	115	185	36	24	5,5	3,4	33	2,4x	-2,4	6,4	5,8	4,5	0,3	2,1
Inde	53	242	123	93	2,3	2,3	24	1,7	4,0	5,9	4,0	3,1	1,3	2,1
Indonésie	76	216	91	45	2,9	5,9	51	4,3	2,1	5,5	3,3	2,4	1,7	2,7
Iran														
(République islamique d')	78	281	72	42	4,5	4,5	42	-3,5x	2,1	7,0	5,0	2,4	1,1	6,1
Iraq	36	171	50	125	4,1	-7,6	-150	-1,1	-	7,2	5,9	4,8	0,7	1,7
Irlande	164	36	9	6	4,6	3,4	33	3,1	6,8	3,8	2,1	1,9	2,0	0,8
Islande	189	22	5	4	4,9	1,9	20	3,6	2,1	4,0	2,2	2,0	2,0	0,8
Israël	164	39	12	6	3,9	5,8	50	3,1	2,2x	3,9	3,0	2,7	0,9	0,9
Italie	164	50	10	6	5,4	4,3	40	3,3	1,4	2,4	1,3	1,2	2,0	0,7
Jamahiriya arabe libyenne	130	270	42	19	6,2	6,6	55	1,1x	-	7,1	4,9	3,1	1,2	3,8
Jamaïque	125	74	20	20	4,4	0,0	0	0,1	-0,5	5,4	2,8	2,4	2,2	1,3
Japon	177	40	6	5	6,3	1,5	17	4,8	0,9	2,0	1,6	1,3	0,7	1,7
Jordanie	95	139	43	33	3,9	2,2	23	2,5x	0,8	7,7	5,4	3,6	1,2	3,4
Kazakhstan	61	-	67	76	-	-1,1	-13	-	-0,6	4,5	2,7	2,0	1,7	2,5
Kenya	39	205	97	122	2,5	-1,9	-26	2,3	-0,6	8,0	6,1	4,1	0,9	3,3
Kirghizistan	71	180	83	61	2,6	2,6	27	-	-3,2	5,1	3,7	2,7	1,1	2,6
Kiribati	66	-	88	69	-	2,0	22	-5,5x	0,5	-	-	-	-	-
Koweït	151	128	16	10	6,9	3,9	38	-6,2x	-1,0x	7,3	3,6	2,7	2,4	2,4
l'ex-République yougoslave de Macédoine	108	177	41	26	4,9	3,8	37	-	-0,7	4,2	2,0	1,9	2,5	0,4
Lesotho	57	203	120	87	1,8	2,7	28	4,4	2,0	5,8	5,0	3,9	0,5	2,1
Lettonie	121	44	20	21	2,6	-0,4	-5	4,0x	0,2	1,9	1,9	1,1	0,0	4,6
Liban	96	85	37	32	2,8	1,2	14	-	3,1	6,3	3,1	2,2	2,4	2,9
Libéria	5	288	235	235	0,7	0,0	0	-1,9	4,8	6,7	6,9	6,8	-0,1	0,1
Liechtenstein	149	-	-	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	152	70	13	9	5,6	3,1	31	-	0,0	2,5	1,9	1,3	0,9	3,2
Luxembourg	177	41	9	5	5,1	4,9	44	2,6	4,0	2,3	1,6	1,7	1,2	-0,5
Madagascar	33	186	168	136	0,3	1,8	19	-1,3	-0,9	6,9	6,3	5,7	0,3	0,8
Malaisie	158	105	21	8	5,4	8,0	62	4,1	3,6	6,8	3,8	2,9	1,9	2,3
Malawi	15	361	241	183	1,3	2,3	24	1,5	1,3	6,9	7,0	6,1	0,0	1,1
Maldives	59	300	115	77	3,2	3,3	33	-	3,5x	7,0	6,4	5,4	0,3	1,4
Mali	7	500	250	222	2,3	1,0	11	0,0x	1,8	7,1	7,0	7,0	0,0	0,0
Malte	177	42	14	5	3,7	8,6	64	7,1	3,8x	3,4	2,0	1,8	1,8	0,9
Maroc	77	211	85	43	3,0	5,7	49	2,3	0,9	7,2	4,0	2,8	2,0	3,0
Maurice	130	92	25	19	4,3	2,3	24	2,9x	4,0	5,8	2,2	2,0	3,2	0,8
Mauritanie	15	310	183	183	1,8	0,0	0	0,8	1,2	6,5	6,2	5,8	0,2	0,6

TABLEAU 10 : LE TAUX DU PROGRÈS

	Classement selon le TMM5	Taux de mortalité des moins de 5 ans			Taux annuel moyen de régression (%)		Régression depuis 1990 (%)	Taux annuel de croissance du PIB par habitant (%)		Indice synthétique de fécondité			Taux annuel moyen de régression (%)	
		1960	1990	2002	1960-90	1990-2002		1960-90	1990-2002	1960	1990	2002	1960-90	1990-2002
Mexique	101	134	46	29	3,6	3,8	37	2,4	1,4	6,9	3,4	2,5	2,4	2,6
Micronésie, (Etats fédérés de)	115	-	31	24	-	2,1	23	-	-1,4	7,0	5,0	3,8	1,1	2,3
Moldova, (République de)	96	88	37	32	2,9	1,2	14	-	-6,9	3,3	2,4	1,4	1,1	4,5
Monaco	177	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mongolie	64	-	104	71	-	3,2	32	-	0,2	6,0	4,1	2,4	1,3	4,5
Mozambique	12	313	235	197	1,0	1,5	16	-	4,6	6,5	6,3	5,7	0,1	0,8
Myanmar	42	252	130	109	2,2	1,5	16	1,4	5,7x	6,0	4,0	2,9	1,4	2,7
Namibie	68	206	84	67	3,0	1,9	20	-	2,1	6,2	5,8	4,6	0,2	1,9
Nauru	98	-	-	30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Népal	54	315	145	91	2,6	3,9	37	0,8	2,3	5,9	5,1	4,3	0,5	1,4
Nicaragua	82	193	68	41	3,5	4,2	40	-1,5	-0,1x	7,3	4,9	3,8	1,3	2,1
Niger	2	354	320	265	0,3	1,6	17	-2,2	-0,8	7,9	8,1	8,0	-0,1	0,1
Nigéria	15	207	190	183	0,3	0,3	4	0,4	-0,3	6,9	6,5	5,5	0,2	1,4
Nioué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	189	23	9	4	3,1	6,8	56	3,4	2,7	2,9	1,8	1,8	1,6	0,0
Nouvelle-Zélande	164	26	11	6	2,9	5,1	45	1,1	2,0	4,0	2,1	2,0	2,1	0,4
Oman	146	280	30	13	7,4	7,0	57	7,6	0,9	7,2	6,7	5,0	0,2	2,4
Ouganda	29	224	160	141	1,1	1,1	12	-	3,5	6,9	7,1	7,1	-0,1	0,0
Ouzbékistan	67	-	62	68	-	-0,8	-10	-	-1,0	6,7	4,0	2,5	1,7	3,9
Pakistan	44	227	130	107	1,9	1,6	18	2,9	1,2	6,3	6,0	5,1	0,2	1,4
Palaos	101	-	34	29	-	1,3	15	-	-	-	-	-	-	-
Panama	110	88	34	25	3,2	2,6	26	1,8	2,5	5,9	3,0	2,7	2,3	0,9
Papouasie-Nouvelle-Guinée	50	214	101	94	2,5	0,6	7	0,9	0,4	6,3	5,1	4,1	0,7	1,8
Paraguay	98	90	37	30	3,0	1,7	19	3,0	-0,5	6,5	4,7	3,9	1,1	1,6
Pays-Bas	177	22	8	5	3,4	3,9	38	2,4	2,2	3,1	1,6	1,7	2,2	-0,5
Pérou	86	234	80	39	3,6	6,0	51	0,4	2,3	6,9	3,9	2,9	1,9	2,5
Philippines	90	110	66	38	1,7	4,6	42	1,5	1,0	7,0	4,3	3,2	1,6	2,5
Pologne	152	70	19	9	4,3	6,2	53	-	4,2	3,0	2,0	1,3	1,4	3,6
Portugal	164	112	15	6	6,7	7,6	60	4,1	2,6	3,1	1,6	1,5	2,2	0,5
Qatar	137	140	25	16	5,7	3,7	36	-	-	7,0	4,4	3,3	1,5	2,4
Rép. démocratique populaire lao	47	235	163	100	1,2	4,1	39	-	3,8	6,2	6,1	4,8	0,1	2,0
République centrafricaine	19	327	180	180	2,0	0,0	0	-0,6	-0,1	5,6	5,6	5,0	0,0	0,9
République dominicaine	90	149	65	38	2,8	4,5	42	3,0	4,2	7,4	3,4	2,7	2,6	1,9
République tchèque	177	25	11	5	2,7	6,6	55	-	1,4	2,3	1,8	1,2	0,8	3,4
Roumanie	121	82	32	21	3,1	3,5	34	2,0x	0,1	2,3	1,9	1,3	0,6	3,2
Royaume-Uni	161	27	10	7	3,3	3,0	30	2,1	2,4	2,7	1,8	1,6	1,4	1,0
Russie, (Fédération de)	121	64	21	21	3,7	0,0	0	3,8x	-2,6	2,7	1,8	1,2	1,4	3,4
Rwanda	15	206	178	183	0,5	-0,2	-3	1,1	0,3	8,1	6,9	5,8	0,5	1,4
Sainte-Lucie	130	-	24	19	-	1,9	21	-	0,4	6,9	3,4	2,3	2,4	3,3
Saint-Kitts-et-Nevis	115	-	36	24	-	3,4	33	3,7x	3,3	-	-	-	-	-
Saint-Marin	164	-	10	6	-	4,3	40	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Siège	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-Grenadines	110	-	26	25	-	0,3	4	7,1	1,1	7,2	3,0	2,2	2,9	2,6
Samoa	110	210	42	25	5,4	4,3	40	-	3,2x	7,3	4,8	4,2	1,4	1,1
Sao Tomé-et-Principe	40	-	118	118	-	0,0	0	-	-0,5	5,9	5,2	4,0	0,4	2,2
Sénégal	31	300	148	138	2,4	0,6	7	-0,6	1,2	7,0	6,3	5,0	0,4	1,9
Serbie-et-Monténégro	130	120	30	19	4,6	3,8	37	-	0,5x	2,7	2,1	1,7	0,8	1,8
Seychelles	137	-	21	16	-	2,3	24	3,1	-0,5	-	-	-	-	-
Sierra Leone	1	390	302	284	0,9	0,5	6	0,6	-5,9	6,2	6,5	6,5	-0,2	0,0
Singapour	189	40	8	4	5,4	5,8	50	6,8	3,8	5,5	1,7	1,4	3,9	1,6
Slovaquie	152	40	15	9	3,3	4,3	40	-	2,1	3,1	2,0	1,3	1,5	3,6
Slovénie	177	45	9	5	5,4	4,9	44	-	3,1	2,4	1,5	1,2	1,6	1,9
Somalie	6	-	225	225	-	0,0	0	-1,0	-	7,3	7,3	7,3	0,0	0,0
Soudan	50	208	120	94	1,8	2,0	22	0,2	3,4	6,7	5,5	4,4	0,7	1,9
Sri Lanka	130	133	23	19	5,8	1,6	17	2,8	3,4	5,7	2,6	2,0	2,6	2,2
Suède	193	20	6	3	4,0	5,8	50	2,2	1,8	2,3	2,0	1,6	0,5	1,9
Suisse	164	27	8	6	4,1	2,4	25	1,6	0,4	2,4	1,5	1,4	1,6	0,6
Suriname	84	-	48	40	-	1,5	17	-0,6x	2,4	6,6	2,7	2,5	3,0	0,6
Swaziland	27	225	110	149	2,4	-2,5	-35	2,0x	0,1	6,9	6,0	4,6	0,5	2,2

	Classement selon le TMM5	Taux de mortalité des moins de 5 ans			Taux annuel moyen de régression (%)		Régression depuis 1990 (%)	Taux annuel de croissance du PIB par habitant (%)		Indice synthétique de fécondité			Taux annuel moyen de régression (%)	
		1960	1990	2002	1960-90	1990-2002		1960-90	1990-2002	1960	1990	2002	1960-90	1990-2002
Syrie, (République arabe de)	105	201	44	28	5,1	3,8	36	2,9	1,6	7,5	5,4	3,4	1,1	3,9
Tadjikistan	62	140	78	72	1,9	0,7	8	-	-8,1	6,3	4,9	3,1	0,8	3,8
Tanzanie, (République-Unie de)	24	241	163	165	1,3	-0,1	-1	-	0,6	6,8	6,3	5,2	0,3	1,6
Tchad	11	-	203	200	-	0,1	1	-1,2	-0,1	6,0	6,7	6,7	-0,4	0,0
Territoire palestinien occupé	110	-	40	25	-	3,9	38	-	-3,3x	7,7	6,4	5,6	0,6	1,1
Thaïlande	105	148	40	28	4,4	3,0	30	4,6	2,8	6,4	2,3	1,9	3,4	1,6
Timor-Leste	34	-	160	126	-	2,0	21	-	-	6,4	5,0	3,9	0,8	2,1
Togo	29	267	152	141	1,9	0,6	7	1,2	-0,6	7,1	6,3	5,4	0,4	1,3
Tonga	125	-	27	20	-	2,5	26	-	2,0	7,3	4,7	3,8	1,5	1,8
Trinité-et-Tobago	125	73	24	20	3,7	1,5	17	3,1	2,8	5,1	2,5	1,6	2,4	3,7
Tunisie	108	254	52	26	5,3	5,8	50	3,3x	3,1	7,1	3,6	2,0	2,3	4,9
Turkménistan	49	-	97	98	-	-0,1	-1	-	-4,3	6,4	4,3	2,7	1,3	3,9
Turquie	78	219	78	42	3,4	5,2	46	1,9x	1,3	6,4	3,4	2,5	2,1	2,6
Tuvalu	73	-	56	52	-	0,6	7	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	125	53	22	20	2,9	0,8	9	-	-6,1	2,5	1,8	1,2	1,1	3,4
Uruguay	142	56	24	15	2,8	3,9	38	0,9	1,3	2,9	2,5	2,3	0,5	0,7
Vanuatu	78	225	70	42	3,9	4,3	40	-	-1,1	7,2	4,9	4,2	1,3	1,3
Venezuela	120	75	27	22	3,4	1,7	19	-0,5	-1,0	6,6	3,5	2,7	2,1	2,2
Viet Nam	86	105	51	39	2,4	2,2	24	-	5,9	6,9	3,7	2,3	2,1	4,0
Yémen	44	340	142	107	2,9	2,4	25	-	2,1	8,3	8,1	7,0	0,1	1,2
Zambie	13	213	189	192	0,4	-0,1	-2	-1,2	-1,4	6,6	6,3	5,7	0,2	0,8
Zimbabwe	37	159	80	123	2,3	-3,6	-54	1,1	-0,8	7,2	5,6	4,0	0,8	2,8

DONNÉES CONSOLIDÉES

Afrique subsaharienne	262	180	174	1,3	0,3	3	1,1	0,4	6,8	6,3	5,5	0,3	1,1
Moyen-Orient et Afrique du Nord	250	81	58	3,8	2,8	28	2,8	1,9	7,1	5,0	3,5	1,2	3,0
Asie du Sud	244	128	97	2,2	2,3	24	1,7	3,6	6,0	4,3	3,4	1,1	2,0
Asie de l'Est et Pacifique	207	58	43	4,2	2,5	26	5,4	6,3	5,8	2,5	2,0	2,8	1,9
Amérique latine et Caraïbes	153	54	34	3,5	3,9	37	2,2	1,4	6,0	3,2	2,6	2,1	1,7
ECO/CEI* et Etats baltes	112	48	41	2,8	1,3	15	-	-1,2	3,2	2,3	1,7	1,1	2,5
Pays industrialisés	39	10	7	4,5	3,0	30	2,9	1,8	2,8	1,7	1,7	1,7	0,0
Pays en développement	222	103	90	2,6	1,1	13	3,5	3,6	6,0	3,6	3,0	1,7	1,5
Pays les moins avancés	278	181	158	1,4	1,1	13	0,1	1,6	6,7	5,9	5,2	0,4	1,1
Total mondial	196	93	82	2,5	1,0	12	3,0	2,1	5,0	3,2	2,8	1,5	1,1

*Europe centrale et orientale, Communauté d'Etats indépendants. On trouvera page 136 la liste des pays classés par région.

DÉFINITIONS

Taux de mortalité des moins de 5 ans – Probabilité de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire, pour 1 000 naissances vivantes.

Régression depuis 1990 (%) – Régression du taux de mortalité des moins de 5 ans (TMM5) depuis 1990. La Déclaration des Nations Unies pour le Millénaire en 2000 avait fixé un but de diminution du TMM5 de 67 % de 1990 à 2015. Cet indicateur montre l'évaluation des progrès accomplis à ce jour.

PIB par habitant – Le produit intérieur brut (PIB) est la somme de la valeur brute ajoutée par tous les producteurs résidents, majorée des taxes (moins les subventions) non incluses dans l'évaluation des produits. Le PIB par habitant est le produit intérieur brut converti en dollars des États-Unis selon la méthode utilisée pour l'Atlas de la Banque mondiale et divisé par le nombre d'habitants au milieu de l'année. La croissance est calculée à partir du PIB à prix constants en devise locale.

Indice synthétique de fécondité – Nombre d'enfants que mettrait au monde une femme qui vivrait jusqu'à la fin de ses années de procréation en donnant naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité pour cet âge.

SOURCES PRINCIPALES

Taux de mortalité des moins de 5 ans – UNICEF, Division de la population de l'Organisation des Nations Unies, Division des statistiques des Nations Unies.

PIB par habitant – Banque mondiale.

Fécondité – Division de la population de l'Organisation des Nations Unies.

NOTAS

- données non disponibles.

x se rapporte à une année ou une période différente de celle indiquée en tête de colonne, ne correspond pas à la définition standard, ou ne se réfère pas à la totalité du pays.

INDEX

- accès à l'éducation, 4, 11, 31, 35, 45, 48, 53, 59, 60, 72, 87
- adapté(e/s) aux enfants
- écoles/classes, 12, 37, 51, 52–54, 83, 87, 89
 - Initiative communautaire, 65–67
 - Initiative pour l'école primaire, 36–37
 - méthode pédagogique, 59
- Afghanistan, 4, 72, 73, 74, 75
- Afrique, 2, 3, 4, 6, 13, 22, 24, 31, 32, 33, 35, 38, 39, 48, 49, 53, 54
- (voir aussi Afrique de l'Est, Afrique du Nord, Afrique australe et Afrique subsaharienne)
- Afrique de l'Est, 50
- Afrique de l'Ouest, 3, 4, 50, 53
- Afrique du Nord, 32, 33
- Afrique du Sud, 13, 50
- Afrique subsaharienne, 2, 4, 6, 13, 22, 31–35, 38, 50, 51, 54, 63, 72, 86
- Afrique, 2, 3, 4, 6, 13, 22, 24, 31, 32, 33, 35, 38, 39, 48, 49, 53, 54
- Agency for International Development des États-Unis, 9, 60
- aide publique au développement, 40, 78
- ajustement structurel, 10, 22
- Albanie
- Projet des Jardins des mères et des enfants, 47
- Algérie, 13
- Allemagne, 54
- alphabétisation, 10, 18, 20, 25, 26, 35, 37, 85
- Amérique latine, 6, 18, 22, 23, 24, 31, 32, 33, 34, 49, 54, 61, 62, 63, 67
- analphabétisme, 19, 45
- Angola, 13, 46–49, 50
- Annan, Kofi A., vi, vii, 20, 91
- aptitudes à la vie quotidienne, 8, 25, 35, 51, 84, 89
- programmes, 49
- Arabie saoudite, 13
- Asie centrale, 33
- Asie de l'Est, 6, 25, 32, 33, 37, 38, 40
- Asie du Sud, 6, 31, 32, 33
- Asie du Sud-Est, 18
- Asie, 6, 12, 22, 31, 33, 37, 38 (voir aussi Asie de l'Est et Asie du Sud-Est)
- assainissement (voir eau et assainissement)
- Azerbaïdjan, 12, 35, 36, 38, 46
- Bahamas
- Programme Autonomisation des jeunes, 66
- Bahreïn, 13
- Bangladesh, 4, 12, 52, 85
- Banque asiatique de développement, 49
- Banque canadienne pour le développement international, 53
- Banque mondiale, 3, 5, 21, 22, 24, 32, 33, 36, 71
- Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous, 4, 13, 38–41, 78
 - Association internationale de développement, 38
- Bénin, 4, 13, 33, 53
- Bhoutan, 4, 34, 86
- Bilan commun de pays, 91
- Bolivie, 4, 85
- Programme Kallpa Wawa, 85
 - Programme Khuskamanta Wiñaspa, 85
- Bosnie-Herzégovine, 34
- Botswana, 13, 48, 50, 60
- BRAC, 52, 85
- Bésil, 61, 62, 67
- Burkina Faso, 3, 4, 13, 34, 39, 40, 87
- Burundi, 13, 34, 50, 85
- Cameroun, 13, 50
- Campagne *Dire oui pour les enfants*
- « Eduquer tous les enfants » dans la, 25
- Campagne « Rentrée des classes », 47, 48, 73, 74
- Caraïbes, 6, 23, 31, 32, 33, 34, 61, 62, 63, 66, 67
- carences en iode, 45
- caste, 25–26, 89
- Catholic Relief Services, 49
- Chine, 12, 40
- Christian Children's Fund, 47
- Colombie, 54, 61
- méthode « Escuela Nueva », 54
- Communauté d'États indépendants, 6, 32
- Comores, 13, 38, 50
- Conférence internationale sur le financement du développement, 41, 78
- Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, 4, 22, 38
- conflit (voir guerre)
- Congo, 13
- Convention relative aux droits de l'enfant, 3, 23, 27, 77
- et les droits des enfants handicapés, 77
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 27
- Corée, République de, 12, 40
- Corée, République populaire démocratique de, 40
- Côte d'Ivoire, 13, 38, 50
- croissance économique, 9, 10, 11, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 37, 74
- étude sur, 17, 18, 71, 75
 - modèles de, 20, 21, 27, 78
 - secteur des soins non rémunérés et, 21, 27, 39, 51, 52, 61, 86, 88
- Danemark, 54, 74
- Déclaration du Millénaire, 37, 91
- Déclaration universelle des droits de l'homme, 3, 91, 92

- Département of international development (Royaume-Uni), 36, 84
- développement, 91, 92, 93
- à composante unique, 10
 - approche fondée sur les droits de l'homme et, 12, 27, 74, 77, 91
 - éducation de base et, 17, 22, 73, 74, 75
 - modèle multisectoriel et, 12, 26, 27
 - paradigmes, 10, 73
 - programmes économiques sans distinction entre sexes et, 21
- discrimination, 27, 35, 76, 77, 86, 91, 92
- fondée sur le sexe, 3, 9, 12, 25, 26, 27, 35, 63, 84, 86
 - et augmentation du taux d'abandon des études, 35
- Division du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies pour la promotion de la femme, 5
- Djibouti, 4, 13
- droits (*Voir* droits de l'enfant; droits fondamentaux, droits de la femme, Déclaration universelle des droits de l'homme, Convention relative aux droits de l'enfant)
- droits de l'enfant, 2, 9, 10, 11, 13, 23, 27, 50, 53, 54, 65, 66, 74, 75, 76, 78, 83, 84, 88
- droits de la femme, 23, 27, 51, 65
- droits de l'homme, 12, 20, 23, 74, 75, 78
- approche fondée sur, 9–11, 12, 77, 91–93
 - et budgets, 77
 - et développement (*voir* développement)
 - et programmes de développement économique, 9, 77
 - et programmes de lutte contre la pauvreté, 78
 - modèles de développement, 27
 - principes, 9, 27, 74, 77, 78, 91–93
- droits fondamentaux de la personne, 12, 20, 23, 74, 75, 78
- eau (et assainissement), 6, 11, 26, 49, 55, 59, 65, 66, 71, 73, 76, 77, 78, 88, 89, 91
- écoles
- adaptées aux enfants, 20, 24, 51, 53, 83, 89
 - inscription/scolarisation, 4, 7, 18, 22, 31–36, 53, 60, 74, 78, 84, 85
 - environnement dans les, 59, 63, 72, 83, 87
 - soucieuses des différences entre sexes, 25, 49, 53, 59, 78, 83, 89
 - de niveaux et âges différents, 5, 54, 85, 86
 - non traditionnelles, 5, 46, 76, 85, 86
 - primaires ouvertes/centres d'apprentissage, 61, 62, 86
 - ratios élève/enseignant à l', 38, 50
 - sécurité des, 23, 59, 65, 72, 74, 83, 87
 - programmes d'alimentation dans les, 21, 27, 55, 65
- écoles adaptées aux filles, 20, 24, 59
- « écoles dans une boîte », 5
- éducation
- à l'école primaire, 12, 28
 - accès à, 4, 10, 11, 31, 35, 45, 48, 53, 59, 60, 72, 85, 87
 - approche multisectorielle de l', 10, 12, 27, 92
 - dans la petite enfance, 11, 47, 59, 63, 64, 76, 85, 89
 - égalité/parité des sexes dans l', 1–5, 7, 10, 13, 31, 51, 55, 67, 75, 83, 84
 - en situation d'urgence, 5, 45, 52
 - enquêtes sur l', 7, 24, 25, 85
 - environnement protecteur et, 7, 8, 19, 51, 97
 - et assainissement (*voir* eau et assainissement)
 - et éducation en matière d'hygiène, 25, 49, 55, 65, 71, 84, 88
 - et santé, 1, 19, 20, 21, 24, 25–26, 27, 45, 46, 49, 51–55, 65, 71, 73, 77, 78, 83–85, 89, 92
 - et VIH/SIDA, 2, 4, 8, 9, 19, 27, 35, 48, 49, 50, 51, 53, 65, 71, 76, 78, 84, 89, 91
 - financement de l', 11, 17, 37, 38, 39, 40, 41, 53, 54, 55, 71, 74, 77, 78, 83
 - investissement dans l', 2, 3, 5, 10, 19, 20, 27, 37, 54, 71, 76, 77, 78
 - préscolaire, 46, 48, 85
 - qualité de l', 1, 2, 3, 4, 5, 8, 10, 12, 22, 26, 27, 31, 35, 36, 47, 50, 60, 67, 72, 75, 84, 85, 87, 88
 - résistance culturelle en tant qu'obstacle à l', 23, 25, 86
 - socialisation en tant qu'obstacle à l', 63, 86
 - travail domestique en tant qu'obstacle à l', 9, 23, 25, 27, 47, 51, 52, 62, 88, 89
- éducation des filles
- défi de l', 35, 41, 54, 72, 73
 - engagement de la communauté et, 10, 47, 65, 86, 88
 - et mortalité infantile, 19, 71
 - exclusion de, raisons, 8, 83, 85, 86, 87, 89
 - financement de l', 39, 41, 71
 - Initiative 25 d'ici à 2005, 3, 5
 - investissement dans l', 2, 5, 10, 20, 27, 71, 78, 88
 - modèles de l', 8, 12, 20, 21, 22, 27, 52, 62, 83, 86, 87, 88
 - programmes d', 54, 55, 72
 - résistance à l', 20, 23–25
 - travail domestique en tant qu'obstacle à l', 85, 86, 88, 89
- éducation en matière d'hygiène, 25, 49, 55, 65, 84
- Éducation pour tous, 4, 9, 10, 13, 22, 39, 40, 41, 53, 54, 55, 59, 67, 76, 78, 87
- Rapports de suivi, 4
- éducation primaire
- écarts entre sexes dans, 2, 3, 4, 5, 7, 12, 14, 28, 31, 33, 35, 86
 - ratios nets de scolarisation dans, 4, 31, 32, 53, 65
 - scolarisation dans, 4, 18, 22, 31, 34, 36, 46, 53, 74, 84, 85
 - taux d'achèvement dans, 31, 33, 39, 71, 84
- éducation secondaire, 3, 5, 8, 17, 31, 34, 36
- éducation universelle, 1–5, 9
- éducation primaire, 1, 3, 38, 47, 54, 71, 78

- modèles d', 22
- déclaration de politique en Inde, 88
- Égypte, 5, 13, 18, 19–21
- Conseil national pour l'enfance et la maternité, 20
- Initiative pour l'éducation des filles, 20
- élèves qui abandonnent l'école, 32, 33–34, 35, 51, 53, 54, 55, 61, 62, 86, 88
- et eau et assainissement, 55, 88
- Émirats arabes unis, 13
- enfants handicapés, 77
- droits des, 77, 92
- enregistrement des naissances, 7, 85
- enseignants, 10, 36, 37, 47–51, 67, 73–76, 83–85, 87–89
- formation des, 47, 49, 53, 74, 84, 88
- parité hommes/femmes, 63
- pourcentage de femmes, 34, 53, 84
- proportion de femmes directrices d'écoles, 84
- ratio élèves/étudiants, 38, 53, 84, 87
- salaires/incitations pour, 10, 38, 76
- enseignement, 47, 49, 65, 73, 75, 83–85, 88
- centré sur l'enfant, 59, 60, 83, 88
- dans la langue maternelle, 83, 85
- enseignement de plusieurs niveaux, 5, 54, 96
- enseignement préscolaire, 46, 48, 85
- enseignement supérieur, 17, 37, 53, 63, 85
- environnement durable, 1, 80
- Érythrée, 4
- Estonie, 36
- États arabes, 6, 13, 34
- États baltes, 32
- Éthiopie, 4, 13, 34, 50
- Étude mondiale des Nations Unies sur la violence, 87
- Europe centrale et de l'Est, 6, 32, 34
- exemples/modèles à suivre, 63, 65, 84
- exploitation, 8, 11, 51, 76, 78
- déguisée sous forme de travail, 11, 15, 19, 31, 51, 73, 75, 89
- prostitution, 51
- sexuelle, vii, 8, 23, 50, 51, 52, 64, 87, 89
- trafic/traite, 8, 19, 51
- Fédération de Russie, 36
- filles
- qui abandonnent l'école, 33, 34, 35, 53, 54, 55, 86, 88
- et prise d'initiative, 25, 26, 35, 37, 53, 84, 87
- non scolarisées, 4, 5, 7, 8, 10, 12, 20, 22, 25, 31, 32, 33, 41, 65, 72, 74, 75, 86, 87
- participation des, (*voir* participation)
- qui abandonnent l'école, 33, 34, 35, 53, 54, 55, 86, 88
- Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, 5
- Fonds des Nations Unies pour la population, 5, 61
- Fonds monétaire international, 21
- formation professionnelle, 53
- Forum des éducatrices africaines, 86, 87
- Forum mondiale sur l'éducation, 4, 12, 20, 23
- frais de scolarité, 10, 24, 35, 36, 48, 75, 83
- France, 41, 54
- G-8, 41
- Gallup International, 24
- Gambie, 13, 33, 50, 87
- garçons, 1, 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 19, 24, 27, 31, 33, 35, 36, 39, 40, 45, 46, 48, 49, 50, 51, 53, 55, 59–67, 72, 75, 76, 83, 85, 86, 87, 88, 89
- participation des, (*voir* participation)
- Géorgie, 12, 36
- Ghana, 13, 50
- grossesse, 20, 51, 86
- Groupe des Nations Unies pour le développement, 5
- groupes nomades, 5, 67
- Guatemala, programme Nueva Escuela Unitaria Bilingüe, 83
- guerre, 47–49, 53, 54, 73–74
- Guinée équatoriale, 50
- Guinée, 4, 3, 33, 34, 39, 53
- Guinée-Bissau, 50
- Guyana, 39
- Haïti, 61
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 5
- Honduras, 39, 40
- Inde, 4, 12, 18, 25, 26, 88
- alphabétisation des femmes en, 25–26
- Mahila Samakhya, 26
- Mahila Shiksan Kendra, 25–26
- Panchayati Raj Institutions, 26, 89
- projet d'éducation à Bihar, 25, 26
- Sarva Shiksha Abhiyan, 88–89
- Indonésie, 12, 40
- Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles, 4, 5, 13
- Initiative *Learning Tree*, 52–53
- Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous, 4, 13, 38–41, 78
- Initiative pour l'éducation des filles africaines, 53–54
- Initiative pour l'éducation des filles dans le monde, 53
- Initiative/campagne 25 d'ici à 2005, 3–5
- Iran, République islamique d', 12, 74
- Iraq, 13
- Jamaïque, 63
- Uplifting Adolescents Project (Relèvement social des adolescents), 66
- Japon, 37, 54
- Comité national du Japon pour l'UNICEF, 49

- Jordanie, 13
 Projet d'autonomisation de la communauté, 87–88
- Kazakhstan, 36
- Kenya, 13, 24, 34–37, 41, 50, 84
 Initiative en faveur d'une école primaire adaptée aux enfants, 36
 Projet de renforcement de l'administration scolaire au niveau du primaire, 84
- Kirghizistan, 12, 36
- Koweït, 13
- l'ex-République yougoslave de Macédoine, 47
- Lesotho, 13, 50, 60, 61
- Lettonie, 36
- Libéria, projet de soutien aux jeunes affectés par la guerre, 53
- Madagascar, 13, 50, 61
- Malaisie, 12, 38, 40
- Malawi, 4, 13, 35, 36, 50, 61, 83
 Programme d'alimentation scolaire, 54
- Mali, 4, 13, 33
- malnutrition, 55, 78
- Maroc, 13, 33, 51
 enquête du Ministère de la prévision économique et du plan, 51
- Maurice, 13
- Mauritanie, 33, 39
- mères, 18–19, 20, 47, 54, 55, 62, 67, 85, 86, 89 (*voir aussi* mortalité maternelle)
- méthode « Escuela Nueva », 54
- Mexique, 38, 41, 78
- Moldova, 36
- « Monde digne des enfants », 5, 12, 41, 55, 77
- Mongolie, 12, 36, 40, 60, 61
- mortalité infantile, 1, 2, 6, 19, 22, 23, 66, 71
- mortalité maternelle, 20, 71
- Moubarak, S..E. Mme Suzanne, 20
- Mouvement mondial en faveur des enfants, 13
- Moyen-Orient, 32, 33
- Mozambique, 13, 40, 50
- Myanmar, 12, 40+
- Namibie, 13, 50, 51, 60
- Népal, 4, 12, 33, 46
- Nicaragua, 39
- Niger, 13, 34, 39, 40
- Nigéria, 4, 50, 64
- Norvège, 53, 55, 87
- nutrition, 19, 20, 27, 45, 49, 55, 77, 78, 84
- Objectifs de développement pour le Millénaire, 1, 6, 27, 32, 37, 41, 77, 78, 91
 parité des sexes dans l'éducation, 4, 31
 éducation primaire universelle, 39, 71
- Oman, 13
- ONUSIDA, 5
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 5
- Organisation internationale du Travail, 5, 21, 51, 61, 67
- Organisation mondiale de la Santé, 5
- organisations non gouvernementales, 10, 20, 49, 52
- orphelins, 86
 et VIH/SIDA, 35, 37, 50, 76
- Ouganda, 13, 21, 35, 36, 50, 51, 65, 87
 Mouvement pour l'éducation des filles, 65, 87
- Ouzbékistan, 74
- Pacifique 6, 12, 25, 32, 33, 40
- pairs/facilitateurs, 51, 84
- Pakistan, 4, 12, 33, 65, 73, 74, 88
- paludisme, 68
- Papouasie-Nouvelle-Guinée, 4, 12, 40
- parents, 9, 10, 35, 36, 46, 63, 72, 73, 74, 76,
 attitudes vis-à-vis de l'éducation, 18, 23, 24, 48, 62, 66, 67, 84, 85, 86, 87
 amélioration des compétences, 47
- Partenariat pour des stratégies durables en faveur de l'éducation des filles, 40
- participation, 27, 67, 77, 91, 92, 93
 de la communauté, 20, 21, 76, 89
 des filles et des femmes, 4, 17, 21, 35, 37, 47, 75, 76, 83, 84, 87
 des garçons et des hommes, 65–66, 83
 mariage en tant qu'obstacle à la, 23
- pauvreté, 1, 2, 6, 20–23, 26, 27, 35, 54, 66, 67
 Stratégie de réduction de la pauvreté, 39, 41, 76
- Pays-Bas, 41
- pays en développement, 13, 19, 21, 22, 26, 32, 33, 35, 37, 38, 39, 40, 47, 63, 71
- pays industrialisés, 31, 32, 38, 60, 62, 63, 67, 78
- pays les moins avancés, 32, 78
- Pérou, 38
- personnes déplacées, 46, 74
- petite enfance. 11, 45, 47, 59, 63, 64, 85, 89
 développement du cerveau du jeune enfant, 45, 46
 programmes pour la, 47, 59, 76, 85, 89
- Pew Research Center for the People and the Press, 24
- Philippines, 12, 40
- Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, 91
- Programme alimentaire mondial, 5, 21, 65
- Programme commun des Nations Unies contre le VIH/SIDA (*voir* ONUSIDA)
- Programme des Nations Unies pour le développement, 5, 61
- programmes intégrés en faveur du jeune enfant, 59, 85

- Qatar, 13
 Quatrième conférence mondiale sur les femmes, 22, 23
 Quechua, 10, 85
- République arabe syrienne, 13
 République centrafricaine, 4, 13, 50
 République démocratique du Congo, 4, 13, 50
 République démocratique populaire lao, 12, 40, 46, 49, 55
 Projet de perfectionnement des enseignants, 49
 République-Unie de Tanzanie, 4, 13, 34–36, 50, 61, 86
 Rom, 35, 84
 Roumanie, 36, 84
 Royaume-Uni, 63
 Rwanda, 13, 50
- Sainte-Lucie, 38
 Samoa, 12
 santé maternelle, 1, 20, 56
 Save the Children Alliance, 49
 scolarisation, 3–5, 7, 9, 11, 18, 22, 31–35, 46, 53, 60–64, 74, 78, 84, 85–87
 des filles, 4, 7, 18, 31, 33, 34, 35, 36, 53, 55, 65, 83, 85, 86, 87
 écart entre garçons et filles, 3–5, 12, 13, 20, 23, 33, 34, 35, 60, 86
 et eau et assainissement (*voir* assainissement)
 mesure de la, 7, 84, 85
 Sénégal, 4, 13, 20, 41, 50, 53
 Serbie-et-Monténégro, 35, 36
 services intégrés pour le jeune enfant, 53
 Session extraordinaire consacrée aux enfants (*voir* Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants), 5, 12, 21, 41
 sexe(s) (disparités entre sexes, spécificités des sexes), 11, 21, 22, 25, 26, 27, 32, 35, 37, 39, 49, 51, 53, 55, 59, 63, 67, 72, 76, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89
- inégalités entre sexes et rôle des hommes pour les réduire, 25, 88
 perspective en matière de, 55
 disparités en faveur des filles, 67
 égalité/parité, 2–5, 6, 7, 8–11, 12–13, 25, 31, 37, 51, 52–55, 67, 75
 discrimination fondée sur le, 3, 9, 12, 25, 26, 27, 76, 92
 disparité entre, 3, 4, 5, 10, 12, 26, 31, 55, 61
 écarts, 3, 4, 20, 23, 33, 34, 35, 67, 89
 rôles assignés aux, 23, 35, 63, 64, 76, 84
 SIDA (*voir* VIH/SIDA)
 Sierra Leone, 3, 13, 24, 50, 53
 situations d'urgence, 5, 45, 52, 53, 73, 74, 76
 Somalie, 34, 50, 84
 Sommet du Millénaire, 23
 Sommet mondial pour les enfants, 3, 38
 Soudan, 4, 13, 33, 54, 65–67, 88
 Initiative communautaire en faveur des enfants, 65
 Mouvement/Armée de libération du peuple soudanais, 53
 sport à l'école, 53, 67, 76, 84
 Sri Lanka, 12
 Straight Talk, 51
 Suède (Swedish International Development Cooperation Agency), 49
 Suriname, 61
 Swaziland, 13, 50
- Tadjikistan, 12, 74
 Taliban, 72–74
 Tanzanie (*voir* République-Unie de Tanzanie)
 taux de redoublement, 38, 61
 Tchad, 4, 13, 33–34, 53–54
 Thaïlande, 4, 12, 22, 40
 Timor-Leste, 40, 52
 Togo, 13, 38, 50
 Trafic/traité d'enfants, 8, 51
 travail des enfants, 11, 31, 51, 89
 Tunisie, 13
- Turquie, 4, 52, 61–62, 86
 écoles primaires ouvertes/Centres d'apprentissage primaire, 61, 62, 86
 Fondation de la Turquie pour le développement, 61
 Kardelen (pièce), 62
- Vanuatu, 12
 Vers une position commune, 91
 Viet Nam, 40, 84
 VIH/SIDA, 48–51, 65, 76, 84
 dépistage/conseils et confidentialité, 49
 éducation, 19, 48–51, 76, 84
 enfants orphelins à cause du, 35, 50, 76
 prévention, 48, 51, 53, 76, 84
 taux de prévalence, 48, 50
 viol, 50, 51, 64, 87
 violence, 19, 23, 52, 65, 76
- Yémen, 4, 40
- Zambie, 4, 48–49, 50, 83, 86, 88
 Programme pour la promotion de l'éducation des filles, 88
 Zimbabwe, 13, 50, 84
 Programme d'éducation de la jeunesse par le sport, 84

GLOSSAIRE

ACDI : Agence canadienne de développement international

APD : aide publique au développement

BRAC : anciennement le Comité de du Bangladesh pour le progrès rural

DAES : Département des affaires économiques et sociales

DPF : Division de la promotion de la femme

EPT : Éducation pour tous

FMI : Fonds monétaire international

G8 : groupe de huit pays industrialisés : Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni, Russie.

GNUD : Groupe des Nations Unies pour le développement

HCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

OIT : Organisation internationale du Travail

OMS : Organisation mondiale de la Santé

ONG : organisation non gouvernementale

ONUSIDA : Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

PAM : Programme alimentaire mondial

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

SIDA : syndrome d'immunodéficience acquise

TMM5 : taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance

UNIFEM : Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

USAID : Agence des Etats-Unis pour le développement international

VIH : virus de l'immunodéficience humaine



Bureaux de l'UNICEF

Siège de l'UNICEF

UNICEF House
3 United Nations Plaza
New York, NY 10017, Etats-Unis.

Bureau régional de l'UNICEF pour l'Europe

Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse

**Bureau régional de l'UNICEF pour l'Europe
centrale et orientale, la Communauté d'États
indépendants et les États baltes**

Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse

**Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique
de l'Est et l'Afrique australe**

P.O. Box 44145
Nairobi, Kenya

**Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique
de l'Ouest et l'Afrique centrale**

P.O. Box 443
Abidjan 04, Côte d'Ivoire

**Bureau régional de l'UNICEF pour
les Amériques et les Caraïbes**

Apartado 3667
Balboa Ancón
Panama City, Panama

**Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie de
l'Est et le Pacifique**

P.O. Box 2-154
Bangkok 10200, Thaïlande

**Bureau régional de l'UNICEF pour
le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord**

P.O. Box 1551
Amman 11821, Jordanie

**Bureau régional de l'UNICEF pour
l'Asie du Sud**

P.O. Box 5815, Lekhnath Marg
Katmandou, Népal

**Pour de plus amples informations,
veuillez consulter notre site sur Internet
www.unicef.org/french**